

numéros 127 - 151 fascicules trimestriels

janvier 1970 - décembre 1973

OGAM

TRADITION CELTIQUE

TOMES XXII-XXV

FASCICULES 1-3

OGAM — Tradition Celtique
Boîte Postale 574,
2, rue Léonard-de-Vinci,
35007 RENNES CEDEX.

COMITE DE PATRONAGE

† Fernand BENOIT, Membre de l'Institut, Marseille — † Gerhard BERSU, Directeur honoraire de l'Institut Archéologique d'Allemagne, Francfort sur-le-Main (Allemagne) — Michel de BOURG, Professeur à l'Université de Caen — † Wilhelm BRANDENSTEIN, Professeur à l'Université de Graz (Autriche) — † Jérôme CARCOFFO, de l'Académie Française, Paris — Aylwin COTTON, Professeur à Louvain (Grande-Bretagne) — Jacques COUFRY, Directeur de Conservation, Professeur à l'Université de Bordeaux — Glyn DANIEL, Professeur à l'Université de Cambridge (Grande-Bretagne) — Wolfgang DEHN, Professeur à l'Université de Marbourg en Bas-Lain (Allemagne) — † Waldemar DEJANKA, Professeur honoraire à l'Université de Cologne — † Max ESCALON DE FONTON, Directeur de Conservation, Marseille — Elias ETTLINGER, Professeur à Orléans (Grande-Bretagne) — † Robert GRENIER, Membre de l'Institut, Paris — Kenneth JACKSON, Professeur à l'Université d'Edimbourg (Ecosse) — René JOFFROY, Conservateur-en-Chef du Musée des Antiquités Nationales, Paris — † Kenneth JACKSON, Membre de l'Institut, Paris — † Hans KEMNER, Professeur à l'Université de Vienne (Autriche) — Wolfgang KIMMIG, Professeur à l'Université de Tübingen (Allemagne) — Ole KLINDT-JENSEN, Directeur du Musée National de Copenhague (Danemark) — Werner KRAMER, Directeur de l'Institut Archéologique d'Allemagne, Francfort sur-le-Main (Allemagne) — Nino LAMBOGLIA, Directeur des Etudes Ligures, Bordighera (Italie) — Raymond LASTIER, Membre de l'Institut, Paris — † Jean-François LE MAU (Allemagne) — † Charles PICARD, Membre de l'Institut, Paris — † André PIGNARD, Membre de l'Institut, Paris — † Joseph MERTENS, Professeur à l'Université de Louvain (Belgique) — Jean-R. MARECHAL, Ingénieur des Mines honoraire, Caen — Joseph MERTENS, Professeur à l'Université de Louvain (Belgique) — † Charles PICARD, Membre de l'Institut, Paris — † André PIGNARD, Membre de l'Institut, Paris — † Joseph MERTENS, Professeur à l'Université d'Edimbourg (Ecosse) — † Václav PÁJÁK, Professeur à l'Université de Masaryk (Tchécoslovaquie) — † Adolf POKORNY, Professeur aux Universités de Munich (Allemagne) et de Zurich (Suisse) — † Ar Sommerfelt, Professeur à l'Université d'Oslo (Norvège) — Antonia TOVAR, Professeur à l'Université de Tübingen (Allemagne) — Karl TREIMER, Professeur à l'Université de Graz (Autriche) — † Jean de VRIES, Professeur à l'Université de Paris (France) — † Friedrich T. WAINWRIGHT, Professeur à l'Université de St-Andrews (Ecosse) — † Joshua WHITBROOK, Professeur à l'Université de Harvard (USA) — † H. J. van de VLIET, Professeur à l'Université de Louvain (Belgique).

DIRECTION - REDACTION - ADMINISTRATION : Directeur : M. Pierre LE ROUX, Rédacteur en Chef : Françoise LE ROUX-GUYONVARCH et Christian-J. GUYONVARCH, Maître-Assistant de Catalogue à l'Université de Haute-Bretagne (Rennes III).

CORRESPONDANCE : Toute la correspondance doit être adressée exclusivement à :
OGAM - Tradition Celtique,
Boite Postale 574,
2, rue Léonard-de-Vinci,
F-35007 RENNES CEDEX.

Pour toute correspondance en est pris de joindre un timbre-poste ou un coupon-réponse international.

TELEPHONE : M. Christian-J. GUYONVARCH, 098 82.20.15.

PARUTION : OGAM paraît par tomes annuelles de quatre fascicules (historiques d'environ 300-350 pages au format 210 x 297 (9x4)). Les numéros de la série des CELTICUM sont sporadiques (un à deux par an) et paraissent en formats adaptés à leur contenu (10x4, 10x5 ou 10x7). Ces deux types de tomes constituent le Bulletin de l'Association des Amis de la Tradition Celtique et vont être réunies aux membres de l'Association à partir de leur cotisation.

COTISATIONS : Il n'est accepté que des cotisations annuelles, partant du premier fascicule de l'année et automatiquement renouvelées, sauf avis contraire de l'abonné, notifié par écrit avant le premier fascicule de l'année en cours. Tous autres cotisations est due en entier.

PRIX DE LA COTISATION DE 1978 :

cotisation ordinaire	FRANCE	80 F
	ETRANGER	100 F
cotisation de soutien		300 F

Les personnes morales (collectivités et organismes publics et privés : bibliothèques, musées, archives, instituts, associations ou groupes de recherche) ne sont pas considérées comme membres de l'Association mais peuvent faire l'acquisition des publications aux conditions spéciales.

	FRANCE	100 F
	ETRANGER	120 F

Ces prix ne comprennent pas les suppléments de la série des CELTICUM dont l'acquisition est facultative pour les membres ordinaires et volontaires pour les personnes morales au fur et à mesure de leur parution (voir page 3 de la couverture la liste des tomes d'OGAM et de CELTICUM dans l'index).

Tous les chèques doivent être faits au nom de : M. Pierre LE ROUX, CCP RENNES 29348 U, Boite Postale 574, 2, rue Léonard-de-Vinci, 35007 RENNES CEDEX, compte bancaire 76-248-13145 Banque de Bretagne, Rennes. Les règlements en espèces doivent être remis de leur titulaire. Aucun envoi n'est effectué sans règlement préalable.

EXPEDITIONS : Toutes les expéditions par la poste sont faites en port recommandé. Celles dont le poids excède 5 kg sont faites par la SNCF ou le service de messageries. En cas de perte d'un envoi il est indispensable de joindre à la demande de renouvellement un duplicata de la réclamation adressée aux services compétents des PTT, de la SNCF ou au transporteur responsable. Tout changement d'adresse doit être accompagné d'un envoi recommandé de 30 Francs timbrés.

PUBLICATION : Tous les manuscrits ou textes inédits, les documents ou images à part pour compléter l'index doivent être adressés à l'un des rédacteurs à l'adresse indiquée ci-dessus. Il n'est pas rendu compte d'ouvrages dont un exemplaire au moins n'a pas été adressé à la Rédaction. La publication n'est soumise qu'aux membres de l'Association à jour de leur cotisation. Elle a lieu aux conditions suivantes :

1. L'Auteur est seul responsable des erreurs qui y sont.
2. Le texte publié et les illustrations qui l'accompagnent éventuellement sont la propriété commune d'OGAM et de l'Auteur. Aucune réimpression, intégrale ou partielle, ne peut en être faite sans l'accord écrit du Directeur d'OGAM, Président de l'Association.
3. Il n'est possible que des textes inédits, contenant un caractère scientifique inédit. Les contributions peuvent être rédigées en français, anglais, allemand, espagnol ou italien.
4. L'Auteur s'engage à se conformer aux normes qui en seront indiquées quant à la présentation et à la longueur de son manuscrit, ses illustrations, et à la correction des épreuves.
5. L'Auteur reçoit environ cinquante (50) copies à part sous couverture. Si il est fourni, sans exception justifiée, aucun tirage à part supplémentaire gratuit. Les copies reçues ne doivent pas être utilisées pour la fabrication de leur publication.

ECHANGES : Les échanges sont acceptés sur avis de la Rédaction. Il est souhaitable de joindre à la demande un exemplaire de la publication que l'on désire. Il ne sera accepté aucun échange avec une publication non scientifique.

Droits de reproduction et de diffusion réservés. Toute réimpression, traduction, reproduction ou diffusion sans l'autorisation écrite de l'Association est formellement interdite. Imprimé en France. Imprimerie Tradition d'OGAM - Tradition Celtique et CELTICUM, 2, rue Léonard-de-Vinci, Rennes. Le Directeur-Gérant : Pierre Le Roux.

OGAM

TRADITION CELTIQUE

SOMMAIRE

Jean ARNAL et Jean MÉNAGER,
Quelques faciès marginaux des statues-menhirs (Planches 1-2) 7

Paul AMBERT et M. GIUBERGIA,
Morphologie des dolmens du Minervois (Hérault) (Planches 3-8) 11

Paul AMBERT,
Notes sur l'Age du Bronze en Minervois (Hérault) (Planches 9-10) 23

Gérard CORDIER,
Vase polypode hallstattien du tumulus des Turucoulous à Serres-Castet
(Pyrénées-Atlantiques) (Planches 12-13) 29

André MULLER,
Vieille-Toulouse, Puits funéraire gaulois n° XI (Planches 14-20) 33

R.P. André NOCHE,
De la notion d'*oppidum* dans les cités gauloises (Planche 21) 45

René MAJUREL, Jean MÉNAGER et Henri PRADES,
L'habitat et la nécropole de Saint-Michel (commune de Montpellier).
Les origines de Montpellier (Hérault) (Planches 22-70) 49

Bernard HOFMANN,
Notes de Céramologie Antique :
VII. La céramique sigillée ornée de Fréjus (Alpes-Maritimes)
(Planches 71-83) 125
VIII. Marques de potiers de la Collection Plicque (Planches 84-86) 143

Jacques GOURVEST,
Etudes de Céramologie III.
9. Jattes carénées en terra nigra à Chateaufort (Cher); travaux du
tout-à-l'égout (Figure 1, numéros 1 à 6);
10. Assiette Dragendorff 18 d'Atepomarvs à Vichy (Allier) (Figure
1, numéro 7);
11. Assiette Walters 79 d'Aeternvs à Nérès (Allier) (Figure 1, numéro 8);
12. Coupelles campaniformes Dragendorff 46 / Curle 15 de Nérès (Figure 1,
numéros 9-11);
13. Coupelle Dragendorff 46 / Ludovici, 13b de Chateaufort (Figure 1,
numéro 12);
14. Poteries de la fin du IVe siècle ou du Ve siècle à Nérès (Figure 1, numéro
13; Figure 2, numéros 14 à 21);
15. Jattes à col en terre grossière grise à Chateaufort et à Nérès (Figures 2
et 3, numéro 22; Figure 3, numéros 23-30; Figure 4, numéros 31-32);
16. Sigillée tardive à Nérès (Figure 4, numéros 33-42)
(Planches 87-90) 155

Roland LOMBARD,
Deux pièces protohistoriques du Massif Central (Figures 1-2) 163

Louis RICHARD,
Le cerf en bronze d'Erquy (Côtes-du-Nord) (Planche 91) 165

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droits ou ayants-cause est illicite » (alinéa de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon réprimée par les articles 425 et suivants du Code Pénal et donnerait lieu à poursuite judiciaire de notre part.

Dépôt Légal — 4e trimestre 1977.
© 1977, OGAM & CELTICVM.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Numéro d'inscription à la Commission Paritaire des Papiers de Presse : 31874.
Imprimerie Spéciale d'OGAM — TRADITION CELTIQUE & CELTICVM,
2, rue Léonard-de-Vinci, RENNES.

Le Directeur-Gérant : Pierre LE ROUX.

OGAM — TRADITION CELTIQUE & CELTICVM, publication bimestrielle.

OGAM — TRADITION CELTIQUE, tomes 22-25, 1970-1973.

André SOUTOU, La stèle de Substantion (addendum) (Figure 1).....	171
Jean-Louis VAYSSETTES et René MAJUREL, Un nouveau chenêt de Sextantion (commune de Castelnau-le-Lez, Hérault) (Planche 92).....	173
Bernard M. HENRY, La fronde chez les Celtes : les projectiles et leur utilisation.....	175
Karel CASTELLIN, Coiffures gauloises en Pannonie Septentrionale (Planches 93-94).....	179
Maurice ALIGER, Les monnaies de Nîmes découvertes sur l'oppidum de Nages (Planche 95).....	185
Leopold VORREITER, Les instruments de musique dans la numismatique celtique (Planches 96-98).....	189
B.G. SCOTT, «Tribes» and «Tribalism» in Early Ireland.....	197
Françoise LE ROUX, Notes d'Histoire des Religions XX : 53. Nouvelles recherches sur les druides; 54. La place des <i>Bardes</i> dans la classe sacerdotale et dans la société celtique; 55. <i>Brigitte</i> et <i>Minerve</i> : le problème d'interprétation d'un monument figuré; 56. Deux questions relatives à <i>Ogmios</i> : l'origine grecque de la transmission insulaire; 57. La tripartition indo-européenne a-t-elle des résurgences médiévales ?.....	209
Enrico CAMPANILE, L'étymologie du celtique * <i>bard(h)os</i>	235
Christian-J. GUYONVARCH, Notes d'Étymologie et de Lexicographie Gauloises et Celtiques XXIII. 160. Irlandais <i>Fraéich</i> , gaulois <i>VROICA</i> «bruyère»; 161. Irlandais <i>cretem</i> «foi», gallois <i>credu</i> , cornique <i>cresty</i> , breton <i>kreditiñ</i> «croire»; irlandais <i>crabud</i> , gallois <i>crefydd</i> «foi, dévotion»; irlandais <i>cretar</i> , gallois <i>creir</i> , breton <i>kreir(iou)</i> «reliques»; 162. Le pseudo-galate ΔΡΟΤΜΑΡΑΠ(Σ); 163. Galate <i>SINATOS</i> et <i>SINORIX</i> , celtique continental <i>SINATIS</i> ; 164. Le surnom de <i>Mars CICOLLUIS</i> et l'Irlandais <i>Cichol</i> ; 165. Breton <i>herberc'h</i> «hébergement», <i>herberc'hiaññ</i> «héberger» : une méprise de lexicographe; 166. Un terme du vocabulaire religieux antique et sa déchéance moderne : le nom du «barde» dans les langues celtiques : gaulois <i>BARDOS</i> , irlandais <i>bârd</i> , gallois <i>bardd</i> , cornique <i>barth</i> , breton <i>barzh</i> ; 167. Remarques sur le nom de <i>Thulé</i>	237
SOMMAIRE.....	3
AVIS AUX SOCIÉTAIRES.....	5

AVIS AUX SOCIÉTAIRES

Il y a trente ans, le 26 juillet 1948, le premier fascicule d'OGAM était expédié à ses premiers lecteurs. Fascicule bien imparfait, tiré à un petit nombre d'exemplaires sur un duplicateur à plat : le contenu était imparfait lui aussi mais nous n'en avons ni remords ni honte. C'était le commencement d'une recherche de la vérité, traditionnelle et scientifique.

Certains augures nous accordaient trois mois de vie, d'autres deux ou trois ans. Chaque nouveau fascicule devait être le dernier. Cela a duré vingt-deux ans. Encore n'y aurait-il pas eu d'interruption si, au début de 1972, la faillite de notre imprimerie n'était venue tout ruiner alors que OGAM XXII, CELTICUM XXI et XXIII étaient entièrement composés. Et l'interruption n'aurait pas été d'une telle longueur si, à chaque pas ou presque, nous ne nous étions pas heurtés à l'indifférence ou à l'hostilité.

Il n'importe : nous avons décidé de ne pas abandonner le travail commencé et, plutôt que de mendier de ci de là des subsides aléatoires ou incertains nous nous sommes patiemment donné les moyens matériels et techniques de le continuer.

Pour leur plus grande part, les articles que contient le présent volume ont été composés et mis en page au début de 1972. Ils auraient paru depuis plus d'un an déjà si, au dernier moment, après avoir corrigé ses épreuves et signé le bon à tirer, l'un des collaborateurs, cédant à nous ne savons quelle pression, ne nous avait interdit par lettre recommandée de publier son travail. Puis un autre nous a retourné des épreuves dans un tel état que tout était à refaire. Entre temps les prix de l'impression continuaient à monter de façon vertigineuse. Il a fallu attendre, patiemment encore.

L'attente a désormais son terme.

Le volume d'OGAM XXII-XXV vaut pour les années 1970-1973. Deux autres volumes combleront le reste du retard : XXVI-XXVII pour 1974-1975 et XXVIII-XXIX pour 1976-1977. Il est possible, sinon probable, qu'ils paraîtront après les deux premiers fascicules du tome XXX de 1978 (déjà composés au moment où nous écrivons ces lignes). Mais ce n'est plus qu'un détail.

Sont d'autre part en cours de composition (ou d'impression pour quatre d'entre eux) les volumes suivants de CELTICUM : X, XI, XIV, XVII, XIX, XXI, XXIII et XXIV. Nous avons déjà assuré la parution de CELTICUM XXII et XXVII / 1-6. Tout le reste paraîtra aussi et, au fur et à mesure de la parution les fascicules ou volumes seront expédiés aux destinataires. Nous avons parfois subi leur impatience et nous ne leur en tenons nullement rigueur !

Les articles sont dans l'état de rédaction où ils se trouvaient en 1972. Le cas échéant, surtout en archéologie, discipline en perpétuel devenir, les auteurs pourront rédiger des addenda, ou de nouveaux articles. Les reproches ne nous ont pas manqué. Mais mieux vaut tard que jamais et il est des circonstances contre lesquelles la volonté la plus tenace est impuissante : c'est seulement en mars 1977 que nous avons récupéré nos stocks de tomes des années précédentes. Il en est sans doute beaucoup qui, à notre place, — la situation personnelle étant faite et l'avenir à peu près assuré, — auraient renoncé à tout tracé et maublé plus agréablement leurs loisirs.

La formule de la publication est inchangée et elle s'efforcera, comme par le passé, de maintenir et d'équilibrer la synthèse des trois disciplines essentielles du domaine celtique : archéologie, philologie et histoire religieuse. Mais les articles longs feront à l'avenir plus volontiers l'objet d'une publication séparée dans un supplément : CELTICUM a été créé à cet effet.

Capendard la présentation matérielle est modifiée : OGAM est maintenant tiré en offset, sur format 210 x 297, plus pratique pour l'illustration et plus rapide à imprimer. Le format in-8 raisin ne sera conservé que pour des publications ne comportant aucune illustration. Autre innovation : au moins une fois par an un fascicule comprendra une bibliographie aussi fournie que possible : il est temps que l'on sache ce qui est bon et ce qui, trop souvent, l'est moins dans les innombrables livres qui paraissent.

Il sera inutile en tout cas que certains (ils se reconnaîtront sans peine) dépêchent, comme ils l'ont fait d'octobre 1975 à février 1976, des commandos de choc à la Section de Celtique de l'Université de Haute-Bretagne pour interrompre les cours et, subsidiairement, empêcher OGAM de paraître. Le procédé serait inefficace.

Il sera inutile aussi que d'autres (ou les mêmes) se livrent à notre rencontre — directement ou par personnes interposées — à des tentatives de chantage ou de menace : nous y serions insensibles. Nous avons payé le prix de notre liberté dans un pays où la recherche indépendante a de moins en moins les moyens de son indépendance. Il nous indiffère de plaire ou de déplaire : l'étude de la Tradition Celtique sous tous ses aspects est une quête de vérité.

Il nous reste à remercier tous ceux qui, — ils sont assez nombreux pour que nous ayons voulu persévérer — nous ont aidés de leur sympathie ou de leur patience pendant cette longue traversée du désert.

Les signataires de ces lignes assument la responsabilité technique et matérielle de la publication. Ils en assument aussi la pleine responsabilité scientifique.

Rennes, le 26 juillet 1978.

Pierre Le Roux,
Françoise Le Roux et Christian-J. Guyonvarc'h.

QUELQUES FACIES MARGINAUX DES STATUES — MENHIRS

Planches 1-2

RÉSUMÉ. L'étude détaillée des statues-menhirs fait ressortir l'importance des cartes de répartition. Les mégalithes marginaux, par leur singularité, permettent de mettre en évidence la parenté qui existe entre les différents groupes. Les trois échantillons de Tauriac-Montagnol (Aveyron) placés en bordure du groupe principal, le Mégalithe de Fontaines (Villevieyre, Hérault) en sont des preuves évidentes.

Parmi les trois groupes des statues-menhirs situés en Provence, dans le Bas-Languedoc et dans le Rouergue, règne une certaine unité stylistique le plus souvent de vives formes angulaires qui tout en ayant quelques détails communs n'en ont pas pour autant tous les caractères. Un exemple bien connu nous vient du groupe de Provencat où, dans sa bordure Ouest, c'est-à-dire aux environs d'Aspignac, nous avons repéré un faciès original formé de figurations à double arc ou fermé.

Le groupe Langue-d'acier, sans avoir une aussi belle unité que les deux autres, présente toutefois quelques caractères propres à servir de fil conducteur. Nous en détachons la stèle de Villevieyre qui vient de faire l'objet d'une intéressante publication due à la plume de notre collègue Daniel Rouquette (1).

C'est dans l'Aveyron que se trouve le groupe le plus important et le plus homogène des statues-menhirs. Pourtant sa marge Sud-Est est occupée par un groupule dont l'originalité dicte chez ses sculpteurs une indépendance d'esprit qui de nos jours serait qualifiée d'hérésie (figure 1, numéros 19 et 24).

LES STATUES—MENHIRS DE TAURIAC ET DE MONTAGNOL (Aveyron).

Au cours de la guerre 1940-45, le Dr Brunel, sympathique archéologue du Rouergue d'Océ, Hérault était informé par des jeunes gens qu'il y avait trois statues-menhirs nouvellement découvertes sur le territoire de la Commune de Tauriac (Cantons de Clairac, Arrondissement de Millau, Aveyron). Aussitôt mon confrère s'y rendit et put en ramener deux chez lui. Il nous les avait montrés plusieurs fois et nous l'avions encouragé à les publier. Plus tard L. Balsan les a fait connaître dans une courte note sans illustration dans son Bulletin de Spéologie et d'Archéologie de Rodéz (2).

Après le décès de son père, le Dr Hélène Brunel nous a autorisés à étudier et mettre à la disposition d'un plus grand nombre de chercheurs les deux statues pieusement conservées par Mme Brunel en souvenir de son mari. Très tard, elles furent enrichies les belles séries accumulées au Musée Fenaille par son Conservateur Louis Balsan.

LA STATUE DE TAURIAC I.

Elle gisait dans un jardin près de l'église de Tauriac. On ne sait rien de sa position originelle ni du contexte qui l'entourait. Il semble bien qu'il n'y avait aucune tombe ou habitat dans les environs immédiats (figure 2).

Taillée dans un grès fin (L. Balsan), elle avait une forme rectangulaire mais une coupe oblique à l'arrière de la base d'un fragment dont les dimensions nous échappent. Telle qu'elle est, elle a encore 0,30 m de haut, pour une largeur de 0,55 m et une épaisseur de 0,13 m. Sa tranche est ornée de trois bourrelets qui l'entourent comme un cadre. De ce fait, son bord est creusé d'une faible cavité provoquée par le bourrelet antérieur.

Cette originalité, très importante, est renforcée par les sculptures de sa face. Celle-ci constituée de bourrelets en bas-relief concède en rectangles imbriqués l'un dans l'autre. Un arc de cercle à convexité inférieure délimite l'ovale de la figure. Certaines photographies font ressortir des yeux et le nez parfaitement invisibles sur d'autres lorsque change l'angle d'éclairage. Un bourrelet à peine visible rappelle les amovables des statues du groupe garlois (fig. 3, numéro 1). Le rectangle interne se continue au-delà de la face, il est encadré par un deuxième bourrelet rectangulaire. Trois traits verticaux coupent les deux bourrelets inférieurs. Il est difficile de les interpréter. Tout le reste de la surface antérieure de la statue est lisse. Nous n'avons pu voir la face postérieure car elle est appuyée contre une balustrade pleine.

Il est inutile d'insister sur la grande originalité de cette figurine. C'est un cas unique n'ayant rien de comparable. Malgré la stylisation très poussée, on peut tout de même supposer que sous l'ovale de la face le bus du rectangle interne représente un collier et que le rectangle externe est la schématisation des bras. En l'ab-

sence d'objet et d'armes, on peut classer cette statue dans le groupe des sculptures féminines. De ce fait, la datation doit être plus tardive puisque les statues mégalithes sont antérieures (3).

LA STATUE DE GÉNOMES (TAURIAC).

Cette statue-menhir a été trouvée dans la roche du Nuljouis sous le village même. Les jeunes gens qui l'ont signalée affirment qu'il y en avait deux; malheureusement, entre le moment de la découverte et celui où le Dr Brunel est venu les chercher, la seconde avait disparu sans laisser de trace (figure 3, numéros 2 et figure 4). Taillée dans un grès fin (L. Balsan) la statue de Génomes a la forme d'une borne de nos routes modernes. Sa base manque, il ne reste que 0,40 m de la partie supérieure dont l'épaisseur est de 0,10 m. Ses parties antérieures et postérieures sont légèrement courbées. Sa tranche Antérieure de Ten à peine (figure 3, numéro 2).

Di dieux il ne reste pas grand chose. Au sommet un bourrelet horizontal qui ne correspond à rien n'est peut-être qu'un jeu de lumière mis en évidence par la photographie. Au-dessous est sculpté un objet placé obliquement, l'ouverture étant à droite et la pointe à gauche. Son relief est bien dégagé, il a la forme d'un triangle long de 0,20 m pour 6 cm de large. Son ouverture circulaire n'offre rien de particulier; par contre son contour peut être divisé en deux parties, un triangle plus épais paraît croire à la présence d'un objet horizontal et court mais si nous considérons l'ensemble du relief nous avons alors un objet beaucoup plus long et très étroit placé obliquement.

Une hypothèse consiste à supposer que le prolongement externe de l'objet est l'échelle ou le vestige d'un Achéron. Ce dernier n'est visible dans la statue de Villé dans le Lacane (Tarn) (4) mais dans ce cas le prolongement de l'objet part de son bord supérieur tandis qu'à Génomes il part de son bord inférieur. Dans ces conditions, s'il ne s'agit pas d'un objet de la pierre, on peut supposer qu'à une époque indéterminée on a voulu diminuer de moitié la longueur de l'objet.

A la partie inférieure un bourrelet de forme rectangulaire rappelle une boucle de ceinture dont la moitié inférieure a été coupée par la fracture de la statue.

LA STATUE DE LA VERRIÈRE (MONTAGNOL).

Contrairement à la précédente, la statue de la Verrière est connue depuis longtemps puisqu'elle figure dans la thèse d'Octobon (5) qui nous amène de suite à retrouver l'abbé Henner sur les indications de l'abbé Ricque et de M. Palat, ancien grand seigneur du pays. Dimensions 0,85 m x 0,40 m x 0,18 m. Le dos n'est pas sculpté (figure 5). Nous arrêtons là la citation d'Octobon.

Elle est située sur la Commune de Montagnol, à 3 km au Nord de Châteauneuf et par conséquent à 6 km de la statue de Tauriac I. Ses sculptures ont une grande originalité. Un rectangle creux représente la face sur laquelle les attributs habituels manquent. Les piliers du manteau tombent des épaules et se rabattent sous l'objet vers les jambes. Toutefois, ils laissent apparaître une boucle de ceinture rectangulaire, comparable à celle de Génomes mais entaillée. La figure montre mieux que toute description l'originalité de cette statue.

COMPARAISONS.

Le groupule des trois statues-menhirs de Tauriac-Montagnol (figure 1) on compte la deuxième statue de Génomes maintenant perdue) occupe une falaise sur face — moins de 6 cm en longueur pour une largeur mesurée car leur répartition est pratiquement linéaire. A 12 km au Sud de la ville de Saint-Affrique, il s'agit d'un massif montagnard du département de l'Aveyron culminant à 1000 m, obstacle naturel où l'on ne connaît aucun vestige préhistorique.

À l'Ouest, 18 km en dehors du groupe central (Provencat, Aveyron ou Murat,

(1) D. ROUQUETTE, La stèle anthropomorphe de Villevieyre, Hérault, in Congrès Préhistorique de France, Ajaccio 1968, p. 373.
(2) L. BALSAN, Deux nouvelles statues-menhirs, in Mélanges d'Archéologie et de Spéologie, Rodéz 1963, p. 78.

(3) J. ARNAL et C. HUGUES, Sur les statues-menhirs de Langue-d'acier, in Préhistoire Langue-d'acier, tome X, p. 22.
(4) J. ARNAL et J. MÉNAGER, Le mégalithe dit Villé, Lacane, Tarn, à paraître.

1

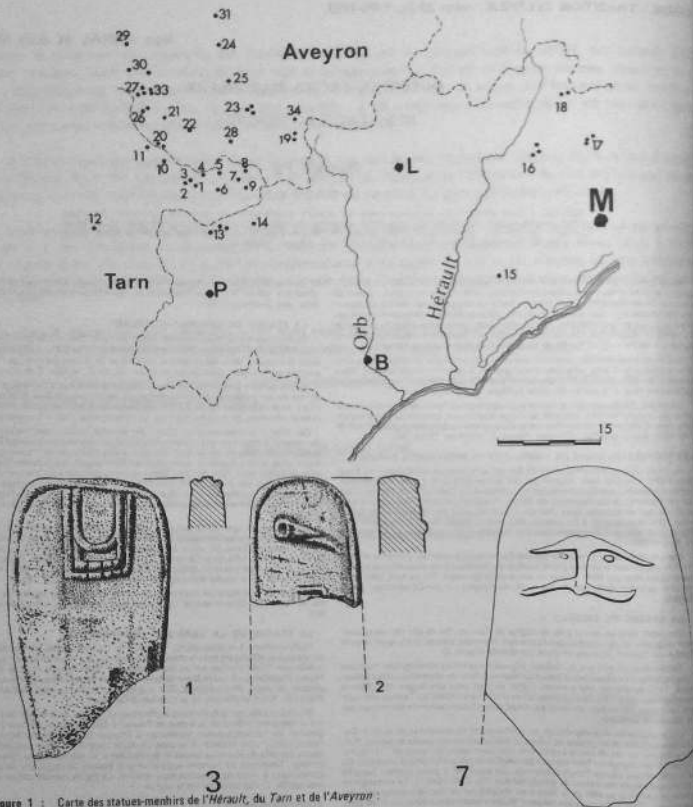


Figure 1 : Carte des statues-menhirs de l'Hérault, du Tarn et de l'Aveyron :
 Département du Tarn :
 1. - Les Vidals. 2. - Lacaué. 3. - Frescety, toutes trois à Lacaué. 4. - Rieuvel à Moulin-Mage. 5, 7, 8 et 9. - La Bassière, Clot Saints, le Pios et les Arribats, toutes à Murat-sur-Vèbre. 6. - Triby, à Nages. 10. - Escroux à Escroux-Roquefière. 11. - Puech-F à Saint-Salvy de Carcavès. 12. - Crouxiques à Brassac.
 Département de l'Aveyron :
 18. - Cénomes et Tauriac à Tauriac. 20. - Deux statues-menhirs à Ronquacsière. 21. - Saint-Léonce à Combrat. 22. - Saint-Julien Belmont. 23. - Trois statues-menhirs à Montlaur. 24. - Trois statues-menhirs à Calmets et Viala. 25. - Serre-Grand à Rébourg. 26. - Deux statues-menhirs à Pousstomy. 27. - Trois statues-menhirs à Saint-Sernin. 28. - Deux statues-menhirs à Prouhérod. 29. - La Borie-des-Paullets à Brassac. 30. - La Prade à Coupiac. 31. - Lacoste à Broquiès. 32. - La Raffinie à Martrin. 33. - Deux statues-menhirs à La Serre. 34. - La Verrière à Montagnol.
 Département de l'Hérault :
 Groupe rouergat : 13. - Trois statues-menhirs de Frayssé-sur-Agout. 14. - Fournendouïe à Cambon-et-Salvergues.
 Groupe bas-languedocien : 15. - Fondouce à Villeveyrac. 16. - Trois statues-menhirs à Viols-le-Fort. 17. - Trois statues-menhirs à Saint-Mathieu-de-Trévières. 18. - Deux statues-menhirs à Ferrière-les-Verreries.
 M = MONTPELLIER. B = BEZIER. L = LODEV. P = SAINT-PONS.
 Figure 3 : Statues-menhirs de Tauriac. 1. - Tauriac. 2. - Cénomes à Tauriac (Aveyron).
 Figure 7 : Reconstitution de la stèle de Fondouce, d'après Jean Arnal.

2

4



5

6



Figure 2 : Statue-menhir de Tauriac.
 Figure 4 : Statue-menhir de Cénomes (Tauriac, Aveyron).
 Figure 5 : Statue-menhir de La Verrière, Montagnol (Aveyron) (Photo Louis Balsani).
 Figure 6 : Stèle de Fondouce (Villeveyrac, Hérault). Face en «ha couché», formant des sourcils, un nez et des «moustaches» en relief. Hauteur 0,66 m (Photo Rouquette).

Tant. Paradoxalement, il jouxte la bordure Ouest du groupe des dolmens languedociens distante de 5 à 6 km (Montpaon, Saint-Félix-sur-Sorgues ou Vernols, Aveyron) (Figure 1, numéros 9 et 34). C'est donc un véritable isolat situé à l'est du noyau de ces statues-menhirs aveyronnaises. En conséquence il n'y a rien d'anormal à ce qu'elles aient un faciès marginal.

Les points de comparaison avec leurs voisins tant rouergats que bas-languedociens sont minimes. L'évidence de faces sculptées évoque toute possibilité de recherches de parenté. Cette carène pourrait évoquer une ressemblance avec les stèles provençales si l'absence de nez n'y était un obstacle.

L'objet lui-même représente deux fois (Céronnes et La Verrière) à la particularité commune de ne pas être porté par un baudoir, mais d'être soutenu par un bras, à cinq rangs. On peut donc conclure que l'objet horizontal n'est pas un baudoir, mais une sorte de support pour un objet porté par un baudoir. Comme cette statue a été resculptée trois fois on peut tirer des conclusions chronologiques. Dans la première transformation elle a été fermée par l'adjonction de deux seins en creux, autour du sein droit a été gravé un objet porté par un baudoir, finalement la dernière transformation a réinséré la statue par la mise en place d'un collier-peccoral à cinq rangs. On peut donc conclure que l'objet horizontal non porté est antérieur à son homologe oblique soutenu par un baudoir. C'est une preuve chronologique de l'antériorité du premier sur le second. Si nous considérons la date exacte de l'érection de la statue des Ambrats nous saurons du même coup celle de La Verrière.

L'objet oblique, non porté, des Céronnes s'apparente à celui de la stèle d'Euzet. Les-Bains (Gard) tant par l'absence du baudoir que par l'appendice inférieur qui s'y ajoute. Cette dernière posée en outre deux bras, une face à moustaches et une échape typiques du groupe auquel elle appartient.

C'est encore vers le Gard qu'il faut tourner les yeux pour chercher des comparaisons aux bords de cantons de Tauriac et de La Verrière qui n'ont pas d'autre similaire en Rouergue. En effet, la statue-menhir de Roseironnes (Castelnau-Volp, Aveyron), a outre un objet ouvert porté par un baudoir, une énorme boucle sans contour. Toutes ces petites ressemblances peuvent témoigner de quelques contacts fortuits mais pas d'échanges réguliers ou massifs.

LA STÈLE DE FONDUQUE (VILLEVEYRAC, Hérault)

Ici, du Rouergue, nous passons dans le Bas-Languedoc après un parcours de 80 km à vol d'oiseau. La stèle de Fondouque est située à 35 km au Sud des stèles de Violle-Fort mais en fait au sud-ouest du groupe bas-languedocien. C'est dire que, sauf découvertes futures, elle est très isolée par rapport à ses congénères. La publication de Daniel Rouquette (5) nous dispense de longues descriptions (Figure 1, numéro 15).

« La stèle a été trouvée en 1961 au cours d'un défrichage, au lieu-dit « La Plaine », domaine de Fondouques (Rouquertel) à 200 m au sud-est des bâtiments. Saluons au passage la mémoire du grand préhistorien qui a été Calais de Fondouque, le grand-père du propriétaire actuel, qui aurait été bien heureux de faire lui-même cette belle découverte (Figure 6).

Cette stèle est un calcaire granuleux, pseudo-politique à débris de calcaires à grains fins, coquilles cassées, fragments de lamelles brisées, algues et cristaux peu rugueux de quartz. Il est composé de roches de ce type dans le cratère supérieur jusqu'au Picotons, dans l'inférieure (R. Capdeville 16). Le sculpteur de la stèle n'a donc pas eu à chercher bien loin le matériau pour tailler son oeuvre.

La hauteur est de 0,65 m, sa largeur, de 0,38 m et son épaisseur de 0,18 m. Sa face antérieure est soigneusement aplatie et sa face postérieure ornée. Nous ne nous attardons pas sur la description de la plaque, l'excellente photographie de D. Rouquette nous en dispense (Figure 6). Une fracture irrégulière l'empêche de se partir inférieure. La face, hautement conservée, se présente sous la forme d'un « x » touché, orné de deux pattes ovales, le tout en relief. Nous avons là une figure très classique élevée en bas-relief. La barre supérieure du « x » représente les épaules, elle est légèrement arrondie; la barre verticale qui figure le nez, débordé un peu vers le bas, présente le visage en Bas-Languedoc; la barre inférieure et le pied ont peu sur les bords, représentant les moustaches des stèles aveyronnaises du Gard.

DE D. ROUQUETTE, loc. cit.

DE D. ROUQUETTE, loc. cit., p. 378.

de l'Hérault. Ici, leur originalité consiste à être représentées en relief et non en creux comme dans les exemplaires déjà connus (Bouisset I, Ferrrières-Vernols ou Les Caszais, Violle-Fort, Hérault).

Nous avons volontairement passé sous silence les épaulements de la statue, il est moins importants que l'originalité de la sculpture bien qu'ils méritent qu'on se penche sur eux.

D. Rouquette nous affirme que ces encoches ont une origine ancienne dont contemporaine de la première sculpture. Cependant il se contredit aussitôt en avançant que les entailles du bas de la figure sont provoquées par des chocs relatifs à la culture du champ. En outre tel autre avance que c'est le premier cas de stèle à épaulement de la Midi-Méditerranée (français) (D. Rouquette, loc. cit., p. 377). Il est possible que D. Rouquette ait raison, il faut tout de même réexaminer la question avec soin.

D'abord le cas d'une tête dégagée du corps n'est pas unique. E. Octobon (7) déjà présenté la statue-menhir de Vidals (Lacaze, Hérault) comme ayant des épaulements. Nous avons étudié en détail cette statue qui est maintenant visible sur tous les faces puisqu'on l'a dressée à l'entrée du parc zoologique de Lunaret à Montpellier. Nous avons conclu avec certitude qu'à une époque historique inconnue on avait essayé de dégager une roue de moulin près du sommet de la pierre, inutilement sans suite, dont le seul résultat a été de faire croire à la présence de deux épaulements. Octobon qui n'avait disposé pour sa thèse que d'une photo de ce qui n'est que plat sur le dos, n'avait pu voir sa face postérieure, d'où son erreur.

Restent tout de même ses traces de charnières. Beaucoup de statues-menhirs le portent. Il s'agit de cannelures (régulières, plus ou moins profondes traversant les surfaces dans n'importe quel sens. La statue de Roseironnes (Castelnau Volp, Aveyron) en porte de très caractéristiques. Dans le cas de la stèle de Fondouque, il s'agit de toute évidence de découpages exécutés à une époque historique inconnue, exécutés au marteau et au ciseau. Les écarts, longs, convergents dénotent une volonté de détacher un fragment en partant de la face antérieure de la stèle. Pour les Vidals (Lacaze, Hérault) le travail était plus avancé mais il avait débuté par la face postérieure. De toute façon les dimensions de la stèle de Fondouque empêchent de croire à la fabrication d'une roue de moulin, il s'agit plutôt de la fabrication d'un contrepoids de charrette dont l'usage était encore courant pendant la première moitié de ce siècle. En conséquence, si l'on ne tient pas compte des dégâts exécutés récemment, on s'aperçoit que la statue avait la forme habituelle d'une borne arrière au sommet (Figure 7).

En affirmant que la stèle de Fondouque appartient au groupe bas-languedocien nous ne nous basons pas seulement sur la situation géographique; sa sculpture et ses points de comparaison qu'il convient de développer. Les sources avec le nez forment un « x » caractéristique du groupe. Par la brèche descendante, le nez (écaille) barre horizontale inférieure, détail courant sur les stèles du Gard (Saint-Trépoirt, Bruguiergues...). La présence de moustaches, même atypiques renforcées (il est nécessaire, notre attribution. Un détail très important terminera cet examen les yeux en relief; tous les yeux des statues-menhirs rouergates sont ronds et en creux; ils se sont par une patille ronde ou ovale en relief au Bas-Languedoc et en Provence. Le petit tableau suivant résumera toutes ces observations.

	Yeux en creux	Yeux en relief	Moustaches	Tatouage facial
Bas-Languedoc	0	+	+	+
Rouergue	+	0	0	+
Provence (sauf le groupe Vauvassien)	0	+	0	0

CONCLUSION.

Les stèles et statues-menhirs situées dans des isolats présentent des formes atypiques qui font intéressantes. Grâce à elles on peut faire des comparaisons avec plus ou moins de certitude dans les ensembles homogènes. Tout cela rappelle l'importance de jouer les cartes de répartition détaillées. Sans elles on peut laisser passer des observations d'intérêt primordial.

(7) E. OCTOBON, *Statues-menhirs, stèles gravées, stèles sculptées*, in *Revue Archéologique* tome XLII, Octobre-Décembre 1931, p. 300.

OGAM – TRADITION CELTIQUE, tomes 22-25, 1970-1973.

Paul AMBERT et M. GIUBERGIA

MORPHOLOGIES DES DOLMENS DU MINERVOIS (HÉRAULT)

Planches 3-8

RESUME. L'étude des dolmens du Minervois (Hérault), nous ont permis d'isoler plusieurs types de tombes, parmi les suivantes répertoriées à ce jour. Les dolmens simples sont bien représentés (dolmen de la Carrière, ainsi que les sous-types qui s'y rattachent). Nous décrivons ici, une tombe rectangulaire formée des quatre côtés (dolmen 4 de Bois Bas) ainsi qu'un «-dolmen à murs latéraux en pierres vives (dolmen 6 de Bois Bas). Les dolmens à couloir sont moins nombreux (dolmen 2 du Bouays, mais ont fourni un mobilier plus riche en suggestions chronologiques (dolmen 1 des Lacs). En effet, le mobilier dénote une fréquentation assidue du Bronze Ancien - Moyen, et l'absence de mobilier antérieur évident. Les dolmens à entablement (dolmen 2 de Mousle) existent également. Ils sont architecturalement différents des tombes, dites à antichambre, du Languedoc oriental, et bien plus proches de celles du Lot, pour lesquelles le terme de dolmen à vestibule a été utilisé. Enfin, les dolmens à couloir large, type des Lacs, pour lesquelles le terme de dolmen à vestibule a été utilisé, tombes de vases à la plate (dolmen des Faldos), Aude, (peu ou très couvertes), tombes de vases à la plate, démantelées, démantelées de coffres (dolmen des Faldos), ne sont pas inconnues (dolmen de la Caplette). Ce sont les seuls qui ont fourni un mobilier campaniforme indubitable.

INTRODUCTION.

Cette synthèse nous a paru nécessaire après quatre années de recherches et de travaux concernant les mégalithes du Minervois (Hérault, 34). Cette région (voir schéma de localisation), possède deux terroirs bien différents. L'un est montagneux, prolongement oriental de la Montagne Noire, contre lequel s'appuient plusieurs petits causses et une zone de collines confuses. L'autre en contre-bas, plaine viticole de l'Aude, ne compte que quelques rares mégalithes. Il est vrai de grandes dolmens, pour lesquels J. Guilaine, qui les a étudiés, a proposé l'appellation de dolmen à couloir large, terme que nous adoptions de préférence à pseudo-alcôve couverte (12).

Nous ne sommes pas les premiers à étudier ces tombes, et plus récemment par archéologiques du XIX^{ème} siècle. J. Arnal, J. Guilaine et surtout J. Lauriol ont entrepris l'étude de certaines d'entre elles (6, 7, 13, 15, 16, 17). Cette recherche est venue à la fois par l'abandon de la végétation qui rend difficile la pénétration du Causses depuis l'extinction des troupeaux, et par le fait que les dolmens sont souvent ruinés, et surtout perché de leur dépôt archéologique. Arnal, sur plus de 80 dolmens répertoriés à ce jour, moins d'une dizaine nous ont fourni un riche mobilier. Mais, la seule tombe vierge, qui nous a été permise de fouiller, le coffre de la Combe Marie (La Livinière), nous a offert un matériel d'un rare indigence.

Aussi n'avons-nous pas voulu donner aux questions de chronologie la place de choix, la réservant à la description des types de mégalithes que nous avons pu étudier en Minervois.

1.- PROBLÈMES GÉNÉRAUX.

A.- Le Dr Arnal, dans sa thèse, s'est déjà essayé à la typologie des dolmens du Minervois. Mais, comme il le reconnaît lui-même, il n'a pu réaliser dans cette région marginale de l'Hérault que quelques incursions, qui lui ont permis certes des observations intéressantes, mais toutefois insuffisantes pour, selon ses propres termes (6, p. 48), « valant mieux que de proposer un classement des dolmens à la nécessité de nouvelles fouilles pour s'assurer de l'identité réelle de ces dolmens ».

B.- Trois autres problèmes, évoqués dans cette même thèse, nous ont semblé mériter un développement.

1.- L'ORIENTATION DES DOLMENS

Dans une carte très expressive, J. Arnal a noté l'orientation des tombes mégalithiques du département de l'Hérault, qu'il a pu visiter. Il montre ainsi que la majorité des dolmens des garrigues de Montpellier ont leur ouverture au Sud-Ouest, contrairement à ceux du Larzac, dont l'orientation est très variable. Il conclut de même pour celle des tombes qui nous intéressent. En effet, il n'y a rien de systématique dans l'orientation de l'ouverture des dolmens du Minervois, il est toutefois incontestable qu'une grande majorité d'entre eux s'ouvre dans le sud-ouest ou dans le sud de la bouasse. C'est notamment le cas des dolmens à couloir large type Aude de la plaine (Saint-Eugène, Les Faldos, etc.) et celle de la plupart des dolmens du Causses. Le groupe de Bois-Bas mis à part. Nous attribuons cet état de fait plus à des raisons lithologiques que culturelles. En effet, la majorité des diaclases du calcaire du Causses suit cette orientation et il est facile de constater que le dolmen IX de Bois-Bas, engoncé dans une profonde diaclase, obéit à cette orientation.

2.- LA RÉPARTITION DES DOLMENS

La même carte montre l'existence des tombes mégalithiques de l'Hérault. Elle met en évidence selon l'orientation de nos moins deux groupes, l'un à

l'est, celui des garrigues de Montpellier et du Lodévois, l'autre dans les confins occidentaux du département et correspondant aux tombes du Minervois. Cette façon de penser, appelée à notre avis deux remarques.

A.- J. Arnal, à notre avis, minimise trop dans sa thèse l'influence du facteur lithologique dans la répartition des tombes mégalithiques. Il se fonde sur le fait que dans la région de Montpellier sur un même substrat calcaire, on ne trouve des dolmens qu'au Nord-Ouest de cette ville. L'Est au contraire est le domaine « des tombes à incinérations, des hypogées et des longs tumulus ».

B. Notre avis, l'autre à nous l'a en vedette, une ligne de démarcation de deux influences culturelles, qui voisinent sur un même support géologique. Comme il le reconnaît lui-même, cela ne signifie rien de plus que la géologie n'a eu rien de plus à offrir au phénomène mégalithique par ailleurs. Bien au contraire, nous pensons que dans les pays de molasses (au sens très large) Miocène et Pliocène du Biterron et de la France coterie de l'Hérault le substratum est en grande partie responsable de l'indigence dolménique. Les terrans Miocènes n'ont guère part favorable des dolmens. On a pu y creuser des hypogées, les recouvrir de dalles très épais, mais les vrais dolmens y sont pratiquement absents. Cela est aussi vrai pour les pays Miocènes des Bouches-du-Rhône et du littoral méditerranéen, qui pour le centre du bassin aquitain (Dordogne). Il se voit en outre utile de faire une différence entre les molasses, car elles ne sont pas toutes aussi impétries à ce type de constructions. Enfin d'autres critères qui nous échappent ont pu jouer dans cette répartition.

B.- La séparation en deux groupes est peut-être en réalité moins marquée que ce que nous apparaît sur la carte précédente. Les découvertes récentes, travaux de G. Ciry et R. Guisard (11), au Nord du Larzac et de l'Orb, les quelques mégalithes isolées de la région de Cassan, Pech Menné (équarant) dolmens de Lagny, dolmen de Trés, dolmen de la Sainte-Croix deux derniers situés dans les Aude-Monts, peuvent servir de jalons non seulement entre les deux groupes définis par J. Arnal, mais plus encore entre les dolmens dits pyrénéens et leurs homologues du Tarn et de l'Aveyron.

C. Il n'est pas moins vrai que le lien est tenu et qu'il faudra peut-être étendre les recherches dans les zones des massifs pyrénéens pour donner plus de densité à ce réseau. Le lien qui relie les dolmens du Minervois aux tombes des Corbières en tout sens, et le lien de la plaine viticole nous paraît très impropre pour définir les dolmens que nous étudions. En effet, il contribue à relier ce pays à toute éventualité dominée à une zone où il n'y a pas beaucoup moins mégalithes. Enfin, il introduit une métrique chronologique qui nous paraît fautive, car les vases à la plate, à la civilisation du vase campaniforme sont très rares dans les tombes du Haut-Minervois (vallée de la Cesse).

3.- LE PROBLÈME CHRONOLOGIQUE.

En effet, mis à part les dolmens à couloir large (peu ou très couverts) et les éléments campaniformes sont éparpillés, les dolmens du Minervois ne nous ont jamais permis de découvrir d'objets caractéristiques à la civilisation des pyrénéens (au sens de campaniforme).

Un V-ocateur pyrénéen aurait été trouvé dans un dolmen des Lacs, ce qui est certainement admissible à priori, car il ne s'agit pas d'un objet spécialement campaniforme, mais qu'il a pu servir à Bronzes Ancien comme l'ont montré plusieurs exemples, tant dans les Pyrénées Orientales que dans l'Aude et le Lot. Il en est de même des péloponnésiens et de, par exemple, cannelures des dolmens I et 3 des Lacs à Minerve et, comme J. Guilaine (14), elles sont probablement plus récentes que le Chalcolithique comme la base d'autres ententes de coffres (dolmen des Faldos, Aude, tombes loc. cit.).

En fait, nous pensons qu'il n'est pas possible de voir campaniforme, alors que

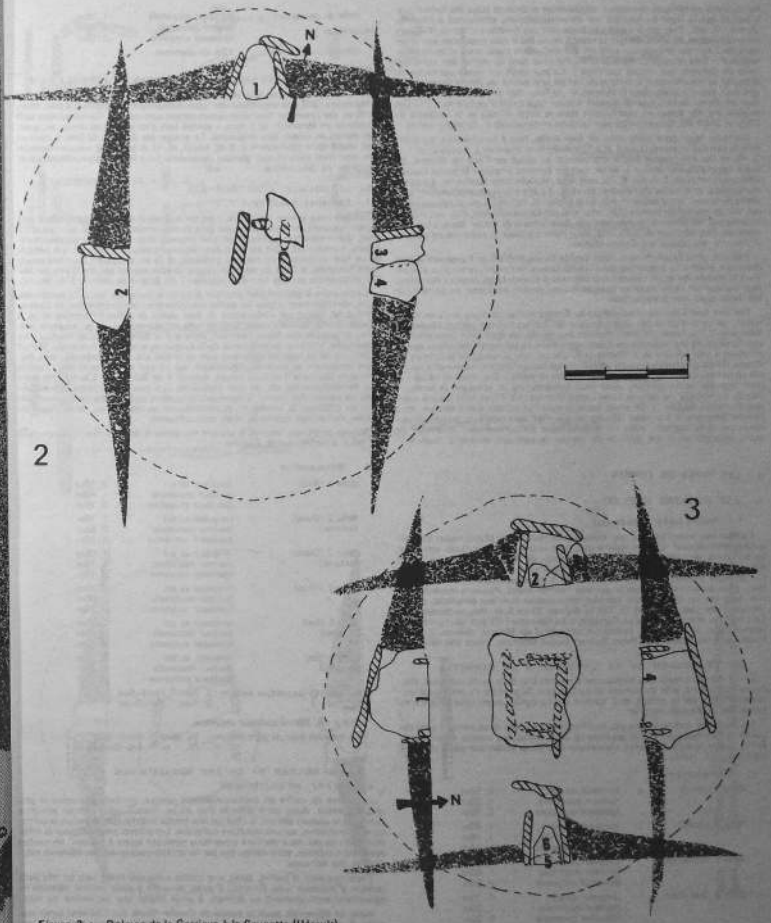
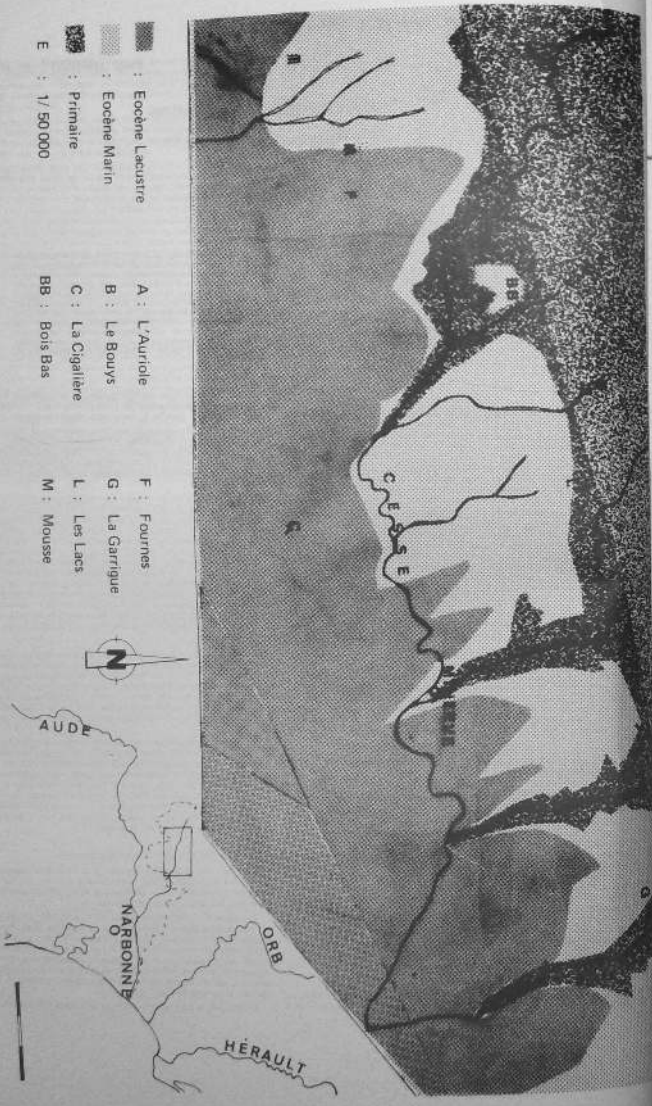


Figure 2 : Dolmen de la Garrigue à la Caunette (Hérault).

Figure 3 : Dolmen 4 du Bois-Bas à Minerve (Hérault).

raux qui y sont attachés, nous avons tenu à bien mettre en valeur les indices numériques qui s'y rapportent. A savoir : que pour les dolmens à couloir :

$$\frac{\text{longueur du couloir}}{\text{longueur de la dalle}} \text{ plus grand que } 1,$$

$$\frac{\text{longueur du couloir}}{\text{largeur de la dalle}} \text{ sensiblement égale à } 1,$$

C'est d'ailleurs ce dernier indice, qui nous fait préférer le terme de dolmen à couloir large à celui de pseudo-dolme couverts.

2.- LE DOLMEN DE LA GIGALIERE (CESERAS, Hérault).

a) GENERALITES

De cette tombe, la seule de ce type que nous ayons à ce jour étudiée en Minervois (J. Guillaire, se chargeant de l'étude des dolmens de la plaine), nous ne donnons que les données numériques architecturales en commentaires de son plan. En effet, le résultat total de nos travaux trouvera sa place dans une monographie de cette tombe en cours de préparation.

Ajoutons, cependant, que cette tombe fort dégradée a subi plusieurs fouilles clandestines successives. Aussi ne nous est-il parvenu que l'ossature de son architecture. La plupart des murailles du couloir ont disparu, les aménagements du tertre tumulaire ont hérité de l'expérimentation des champs aux alentours (seules, deux dalles de crinichel périphérique subsistent). Enfin, ce même tumulus a servi de sous-bassement à des murs construits à une époque indéterminée. Malgré tous ces défauts, les critères définis par J. Guillaire, et ceux que nous proposons, se retrouvent dans cette tombe. Des tessons campaniformes, viennent en outre, confirmer sa parenté avec les tombes de la plaine, qui comme nous l'avons déjà signalé, ont offert sans exception, un riche échantillonnage des vases de ce groupe.

b) MORPHOMETRIE

dalle 1 (Nord)	longueur au sol	1,75m
	hauteur maximale	1,85m
	épaisseur moyenne	0,15m
dalle 2 (Ouest)	longueur maximale	2,40m
	hauteur maximale	1,10m
	épaisseur moyenne	0,15m
dalle 3 (Est)	longueur maximale	2,50m
	hauteur maximale	1,70m
	épaisseur moyenne	0,20m
dalle de couverture	longueur maximale	2,30m
	longueur Nord-Sud	2,00m
	épaisseur moyenne	0,25m
couloir	longueur	2,35m
	largeur à l'extrémité du Nord	1,50m
	largeur à l'extrémité du Sud	2,35m
	largeur à 2,35m sur plus de 3m de long	1,50m
	longueur	6,10m

De ces mesures on peut déduire les rapports L et l.

$$L = 3$$

$$l = 1 \text{ dans la première partie du couloir, et } 0,75m \text{ à l'extrémité du Sud de celui-ci.}$$

Les dimensions du tumulus ne peuvent être données qu'à titre indicatif. Comme nous l'avons déjà écrit, de nombreuses transformations l'ont modifié depuis la construction de la tombe :

longueur Nord-Sud	15,00m
longueur Est-Ouest	18,00m

3.- PRINCIPAUX DETAILS ARCHITECTURAUX.

Les dolmens à couloir large sont les plus vastes tombes que nous connaissions en Minervois. Ce sont aussi les seules qui aient donné un riche mobilier campaniforme. En outre, deux éléments architecturaux, relativement fréquents, nous ont paru devoir être successivement signalés.

a) LES DALLES HUBLOTS

Mais à part celle du dolmen 5 du Bois-Bas, toutes les dalles hublots sont associées aux dolmens à couloir large (type Audet). Elles sont souvent en mauvais état, mais trois d'entre elles sont remarquables. Ce sont celles du dolmen des Fados à Peyrieux, du dolmen de Jappeloups à Trausse, et du dolmen de Saint-Eugène à Peyrieux-Minervois. Ailleurs toutes les dalles faisant office de cloison entre le couloir et la chambre funéraire ont disparu. Notons l'existence au dolmen de La Cigalière d'une dalle à l'extrémité Sud du couloir, marquant le seuil de celui-ci.

b) LES PERISTALITHES ET LES TUMULI

Les tumuli de la plupart de ces tombes, à défaut d'un parament construit, présentent une ceinture plus ou moins complète de pierres dressées, sorte de crinichel périphérique, dit peristalithe, destinée sans doute, à contourner l'apertures du tumulus, et à donner une meilleure assise à la tombe mégalithique. Presque tous les dolmens à couloir large (type Audet), sit sur les Causses, présentent une semblable assise. En effet, elle existe au dolmen du Bois de Maréchal (Aisne), à la Pierre des Courteaux (Bize), à Fourmes 2 (Siran) et à La Cigalière (Ceseras). Notons enfin que le dolmen 1 des Lacs (Minerve), dolmen à couloir (s.s.) en position épiquement un. La fouille en cours du tumulus révèle d'ailleurs l'existence de dalles dressées non seulement à la périphérie, mais aussi dans la masse même du tertre. Le plan rayonnant, autour de la tombe, qu'affectent ces structures, n'est pas sans rappeler des exemplaires mieux conservés sans doute, mais de même type, découverts en Catalogne. Cette façon de voir les choses, rend d'ailleurs beaucoup plus explicable, l'architecture malheureusement très délabrée du dolmen du Bois de Monseur, où J. Lauriol (15) n'a pas hésité à voir deux allées orthogonales entre elles. Il pourrait s'agir, selon nous à priori de toute recherche dans ces tumuli, d'un dolmen à couloir large et de son peristalithe rayonnant.

Notons aussi, l'existence de quelques tumuli à parament externe en pierres sèches, formant murette. J. Arnal (6) avait signalé celui du dolmen 7 du Bois-Bas. Ajoutons-y, celui du dolmen 5 du Bouys (1), totalement invisible avant la fouille.

Signalons enfin que sur l'ensemble des dolmens étudiés en Minervois (à ce jour une soixantaine), un seul n'a pas de tumulus. Celui-ci, soit le plus souvent circulaire, parfois ovalaire. La nécessité ou le but de ces formes ne nous ont pas paru, clairement, ni semblé en rapport avec un type bien déterminé de tombe.

CONCLUSIONS.

Il nous a semblé préférable de présenter cette synthèse plutôt que de pouvoir lire la publication des monographies des groupes dolméniques du Minervois. L'état de délabrement de certaines tombes, et la rareté de leur mobilier en rendant souvent peu utile la description détaillée.

En outre, le présent travail, devrait permettre de donner un visage assez juste du mégalithisme de l'extrémité occidentale du département de l'Hérault, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à une abondante recherche bibliographique. Nous pensons qu'un tel travail serait le bienvenu pour de nombreuses régions, il donne et par là même leur permettrait de mieux évaluer les différents sous-groupes mégalithiques (en particulier du Midi méditerranéen).

Rapportons enfin que l'âge des dolmens, souvent controversé, est très variable. Néolithique en Bretagne, daté au C.14, des alentours de 3 000 B.C., il nous semble très possible de l'attribuer au Bronze Ancien en Minervois (dans les limites de nos connaissances actuelles).

Enfin, au terme de notre étude, nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidé dans l'accomplissement de ce travail. Tout d'abord, M. Escalier de Fonton, directeur de la Circonscription Langue-d'Oc-Roussillon, qui nous fit connaître J. Arnal, G. Camps, J. Clottes, J. Guillaire, O. et J. Taffanel, qui ont bien voulu critiquer les épreuves, et toutes les personnes qui ont participé aux travaux sur le terrain. En particulier, B. Bélar, B. Poncelet, R. M. Caprio, A. Durjay, E. Perrochon, R. Morales, D. Ferry, sans qui ce travail ne serait qu'à l'état d'ébauche.

TABLEAU COMPARATIF DES DOLMENS A COULOIR ET A ANTI-CHAMBRE.

- 1.- Dolmen de Saint Eugène (Peyrieux Minervois, Aude, d'après G. Sicard, SPF 1930) dolmen à couloir large.
- 2.- Dolmen du Grand-Juvan de Roublac (Cazevielle, Hérault, d'après J. Arnal (6)) dolmen à antichambre et à couloir.
- 3.- Dolmen de Roublac 2 (Léran). Les dalles de séparation (cloisons) entre le couloir et l'antichambre (dolmen précédent), ou entre la chambre et l'antichambre (dolmen de Lamérou), ne sont pas à notre avis nécessaires pour Car, ces dalles peuvent disparaître. Par contre, dans le cas du dolmen 3,

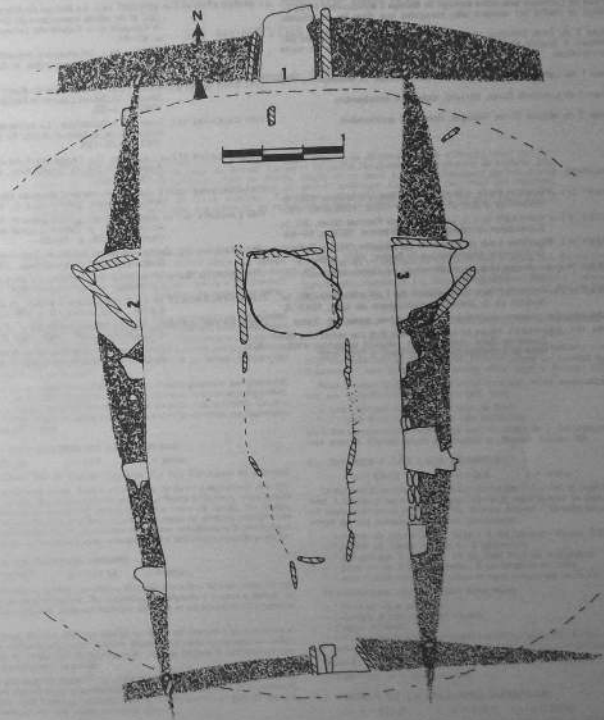


Figure 9 : Dolmen de La Cigalière à Ceseras (Hérault).

nous aurons tendance à nommer antichambre, la partie bordée de deux dalles (a) et couloir, la partie murée (b). Cette façon de voir ayant l'avantage de négliger les éventuelles disparitions des cloisons séparatrices, et d'être en harmonie avec notre concept de dolmen à antichambre (4, 6, 7). Hélas, la réalité est souvent plus complexe que dans les cas choisis.

4.- Dolmen 1 du Pech (Alvignac, Lot, d'après M. Carrière et J. Clottes (8), dolmen à couloir pour ces auteurs; dolmen à antichambre de notre terminologie.

5.- Dolmen 1 des Lacs (Minerve, Hérault), dolmen à couloir (à antichambre ?).

6.- Dolmen 1 de L'Auriol (Siran, Hérault), dolmen à antichambre.

7.- Dolmen 2 de Mousse (Siran, Hérault), dolmen à antichambre.

BIBLIOGRAPHIE :

(1) AMBERT (P.) et HINAULT (J.), *Les dolmens du Bouys à Minerve* (34), in *Bulletin de la Soc. Et. Scient. de l'Aude*, 1970, p. 83-100.

(2) AMBERT (P.) et GUIRAUD (J.-L.), *Les dolmens de Fournes (Siran)*, 34, in *Commission Archéologique de Narbonne*, 1970, p. 45-54.

(3) AMBERT (P.), *Mégalithes isolés du Caucse de La Livinière* (34), in *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, 1970, p. 65-76.

(4) AMBERT (P.), *Le Bronze Ancien en Minervois*, in *Ogam*, tomes 22-23, 1971-1972, p.

(5) AMBERT (P.) et POURCEL (M.), *Le Dolmen 2 des Lacs à Minerve* (34), in *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, 1972, p.

(6) ARNAL (J.), *Les dolmens de l'Hérault*, in *Préhistoire*, tome XV, Thèse.

(7) ARNAL (J.), TAPPANEL (O.) et J. et JEANJEAN (J.), *Les mégalithes du Caucse de Saint-Julien (Siran, Hérault)*, in *Cahiers d'Historia et d'Archéologie*, Nîmes 1946, p. 214-220.

(8) CARRIÈRE (M.) et CLOTTES (J.), *Le dolmen 1 du Pech à Alvignac*, in *Gallia-Préhistoire*, 1970, p. 109-135.

(9) CLOTTES (J.) et SOUTOU (A.), *Le dolmen du champ des Grands Lacs et les aires néolithiques du Sud-Ouest d'Annonay*, in *Annuaire de la Faculté des Lettres de Toulouse*, p. 41-61.

(10) ESCALON DE FONTON (M.), *Informations Archéologiques de crypton Languedoc-Roussillon*, in *Gallia-Préhist.* 2, p. 544.

(11) GIRY (J.) et GUIRAUD (R.), *Les mégalithes du Massif Caroux-Et Saurial*, in *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 1963, p. 3-33.

(12) GUILAINE (J.), *Typologie mégalithique - Le mythe des aires néolithiques*, in *Bulletin de la Soc. Et. Scient. Aude*, 1963, p. 179-183.

(13) GUILAINE (J.) et LAURIOL (J.), *Le dolmen 1 des Lacs à Minerve*, in *Bulletin de la Soc. Et. Scient. Aude*, tome LXVII 6 (du 1. à p.).

(14) GUILAINE (J.), *L'Age du Bronze en Languedoc Occidental, Ro. Arizac*, in *Mém. S.P.F.*, tome 9, 1972, 460 p.

(15) LAURIOL (J.) et AUDIBERT (J.), *L'Allee couverte du Bois de la Aussan* (34), in *Cahiers Ligures de Préhistoire Archéologie*, 1959, p. 29-36.

(16) LAURIOL (J.), *Quelques dolmens oubliés du Sud-Ouest de l'Hérault*, in *Lig. Préhist. et Archéologie*, 1961, p. 110-117.

(17) LAURIOL (J.) et GUILAINE (J.), *Les dolmens des Lacs à Minerve*, in *Lig. Préhist. et Archéologie*, 1964, p. 138-151.

(18) LORBLANCHET (M.), *Les pénéloques coniques de la bordure de B.S.P.F.*, 1968, tome LXV, p. 599-606.

(19) MARTIN-GRANEL (H.), *La découverte de Bouy-Marcou à Melin*, in *Gallia-Préhistoire*, 1959, tome 2, p. 39-56.

(20) *Les Civilisations Néolithiques du Midi de la France*, in *Colloque de Narbonne 1970*, in *Actes*, 5, 1.

NOTES SUR L'AGE DU BRONZE EN MINERVOIS (HERAULT)

Planches 9-10

RÉSUMÉ. Des recherches récentes dans les dolmens et les grottes du Minervois (Aude-Hérault), nous ont permis de découvrir un matériel de l'Age du Bronze Ancien et Moyen à l'exclusion le plus souvent de mobilier plus ancien. Ce matériel classique (épave et objets en bronze, fûtes en os, perle en verre, céramique parfois associée à un mobilier néolithique (Vézère) daté du début du second millénaire. Cet état de fait, nous fait supposer, qu'un mobilier néolithique (Vézère) daté du début du second millénaire existait dans des groupes régionaux avant l'arrivée du Bronze Final.

Nos travaux dans les dolmens et grottes de la région des Causses de Minerve nous ont permis de découvrir un matériel de l'Age du Bronze Ancien et Moyen qui mérite d'être signalé. Nous avons préféré grouper ces objets dans une note commune, car d'une part la plupart des pièces dolméniques sont isolées et d'autre part notre tentative sur l'avantage de montrer le sens protohistorique de cette période.

J. Guilaïne dans sa thèse de 3ème cycle (13) sur l'Age du Bronze en Languedoc Occidental a analysé quelques unes de ces pièces, mais la plupart sont totalement inédites. C'est autour au terme de son travail concluait à l'existence d'une période qu'il appelle Bronze Ancien - Moyen, où l'on retrouve à la fois des types évolués de l'Age du Bronze Rhodanien, mêlés aux types italiens de La Polada. La part des influences étrusques est plus discrète.

Nous avons choisi, au risque de redites de traiter, le sujet guement par guement, pensant ainsi par la description rapide du mobilier adjacent, et pour les mégalithes, de celle du type auxquels ils appartiennent, venir de plus près la réalité. La deuxième partie de l'étude étant réservée aux comparaisons et corrélations régionales dans un contexte plus vaste.

1.- DOLMEN I DES CAUSSES DE LA LIVINIÈRE.
x = 623,35 y = 117 z = 340m.
Lézignan Corbières, Dit de Combe Lignières (En fait Commune de Fâlines).

Ce dolmen, lamentable ruine, dont il est difficile de dire s'il appartient aux dolmens à couloir, ou aux dolmens à couloir large type Fades à Pépoux, nous a donné un chiche mobilier céramique et osseux dans une niche de l'apais. Un tesson, fragment de col est attribuable à la Rhène Culture. Il porte en effet un cordon près du bord, s'écrit de digestion, et un cordon traverser, envahissant la panse, décoré de même. A noter la calcification assez abondante qui déforme en partie le décor.

2.- DOLMEN I DE FOURNES (SIRAN).
x = 627,75 y = 117,25 z = 385m.

Comme le précédent, dolmen en pitieux état, qui nous fera hésiter entre les mêmes possibilités de détermination. Au contraire du précédent il nous a donné, un mobilier d'aspect pauvre, mais un mobilier lithique et ornemental très caractéristique.

Outre trois lames de silex, de type faucille ou barre de chocholet, en mauvaise et silex écroulé très carbonisé, nous y avons trouvé une perle biconique en métal, à jumière rond, et un bouton tronconique en tôle de bronze à perforation centrale et deux perforations latérales.

Enfin, publié par Jean Guilaïne (11) un tesson campaniforme à décor tardif, fait par des incisions maladroites, proviendrait soit de ce dolmen, soit de Fournes II, dolmen à couloir type Fades qui a donné avec le même bouton en tôle de bronze, une ailette métallique et une perle en verre bleu.

3.- DOLMEN II DU BOUYS (MINERVE).
x = 629,30 y = 118,70 z = 460m.

A peine mieux conservé que le précédent, nous l'avons déjà décrit comme un dolmen sous tumulus, à couloir très vraisemblable. Nous y avons recueilli plusieurs objets intéressants, voici notre inventaire :

- 1 ailette isométrique.
- 1 ailette métallique assimilable au type 3 de Roudil, c'est-à-dire à section carrée d'un côté, section ronde sur l'autre point.
- 1 bouton tronconique en métal semblable à ceux de Fournes I et de Fournes II décrit plus haut (à savoir 1 perforation centrale et double perforation latérale).
- 4 perles en os à plan convexe, à perforation centrale biconique à partir de la face courbe.
- 1 anse en ruban de profil anguleux à la partie supérieure type connu au dol-

men de Fades (13).

A noter qu'un dolmen dit des Gardiolles a donné à J. Barrou avec une perle à plan convexe en os, une perle adhésive en pâte de verre de 17mm de diamètre du type de celle trouvée par J. L. Roudil à la Grotte du Huard à Trarieux (Gard), dans une salle 1, couloir 1 en association avec des objets du Bronze Final II typique.

4.- DOLMEN V DU BOUYS (MINERVE), dit de MINERVE-LA-VIEILLE.
x = 629,3 y = 117,85 z = 340m.

Au contraire des précédents, c'est un dolmen d'architecture très claire à défaut d'un excellent état de conservation. Dolmen simple qui possède outre un tumulus à parement, une fermeture en double dalle, type le dolmen VII de Bois-Bas.

Nous y avons trouvé avec une ailette à section carrée vraisemblablement en cuivre, un mobilier céramique important, dont :

- 1 col portant un namegor près du bord.
 - 1 tesson à carénature large bord marqué.
- tous deux appartenant sans doute aux Vézériens de J. Guilaïne, mais dont le dernier pour J. Clottes serait attribuable au Bronze Ancien (8).

5.- DOLMEN I DES LACS (MINERVE).
x = 630,2 y = 118,6 z = 400m.

Ce dolmen à couloir sous tumulus terminé par J. Lauriol, et publié conjointement avec J. Guilaïne par cet auteur peut être pris, pour le type de dolmen ayant donné un important et varié mobilier du Bronze Ancien - Bronze Moyen. Aux découvertes de nos prédécesseurs nous ajoutons :

- 1 pointe de flèche en os, type I B de Sarnieu-Vivien (12).
- 1 pointe de flèche en bronze à pédoncule.
- 1 pénéloque à 7 gorges en os, avec trou de suspension.
- 1 perle en os à plan convexe, à perforation centrale.
- 1 anse malheureusement cassée se rapprochant des exemplaires de La Polada.

Ils avaient pour leur part publié notamment :

- 1 fond de vase polypode.
- 1 épingle à calochon en bronze.
- 1 anse perforée.

Un abondant mobilier céramique arylique semblable à celui que nous trouvons dans le village voisin dit également des Lacs et attribué aux Vézériens. A noter que la ruine du dolmen III des Lacs nous a donné :

- 1 perle en os à plan convexe.

6.- DOLMEN DE LA CIGALIERE (CESSERAS).
x = 621,2 y = 116,1 z = 252m.

Cet important dolmen à couloir large type Fades, long de 16m, adéquat long temps été saigné. Nous y avons trouvé au tamin des tessons décorés d'incisions pouvant appartenir à des vases campaniformes tardifs. En outre une perle en verre vert avec un abondant mobilier de perles en céramique et en calcine, dont une perle à ailettes en globe.

7.- ALLEE COUVERTE DU BOIS DE MONSIEUR (ASSIGNAN).
x = 643,9 y = 122,3 z = 295m.

Sous ce nom J. Lauriol avec J. Audibert II y a quelques années désigné un monument complexe, dont le mobilier comprenait une ailette isométrique en bronze, et une épingle à tête ovale perforée, que les deux auteurs se virent des travaux de Audibert dans la Gardiolle attribuaient faussement au Bronze Final.

A noter le pignard en cuivre trouvé par le même auteur au dolmen de la Pierre des Cocheaux, à Bze. Dolmen dévasté dont l'architecture devait être assez intéressante.

B. - GROTTE D'ALDENE (CESSERAS).

$x = 628,3$ $y = 117,1$ $z = 265m$
 Des nombreuses fouilles, et du peu de matériel qu'il en reste, on peut penser que sous un important mobilier funéraire du Bronze Final il existait une couche ou plusieurs de la Rhône Culture semblant pouvoir l'attester. Par contre la zone polidienne pulvée par A. Verrière (3) semble être assez tardive.

B. - GROTTE DES POTERIES (CESSERAS).

$x = 628,5$ $y = 117,1$ $z = 270m$
 Tout aussi visitée que sa voisine l'Aldene, elle semble avoir possédé un mobilier plus riche, entre autre caractéristique du Bronze Ancien - Moyen.
 - 1 vase biconique mono-anse.
 - 1 picquet plus grand de même type.
 - 1 aigle isométrique.
 - 1 perle en verre bleu.

10. - GROTTE DU CHIEN (CESSERAS).

$x = 628,7$ $y = 117,5$ $z = 219m$
 Toujours dans la même zone cet ensemble de cavités a donné un abondant mobilier de la même époque. Une partie de la Collection Barrou étudiée par J. Guilleme (13) contient entre autres :
 - 1 vase biconique mono-anse.
 - 1 vase à fond plat à oreille près du bord.
 - 1 écuelle canelée mono-anse.
 - Des tessons avec des décors impressionnés de la Rhône Culture.
 Nous devons ajouter à cela une pointe de flèche (?) métallique que nous avons pu récupérer, provenant de l'entrée de la grotte 3. Elle est en tôle de bronze, le son épaisseur n'excède pas 1,5mm au pédoncule, la pointe quant à elle est légèrement voilée.
 Enfin, dans la grotte 7 un groupe de jeunes épigraphes a découvert récemment un bel ensemble du Bronze Moyen, notamment :
 - 1 grande urne biconique à deux anses en boudin à la flexure, dont la colle cette tige près du bord est décorée.
 - 1 vase canelée mono-anse.
 A noter dans ces cavités l'abondance poterie attribuable au Vézicien. D'autres grottes et d'autres gisements en Minervois ont donné du matériel de cette période, les grottes sépulcrales du ruisseau de l'Église, du Roc d'Albourn, la Grotte Tournié à Colquhauc, etc.

CONCLUSIONS SUR L'AGE DU BRONZE EN MINERVOIS.

Nous avons voulu montrer entre l'abondance des documents recueillis dans notre région, l'existence de plusieurs phénomènes signes d'être signalés :

- A) Comme le pense J. Guilleme (13) l'Age du Bronze en Languedoc Occidental a subi d'abord l'influence de la Rhône Culture, avec sans doute un temps de retard, et en fait la période initiale, du Bronze Ancien de cette période, doit être regardée vraisemblablement.
- 1. d'une part comme un épiscampaniforme, dérivé du Campaniforme pyrénéen que, avec des décors incisés de plus ou plus naïfs, dolmen I et II de Fournes à Cessero (Cessero).
- Ce dernier exemple nous semble particulièrement intéressant, le décor profondément incisé (voire exécuté) devant former des lignes parallèles faisant le tour du vase semblant il déjà polidienne.
- Cette poterie est associée à des exemplaires de bronze métalliques ayant tendance à l'allongement comme celui du Verret (Ariège). La Minervois en recèle quelques uns (Minerve, dolmen de la Pierre des Couleaux, Grotte Tournié). Les aigles en sautoir à section cannelée (Espérou, les Fados, et le dolmen II du Bouys à Minerve peuvent leur être associés.
- 2. d'autre part comme une perpétuation des groupes néolithiques locaux du Vézicien. Leur présence est attestée par des gisements, d'où sont connus et des fouilles céramiques campaniformes est bannie, et par les datations au C 14 des Couronnes à Ovevilain (= 1800) (14) et de Camprouf (= 1900) pour la couche 6 alors que 5-4-3 sont encore antérieures à l'écouche 2 qui contient des caractéristiques de la Rhône Culture (17).

- B) La seconde partie du Bronze Ancien voit l'apparition d'objets importés en plus grand nombre et le développement de la Rhône Culture, ou de sa mode-

ramique. Ce phénomène est en fait celui que nous avons le plus mis en relief dans notre note. En effet il semble se poursuivre au Bronze Moyen, sous l'influence sensible et réelle des formes polidiennes. Cette évolution insensible à ans, Guilleme, sans d'autres, à définir un complexe Bronze Ancien - Moyen au nous souscrivons pleinement.

La poterie à cordons digités a été rencontrée dans de nombreux gisements, non I de La Livinière (dolmen II de Lauriol à Siran, dolmen des Fados à Siran), Allée couverte Bois de Monsieur à Assignat, dolmen II de Mayras à Siran, Grotte d'Aldene à Cessero, grotte 4 de Saint-Jean de Minerve.

Les aigles de silex à repousses abstraites, type barres de chevilles sont plus en Minervois (Dolmen I de Fournes, Siran, Grotte de La Peauvrière, Minerve), sont bien attestées et bien datées dans la Narbonnaise (Grotte de La Palente, C. be - Longue à Narbonne).

Les aigles isométriques en bronze sont bien représentés (dolmen de La Cas de Besous, Allée couverte Bois de Monsieur à Assignat), dolmen II du Bouys, Grotte de La Treille Mailhac, Grotte des Poteries, Cessero). Un inventaire hautif de cet objet a été fait par J. Guilleme (13).
 Les boutons monochromes en métal à perforation centrale et double perforation latérale sont aussi bien représentés (dolmen de Fournes I et de Fournes II à Siran, dolmen II du Bouys à Minerve, Grotte de La Treille à Mailhac).

A notre connaissance aucun des exemplaires tant ivoirés (sauf l'aigle de la Grotte de Reyre (8), qui s'agit, pour les aigles, voir les aigles n'ont été signalés avec foration centrale (Soutou). Ils sont généralement coniques et la plupart d'entre eux ne portent que les deux trous latéraux, parfois 4 (dolmen de l'Arco du R. Dublé, Aude; dolmen III de Salze, Aude; Grotte au Collier à Lestours; Gros Pladières à Bédouilhac, Ariège).

En fait ces exemplaires semblent déjà attribuables au Bronze Moyen ou au Bronze Ancien (Ariège). Fournat, ils se trouvent en Aude, ce qui peut déjà marquer l'apparition du Bronze Moyen, dans les Causses de l'Ariège.

En outre des objets semblables, plans convexes en os, parfois même aux tronçons abondent en Minervois (dolmen I, III, V des Lacs à Minerve, dolmen II du Bouys, etc.). G. Bailoud en a fait un des fossiles directs du Bronze Ancien, Sans les armatures, contemporains ou postérieurs aux exemplaires en Minervois ? La seconde solution nous semble être la plus vraisemblable en Minervois.

Enfin la majorité des vases trouvés dans les cavités marquent bien la différence de leur attribution au Bronze Ancien plutôt qu'au Bronze Moyen. Ce sont des vases de formes spécifiques du Bronze Ancien : urne biconique, vase bicône mono-anse, mais les formes perdent souvent de leur rigidité, influencées et souples des formes italiennes de La Polada. En outre elles se chargent de deux caractéristiques de cette influence, avec en jouant puis adhésif à leur présence dans les grottes sépulcrales de la Narbonnaise, souvent de datation très fin du Bronze Moyen.

Le décor digité disparaît remplacé par une sorte de décor également plus naïf (ici, urne de la Grotte du Chien, numéro 7).

De même les polyèdres bien connus dans la région (Roc de Buffens à Cessero, Grotte de La Treille à Mailhac; dolmen I des Lacs à Minerve, Grotte de Couli à Tressan) marquent une époque tardive de l'Age du Bronze Moyen et sont indiqués une filiation développée à partir des nombreux sites des Pyrénées orientales qui en recèdent.

Les perles en verre bleu, vraisemblablement de même époque, sont aussi bien rencontrées dans la région : dolmen II de Lauriol à Siran; dolmen de La Cas de Cessero; dolmen du Roc Gris à Bize; Grotte de La Treille à Mailhac; Grotte des Poteries à Cessero.

- C) Ainsi, l'Age du Bronze en Minervois semble être ouvert, tout à fait influencé Rhodanien, puis Poladique, enfin Pyrénéen, avant qu'au Bronze Final l'arrivée des populations nouvelles ne détruise définitivement la civilisation néolithique. Elle perdurait notamment par l'utilisation des tombes communes type dolmen, mais aussi par l'utilisation journalière d'une poterie sans forme et grossière, caractérisée par des mammelons supérieurs, au moins à un moment son évolution. Cette poterie qui semble exister avant l'arrivée des campaniformes perdure sans doute jusqu'au Bronze Moyen.

Plusieurs exemples la montrent les intermédiaires liés à des contacts Bronze Ancien - Moyen il est vrai souvent non clos (dolmen des Lacs, dolmen V du R. ou nous en avons trouvé au le tumulus, Grotte du Chien à Cessero). On a fait et surtout les datations absolues qui permettent de la situer, la placent à la période de l'Age du Bronze (= 1800, aux Couronnes).

En conclusion, il est permis de se demander si le fait important n'est pas plus que l'existence d'objets mobiliers aussi nombreux soient-ils et caractéristiques de civilisations connues comme florissantes ailleurs - l'existence de ces grands gisements néolithiques vivant pratiquement en marge des grands courants leur temps jusqu'à l'invasion du Bronze Final.

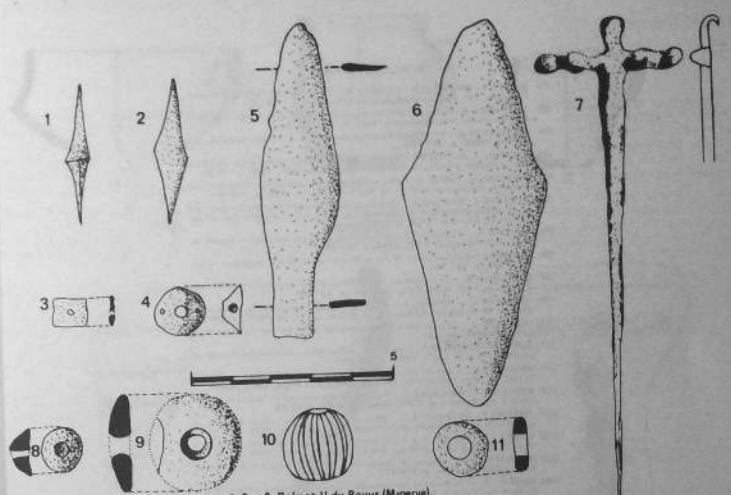


Figure 1. - 1, 2 et 6. Dolmen II du Bouys (Minerve).
 3, 4 et 11. Dolmen de Fournes I (Siran).
 5. Grotte du Tournié (Pardailhan).
 6. Grotte Tournié (Cessero).
 7. Dolmen I des Lacs (Minerve), d'après Lauriol-Guilleme 1964.
 9. Dolmen V des Lacs (Minerve).
 10. Dolmen de La Gardiole (Minerve).



Figure 3. - Urne du Bronze Moyen. Grotte du Chien numéro 7, Cessero. Photo Ambert.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) MAYET L., MAURETTE L., GAZEL A. : La Grotte des Poteries à Fauzan (Cessera), 34, in *L'Anthropologie*, XXIV, 1912, p. 129-132.
- (2) TAFFANEL O. et J. : Les Civilisations pré-romaines dans la région de Montpellier, in *Études Roussillonnaises*, tome V, 1956, p. 3-52.
- (3) VERNIERES A. : Découverte d'un nouveau vase de La Polate (Cessera), 34, in *BSPF*, 1958, p. 481-486.
- (4) LAURIOL J., AUDIBERT J. : L'île couverte du Bois de Monsieur (Aignan), 34, in *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 1959, p. 29-36.
- (5) COURTIN J., PUECH H. : Une nouvelle grotte néolithique, l'Aven de Gage (Alpoux, Savoche-du-Rhône), in *Gallia Préhistoire*, 1960, p. 149-156.
- (6) CLOTTE J., SOUTOU A. : Le dolmen du Champ des Granges (Ostès, Lot) et les sites néolithiques du sud-ouest de la France, in *Annales Faculté des Lettres de Toulouse*, 1962, p. 41-61.
- (7) SOUTOU A. : Typologie chronologique de quelques boutons de Bronze du Midi de la France, in *BSPF*, 1963, p. 372-384.
- (8) BOUSQUET J. : La Grotte de Peyre (Peyre Comptagnac), in *Cahiers Ligures*, 1963, p. 142-149.
- (9) BAILLOUD G. : La civilisation du Rhône et le Bronze Ancien du Midi de la France, in *RAE*, tome XVII, fasc. 3-4, p. 131-164.
- (10) GUILAINE J., LAURIOL J. : Le dolmen I des Lacs (Minerve, Hérault), in *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, 1966, p. 69-74.
- (11) GUILAINE J. : La civilisation du vaste campaniforme dans les Pyrénées Françaises, Carcassonne 1967.
- (12) SERONIE-VIVIEN M. R. : Les points de Néochalco en. Essai typologique et chronologique, in *BSPF*, 1968, p. 545-558.
- (13) GUILAINE J. : L'Âge du Bronze en Languedoc Occidental-Roussillon-Ariège (Thèse de 3ème Cycle), Aix, dactylographie, 826 pages, 145 planches.
- (14) BOUISSET P., GUILAINE J. : Datation radio-carbone d'un gisement chalco-cénoque Verdonnais, in *BSPF*, tome 66, 1969, p. 83-85.
- (15) AMBERT P., GUIRAUD J.-L. : Les dolmens de Paulinas (Sérén, Hérault), in *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, 1970.
- (16) AMBERT P., HIRIAULT J. : Les dolmens du Bouys (Minerve, Hérault), in *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, 1970.
- (17) RODRIGUEZ O. : Grotte de Comprafaud (Hérault) Datation au C 14, in *BSPF*, tome 67, 1970, p. 210-213.
- (18) AMBERT P. : Les dolmens des Causse de La Livinière (La Livinière, 34), in *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, à paraître.

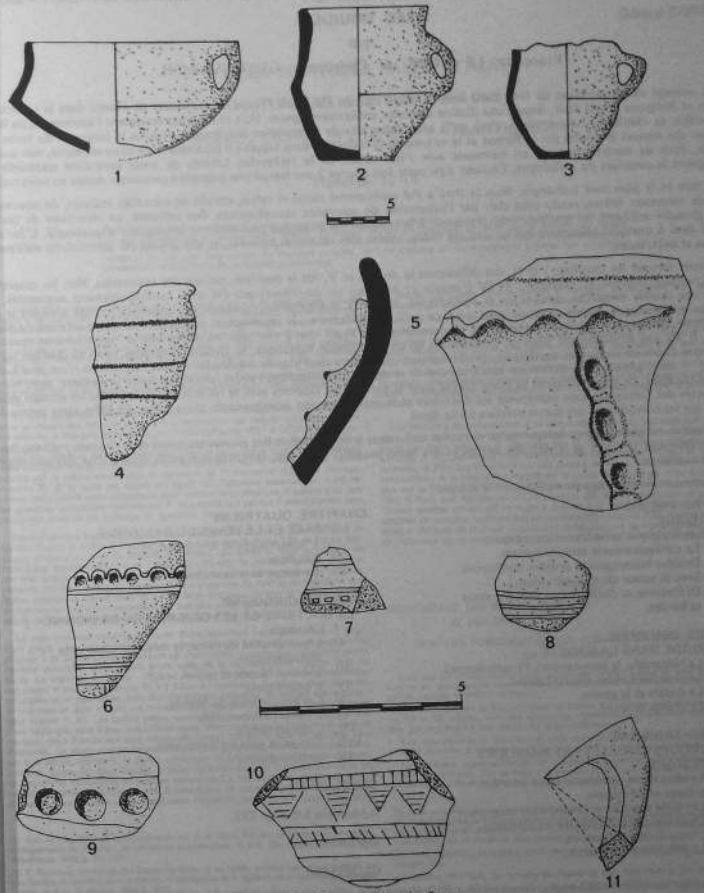


Figure 2. - 1 et 2. Grotte du Chien (Cessera), Collection Barrou.
 3. Grotte des Poteries (Cessera), d'après Mayet-Maurette-Gazel 1913.
 4 et 11. Dolmen I des Lacs (Minerve).
 5. Dolmen de Combelignières (Félines).
 6-8. Dolmen de La Cigalière (Minerve).
 9. Dolmen de Lauriol II (Sérén) (Arnal, Les dolmens de l'Hérault).

CELTICUM XIV
LES DRUIDES

par
Françoise LE ROUX & Christian-J. GUYONVARCH.

Cet ouvrage est la réédition du livre paru sous le même titre en 1961 aux Presses Universitaires de France dans la collection *Mythes et Religions* et qui était, depuis une dizaine d'années, entièrement épuisé. Mais ce n'est pas seulement l'épuisement du livre qui rendait sa réédition indispensable, c'est qu'il avait fallu, lors de la première publication, réduire la longueur du texte, fonction des normes imposées par le format et le volume de la collection dans laquelle il paraissait. Une autre nécessité, non moins urgente, était de mettre l'ouvrage en harmonie avec l'état actuel de la recherche. Libérée de toute contrainte matérielle s'ajoutant à quelques objections qui lui ont été faites, toutes plus ou moins erronées, et elle précise ses orientations méthodologiques et doctrinales.

Le titre et le plan sont inchangés. Mais le livre a été entièrement révisé et refait, enrichi de nouvelles analyses, de nouveaux faits, de nouveaux textes, rendu plus clair par l'adjonction de nouveaux sous-chapitres. Des tableaux, un répertoire de textes et un glossaire achèvent les améliorations pratiques. L'impression est beaucoup plus dense et la longueur a quadruplé. L'Autre répond aussi à quelques objections qui lui ont été faites, toutes plus ou moins erronées, et elle précise ses orientations méthodologiques et doctrinales.

Ce sont surtout les chapitres I et II, qui définissent le druide, et V, sur la doctrine, qui ont été renouvelés. Mais les chapitres III (*Techniques rituelles et magiques*) et IV (*L'espace et le temps du druidisme*) ont été aussi considérablement augmentés, travers une double démarche, analytique et synthétique, et par la confrontation constante des données gauloises antiques et landaises médiévales le druide apparaît ainsi pour ce qu'il est réellement : le représentant celtique d'une classe sacerdotale où les origines sont résolument indo-européennes et panceltiques, n'ayant rien à voir avec un mystérieux et vague substrat pré-celtique. Il n'a pas d'histoire car nous ne connaissons qu'un seul druide historique, le Gaulois Diviciacus, mais en quelque sorte mieux que l'histoire les textes mythiques, mythologiques et épiques de l'Irlande médiévale — dont l'archaïsme n'est plus à montrer — nous apportent la définition idéale du druide et de ses spécialisations : poète, devin, médecin, professeur, juge, historien, sacrificateur; ils nous montrent sa place exacte dans la société, ses rapports avec le roi et les militaires, avec les artisans aussi respectés des Celtes; ils nous expliquent ses doctrines et la matière de son enseignement. Nous avons des idées assez nettes et sommas sur les croyances et des leurs précises sur le rituel.

Le Répertoire permettra au lecteur de se retrouver enfin dans la complication des sources insulaires et le Glossaire, qui explique systématiquement la valeur et le sens des termes et des noms irlandais et gaulois, constitue le premier résumé d'un dictionnaire de la religion celtique.

Le sommaire de l'ouvrage est maintenant le suivant :

CHAPITRE PREMIER

LE DRUIDE

- I. Les druides d'après les textes antiques.
- II. Le confusionnisme terminologique.
- III. Druides historiques et druides mythiques.
- IV. Sens et valeur du mot «druides».
- V. Définitions et distinctions : druides, vates et bardes.

CHAPITRE DEUXIEME

LE DRUIDE DANS LA SOCIÉTÉ

- I. La hiérarchie, le recrutement, l'enseignement.
- II. Le sacerdoce et les spécialisations.
- III. Le druide et la guerre.
- IV. Le druide et le roi.

CHAPITRE TROISIEME

TECHNIQUES RITUELLES ET MAGIQUES

DES DRUIDES

- I. Le «baptême» druidique et les interdits, présage et divination.
- II. La magie végétale et la médecine magique.
- III. Le pouvoir des druides sur les éléments.
- IV. L'incantation divinatoire.
- V. La prédiction et la satire.

Un ouvrage de VIII + 420 pages, format 150 x 210, impression offset en corps thème 11 et 8 sur papier de 80 g, sous une couverture cartonnée de 250 g.

PRIX : France 50 F, Étranger 60 F (frais d'envoi compris),

somme à verser au CCP RENNES 293-68 U au nom de M. Pierre LE ROUX, Boîte Postale 574, 2, rue Léonard-de-Vinci, 35000 RENNES CEDEX; compte bancaire 19-249-13145, Banque de Bretagne, Rennes.

CHAPITRE QUATRIEME

L'ESPACE ET LE TEMPS DU DRUIDISME

- I. L'*somphalos* et le *unemeton*.
- II. Les fêtes.
- III. Le temps et le calendrier.

CHAPITRE CINQUIEME

LA DOCTRINE ET LES ORIGINES DU DRUIDISME

- I. L'écriture.
- II. L'immortalité de l'âme, la métempsycose et la métamorphose.
- III. L'Autre Monde et la *Sid*.
- IV. L'orientation.
- V. Les Hés au Nord du Monde.
- VI. L'Homme Primordial.
- VII. L'oursin fossile.
- VIII. Triades et groupes de druides.
- IX. Le dieu-druide.

CONCLUSION

Addendum à la page 295.

REPertoire

GLOSSAIRE.

DOGAM — TRADITION CELTIQUE, tomes 22-25, 1970-1973.

Gérard CORDIER

VASES POLYPODES HALLSTATTIENS
DU TUMULUS DES TURUCOLOUS
A SERRES CASTET (PYRENEES — ATLANTIQUES)

Planches 12-13

RÉSUMÉ. Le Musée Archéologique de Vendôme (Loir-et-Cher) possède une urne funéraire provenant du tumulus des Turucoloüs à Serres-Castet (Basses-Pyrénées), fouillé partiellement en 1871 par le Marquis de Nadailac. Il s'agit d'un vase cylindroïde à quatre pieds, muni de deux anses et décoré de cannelures horizontales, typiques et en zig-zag. Seul vestige du matériel exhumé, le vase apporte un enrichissement original aux ensembles céramiques hallstattiens de la région pyrénéenne.

Le vase qui fait l'objet de cette communication serait, s'il en était besoin, un bel exemple des surprises que réserve l'exploration de nos Musées et des péripéties que certaines sources archéologiques ont accomplies à travers la France. Nous l'avons en effet rencontré au Musée de Vendôme (Loir-et-Cher), où ses débris avaient été découvertes dans un grenier par le gardien, M. Guillard, qui avait procédé à un nettoyage sommaire. Recherche faite avec l'aide de M. le Chanoine Gaulle, Conservateur du Musée, la pièce répondait à un don fait en Septembre 1871. Témoin par conséquent au registre des entrées et mentionné à la rubrique des Objets offerts dans le Bulletin de la Société Archéologique de Vendôme (Voir Annexe, numéro 2).

Par suite de quelles circonstances cette pièce pyrénéenne est-elle venue échouer dans un Musée des Pays de la Loire ? L'explication est simple : son donateur, un Vendômois, le Marquis de Nadailac, fut Préfet à Pau de 1871 à 1878. Préhistorien assez éminent, connu par de nombreux ouvrages (1), le Marquis de Nadailac ne pouvait manquer de s'intéresser aux tumulus de la région et avait ainsi ramené dans son pays d'origine le matériel extrait de l'un d'eux à la suite d'une fouille soignée par la gresse locale sous la signature de P. Raymond (2) (Voir Annexe, numéro 1). Si le reste des objets est égaré (3), l'élément essentiel qui a été retrouvé nous paraît assez intéressant pour mériter la publication, d'autant plus que les quelques indications fournies par P. Raymond ont permis l'identification sans confusion possible du tumulus en question (4).

Celui-ci se situe à une dizaine de kilomètres au Nord de Pau, sur la commune de Serres-Castet, à 110m à l'Est de la route nationale Numéro 134 de Pau à Bordeaux, presque au bord du chemin morlaissant, qui borde la crête du plateau de Pont Long (coordonnées I.G.N. : 379.700; 123.400; feuille Pau, numéro 4). Dans son état actuel, le tumulus probablement plus ou moins déformé par les cultures, présente un demi-mètre de hauteur et une vingtaine de mètres de diamètre; une légère dépression visible dans sa partie Sud-Est pourrait être la trace d'une ancienne fouille (un quart seulement du tumulus a été fouillé). Quelques tessons et débris de fer ont été remarqués dans des trous de taupes.

Le vase retrouvé constituait l'urne d'une sépulture par incinération. Il s'agit d'un grand vase cylindroïde à deux anses et quatre pieds, décoré de cannelures (figures 1 et 2). La partie supérieure est incomplète, mais on peut supposer que la hauteur primitive ne dépassait guère celle de la reconstruction — 22cm sans les pieds. Le diamètre varie peu : 20,5cm au fond, 22,3cm au maximum (au niveau des anses) et probablement de 21,5 à 22cm à l'ouverture. Les deux anses, bien développées et un peu torsées, sont diamétralement opposées, de section subrectangulaire d'environ 3cm x 1cm; on remarquera la fixation en tenon de l'une d'elles en haut (figure 1, A). Les quatre pieds, occupés à peu près la position des sommets d'un rectangle, sont à peu près cylindriques, d'environ 3cm de diamètre et 2cm de hauteur; deux d'entre eux sont très érodés, ce qui fait que le vase ne se tient plus debout (figure 1, B). Le décor comporte une dizaine de larges cannelures horizontales jointives à la partie inférieure; la partie supérieure en présente 8 ou 7, également horizontales. Entre ces deux bandes, la pièce est ornée sur tout son pourtour de séries de cannelures semblables, en nombre variant de 4 à 10, disposées en zig-zag. À l'exception de séries verticales de 6 à 8 cannelures de chaque côté des anses. Épaisseur d'environ 1cm, la pâte est d'aspect brun rosâtre, assez dure et assez bien cuite.

Il n'est pas douteux que ce vase d'abandon n'ait été fabriqué à l'origine et par conséquent dans une région voisine, plus basse se retrouvant dans la limite de l'Ayer aux Bordes-sur-Luz (Ariège) (8). Mais l'adjonction de pieds à ces formes semble un nouvel élément à ajouter à la variété et à l'originalité des ensembles céramiques hallstattiens de la région pyrénéenne (10). Il reste malheureusement difficile de préciser la position chronologique de l'urne de Serres-Castet, en l'absence du contexte céramique, et surtout métallique, qui l'accompagnait.

Selon les renseignements dont nous disposons, cette urne était fermée par un couvercle en forme de soucoupe et, à sa proximité, se trouvait un autre vase rouillé, que l'on peut supposer plus ou moins bicorne (7) (Homme de coupe à double courbe). Ces pièces sont malheureusement disparues, ainsi que les objets métalliques qui furent également découverts : sables bruns doublés en bronze, des bagues de fer recouvertes d'une mince feuille de bronze émaillée de blancs (5). Toutefois, une certaine préférence est à observer en ce qui concerne ces derniers objets, la stéatolite de tumulus à des époques plus récentes ne pouvant être exclue.

Les éléments de comparaison à ce vase d'abandon pas. Les vases cylindroïdes à deux anses sont certes représentés dans le répertoire des formes du Plateau de Gar établi par notre collègue R. Coquerel (6). G. Pothier en figure notamment un du tumulus X 12), présentant certes de cannelures horizontales en haut et en bas. Un tumulus de Pontacq en a livré un très proche du nôtre, avec décor de cannelures en zig-zag sur le corps (9), style qui n'est d'ailleurs pas rare sur le Plateau de Gar. Une forme voisine, plus basse se retrouvant dans la limite de l'Ayer aux Bordes-sur-Luz (Ariège) (8). Mais l'adjonction de pieds à ces formes semble un nouvel élément à ajouter à la variété et à l'originalité des ensembles céramiques hallstattiens de la région pyrénéenne (10). Il reste malheureusement difficile de préciser la position chronologique de l'urne de Serres-Castet, en l'absence du contexte céramique, et surtout métallique, qui l'accompagnait.

ANNEXE NUMÉRO 1.

INDÉPENDANT DES BASSES-PYRÉNÉES

21 Juin 1871

SUR LES TOMBEAUX GALLO-ROMAINS DU PONT-LONG

PAR P. RAYMOND

Bien des personnes connaissent de vue ces petites buttes de terre que l'on voit contre et sous grand nombre dans la lande située au nord et à l'est de PAU et qu'on appelle le PONT-LONG.

Ces tertres, dont la hauteur varie de 0,50m à 2,50m et dont le diamètre est en terre 10 et 25 mètres, sont des sépultures, remontant aux premiers siècles de notre ère, les tombes de nos aïeux les Gallo-Romains.

Ces monuments se trouvent le plus souvent près des vieux chemins qui traversent la lande, le chemin vaissier, le chemin de la Parvade et le chemin des Antilles.

Le premier explorateur de ces tombeaux, qui nous soit connu, remonte à trente ans environ. On le doit à Monsieur BADE qui, lors de l'établissement des Hospices examina un de ces tumuli et donna dans le bulletin de la Société

(5) C'est probablement par suite d'une mauvaise interprétation de l'article de l'Indépendant des Basses-Pyrénées que Gabriel Fabre indique la provenance de ces objets au Musée des Antiques Nationales (Les Civilisations proto-historiques de l'Agout, Paris 1952, p. 1). Les registres d'entrée de ce Musée ne mentionnent rien de Serres-Castet.

(6) R. COQUEREL, Le mobilier de Plateau de Gar, in Celticum XIV, 1966, p. 69-79 (Pl. 37, numéro 37).

(7) Général POTHIER, Les tumulus du Plateau de Gar, Paris 1950, p. 57, fig. 11.

(8) Musée des Antiques Nationales, Numéro 49 071, Collection Pezzeri.

(9) G. FABRE, Les Civilisations proto-historiques, p. 111, Numéro 2. [10] Nous ne saurions que pour mémoire un grand vase cylindroïde à 4 pieds de la Grotte de La Fontgallière (Dordogne), sans rapport avec le matériel pyrénéen (A. COHEN, Au abrégé de la Fontgallière (Dordogne), sans rapport avec le matériel pyrénéen (A. COHEN, Au abrégé de la Fontgallière, in Bull. Soc. Préhist. Fr., 1934, p. 272-281, fig. 1, no. 10 et Couverture intérieure en relation avec le site des Fées à l'Agout de Bizon, in Coups Préhist. Fr., Toulouse-Faix, 1936, p. 585-577, Pl. III, numéro 1).

(1) Voir sa biographie et sa bibliographie par J. de Saint-Venant, Le Marquis de Nadailac, Correspondant de l'Institut, et son œuvre archéologique, in Bull. Soc. Archéol., Scienc. Litt., Vendôme, 1905, p. 91-112.

(2) P. Raymond, Archéologie des Basses-Pyrénées (1^{er} et 1878), à rendre compte de quelques autres fouilles de tumulus dans le Revue Archéologique et le Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau de 1865 à 1867.

(3) Le registre des entrées du Musée de Vendôme mentionne (N^o 681, Septembre 1871, no. 681) un vase cylindroïde d'origine gauloise trouvé dans un tumulus dans les Basses-Pyrénées. M. de Nadailac, Numéro 682, Objets divers trouvés dans le même tumulus, etc. Ces données n'ont pu être retrouvées.

(4) Nos remerciements vont à nos collègues MM. Roland Coquerel et Allan de Lestray, qui ont bien voulu effectuer les recherches nécessaires sur le terrain et nous fournir les indications topographiques que nous reproduisons ici.

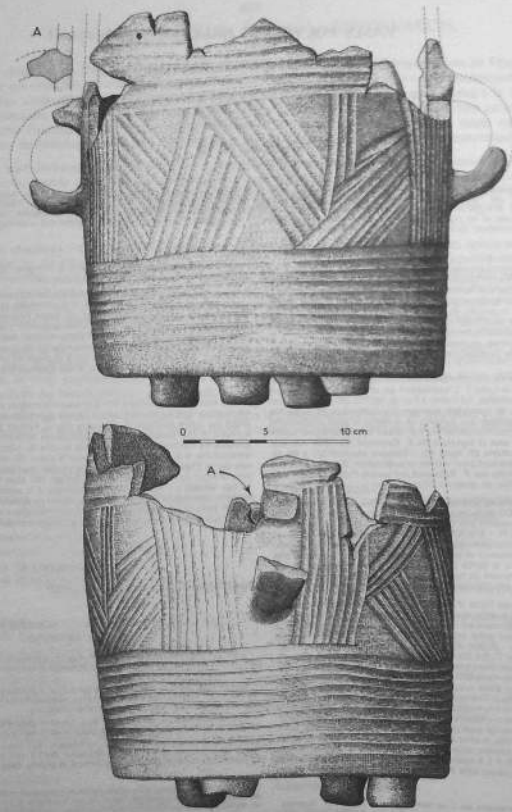


Figure 1. Vase cylindroïde polypode du tumulus des Turucoulous à Serres-Castet (Pyrénées Atlantiques). Musée de Vendôme. Réduction 400/1000.

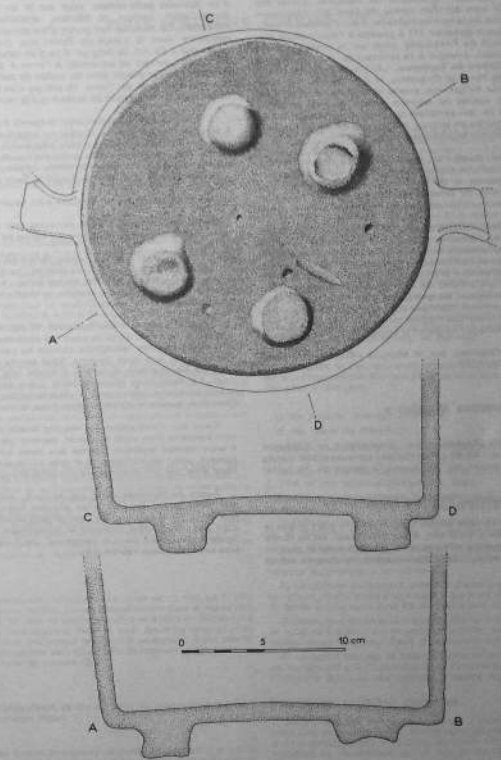


Figure 2. Vase du tumulus des Turucoulous, fond et coupes. Réduction 400/1000.

des Sciences, Lettres et Arts de Pau le dessin des objets trouvés et une courte note à ce sujet.

Depuis cette époque, une douzaine de ces buttes ont été fouillées et les poteries les plus curieuses sont déposées au Musée de Sévres.

Ces jours derniers, Monsieur le Marquis de Nadailac, préfet des Basses-Pyrénées dont le nom est bien connu de ceux qui s'occupent de l'histoire de l'antiquité de la race humaine, et à qui l'on doit le meilleur résumé de cette haute question (1) a présidé à l'exploration méthodique d'un des tumuli du Pont-Long, situé sur le territoire de la commune des Serres-Castet, presque à la jonction du chemin Morlanais et de la route nationale de Bordeaux. Les travaux que Messieurs MULLER, ingénieur des Ponts et Chaussées, et GENREAU, ingénieur des Mines, ont bien voulu diriger, ont amené la découverte d'une urne contenant des cendres, auprès de laquelle étaient déposés plusieurs objets de bronze et de fer qui semblent avoir composé une ceinture : ce sont des boutons doubles en bronze, des agrafes de fer recouvertes d'une mince feuille de bronze émaillée de blanc.

Cette particularité de l'émail n'est pas isolée : il y a dix ans environ, dans un tumulus situé sur une petite lande dite le ruisseau de Bayleac, près du chemin de Trepoey et de l'ancienne route de Tarbes, nous avons trouvé des fragments de ceinture de bronze émaillés de cercles concentriques, ils sont aujourd'hui au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

Ces trouvailles d'objets émaillés confirment l'opinion de ceux qui croient que l'industrie de l'émailleur remonte à une grande antiquité dans la Gaule. Il est bien entendu qu'il ne s'agit pas ici d'objets d'émail peint, mais de petites lames de bronze où l'on creusait des raies ou des cercles que l'ouvrier remplissait d'émail blanc. Bien longtemps avant les merveilleux travaux des artistes de Limoges ce fut le seul procédé des émailleurs, tous les bijoux Mérovingiens, tous ceux des Carolingiens et du temps des premiers Capétiens sont exécutés de cette même façon que l'orfèvre ait tracé des figures ou des ornements, ce sont toujours les parties creuses que l'on garnit d'émail de diverses couleurs.

(1) *De l'Antiquité de l'homme*, par le Marquis de Nadailac, 2ème édition, PARIS, FRANCK, 1870.

ANNEXE NUMÉRO 2.

Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois, 1871, p. 88-89. Description sommaire des objets offerts à la Société ou acquis par elle depuis la séance du 13 juillet 1871 :

De M. le Marquis de Nadailac, Préfet des Basses-Pyrénées.

Trois vases funéraires en terre brune, trouvés dans le pays et que le donateur envoya à ses freres. L'un d'eux, à peu près intact, est de forme cylindrique, muni sur quatre pieds bas, muni de deux anses et rayé de longues stries en divers sens. Il contient un grand nombre de débris

d'ossements calcinés. Hauteur : 0,24 m, diamètre 0,22 m. Les anses sont malheureusement brisées. Au reste, nous ne pouvons malheureusement faire que de reproduire ici la note dont l'Archiviste de Pau, antérieurement distingué, a accompagné cet envoi :

« Les vases contenus dans la caisse proviennent de la fouille partielle d'un tumulus gallo-romain situé sur le territoire de la commune des Serres-Castet, canton de Morlaas, arrondissement de Pau (Basses-Pyrénées). Ce tumulus fait partie d'un groupe de monuments que l'on rencontre dans la Lande de Pont-Long, grande bande de terres cultivées qui a 25 km de long sur 4 ou 5 de largeur. Le vase qui a la forme de cuvette servait de couvercle à l'urne à deux anses. Les objets de bronze et de fer placés dans les boîtes de carton étaient au milieu des cendres, tout près de l'urne. Ils ont pu s'en échapper lorsqu'elle a brisé sous l'affaissement de la terre qui la recouvrait. »

L'urne trouvée à Serres-Castet présente de l'intérêt : elle est muni de sa base de quatre pieds ; la pâte est grossière et mal cuite, les anses sont exécutées avec la plus grande négligence ; ce sont, selon l'usage, deux anses raies horizontales et des zig-zag. Non loin de l'urne on a découvert un autre vase rouge, en forme de coupe à double courbe, qui contenait que de la terre et au-dessus un petit plat noir.

Un quart seulement du tumulus a été fouillé.

Nous avons dit que nous pensions que les tumuli du Pont-Long remontaient seulement aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Voici pourquoi : on n'y trouve jamais de vestiges de corps dans la terre sans inclinaison ; ce sont toujours des urnes renfermant ossements brûlés, et tous les objets qu'on rencontre, le sol, les vases portent les traces d'un feu violent ; le charbon et les cendres y sont grande quantité.

Jusqu'à présent ni des médailles, ni des monuments ne nous donnent de date bien certaine pour ces tombeaux. La terre gauloise est si secrète et si mal inscrite connue ne porte le nom du peuple qui habita le sol que nous fouillons. Nous savons qu'il y avait une ville nommée *Benecharum* et qu'elle a donné son nom au pays, mais tout. La découverte d'une humble pièce de bronze, d'une modeste pierre tumulaire, peut trancher cette question que tous les travaux historiques depuis le XVIème siècle jusqu'à nos jours n'ont pu élucider.

Ceux qui s'intéressent à l'histoire locale, dont les premiers travaux sont couverts d'un voile si obscur, sauront gré à Monsieur de Nadailac d'avoir dérobé quelques heures aux rares loisirs que ses travaux laissent, pour les consacrer à d'aussi curieuses recherches, et d'en résumer ainsi, par son exemple, de nouvelles explorations.

Avant de terminer cette courte note, nous exprimons un vœu que nous avons entendu bien souvent formuler : il est regrettable que PAU, où se rencontrent tant de gens intelligents et de bons esprits n'ait pas une Société littéraire et scientifique. Certes, les éléments feraient pas défaut pour la constituer, car il est difficile de les trouver plus variés et mieux représentés.

VIELLE — TOULOUSE :

PUITS FUNÉRAIRE GAULOIS N° XI

Planches 14-20

RÉSUMÉ. Le puits n° XI fouillé en 1964 est l'un des plus profonds de la région toulousaine (11m 45). Sa structure est analogue à celle d'autres puits de la région (section carrée, anses d'amphores brisées, dépôt de céramiques, objets alimentaires...). Le mobilier recueilli est très riche (céramique importée, amphores, ossements, nombreux objets de cuivre, vêtements indigènes, boucle — ondois, anses peignées — et deux statuettes de bronze). Le fond, distant de 10 - 20 anses de la surface, permet pour la première fois l'observation d'un coffrage en place. Enfin, ce gisement renoue une fois de plus le lien de plus en plus ambiguë des puits funéraires qui jalonnent la vallée de la Garonne.

LE SITE.

Au Sud de l'agglomération toulousaine, les cotteaux de Pech-David dominent de leurs hautes falaises molassiques la rive droite de la Garonne. En aval du confluent de la Garonne et de l'Arège le petit village de Vielle-Toulouse fixe depuis des siècles l'attention des archéologues (1). Un plateau triangulaire de plus d'une centaine d'hectares jonché de débris témoigne d'un habitat antique contemporain de la conquête romaine dont les origines certainement plus anciennes demeurent indéterminées (2). Ce plateau situé au Nord-Ouest du village est dénommé par les routes départementales numéros 4, 4 bis et 95 englobant les lieux-dits : Larzac-le-Mont-Bétau, La Croix Del Pinu et Bourès.

LA DÉCOUVERTE.

Le 20 décembre 1964 une galle mécanique mettait au jour un puits funéraire dans la carrière de marne de M. Castel. Ce puits n'est pas le premier découvert (3) dans cette carrière qui s'étend dans la grande combe de Bourès, sur le versant Sud du plateau que les recherches antérieures semblent avoir ignoré. Malheureusement les couches supérieures du remplissage ont été endommagées par les engins mécaniques sur 2, 40m de profondeur, entaillées en diagonale par le godet d'une pelle : voir la coupe du puits (figure 1).

LA FOUILLE.

La fouille du puits s'est poursuivie du 24 novembre 1964 au 3 février 1965. Les autorisations de fouilles d'urgence ayant été fort amablement accordées par M. Michel Labrousse, Directeur de la Circoscription des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées (4) et M. Gatto, propriétaire du terrain.

Nous avons effectué la fouille avec le concours de M. Jean-Pierre Lentillon, nous ont également aidés : la famille Maynoude, MM. Daniel Marchand, Gérard Villemot, Jean-Pierre Caniet, Catangin et l'Abbé Baccharre. Nous devons particulièrement remercier Mme Fèvre et M. Georges Fouet pour tous leurs aimables conseils et pour les transports de matériel.

LE PUITS.

Le puits découvrant présente une section presque carrée de 1, 10m sur 1, 15m avec des parois régulièrement taillées. Crénelé successivement dans la même puits dans le sable, il s'arrête à 70, 45m de profondeur où il se rétrécit en formant une cuvette. Sur deux de ses faces opposées (Nord et Sud), des trous rectangulaires horizontaux 11cm sur 10cm, profondeur de 17cm se superposent à peu près régulièrement tous les 50cm, avaient sans doute servi de logement à des barres de bois utilisées comme échelle de fortune (5).

LA STRATIGRAPHIE.

On distingue, stratigraphiquement de bas en haut, six parties de A à F dans l'ordre du remplissage antique (figure 1) :

- (1) Parmi lesquels il faut citer quelques chroniqueurs : Bernardi, Niccolini, etc... et surtout l'abbé Anabat au XVIIIème siècle puis Léon Jaulin au XIXème et tout récemment les découvertes de Georges Fouet, in *Gallia* 1958, p. 116.
- (2) Michel Labrousse, *Moyennes Gauloises de la Collection Adrien au Musée du Vieux-Toulouse*, in *Antes* 1960, p. 76.
- (3) Au moins trois puits funéraires ont été déjà détruits par les pelles mécaniques et les bulldozers.
- (4) M. Labrousse avait mis à notre disposition son crédit d'urgence ainsi que du matériel (épis, aléas, planches) qui permit de bosser une partie du puits renfermé dangereusement par les infiltrations d'eau.
- (5) André Sautou, *Puits Funéraire de La Lagone*, in *Ogam* 1960, tome XII, p. 140.
- (6) André Sautou, *Puits Funéraire de La Lagone*, in *Ogam* 1960, tome XII, p. 140.

A) Le comblement est composé par de la marne contenant des tessons d'amphores disposées à plat, d'un fond de vase découpé ayant servi de couvercle et des débris d'un vase en bois.

B) Cette couche contenait la majorité du mobilier : deux ondoisés, numéros 14 et 15, semblables respectivement à celles découvertes dans les Puits numéros 1 et IV, accompagnées d'une urne de facture indigène à engobe noire brillante, numéro 16. Deux statuettes en terre de bronze complétaient la lot, numéros 12.

C) Dans cette partie du remplissage les fragments d'une amphore brisée gisent dans l'angle Nord-Est du puits, à proximité d'une petite urne peignée de tradition indigène, numéro 13, à la partie supérieure de ce comblement le gros ondois numéro 16 se trouvait au milieu de la face Nord. Le reste du matériel se composait de fragments de bois provenant du coffrage.

Le coffrage.

La présence de l'eau qui rendit la fouille pénible avait eu l'avantage de protéger le coffrage antique. Bien que l'analyse botanique n'ait pas encore été effectuée l'on peut y distinguer :

- a) Des poutres, planches, pourbois, et des débris de branchages.
- b) Poutres : numéro 7, grossièrement débitées avec des angles assez vifs. Dimensions : 1, 60m sur 0, 14m sur 0, 09m.
- Planches : d'une épaisseur moyenne de 0, 022m pour une largeur voisine de 0, 14m et une longueur atteignant 1, 50m.
- Pattelettes : petites baguettes bien taillées de 0, 05m sur 0, 04m, provenant de remplissage ou appartenant à un meuble partiellement détruit sur le bûcher.
- c) Coffrage consistant en planches appliquées contre les parois dans le sens vertical et maintenu, tous les 50cm par des traverses faites par des poutres.
- d) Trois autres couches habituellement de fragments d'os brûlés, de charbon de bois et de galets. Même Thérèse Paulain-Jouin y a discerné des fragments céramiques humains appartenant à un adulte (6).
- e) Remplissage uniquement constitué d'amphores plus ou moins brisées dans leur charnière, deux d'entre elles n'avaient que le col et les anses brisés (numéros 2 et 3), tandis qu'une autre avait été décollée avec soin dans l'antiquité, numéro 1.
- f) Disposés dans cet amas de fragments plus ou moins gros, deux éléments de menus rotatives à main, l'une en position verticale, l'autre en position horizontale, avaient été placés dans leur chute les matériaux sous-jacents.
- g) Contenant très peu de fragments cette partie a livré quelques tessons de jarres, numéros 26 a, b, c, plusieurs fonds d'amphores, mais nous ne pouvons donner l'inventaire exact de son contenu à cause des déformations subies.

STRUCTURE ET RITES OBSERVÉS.

Compte tenu des dommages causés par la pelle mécanique le gisement se présente bien en place, attestant ainsi sa valeur de milieu clos : Grand puits funéraire si l'on le considère dans le contexte toulousain (7), puits traditionnellement appelé, rappelant les incinérations du 1er Age du Fer méditerranéen (8).

Les restes du bûcher funéraire avaient été dispersés à travers le remplissage au fur et à mesure du comblement, notamment dans la partie D qui contenait un grand nombre de fragments d'os brûlés, du charbon de bois, des cendres et des

- (6) Voir l'étude de Mme Thérèse Paulain-Jouin, *Annexe I*.
- (7) Les puits les plus profonds signalés par Léon Jaulin, *Année Archéologique* 1912, n. 8 n'atteignent que 6m de profondeur. Ceux fouillés ces dernières années n'ont guère dépassé cette profondeur.
- (8) Georges Fouet, *Gallia* 1958, p. 116, note 8.

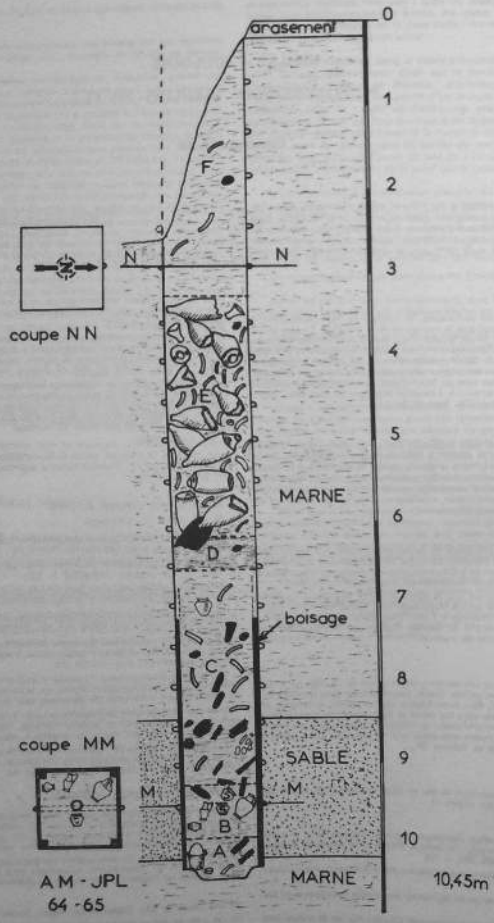


Figure 1 : Coupe du puits.

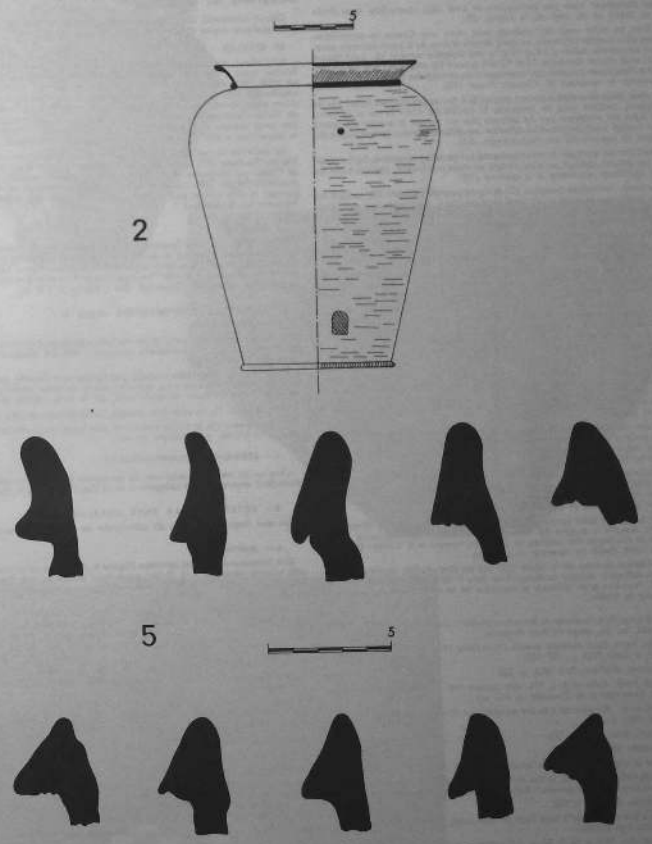


Figure 2 : Stupa.
Figure 5 : Lèvres.

mottes d'argile rouges par le feu.

Cette disposition n'est pas particulière et s'est déjà rencontrée dans divers puits du centre et du nord de la France (8).

Le fond du puits avait été aménagé avec soin; une dizaine de centimètres au-dessus de la cuvette terminale, on avait déposé le long de la paroi verticale deux ou trois vases en céramique (numéros 14 et 15) et le vase indigène numéro 16. Leur faisant face, les deux situles (numéros 12 et 13) avaient été empilées l'une sur l'autre. Une telle disposition rappelle des aménagements semblables relevés dans d'autres puits comme le remarque M. Georges Fouet (10).

Les vases désignés ci-dessus étaient employés à des usages culturels funéraires ou domestiques, restant ainsi en évidence, la continuité entre la vie et la mort. «Après avoir été employés par les défunts leur vie durant ils avaient été placés dans les tombes pour perpétuer au bénéfice des défunts la valeur propitiatoire des rites dont ils avaient été les instruments» (11).

Ce mobilier est analogue à celui représenté sur les stèles funéraires Gallo-romaines ou les défunts, debout ou assis, tenant en main une cruche, une bouteille, un goblet, sacrifiant eux-mêmes à la divinité (12).

Deux vases, l'«oenochoé» (numéro 17) et l'«urne peignée» (numéro 15), avaient été déposés brisés dans le puits au sommet de la couche B, leurs morceaux soigneusement rassemblés. On peut se demander si ces vases n'avaient pas été sacrifiés après avoir été utilisés pour une ultime libation (13).

Si plusieurs vases ont pu être recouverts entièrement, un grand nombre de tessons disparates provenant de vases brisés lors de la cérémonie funéraire sont les uniques représentants d'exemplaires non retrouvés (14).

A côté de vases d'importation de grande valeur, situles, oenochoé, il faut noter la présence d'un mobilier indigène à usage courant parfois même usage analogue à ceux découverts dans les quelques habitats fouillés à Vieille-Toulouse (15).

Le puits funéraire contenait un amas d'amphores présent dans presque tous les puits du ter siècle avant J.-C., fouillés à Toulouse jusqu'à ce jour. Leur caractère énigmatique a été mis en évidence par M. Georges Fouet : «composaient-elles la réserve vivrière du défunt ? Diverses près de la tombe auraient-elles fourni le liquide nécessaire aux libations (16) ? Les perforations peuvent-elles représenter des amphores ont figuré comme talismans...» (17).

Il est possible que ce vase soit en relation avec le culte des morts, comme le suppose J. Jannoy : «L'usage de ces vases qui les indigènes recevaient des pays grecs et dont l'emploi était lié à la consommation du vin intervenait dans la pratique funéraire non comme un mobilier occasionnel mais comme un mobilier normal et d'usage courant» (18).

Deux meules avaient été jetées dans la cavité; la tradition de déposer des meules dans les tombes est fort ancienne et remontée aux temps néolithiques. Ce dépôt revêt une importance particulière à cause de la relative rareté de ce vestige dans les puits funéraires (19).

Des matériaux divers avaient servi au comblement de la cavité; de nombreux vestiges d'habitats gallo-romains, silex, coque de foyer, clous de charpente, tuiles, etc. Le fait n'est pas unique il a été constaté dans la nécropole de Saint-Roch par Léon Joulin et par M. Georges Fouet (20).

Faut-il y voir un geste symbolique ou la destruction complète de l'habitation du défunt, comme le suggère Ed. Fournet ? (21). Hypothèse admissible si l'on considère la proximité des habitats et des puits funéraires à Vieille-Toulouse, telle que l'on l'a révélée les récentes découvertes.

De nombreux vestiges de la faune (22) ont pu être étudiés, représentant du chevreuil du défunt ? vestiges du banquet funéraire ? (23). offrande aux mânes du défunt ? Peut-être aussi offrande symbolique tel le chien fidèle qui a suivi le maître dans la tombe.

(8) F. Bédier, *Les Puits Funéraires du Bassin de Verdun*, L. Joulin, R.A. 1912, Pl. I, Puits B. André Sautou, *loc. cit.*, troupeau du Puits Funéraire.

(9) Georges Fouet, *Puits Funéraire numéro IV, in Pallat 1961*, p. 225 et *Puits Funéraire d'Alphonse*, in *Gallia 1958*, p. 182-183.

(10) J. Jannoy, *Épigraphie*, Paris 1965, p. 338.

(11) Georges Fouet, *Gallia 1958*, p. 225. Jean-Jacques Halet, *Monuments funéraires Gallo-romains de Comminges et de Couserans*, p. 242-260.

(12) Georges Fouet, *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 1964, p. 21-22 et *Pallat 1961*, p. 222.

(13) G. Fouet, *Gallia 1968*, p. 221.

(14) J. Jannoy, *Épigraphie*, p. 338.

(15) Spigali à titre exceptionnel à Saint-Roch par Léon Joulin, R.A. 1912, p. 14. Le Puits Funéraire numéro I, en comble.

(16) L. Joulin, R.A. 1912, p. 14. G. Fouet, *Gallia 1958*, p. 183. Les meules sont aussi présentes dans les Puits Funéraires du Bassin, voir *Bulletin de Beauvais*, tome I, p. 280-291.

(17) J. Jannoy, *Épigraphie*, p. 338.

(18) Spigali à titre exceptionnel à Saint-Roch par Léon Joulin, R.A. 1912, p. 14. Le Puits Funéraire numéro I, en comble.

(19) L. Joulin, R.A. 1912, p. 14. G. Fouet, *Gallia 1958*, p. 183. Les meules sont aussi présentes dans les Puits Funéraires du Bassin, voir *Bulletin de Beauvais*, tome I, p. 280-291.

(20) L. Joulin, R.A. 1912, p. 14. G. Fouet, *Gallia 1958*, p. 183. Les meules sont aussi présentes dans les Puits Funéraires du Bassin, voir *Bulletin de Beauvais*, tome I, p. 280-291.

(21) Vain Misa Thérèse Paulin-Jouin, *Annuaire II*.

(22) Certains os portent des traces de décoloration. *Bulletin de Beauvais*, tome I, p. 414.

(23) Certains os portent des traces de décoloration. *Bulletin de Beauvais*, tome I, p. 414.

INVENTAIRE DU MOBILIER.

Celui-ci comprend, les situles, les meules, les amphores, une abondante céramique, quelques silex et perures, des astéroïdes en fer.

A) SITULES :

Sans décor, exécutées par martelage dans une seule pièce de métal, cuivre ou bronze, ayant à l'origine 30mm d'épaisseur. Proches parentes de celle découverte en 1956 (24), elles témoignent de la persistance du type hallstattien d'Europe occidentale (25). L'une d'elle porte les traces d'une réparation ou de l'ajout d'une anse latérale. Les cols comme celui de la situle du Puits Funéraire numéro de Vieille-Toulouse étaient cerclés d'un anneau de fer devant supporter une anse. Les fonds bombés vers l'extérieur portent les traces de soudure de trois pieds au la disposition à 50° toute stabilisée aux récipients (26) (figure 2).

La présence de ces vases à Montmaurin, à Saint-Bertrand-de-Comminges, Vieille-Toulouse (27) tend à prouver une importation de vases de bronze venus de l'Italie par Narbonne. Hypothèse admissible si l'on considère les sites à couvertes d'Agde (28). Les dépôts répétés de ce matériel ne tendraient-ils pas prouver le rôle ritualisé joué par ces situles aux cours des cérémonies du puits funéraire ou domestique ? (29).

B) MEULES :

Deux éléments celtiques comportant deux trous, l'un horizontal pour la fixation du manche, l'autre vertical au centre pour permettre le passage de l'axe, avaient été jetés dans le puits. Les deux modèles sont en spondyliques. Ces meules appartiennent sur la Planche à Vieille-Toulouse et sont du même type que celles du troisième niveau d'habitat d'Embrun (30) (figures 5 et 6).

C) CÉRAMIQUES D'IMPORTATION (figure 3).

1. — OENOCHOÏES :

a) En pâte beige le numéro 14 est une très belle copie d'oenochoé embroncée fabrication grecque. Un exemplaire analogue a déjà été découvert dans le Puits Funéraire numéro I (31).

b) Le numéro 15, en pâte orangée, particulièrement élégante, identique à celle du Puits Funéraire numéro IV, ancienne forme répandue parmi les vases mycéniens et géco-attiques, pourrait venir de la côte méditerranéenne (32).

c) Le numéro 17, en pâte rose orangée, forme dérivant de celle du numéro 3.

d) Le numéro 45, de forme voisine, en pâte beige claire, elle porte un graffiti tracé à la pointe, à la hauteur du col.

2. — CÉRAMIQUES CAMPANIENNES :

Cinq ou six tessons en pâte rose vif recouverts de vernis noir endommagé et pourraient appartenir à la catégorie A de la classification de N. Lamboglia (33).

3. — POTERIE DE LA CÔTE CATALANE :

Un seul fragment de vase dit «sonbrero de copas», numéro 34 (34).

4. — AMPHORES :

Une trentaine avaient été sacrifiées (figures 4-5-6). Sur ce nombre, trois à peine étaient intacts (numéros 1, 2, 3) leur paroi étant encore en état. Nous n'en avons recueilli qu'une partie (celles qui pouvaient être reconstituées) : les cols, les pans et les pivots.

Leur hauteur jusqu'à l'épaule reste comprise entre 55 et 57cm, pour un diamètre extérieur de la panse de 27cm, seul pour le numéro 1 qui est de 28cm. Toutes ont l'épaulement accusé des amphores typiques de Vieille-Toulouse; 3 vases sont droits, de section ovale légèrement aplatie, de 18cm à 21cm de hauteur.

Leur forme générale est analogue à celles des exemplaires similaires des Puits et IV, c'est-à-dire des amphores républicaines III A (Lamboglia, Dressel A) et III B.

(24) G. Fouet, *Gallia 1958*, p. 122, fig. 5.

(25) J. Déchelette, *Manuel III*, p. 248 et IV, p. 350, type 3.

(26) G. Fouet, *Gallia 1958*, p. 123.

(27) G. Fouet, *Gallia 1958*, p. 123.

(28) Phœnix éd 1965, p. 24.

(29) Déchelette, *Manuel IV*, p. 249. Darmburg et Sagin, *Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines*, article *Situle*. «La situle devait figurer dans la plupart des cérémonies du culte public ou privé au début de l'Empire, sur un bas-relief de l'amphithéâtre de Capoue, le dieu apparaît assis à la table et effondré, on couvrait sa tête de la situle».

(30) G. Fouet, *Gallia 1958*, p. 123, fig. 6. Déchelette, IV, p. 265. Jannoy, *Épigraphie*, 264.

(31) Déchelette, IV, p. 875, fig. 100. G. Fouet, *Gallia 1958*, p. 141, fig. 20.

(32) G. Fouet, *Pallat 1961*, fig. 10, numéro 2.

(33) N. Lamboglia, *Rivista di Studi Liguri* : *Per una classificazione preliminare delle necropoli campanesi*.

(34) L. Joulin, R.A. 1912, p. 14. G. Fouet, *Gallia 1958*, p. 140-141, fig. 1.

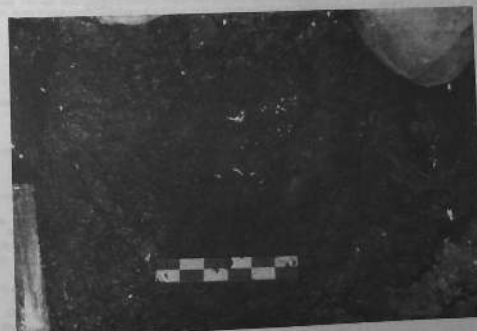
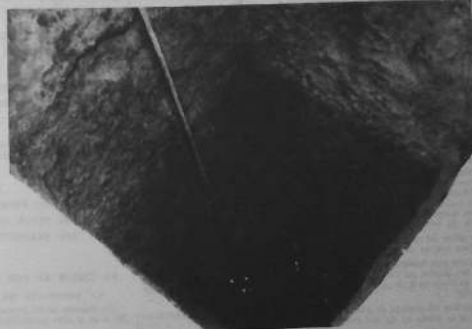


Figure 3 : L'une des deux situles, numéro 12.
Figure 7 : Vue du puits en cours de fouille. Photo G. Villeval.
Figure 8 : L'oenochoé numéro 15 encore en place dans la tombe. Photo G. Villeval.

Fernand Benoit a noté la présence de plusieurs exemplaires dans les épaves de la côte méditerranéenne (35). Ce type s'apparente à ceux découverts par Léon Joulin (36), exposés au Musée du Vieux-Toulouse (37).

Les pilons accusent trois formes différentes :

- 21 exemplaires de deux types, présents à Saint Roch, en pâte beige; numéro 45, pilon b et c de 4 à 5 cm de diamètre.
 - 30 exemplaires d'amphores traditionnelles de Vieille-Toulouse avec un gros pilon de 7 à 8 cm de diamètre, présentant une base solide; numéro 45a.
- Bien que d'un type voisin les amphores sont composées de trois sortes de pâtes différentes :
- Pâte rouge brique en général assez homogène, numéros 2 et 3.
 - Pâte beige claire en général recouverte d'engobe d'assez bonne facture avec dégraisant composé de granules blancs.
 - De couleur lie de vin, cette pâte paraît mal cuite et s'écaille très facilement.

Les lèbres sont inclinées, quelques exemplaires sont d'un type particulier comme le montre la figure 5.

Il n'a pas été observé de marque peinte, mais par contre une amphore du type numéro 1, portait au niveau de l'épaulé une marque estampillée *AV*, numéro 5 (38).

PARTICULARITÉS

Une amphore, grand vase — 5, 40 cm, de profil (numéro 2), avait eu le tiers inférieur de la panse percé d'un trou circulaire de 20 mm de diamètre (39), tandis que le numéro 1 avait été découpé avec soin. Un col d'amphore possédait une coupelle de doigt en empreinte, faite sur l'argile encore fraîche après le tournage (40).

D) CERAMIQUE INDIGÈNE (Figures 10).

1. — OVOIDES

De même pâte que les précédents, au nombre d'une dizaine. Leur pâte comporte un abondant dégraisant (grès sable et mica). La cuisson a donné des produits de bonne qualité à couleur dominante grise. Leur forme générale est celle du numéro 16 avec tendance à l'élargissement du haut de la panse et du col. Les pieds, plus ou moins flangés, selon les modèles (numéro 29 de A à F) sont même surélevés dans certains cas (numéro 18). Quelques modèles étaient surbaissés (numéro 38 A et B) (41).

Leur décor est composé de cannelures circulaires, de filets-faits au brunissoir et de surface lustrée brillante contrastant avec le noir mat du reste du vase.

Le grand vase numéro 16 a conservé une partie du décor grâce à la présence de sauts de feu dessinés sur l'engobe au brunissoir, le décor se compose de deux lignes ondulées et d'une série de cannelures circulaires plus ou moins larges, groupées par deux (42).

Le numéro 18 possédait un pied surélevé contribuant à son élégance. Il porte au niveau de la panse et du col plusieurs bosselures circulaires (43).

Le numéro 21, semblable au numéro 118 du Puits Funéraire, est finement ondulé, ce modèle est malheureusement incomplet (44).

Ces vases se trouvent en grande quantité à la surface de la « Planche » à Vieille-Toulouse; les divers puits funéraires fouillés jusqu'ici en ont livré régulièrement. Cette catégorie répondrait à travers tous les sites d'Europe Occidentale du I^{er} siècle avant J.-C. est de tradition hallstattienne comme le prouvent les trouvailles de Gollaseca (45), d'Enghien (46) et d'Amperat (47).

2. — URNES PEIGNÉES :

Quatre ou cinq de ces urnes d'usage courant avaient été sacrificielles, une seule avait eu une insigne antérieure (numéro 13), mais nous ne possédons des autres que des esquisses (48).

(35) G. Fouet, *Pallas* 1961, p. 228, fig. 2 et *Gallia* 1958, p. 126, fig. 8 et B. F. Benoit, *Revue Archéologique*, p. 82-278.

(36) L. Joulin, *R.A.* 1912, Pl. E, numéro 20.

(37) G. Fouet, *Mémoires de la Société Archéologique du Midi*, 1964, fig. 14, numéros 1 et 3.

(38) Découverte d'une marque identique sur une amphore de même type par M. Gabriel Hérisse.

(39) G. Fouet, *Pallas* 1961, p. 228, fig. 2, numéro 93 et *Gallia* 1958, p. 126.

(40) L. Joulin, *R.A.* 1912, p. 18.

(41) G. Fouet, *Gallia* 1958, p. 132, L. Joulin, *R.A.* 1912, Pl. G, numéros 7 à 9, 29, 20.

(42) B. Fouet, *Gallia* 1958, p. 132 et *Pallas* 1961, p. 231.

(43) Comme les numéros 3, 157 et 158 de la planche des vases du Puits Funéraire I; G. Fouet, *Gallia* 1958.

(44) G. Fouet, *Puits Funéraire numéro I*, in *Gallia* 1958, p. 133, fig. 18.

(45) *R.A.* 1871/2, p. 73.

(46) Jannony, *Enghien*, p. 408.

(47) M. Almagre, *Las necrópolis de Ampurias*, Vol. II, p. 333 à 339.

des tessons disparates (49). La majorité est faite au tour tandis que les autres ont été simplement dressées à la main. Le numéro 13 a subi un grattage de la panse assez soignée alors que les abords du col et la lèvre étaient lissés. D'autres types sont représentés par les fragments numéro 22 A où l'épaulé a été découpé à l'aide d'un bâtonnet et par le numéro 22 B (grillage vertical). Le numéro 25 est plus caractéristique, une série de V entrecroisés met en évidence une certaine recherche artistique.

Ces urnes peignées communes à divers établissements du I^{er} siècle av. J.-C. perpétuent la tradition des céramiques de l'Âge du Fer. Les poteries indigènes découvertes à Vieille-Toulouse en surface et dans les puits déjà fouillés, elles a retrouvent aussi à Saint Roch (50) ces dernières années montrent la variété de cette production sans doute locale (51) qui a inondé le marché régional au cours du I^{er} siècle avant notre ère.

3. — TERRINES TRONCONIQUE À BORDS RABATTUS VERS L'INTÉRIEUR :

Trois fragments de lèbres appartenant à trois exemplaires différents (numéros 35, A, B, C) en pâte grise et noire identique à celle des urnes peignées. Ces poteries abondent à Vieille-Toulouse en surface et dans les puits déjà fouillés, elles a retrouvent aussi à Saint Roch (52).

4. — VASE LÉGÈREMENT TRONCONIQUE EN FORME DE CISTE :

Reste d'un exemplaire (numéro 27 A), analogue à ceux du Puits Funéraire I (53).

5. — JATTES CARENÉES :

Quelques exemplaires de ce type très répandus; exemple numéro 40.

6. — JARRE :

Une jarre dont ne subsistent que quelques fragments de couleur violacée à grès dégraisant (granule et mica), numéro 41.

E) OBJETS DE PARURES :

1. — UNE PERLE DE BRONZE de 0,9 cm de diamètre (numéro 30 B).

2. — UNE PLAQUETTE TRAPEZOÏDALE DE BRONZE (numéro 30 A).

F) OBJETS DE FER :

1. — CHEVILLES DE FER :

Six chevilles de fer provenant d'une charpente ont été retrouvées, les numéros 31 A et B sont particulièrement bien conservés.

2. — CLEF :

Une clef numéro 32 B mêlée aux objets domestiques, les clefs figurent que parfois dans les puits funéraires, liées au culte domestique, elles peuvent servir de talisman (54).

3. — ANSES DE SEAU ET CERCLAGES :

Deux anses de seau et des cerclages (numéros 32 C et 32 D).

4. — CROCHETS :

Des crochets, au nombre de deux, ils ont pu servir à descendre les offrandes (numéros 33 A et B) (55).

5. — COUTEAU :

Un couteau (numéro 32 A). Faisait-il partie du mobilier rituel comme celui découvert dans le puits funéraire de Montmaurin ?

(48) Constatazioni somiglianti fatte in diverse tombe à incineration. J. Jannony, *Enghien*, p. 234. G. Fouet, *Gallia* 1958, p. 121.

(49) Déchelette, IV, p. 987-988. G. Fouet, *Gallia* 1958, p. 128-130. J.-J. Hatt, *Appareil et évolution de la céramique Gallo-romaine*, in *Revue des Études Anciennes* 1949, p. 103.

(50) G. Fouet, *Mém. de la Soc. Archéologique du Midi* 1964, p. 18, fig. 7 et p. 41-42.

(51) G. Fouet, *Gallia* 1958, p. 137. E. Berry, *Tolosae Tectosagum*, in *Histoire Générale de Languedoc*, Toulouse, Privat, p. 89-90.

(52) G. Fouet, *Gallia* 1958, p. 134, fig. 15; *Pallas* 1961, p. 234, fig. 7; *Mém. Soc. Arch. et Mus.*, p. 20, fig. 8 E à I.

(53) G. Fouet, *Gallia* 1958, fig. 13 en haut à gauche; *Pallas* 1961, fig. 7, numéros 532 et 533, p. 128-131.

(54) *Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines*, article *Sera*. J. Toutain, *Gallia* 1941, p. 128-131.

(55) G. Fouet, *Gallia* 1958, p. 170.

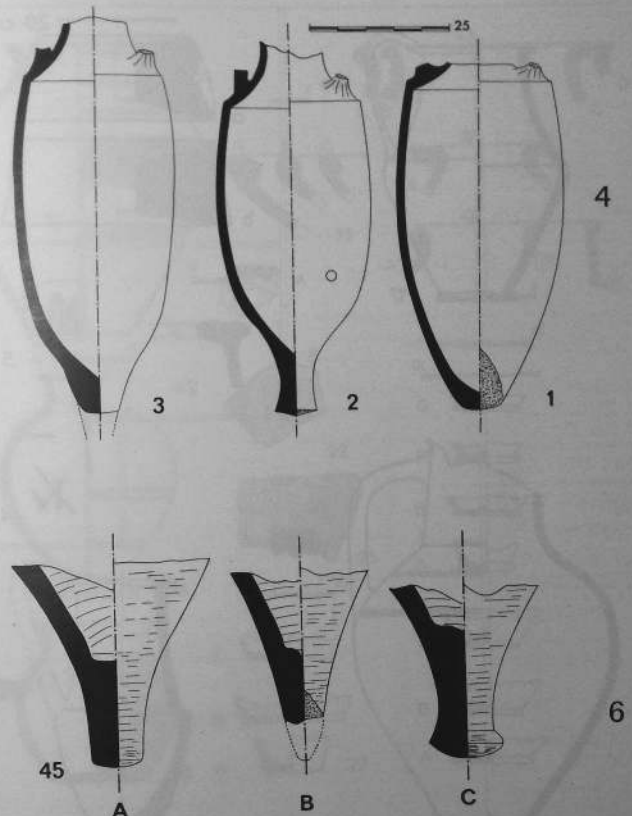


Figure 4 : Amphores.
Figure 5 : Pilon.

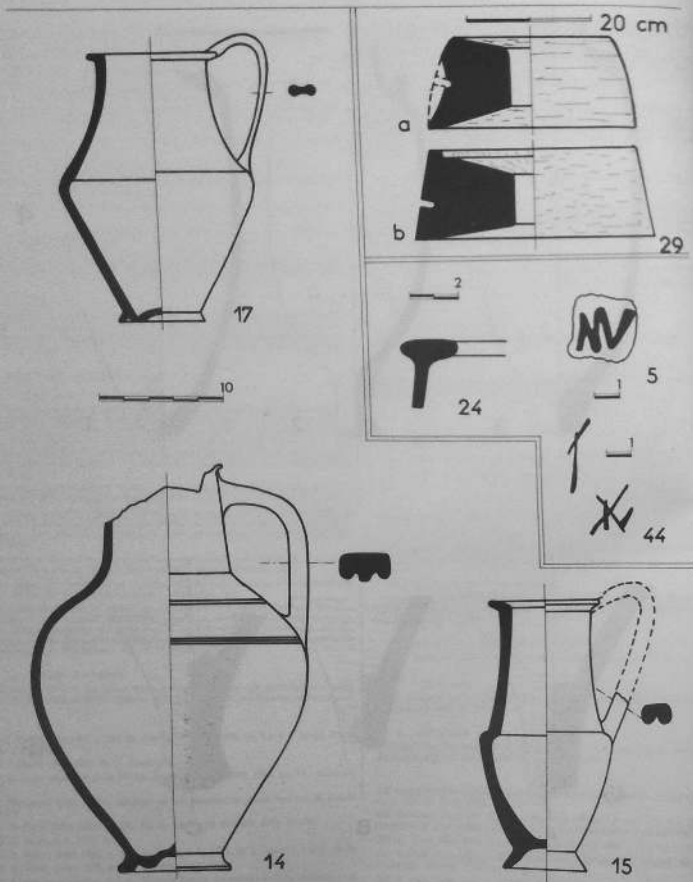


Figure 9 : Céramique d'importation et moulés.

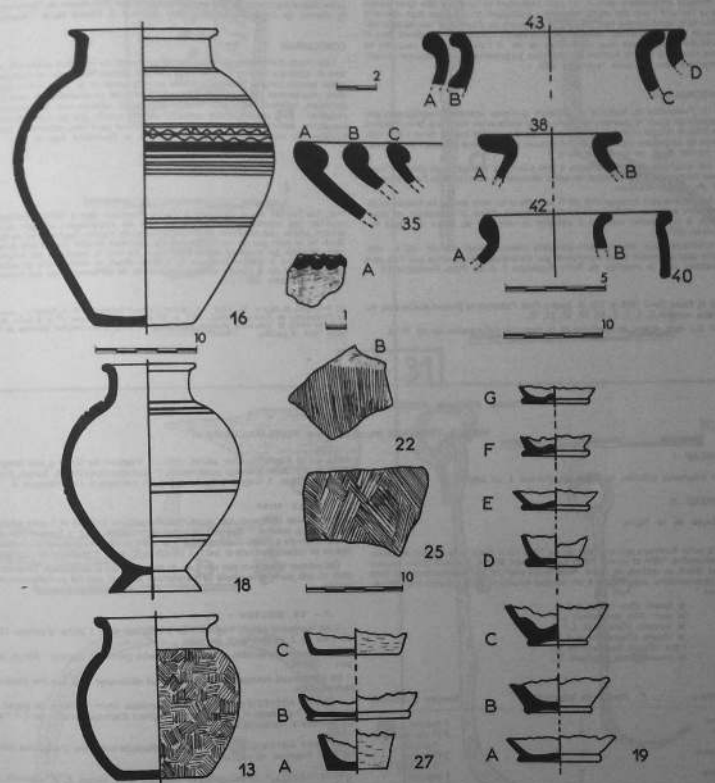


Figure 10 : Céramique indigène.

G) SEAU DE BOIS :

Presque entièrement détruit, on peut cependant se faire une idée assez exacte de sa forme à l'aide des débris recueillis : légèrement tronconique d'un diamètre maximum sensiblement égal à 30cm et minimum de 20cm pour une hauteur voisine de 50cm. L'épaisseur des lattes de bois dont il était composé avoisine 2cm, le fond était emprosné dans un carilage de fer. A l'aide des débris recueillis on peut estimer à trois le nombre des cercles. La présence de ces seaux paraît assez fréquente dans les puits funéraires (56).

CHRONOLOGIE.

De l'ensemble du mobilier se dégagent quelques indices chronologiques permettant de situer le gisement au cours du I^{er} siècle avant notre ère. Si le fragment de tuile à rebord occlus la considération de la première moitié de ce siècle, l'absence de céramique sigillée et de céramique gallo-romaine précoces doit écarter le dernier quart de ce même siècle.

Les amphores cylindroconiques à gros pilon, col allongé, arces droites, lèvres assez hautes, sont très proches de celles découvertes dans les Puits Funéraires I et IV de Vieille-Toulouse.

La remarquable homogénéité de la vaisselle grise dont toutes les formes et décors sont exempts d'influences tardives (absence d'arcs, d'estampages, de décor occlus, à la roulette) tendrait à indiquer le voisinage du début du règne Augustéen (57).

L'enfouissement pourrait être considéré comme datant d'entre -50 et -30. Cette approximation serait corroborée par les analogies frappantes que l'on peut constater avec le mobilier du Puits Funéraire I et du Puits Funéraire IV.

(56) G. Fouat, *Gallia* 1958, p. 170. G. Baudry, *Puits Funéraires du Bernard, dans les Puits Funéraires numéros 3, 5, 7, 8, 13, 17, 20, 21, 32*.
 (57) J.J. Hatt, *Aperçu de l'évolution de la céramique Gallo-romaine, loc. cit.*, p. IX.

L'association caractéristique des amphores, des céramiques campaniennes et du nombre de copas témoigne du rôle important joué par Vieille-Toulouse dans le trafic plaque tournante du commerce méditerranéen (58) venant de Narbonne sur le chemin de crête gaulois pour être distribués à travers toute l'Aquitaine.

CONCLUSION.

Une étude d'ensemble des découvertes régionales du I^{er} siècle avant J.C. nous fait apparaître en évidence les axes commerciaux utilisant, depuis Narbonne, les chemins de crête gaulois jusqu'à Vieille-Toulouse puis la haute et la basse vallée Garonnaise caractérisées par la présence de puits funéraires où voisinent des vases d'importation italique, ibérique et méditerranéenne en relation avec des céramiques indigènes : vases peints, jattes carénées, ovoïdes lustrés, gris ou noir décorés de cannelures, denotant tous une origine plus ancienne qu'il faut rechercher dans le mobilier des sites méditerranéens du Premier et Deuxième Âge du Fer.

N.B. Les fouilles qui se déroulent à Vieille-Toulouse depuis 1969 m'obligent à apporter des restrictions fondamentales dans les typologies utilisées dans le présent article : les amphores qualifiées typiques de Vieille-Toulouse ou de Saint-Roch ne le sont pas du tout. Des fouilles partielles avaient fourni une série de recouvrements qui s'avèrent aujourd'hui faux. En fait, la typologie des amphores recueillies tant à Vieille-Toulouse qu'à Saint-Roch se révèle d'une complexité exemplaire. Il est à l'heure actuelle impossible de différencier ce qui revient à l'un ou à l'autre site... (1).

(1) Pour plus de détails : M. Vidal - A. Muller, *La fosse funéraire XII, in Pallas - Annales de l'Université de Toulouse-Mirail*, 1971, p. 80 et *Le puits funéraire n° V à Saint-Roch in Pallas* 1972. M. Lhérissé, *Puits funéraire XVI, in Comptes des Sociétés Savantes de Toulouse* 1971, 3, paraire.

Thèse POULAIN-JOSTEN

VIEILLE-TOULOUSE (Haute-Garonne) - PUITS FUNÉRAIRE XI

ANNEXE I

2 fragments crâniens humains appartenant à un adulte.

ANNEXE II

Étude de la faune.

Ce puits funéraire gaulois, daté de La Tène III et dont la fouille fut effectuée en décembre 1964 et janvier 1965 par M. André Muller, n'a livré qu'un nombre assez réduit de vestiges de faune. Nous avons examiné 117 fragments osseux dont 54 déterminables appartenant à un nombre minimum de 9 animaux tous domestiques :

- le bœuf (*Bos taurus* L.)
- le porc (*Sus domesticus* L.)
- le mouton (*Ovis aries* L.)
- le chèvre (*Capra hircus* L.)
- l'âne (*Equus hydruntinus* L.)
- le chien (*Canis familiaris* L.)

soit :

Animaux	Nombre de fragments	Nombre d'individus
boeuf	8	1 (adulte)
porc	8	2 (1 très jeune, 1 adulte)
mouton	32	3 (1 jeune, 2 adultes)
chèvre	2	1 (adulte)
âne	2	1 (adulte)
chien	2	1 (adulte)

Les ovicaprids sont dominants avec 4 des 9 animaux, dont 3 moutons.

REPARTITION DES VESTIGES :

A.- LE BOEUF :

Animal de petite taille. Il appartient à la race issue de celle des palafites, dont nous avons déterminé de nombreux vestiges durant l'époque gauloise. Il est représenté par 8 fragments d'un adulte, soit :

1 fragment de fémur, une tibia large et une 5^{ème} phalange postérieures, 1 capitulum trapezoïde d. (carpe), 2 fragments de côtes, 1 fragment de frontal g., 1 prémoïse IV inférieure d.

B.- LE PORC :

8 fragments d'un porc très jeune, âgé de quelques jours et 1 porc adulte (1 astragale g. (adulte), 1 fragment de diaphyse tibiale d. (ad.), 1 fragment de diaphyse fémorale g. (ad.), 1 métatarsien 3 g. (ad.), 1 tibia d. (très jeune), 1 phalange distale de métatarsien latéral (ad.), 1 omoplate g. (ad.), 1 fragment de côte (ad.). Ces vestiges présentent des marques de décarination et découpage. En outre, le tibia du très jeune et la phalange de métatarsien (adulte), ont été partiellement carbonisés.

C.- LE MOUTON :

Il est représenté par 32 fragments de 3 individus dont 1 jeune, d'environ 12-15 mois et 2 adultes dont un mâle.

Un fragment mesurable : omoplate g. (cavité glénoïdale), hauteur : 24mm, largeur : 26mm.

De nombreuses marques de décarination et découpage ainsi que des traces de carbonisation.

MEMBRE POSTÉRIEUR : 8 fragments de tibia (dont le tibia g. de jeune), 1 phalange I. (carbonisée), 1 phalange II (carbonisée), 1 fragment d'astragale (carbonisée), 1 fragment de naviculaire (carbonisée).

MEMBRE ANTERIEUR : 1 fragment de diaphyse humérale, 2 diaphyses radiales g., 1 fragment de radius.

CEINTURES : 1 omoplate g., 1 fragment d'os iliaque g., 2 fragments de vertèbres ; 1 axis.

CÔTES : 3 fragments.

CRANE : 1 fragment de frontal avec la cheville osseuse de la corne g. (bélier).

MANDIBULES : 1 gauche (complète), 1 gauche, avec la Pm³ et les 3 molaires.

MANDIBULAIRE SUPÉRIEURE : 1 droit (complète).

DENTS SUPÉRIEURES : 1 M2 g et 1 fragment de M2 d.

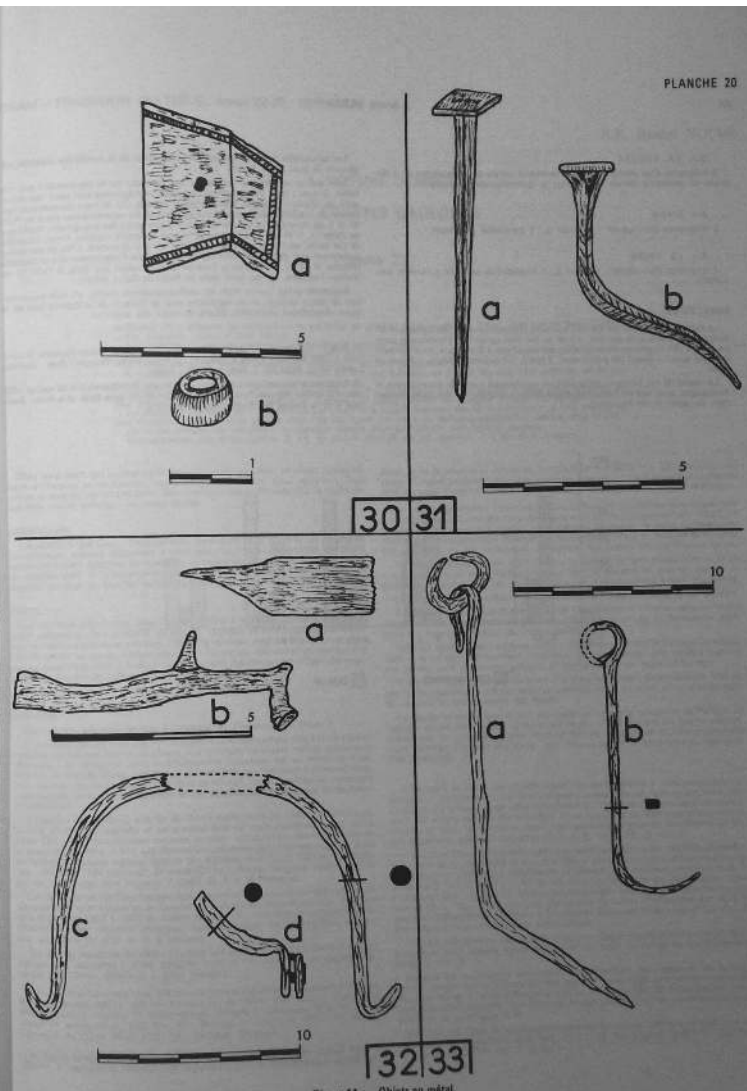


Figure 11 : Objets en métal.

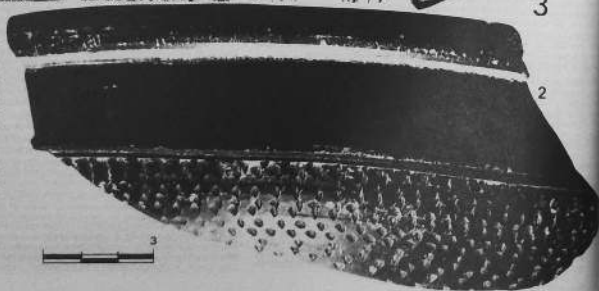


Figure 1 : Le chemin antique bordant la rive gauche du Lez et les habitats, du néolithique au gallo-romain, qui le bordent. Du nord au sud : Sextantio, Ste-Quirice, Picch Pelat, Moulin du Sauret, Jausserand, les hauteurs en face du moulin de Semalen, Saint-Michel et La Baume.



3

Figure 3 : Vestiges archéologiques de l'habitat de Saint-Michel :
no 1 : fibule de piniforme trouvée dans l'habitat (IIIe-IVe siècles après J. C.),
no 2 : fragment de bol en céramique noire à panse guillochée trouvée dans l'habitat.



3



Figure 2 : Saint-Michel et sa nécropole. Vue aérienne.

natus (Montpellier). L'étymologie veut ce qu'elle veut, mais l'image est belle et elle a au moins le mérite de nous restituer la couleur locale : cet air, que l'on retrouve aussi bien sur les collines que dans le visage de la mer et du ciel. Pour ce qui est des pars à moutons, quelques vignes et quelques humbles champs de foin, il aurait pu avoir nous laisser découvrir la ligne d'ombrages qui depuis les deux collines signalait le Lez et surtout sur la rive gauche du Lez cette vieille route que l'on oublie le plus souvent dans la nomenclature des chemins de la région montpelliéraine et qui est peut-être la plus importante de toutes, en tout cas la plus ancienne : la route de Lattes à Sextantio. C'est une route néolithique. Elle va de la mer aux collines, aux drailles des Cavernes, en droite ligne. Chemin de portage, elle double la voie fluviale du Lez qu'elle suppléait aux endroits où il n'était pas possible de passer. Au camp saliné au Pont Juvénal, en droite ligne, elle se dirige vers le sud, elle coupe à la perpendiculaire les autres routes dont nous avons parlé. Au camp saliné au Pont Juvénal, en droite ligne, elle se dirige vers le sud, elle coupe à la perpendiculaire les autres routes dont nous avons parlé. Au camp saliné au Pont Juvénal, en droite ligne, elle se dirige vers le sud, elle coupe à la perpendiculaire les autres routes dont nous avons parlé.

C'est la vieille voie de pénétration littorale, assurément de la Préhistoire par les civilisations venues de la mer et en marche vers les terres de l'intérieur. Elle a permis la rencontre de deux mondes et nous n'osons pas affirmer, que Montpellier à l'époque n'a pas été bénéficiaire de sa proximité et de son trafic.

Dès l'époque néolithique, elle a servi l'habitat. À l'époque gallo-romaine elle a servi le commerce. De Sextantio à Lattes, c'est un jalonnement continu. Immédiatement nous repérons les lieux d'habitats suivants :

1. — En bordure de la route, à hauteur des quartiers du Miradou, habitats préromains (3).

2. — À la sortie de Castelnaud-La-Léz, sur le roc de Saint-Quirice où se trouve aujourd'hui le cimetière municipal et la villa dite sites gallo-romains habitait et nécropole, ayant livré à diverses époques des témoignages de l'âge du Bronze au Moyen Âge. Le croisement de la vieille route avec la route nationale est aujourd'hui trop construit pour que l'on puisse y déceler autre que ce qui reste de l'habitation moderne se raréfie, les vestiges antiques réapparaissent.

3. — Une fois dépassé la voie ferrée Montpellier-Lunel, nous trouvons, au nord de la hauteur de Poch-Péral, en bordure de la vieille route et s'étendant vers l'intérieur jusqu'à hauteur de la villa de la Paix, de la villa Médicis et de la villa des Sablières un habitat et une nécropole gallo-romaine malheureusement détruits en presque totalité au début de ce siècle par l'exploitation des sablières. De cette nécropole provient la stèle des deux frères Paulin et Callistène aujourd'hui à la Société Archéologique de Montpellier (14).

En 1967 l'un de nous (R.M.) a assisté, en face de la villa Médicis et à l'occasion du creusement d'un puits, à la découverte d'une des dernières tombes de la nécropole, tombes par inhumation, dans un coffrage de lourdes pierres calcaires, le mobilier très pauvre consistant en une urne en poterie grise. S'agit-il, par comparaison avec celles des nécropoles voisines de la région du Lez, peut dater d'un troisième — quatrième siècle de notre ère.

4. — Quelques centaines de mètres encore et c'est en bordure de la route, la fameuse station du moulin de Saurat, presque entièrement détruite elle aussi par l'exploitation des sablières et à l'heure actuelle occupée par une usine. Elle a livré des habitats et des nécropoles du Néolithique au Bronze (6).

5. — Si nous poursuivons notre route en direction du Pont Juvénal, en attendant à main droite la passerelle de Rimbaud nous apercevons sur notre gauche la hauteur sur laquelle s'élevait au moyen âge l'église de Saint-André de Novigens. Il y avait là également des stations isolées du Néolithique au Bronze (6).

6. — La rive gauche, une fois dépassé le Pont de Rimbaud est à la fois trop construite et trop enclavée pour nous fournir beaucoup de renseignements mais les hauteurs dominant le Lez, en face le moulin de Semaison ont livré à plusieurs reprises sennes, et instruments chassiers.

7. — Dépassons l'embranchement qui conduit au mas de Paulge et à la nouvelle usine de 11.8.M. Face à l'école Paul Painlevé, s'élevait sur notre gauche, au moment même où nous allons atteindre le quartier du Pont Juvénal, la hauteur de Saint-Michel. Le Lez coule presque à nos pieds. Le Montpelliérain de la rive droite s'empressait d'un seul regard. Arrêtons-nous ici et laissons l'un de nous, Henri Prades, entrer en scène.

LE QUARTIER DU PONT JUVÉNAL.

Depuis plusieurs années, le directeur de l'école Paul Painlevé avait pu constater l'antiquité du quartier du Pont Juvénal. Dans les gravats du Lez, sous le pont lui-même, à de nombreuses reprises il avait ramassé des fragments de *regulae*, d'*onches*, de *clous*, preuve d'un habitat gallo-romain tout proche. En 1962 en face de Saint-Michel, de l'autre côté de la départementale 172, au haut des Baumes, une meule gallo-romaine avait été recueillie. Et il ne se passait pas de mois sans que de nouveaux témoignages archéologiques en provenance du quartier ne vissent s'ajouter à la collecte.

Nous publions à titre d'exemple (Figure 7) B, numéro 1) un anémomètre du 3ème type 10 — 14 de J. C. I. trouvé lors de terrassements locaux.

En 1964, toute la pente ouest de la colline Saint-Michel (propriété Bon) fut livrée aux bulldozers pour y creuser les fondations de la cité Saint-Michel (voir plan ci-dessous).

Henri Prades profita des travaux pour ouvrir entre le portail d'entrée de la propriété de M. Bon, presque au sommet de la colline, et la route disparant vers le nord, une tranchée (Lettre A de la figure 2) une tranchée de 0,80m de largeur, qui suivit dans le grès tendre la pente de la dénivellation. Le sol de la colline Saint-Michel est en effet composé de sable argileux très compact (ou grès tendre) avec des lentilles de marne blanche. La partie sommitale contient une couche de galets de la hauteur d'un mètre (ou une masse de débris, sans stratigraphie aucune, mais de sable argileux par endroits l'allure d'un dépôt). Des tuyauteries en terre cuite furent toutefois rencontrées au niveau le plus profond. Voici un relevé sommaire du matériel archéologique rencontré.

LE MATÉRIEL.

SILIX.
Deux lamelles en silice blond dites chassaniennes.

OSSEMENTS.
Os de boeufs, de chiens. Ossements de boeufs, de moutons, de porc.

COQUILLAGES.
Des quantités considérables de murex, d'huîtres et de palourdes.

FER.
Clous (nombreux). Toutes dimensions.

VERRE.
Plusieurs fragments.

BRONZE.
Aciculaire monnaie, mais un bijou dépourvu de bords cloisonnés (figure numéro 1) (même — IVème siècle de J. C.).

OS.
Une douzaine d'épaves de forme classique.

TEGLIA ET IMBRICES.
Nombreux fragments.

STUCCS PEINTS.
Nombreux fragments.

POTERIES.
A. — Période néolithique : plusieurs tessons à dégraisser.
B. — Période historique.

POTERIES COMMUNES.
Jarres.

Elles mesurent de 60 à 70cm de hauteur, avec des diamètres d'embouchure de 12 à 15cm. Elles sont pourvues d'une double anse à triple côtes et ont des fonds annulaires plats. Leurs parois atteignent 4mm d'épaisseur, leur pâte très bien cuite est de couleur rosée ou blanche.

Vases.
Vase de forme sombre de coupe (figure 10, numéro 1) et figure 13, numéro 1) entièrement reconstruit. Plus grande longueur : 31cm. Plus grande largeur : 28cm. Hauteur : 16,5cm.

Vase à anses (figure 9, numéro 16 et figure 12, numéro 4) : 11,5cm de hauteur.

POTERIES FINES.
Quelques rares fragments de La Graufesenque.

Quelques fonds de sigillée *clausa*, striés, du type 10 B de Lamboglia (?) (IIIème siècle ou début du troisième de J.C.).

Récipient en céramique *rubicunda*, à pied annulaire et à 2 anses, avec encodé sur le rebord. Entièrement reconstruit : hauteur 13cm (figure 12, numéro 1 et figure 9, numéro 17).

Un fragment de jatte noire à guilochis sur la partie inférieure de la panse (figure 3, numéro 2) : Début du Vème siècle de J.C.

D'autre part, près du portail de M. Bon, les travaux ont également découvert une sculpture gallo-romaine par inhumation.

Dans cette même parcelle et dans l'épaveur du talus (figure 2, lettre B) Henri Prades découvrit, au milieu de débris de tegulae et d'imbrices les restes d'un pilier gallo-romain.

Il ne s'agit pas de mosaïque, c'est un sol composé de petites briques d'une dizaine de cm de long et de quelques cm de large, disposées en opus *reticulatum*. Nullement une muraille érudite mais bien un sol en briques.

OCCUPATION DU SOL.

Toutes ces données témoignent d'une occupation de la colline à l'époque néo-

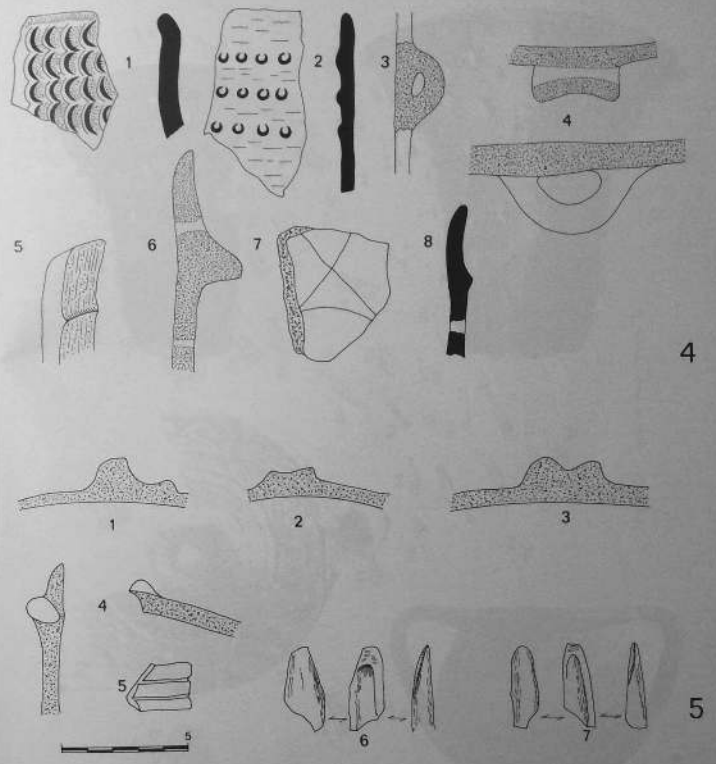


Figure 4 : tessons préhistoriques de Saint-Michel.
Figure 5 : matériel préhistorique de Saint-Michel.



Figure 6 : faisselles et matériel trouvé en surface à Saint-Michel :
 1. Faisselles.
 2. Faisselle, longueur 10 cm, grand diamètre extérieur 11,7 cm. Céramique noire indigène.
 3. Lampe, longueur 10,6 cm. Céramique grise.
 4. Vase, inscription sur le fond, pâte rose-jaunâtre peu cuite.

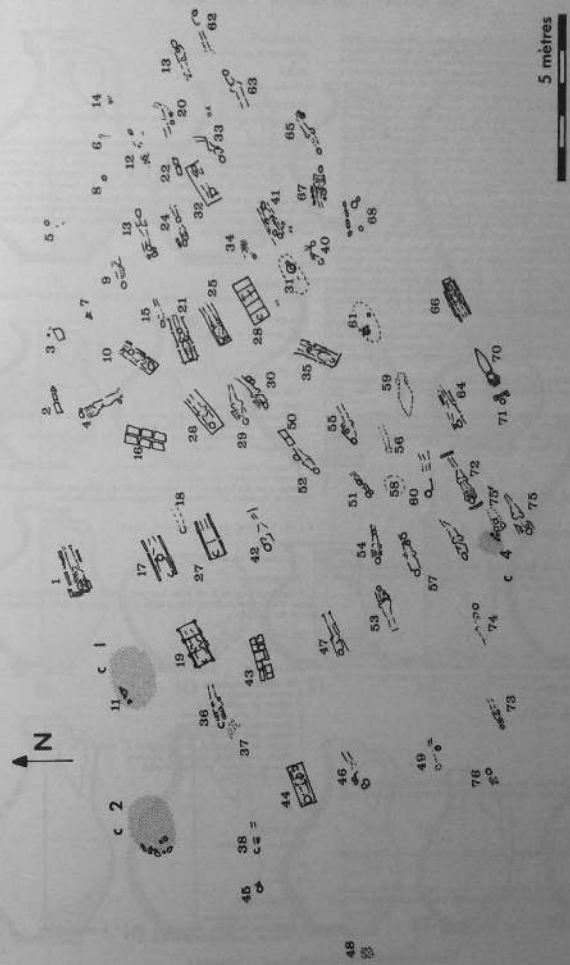


Figure 7 : plan de la nécropole.

lithique et d'un habitat d'époque gallo-romaine ayant duré au moins cinq siècles du I^{er} au VI^{ème} siècle après J.C., les témoignages des troisième et quatrième siècles apparaissant comme de beaucoup les plus nombreux. Mais il fallut attendre l'année 1967 et l'arrachage de la vigne qui au nord de la maison d'habitation recouvrait la plus grande partie du sommet de la colline pour y voir plus clair.

Lorsque le défoncement eut lieu en septembre 1967 Henri Prades immédiatement alerté par deux de ses élèves, Soule et Garrido, reconnut à l'est de la parcelle une nécropole gallo-romaine et un peu partout sur le terrain une occupation pré-historique (Figure 2). Nous reviendrons tout à l'heure sur les témoignages de l'occupation gallo-romaine rencontrés en surface. Arrêtons-nous tout d'abord sur l'occupation pré-historique. Alors que sur l'emplacement même de la nécropole gallo-romaine, deux points au moins (1 et 3, Figure 2) relevant de la préhistoire, dans le secteur occidental de la vigne, à hauteur du portail de la propriété Bon (Figure 2, numéros 2, 12, 13, 15) affleuraient une série de taches brunes galettes, ossements, tessons à dégraisant témoins d'habitats également pré-historiques.

Devant l'urgence, la simultanéité des travaux à entreprendre (il fallait en priorité sauver la nécropole) et les moyens considérables à employer pour une étude systématique de tous ces emplacements, il fallut se résoudre à sacrifier l'étude des points pré-historiques et se borner à un relevé le plus complet possible (Figure 2).

Nous ignorons si nous nous trouvons ici en présence de foyers de cabanes. Ce sont des fosses de taille variable, creusées dans la terre, le plus souvent orientées nord-ouest - sud-est, excédant rarement deux mètres dans leur plus longue dimension, se terminant en pointe aux deux extrémités, de faible profondeur, parfois complètement retournées par un charnage ayant atteint soixante centimètres, bourrées de galets de roches diverses, analogues à celles rencontrées au Pont Trincaut et recelant des témoins pré-historiques à l'exclusion de tous autres.

Les points 4, 6, 7, 8, 9 sont parfaitement alignés en direction sud-sud-ouest - nord-nord-ouest (Figure 2). En dehors des points 5 et 10, un vaste espace vide se présente aux points 1, 2, 3, 5, 10, 13, 15. Voyons d'abord ce qui ont livré les points situés hors de l'emplacement de la nécropole.

Point 1, avec 2 emplacements C 1 N et C 2 N et Point 3. Seuls deux autres points (11 et 14) font la liaison avec un troisième groupement de cabanes : 2 - 12 - 13 - 15 (Figure 2).

Nous avons dit que pour bon nombre de ces points, le seul travail effectué s'est limité au repérage de l'emplacement. Néanmoins des observations ont pu être conduites aux points 1, 2, 3, 5, 10, 13, 15. Voyons d'abord ce qui ont livré les points situés hors de l'emplacement de la nécropole.

POINT 2.

OSSEMENTS.
Quelques fragments d'os brûlés.

SILEX.
Quatorze, dont une plaquette de silex.

CÉRAMIQUE.
315 tessons atypiques. 4 bords appartenant à des récipients de grandes dimensions (vases à provisions). 2 bords d'écuelle. 7 tétons de préhension. 1 bord avec trous de réparation. 2 anses en ruban.

POINT 5.

CÉRAMIQUE.
44 fragments atypiques appartenant pour la plupart à deux grands vases. Un d'entre eux porte un trou de réparation. Trois bords de grands vases, un à rebord incurvé, un autre avec anses de préhension. Trois oreilles de préhension. Une anse en ruban (Figure 4, numéro 3).

POINT 10.

SILEX.
Un éclat.

CÉRAMIQUE.
Un fragment de faïence (hauteur 10cm - Diamètre 11,7cm) (Figure 6, numéros 1 et 2). Dix tessons atypiques. Un fragment de bord mince d'un vase droit.

POINT 13.

OSSEMENTS.
Un fragment de mâchoire humaine. (Quelques menus débris d'os brûlés).

CÉRAMIQUE.
5 tessons atypiques. Un fragment de vase en calotte ou écuelle. Un fragment de vase à bords évasés comportant deux rangées de pastilles parallèles au rebord. Diamètre : environ 28cm.

POINT 15.

OSSEMENTS.
Quelques ossements.

SILEX.
18 éclats.

CÉRAMIQUE.
220 tessons atypiques. 6 fragments de vases à provision dont 1 à bords évasés. 11 rebords droits, moyens et peints.

OSSEMENTS.
Quelques fragments d'os brûlés.

SILEX.
Un silex blond.

CÉRAMIQUE.
Un fragment de fond plat. Un bord supérieur de vase en bombe (rebord cassé).

OSSEMENTS.
Débris de phalanges humaines. Os de boeuf. Fragments d'os brûlés.

SILEX.
20 lamelles et éclats.

OS.
2 pouceçons (Figure 5, numéros 6 et 7).

CÉRAMIQUE.
149 tessons atypiques. 2 tétons de préhension dont un avec trous de réparation (Figure 4, numéro 7). 1 anse en boudin (Figure 4, numéro 4). 18 bords de vases dont deux provenant de vases à provisions, les autres, à vases ordinaires, en bombe.

1 tesson décoré noir (Figure 4, numéro 7). 1 anse en ruban très grosse. Décor : un pastillage et 2 cordons appliqués dont un avec trous de réparation (Figure 4, numéro 8). Céramique rougeâtre à dégraisant.

C 2 N (cf. Plan de la nécropole Figure 7).

TORCHIS.
2 morceaux de torchis.

OSSEMENTS.
Fragments d'os de porc et de ruminants, morceaux de mâchoires et dents. Présence d'un crâne pré-historique à côté d'un crâne de petit ruminant (Figure 5, numéros 1, 2, 3).

SILEX.
3 éclats.

CÉRAMIQUE.
188 tessons atypiques. 4 anses en ruban. 3 tétons de préhension. 2 décors à gros pastillages. 2 décors à petits pastillages. 1 tesson avec cordon appliqué. 1 tesson de céramique rouge (Figure 5, numéro 5). 1 tesson avec décor guilloché profond. 6 rebords de vases simples (obtus). 9 rebords incurvés.

C 3 N.

OSSEMENTS.
Quelques ossements.

SILEX.
18 éclats.

CÉRAMIQUE.
220 tessons atypiques. 6 fragments de vases à provision dont 1 à bords évasés. 11 rebords droits, moyens et peints.

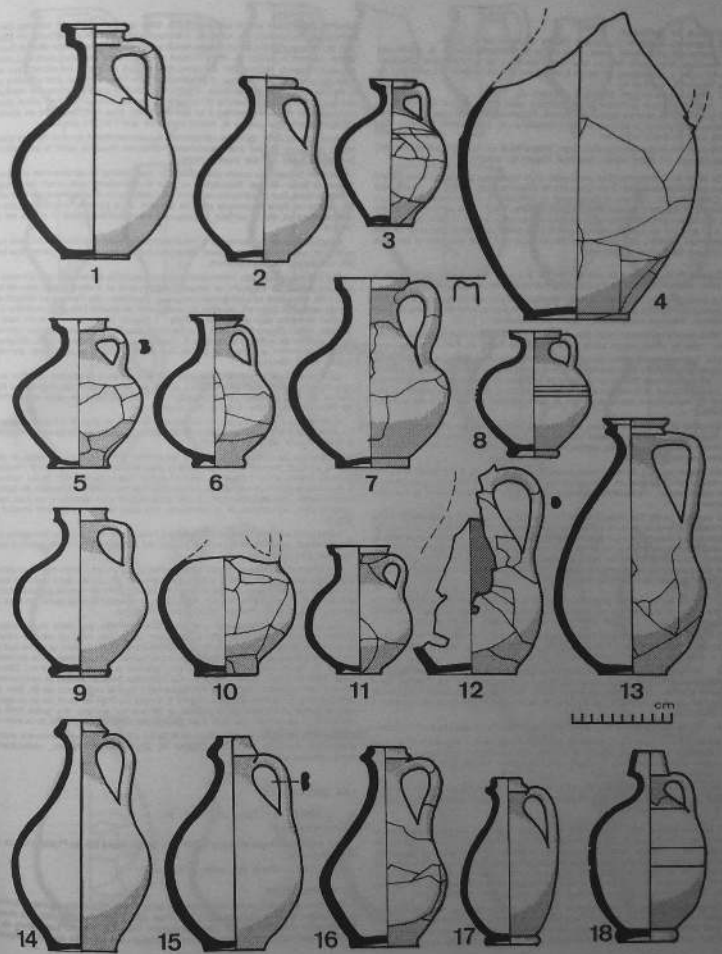


Figure 8 : les cruches de Saint-Michel, croquis.

6 résons de préhension.

- 3 fragments à résons juxtaposés (figure 5, numéros 1, 2, 3).
- 1 bouton de préhension: cassé, mais qui permet de comprendre la technique de montage. Après avoir fait un trou dans l'épaisseur de la céramique, une boussette d'argile y est insérée de façon à ce qu'une moitié ressorte à l'extérieur du vase (figure 5, numéro 4).
- 3 décors de pavillages (figure 4, numéros 2).
- 1 réson à décor guilloché type Hallstatt pâte claire (figure 4, numéro 1).
- 7 fragments de rebords légèrement évasés. Fragments de petit vase en pâte rose sphérique. En général la pâte est souvent rougeâtre et légèrement micacée. Les bords sont de profil irrégulier.

Citons enfin en prévenance d'un point indéterminé un bord de vase légèrement évasé portant un *éperon* (figure 4, numéro 5).

En dépit de la présence d'un fond plat, d'un tessan hallstattien et deux décors néolithiques, il ne faut guère de doute que cet ensemble appartienne à Chalcolithique. Comme à Richemont, à Collevou, à Fournat: Conférence d'Ormal à la Société d'Etudes Scientifiques de Sète, 1967 il est curieux de rencontrer ces tessans allongés, boursés de galets empruntés ici au villanchon voisin ou aux graviers du Léz, disposés dans le plus grand désordre, tant pour le plan d'ensemble, en dépit de l'alignement des points à 6, 7, 8, 9, que pour la structure de chaque fosse prise séparément.

Dependant la présence de torchis incline à y voir des cabanes sommaires, les restes résidant alors dans l'exiguïté de certaines de ces fosses-cabanes.

La présence dans la Cabane 2 de la nécropole d'une calotte cranienne disposée au centre, de manière apparemment intentionnelle à proximité d'un crâne de petit ruminant, demeure inexplicable (figure 14, numéros 1, 2, 3).

Nous devons également noter dans ces cabanes l'absence totale de chassan classique, pas de décor isolé après cuisson, pas de flûtes de Pan.

Fois encore, comme dans tous les gisements chalcolithiques voisins, nous constatons au milieu d'un grand nombre d'écarts divers la présence de la jomelle, mais en pourcentage faible, ce qui semble indiquer le passage lent du néolithique au chalcolithique. Il convient donc d'être prudent et de ne pas qualifier un gisement de néolithique parce que l'on y aura constaté la présence de quelques lamelles.

Certaines aires en terrain sont très proches pour ne pas dire identiques à celles de Richemont. Ce sont les seuls indices qui, avec l'allure générale des sites et la structure des fosses-cabanes, permettent de rapprocher Saint-Michel des gisements fontbouliens voisins.

Un tessan porteur de deux traits parallèles accolés évoque d'autre part le Ferréris mais c'est là encore un témoignage bien fragile. On ne peut donc attribuer à une quelconque civilisation classique du terroir montpellierain ce nouveau gisement.

Il ne s'agit ni de Ferréris ni de Fontbouisse et pourtant il n'y a guère de doute que nous soyons en présence d'une station chalcolithique. Peut-être un nouveau défoncement nous livrerait-il avec un peu de chance, des indices plus convaincants. Attendant constatons nous de dire, de ce village chalcolithique à l'écart de Saint-Michel. Dans l'état actuel de nos connaissances nous ne saurions aller plus avant, mais nous pouvons dès à présent établir les points suivants en ce qui concerne le chalcolithique de la région de Montpellier.

- 1. — Il y a évolution sur place des techniques et passage graduel du chassan au Fontbouisse, probablement au Ferréris puisqu'on retrouve partout la lamelle chassane et qu'on connaît plusieurs cas de récipients ou décors mixtes.
- 2. — Fontbouisse et Fontbouisse sont d'excellents constructeurs. L'arrière pays, la garrigue, nous offre quantes d'exemples d'aménagements remarquables (cabanes — daimiers — fours céramiques).
- 3. — Au même moment, nous avons sur le territoire de Montpellier, des gisements parement ferréris avec les décors caractéristiques. Les La Valenti Fontbouissiens (Plateau de Collevou, Richemont) les rudolphiens de Cimet, une timide apparition du caliciforme à La Pallade et des gisements plus confus comme à Saint-Michel.
- 4. — En ce qui concerne les fosses-cabanes, nous en retrouvons deux variétés: a) celles que l'on pourrait qualifier de « riches » (Collevou — Richemont) en raison de l'abondance relative de la belle céramique, de l'outillage plus luxueux (pointes, poinçons, objets de parure) bien que, une fois encore, on soit loin de la puissance de l'arrière pays et d'autre part b) celles qui, comme à Saint-Michel, laissent une impression de grande pauvreté malgré la présence de torchis et de portes ligées aménagées, crapaudines de la Cabane 1 de la Nécropole.

Il est certes plus difficile de porter un jugement sain sur les sites de plaines en raison des destructions dues aux passages humains plus fréquents, aux cultures, au remplissage de matériaux. Pourtant, même si ces gisements de plaines ont davantage souffert, il demeure évident que Saint-Michel a été plus pauvre que Richemont et qu'il apparaît et dans l'architecture et dans le mobilier de même que Richemont donne l'impression d'une richesse moins grande que celle des gisements de l'arrière pays. S'ensuit-il qu'il s'agit de peuples, de civilisations différentes?

Géographiquement, les gisements de Ferréris et Fontbouisse sont mêlés inextricablement. Chronologiquement la question ne semble pas tranchée. En tout cas les sols diffèrent. Il se peut aussi que des villages contemporains voisins aient marqué une certaine distance vis à vis les uns des autres. Il n'est pas impossible que

certaines différences soient apparues entre deux groupes voisins et coexistant au préhistorique. Richemont par exemple, a déployé une partie de son activité sur une station des étangs (dépôts de machoirs de dorades comme à la Grande Motte) et de coquilages et notamment des moules. Bien que les uns et les autres aient pu posséder des produits de l'élevage, il semble bien que l'arrière pays ait été affecté par la facilité des activités maritimes. Tandis que l'arrière pays ait été affecté par la recherche du minerai et par un élevage resté certainement plus pauvre et moins puissant que l'arrière pays.

Nous n'éprouvons, dans ces conditions, aucune réticence de voir dans la situation de Saint-Michel une quelconque civilisation nouvelle dans le sens que nous avons défini, basée sur des aspects négatifs.

Telle est la première conclusion à laquelle nous sommes parvenus au cours de nos recherches de Saint-Michel. Néanmoins et pour si intéressants que soient les résultats préhistoriques, leur importance ne saurait sur cette butte devenir majeure. Elle ne saurait être, entrer en ligne de compte avec les témoignages de la période historique. L'état de défoncement et de la surface, causé par l'affaissement, surtout dans la partie est du terrain.

Le périmètre de la nécropole à inhumations fut assez vite circonscrit mais à l'extérieur et sur un plus vaste espace, des traces concrètes, de menus ossements humains, attestent des incinérations.

Sur l'emplacement des inhumations furent recueillis des tessons d'amphore noire: 10, 6cm dans sa plus grande longueur. Datation des flûtes au second âge de notre ère (figure 8, numéro 3), une moitié de cruche (figure 8, numéro 2) et un vase à plat indigne noir portant la graffiti: 1 (figure 13, numéro 3) et un autre vase intact (figure 6, numéro 4) présentant sous le pied, en inscription cursive, le nom de la figure 6, numéro 5. Inscription latine en deux lignes, des lettres étant douteuses.

La forme *Vrsuvas* semble dès à présent être reconnue à Narbonne car c'est au lieu de notre figure 6, numéro 5 et reproduit par Georges Clausen dans ses *Gravissae Pyrenaeae* (Gallia, XVI, p. 16, numéro 151).

Il semble que nous soyons ici en présence d'un A. et d'un N. en monogramme à notre avis la présence de A. (B).

La graffiti de Narbonne est inscrit sur poterie arétine donc rélévable au II^e siècle de notre ère (Dewald, *Index of ancient stamps*, p. 346). Nous sommes donc à Richemont dans le courant du second siècle de notre ère. L'*Vrsuvas* de Saint-Michel vivait vraisemblablement à une date encore plus récente si ce vase et détail.

Notre premier travail consista à délimiter l'emplacement de cette nécropole, les levées par le charnage.

Les inhumations avaient mieux résisté parce que plus profondes et mieux protégées, bien qu'en de nombreux points, le charnage ait mordu dans la partie supérieure des tombes, dans la couverture des tuiles. Cette nécropole paraissant donnée par les prochains travaux de culture, le groupe Parlevé après location terrain à M. Tessier, fermier, s'employa à la sauve.

Les inhumations couvraient une superficie moindre que celle où se trouve ni pente de la colline, au nord-est de l'habitation de M. Bon, dans la partie sud (figure 2). Notre fouille de sauvetage en a exploré la presque totalité sur 30m de long, 16m de large, mais il se peut que certaines tombes isolées se rencontrent encore dans la partie sud entre l'emplacement fouillé et le parc de M. Bon.

La fouille de la Nécropole a dû être grande découverte à attendre de ce côté et l'ensemble de cette Nécropole (figure 7). Étudions maintenant, individuellement, chaque sépulture.

LES SÉPULTURES.

TOMBE 1 (figure 21, 1, 2, 3).

ORIENTATION. — Son angle Sud-Ouest est situé à 30m de l'angle Nord-Est de l'habitation de M. Bon (figure 2).

SUD-OUEST — Nord-Est, piqués au levant.

LA SÉPULTURE.

Le charnage a fait sauter la couverture de la tombe. Plan rectangulaire. Coffin double dalle calcaire, chaque dalle atteignant 40cm d'épaisseur. Les parois de la sépulture sont constituées par six dalles de chaque côté. La dalle de pied a disparu.

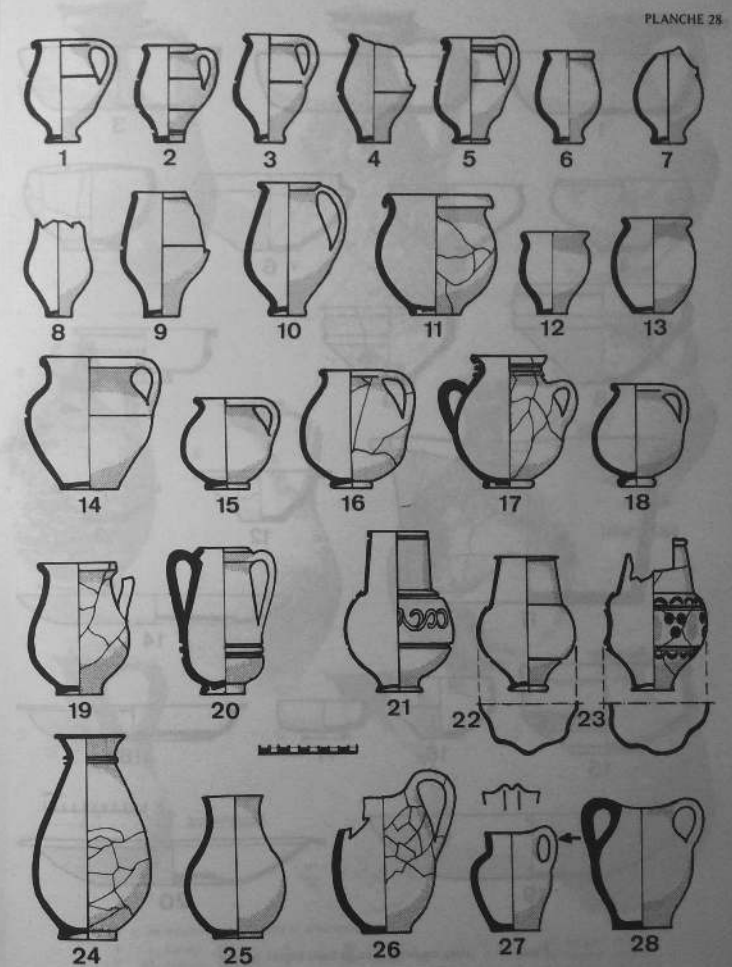


PLANCHE 28

Figure 9 : les vases à pied de Saint-Michel, croquis.

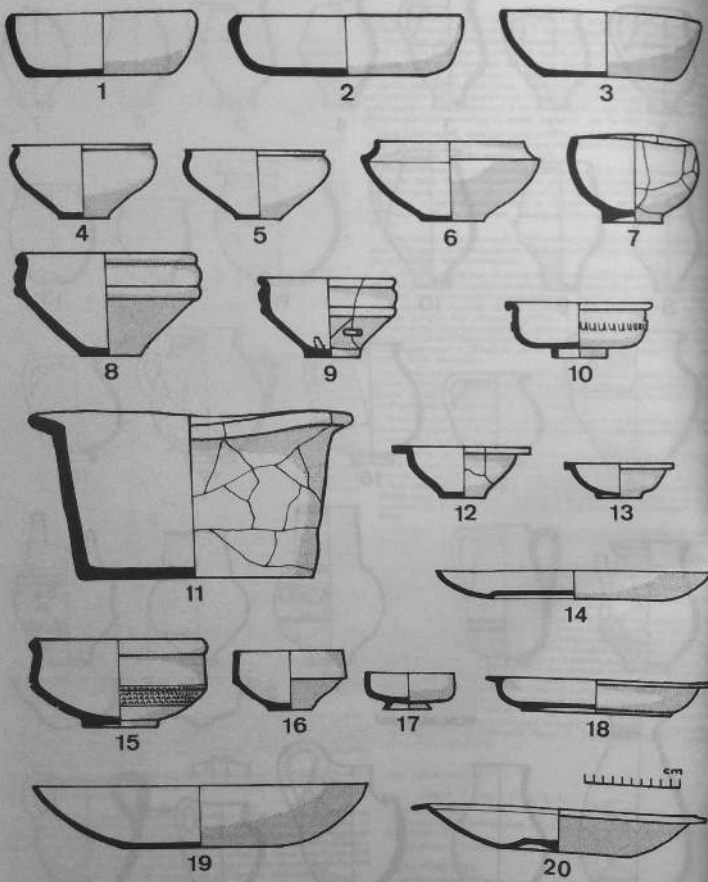


Figure 10 : jattes, coupes et plats de Saint-Michel, croquis.



Figure 11 : les cruches de Saint-Michel, photographies :

1	T 1, hauteur 220 mm.	5	T 43, hauteur 157 mm.	8	T 52, hauteur 218 mm.
2	T 47, hauteur 255 mm.	6	T 69, hauteur 210 mm.	9	T 13, hauteur 183 mm.
3	T 56, hauteur 138 mm.	7	T 99, hauteur 210 mm.	10	T 28, hauteur 158 mm.
4	T 4, hauteur 190 mm.				

Sont à la même échelle les numéros 3, 8 et 1, 4, 5, 6, 7, 9 et 10.

LE SOUQUETTE.

Le squelette repose sur la terre nue. Il est légèrement incliné vers le côté droit, le bras gauche le long du corps, le bras droit plié mais les deux mains reposant sur le bassin. Deux ou trois clous à hauteur des fémurs. Longueur du squelette : 1,86m.

MOBILIER.

Le mobilier funéraire se compose de 5 récipients : quatre en céramique, un en verre, tous posés près de la tête sur le côté droit, à l'exception de la cruche à hauteur du coude droit (figure 27, numéros 1 et 2).

CÉRAMIQUE.

- 1) Jarre carénée (blanc jaunâtre) 18cm de diamètre à l'ouverture, 9cm de haut (Type de la figure 13, numéro 4).
- 2) Jatte à rebord court, incurvé vers l'extérieur, en retrait par rapport au renflement de la panses (figure 10, numéro 6), 13cm de diamètre à l'ouverture, 6cm de hauteur.
- 3) Plat indigène de couleur noire, en pâte grossière, à fond plat (figure 10, numéro 3 et figure 13, numéro 2).
- 4) Cruche à une anse. Anse à 2 bourrelets et rainure médiane, 6cm d'embouchure, 6,5cm de largeur de pied. Hauteur : 21,5cm (figure 11, numéro 1 et figure 8, numéro 1).

VERRE.

Verre oviforme à pied et à deux anses reliées au rebord par des poudriers ajoutés (figure 15 — 2, numéro 5 et figure 16, numéros 1 et 2).

DATATION.

Cette tombe appartient au IV^{ème} siècle de notre ère mais une datation plus précise paraît difficile. Trois d'éléments militent tantôt en faveur d'une seconde moitié tantôt en faveur d'une première moitié de ce siècle. La présence de clous serait indiquer la présence d'un cercueil. N'oublions pas que le squelette repose sur la terre nue. Sylvain Gagnière (16) attribue ce type de sépulture, qui est son deuxième type, à un IV^{ème} siècle souvent tardif.

Mais nous constatons à Saint-Michel la présence de dalles calcaires posées à l'alignement autour du squelette. Rien de comparable aux quelques pierres éparées qui entourent le squelette dans le desin de la 108 chez Gagnière. Faut-il alors y voir un tombeau entièrement en dalles calcaires dont il semble bien que le charriage ait fait sauter le couvercle. Ce serait alors le même type de Gagnière, mais il est tardif et le plus souvent sans mobilier (p. 109-110).

Seul nous ici en présence d'un type d'inhumation hybride : cercueil de bois à l'intérieur d'un coffrage de pierres. L'état de conservation de la sépulture ne permet pas de trancher.

Parmi le matériel funéraire la jarre carénée (numéro 1 de notre liste) appartient à un type qui couvre non seulement le IV^{ème} mais encore le V^{ème} et même le VI^{ème} siècle. Un IV^{ème} siècle tardif pourrait donc dans ce cas être confirmé. Néanmoins d'autres éléments peuvent militer en faveur d'une date plus haute.

Le plat indigène noir (figure 10, numéro 3 et figure 13, numéro 2) n'appartient à un type ayant duré fort longtemps figure à Saint-Michel dans de nombreuses tombes et en particulier dans la tombe 12, où, comme nous le verrons par la suite, un hasard heureux nous fournit une date d'inhumation voisine de l'année 340 ap. J.C., c'est à dire de la première moitié du IV^{ème} siècle. Le verre à pied et à poudriers ajoutés appartient à la forme 112 de l'ouvrage d'Ilamp (10) où il figure sous le titre d'Handled Cup. Les variantes doivent en être nombreuses mais la datation est partout à peu près la même. Au cimetière de la Porte-Blanche à Orléans, un exemplaire en a été retrouvé, datée de la fin du III^{ème} au du IV^{ème} siècle.

À Cologne un autre exemplaire en a été retrouvé avec une monnaie de Maximien Herculius (Date d'émission à l'empire de cet empereur : 286; date de sa mort : 305. Un autre exemplaire de Cologne serait datée de la fin du III^{ème} siècle. Un autre encore du IV^{ème} siècle, sans précision. Toutes ces dates n'inclinent pas tellement en faveur d'un quatrième siècle tardif.

Quant à la cruche (figure 11, numéro 1 et figure 8, numéro 1) elle ne paraît pas constituer un élément de datation précis bien que Gagnière (11) dans sa Planche 14, figure 5 présente une cruche de type voisin qu'il attribue à une seconde moitié du IV^{ème} siècle (à Saint-Michel la distance entre la livre et la moulure du col est simplement plus courte).

La seconde jarre (figure 10, numéro 6) à bord incurvé figure à la Planche XIII de Hart (12) avec le numéro 3. Elle appartiendrait, mais sans précision, à un IV^{ème} siècle de notre ère.

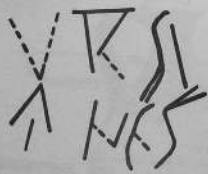
Ce sera donc finalement cette date du IV^{ème} siècle que nous retiendrons pour la sépulture 01 sans pouvoir être davantage précis.

TOMBE 2.

Située à 4m à l'Est de la tombe 1. Elle se résume aux débris d'une amphore renversée par charriage. Quelques ossements. C'est vraisemblablement une tombe d'enfant. Aucun critère de datation.



Figure 5a 1) Inscription sur fond de vase (voir Planche 25, figure 6, numéro 4).



2f) Texte de l'inscription.



Figure 12 : vases à pied et cruches, photographies :

1	T	hauteur 130 mm.	8	T	52, hauteur 158 mm.
2	T	47, hauteur 120 mm.	9		
3	T	64, hauteur 94 mm.	10		
4	T	hauteur 115 mm.	11	T	19, hauteur 103 mm
5	T	4, hauteur 115 mm.	12	T	13.
6	T	51, hauteur 90 mm.	13	T	49, hauteur 80 mm., pâte rose-jaune clair, peu cuite (soluble).
7	T	26, hauteur 158 mm.	14	T	57, hauteur 135 mm.

Sont à la même échelle les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8.

TOMBE 3.

ORIENTATION.
Située à 1, 20m à l'Est de la tombe 02.

LA SEPULTURE.
Détruite par le défoncement. Débris d'une dalle en calcaire tendre, inhumation dans un coffrage de pierre. Vraisemblablement une tombe de femme.

MOBILIER.

COQUILLAGE.
Une coquille de palourde a été retrouvée sous la dalle.

BRACELETS.

A proximité de la dalle un petit fragment de bracelet et un magnifique bracelet torsadé avec fermeture en boutonnière (figure 20, numéro 2 et figure 21, numéro 1).

TOMBE 4.

ORIENTATION.
A 50cm au Sud des débris d'amphores de la tombe 02. Nord-Ouest — Sud-Est, les pieds au Sud-Est (figures 26, numéros 1-3).

LA SEPULTURE.

Le squelette reposait sur le sol nu. Le charriage avait retourné au-dessus du squelette une grande dalle circulaire. Une pierre calcaire subsistait à l'Ouest du crâne. Le charriage avait brisé une pierre à la tête et emporté la moitié avant du crâne (figure 28, numéros 1 et 2). Un fragment de calotte crânienne devait être relevé 2m plus au Sud-Est. Le charriage avait également brisé une cruche située à l'Ouest du crâne (figure 28, numéro 1).

Nous sommes ici en présence d'une inhumation dans un coffrage de pierres bien que les pierres substantielles soient rares.

LE SQUELETTE.

Le bras gauche du squelette était très abîmé; le bras droit était allongé le long du corps, la main tournée vers l'intérieur, les phalanges au contact du fémur. Longueur du squelette : 1, 50m.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

1) La cruche a pu être reconstituée (figure 8, numéro 7 et figure 11, numéro 4). Elle mesure : 19cm de hauteur, 7cm de largeur de pied, 7cm d'embouchure.

2) Une petite urne, située au niveau de la jambe droite, près de la cheville, ouverture proche du péroné. Le soc avait emporté le fond et une partie de la panse. Hauteur : 11, 5cm, 5cm de largeur de pied, 10, 5cm d'embouchure (figure 9, numéro 11 et figure 12, numéro 5).

3) Les débris d'une coupe à mari (figure 10, numéro 12) furent retrouvés sur le bassin du squelette. Pâte jaunâtre. Diamètre d'ouverture : 11cm, largeur du mari : 1, 5cm, hauteur : 5cm.

FER.

A hauteur du bassin furent également rencontrés plusieurs petits clous. Plus qu'à un coffret nous pensons ici à un cuir cloué de ceinture. En effet une boucle de ceinture, emportée par le charriage et située plus légèrement à l'Est du squelette doit appartenir à cette tombe (figure 19 — 1, numéro 7).

SILEX.

Deux silex atypiques furent recueillis avec les clous.

DATATION.

La datation est difficile. L'urne, forme dont la pérennité n'est plus à démontrer, rapporte bien en fait de chronologie. La cruche pourrait tout aussi bien dater du I^{er} ou du second siècle que du IV^{ème} siècle (cf. Haz, op.cit., Pl. XI, numéro 12 par exemple).

Reste la coupe à mari de forme également très ancienne. Une coupe semblable (figure 10, numéro 13) a été retrouvée dans la tombe 23 qui elle date du IV^{ème} siècle de notre ère. Par conséquent et étant donné le contexte archéologique des sépultures voisines, nous ne créons pas un hiatus de plusieurs siècles entre cette sépulture et celles qui l'entourent et nous la datons également d'un quatrième siècle, sans plus de précision.

TOMBE 5.

LA SEPULTURE.

A 3m à l'Est de la tombe 03. Complètement bouleversée par le tracteur. Retrouvé un fragment de crâne.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

Entre les tombes 03 et 05 mais plus près de 05 que de 03 les débris d'un grand plat en céramique rosée à mari furent récupérés. Il mesure : 25cm de diamètre, 3cm de largeur de mari, 3, 5cm de hauteur (figure 13, numéro 7).

VERRE.

Un pied de récipient en verre.

COQUILLAGE.

Une palourde.

DATATION.

Le plat à mari a été attribué un temps à la tombe 03; nous pensons qu'il vaut mieux le rapporter à la tombe 05 bien que l'état de bouleversement du terrain soit tel qu'une attribution certaine à l'une ou à l'autre de ces tombes demeure impossible. Si le plat à mari appartient bien à la tombe 05, comme ce plat est référencé à la céramique dite sigillée claire du type D de N. Lamboglia (13) cette sépulture peut être attribuée également à un IV^{ème} siècle de notre ère.

TOMBE 6.

LA SEPULTURE.

Située à 3m au Sud-Est de la tombe 05. Entièrement bouleversée par le charriage. Quelques pierres calcaires. Tombe d'enfant par inhumation sous coffrage en dalles calcaires ? Nombreux clous. Plusieurs dents d'enfants.

SILEX.

Quelques éclats de silex retouchés.

FER.

Une plaque de fer rouillée.

DATATION.

Datation impossible.

TOMBE 7.

LA SEPULTURE.

A 50cm au Sud-Est de la tombe 03. Bouleversée par le charriage.

LE SQUELETTE.

Du squelette subsistent : une partie du crâne, une clavicle, quelques fragments d'un fémur.

ORIENTATION.

Orientation probable : Est-Ouest, pieds au couchant.

MOBILIER.

POIGNARD.

Près de la clavicle, un poignard de fer très rouillé, pointe orientée vers le Nord. La soie était contenue dans un manche en matière périssable maintenu par une bande de bronze repliée (figure 19, numéro 4).

ANNEAU.

Il fut également récupéré, un anneau de broche (figure 19, numéro 4).

DATATION.

La datation de cette tombe paraît impossible.

TOMBE 8.

LA SEPULTURE.

A 2m au Sud-Est de la tombe 05.

LE SQUELETTE.

La sépulture était complètement bouleversée et renouée en surface à l'exception de la moitié inférieure de la calotte crânienne, de quelques os du bassin et de quelques phalanges.

MOBILIER.

Furent récupérés, sur son emplacement :

CÉRAMIQUE.

1) Des fragments de tegulae.

PLANCHE 32

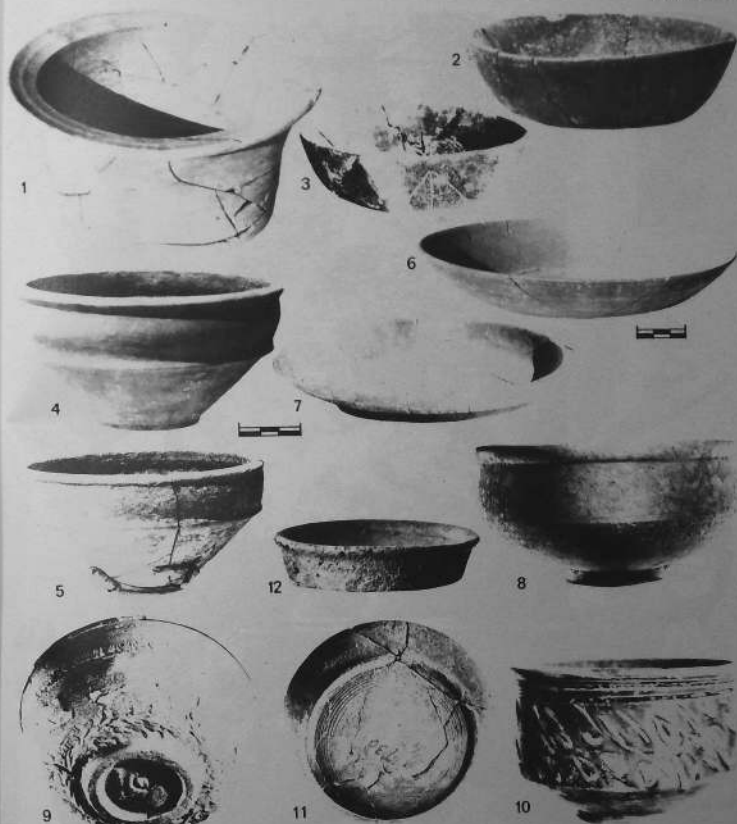


Figure 13 : jattes, coupes et plats, photographies :

1		7	
2	T 1, diamètre 201 mm.	8	
3		9	
4	T 26, diamètre 197 mm.	10	T 23, diamètre 130 mm, hauteur 80 mm.
5	T 16, diamètre 183 mm.	11	T 30, diamètre 195 mm, hauteur 45 mm.
6	T 24,	12	T 44, diamètre 200 mm, hauteur 45 mm.

Sont à la même échelle les numéros 1, 6 et 2, 4, 5, 7.

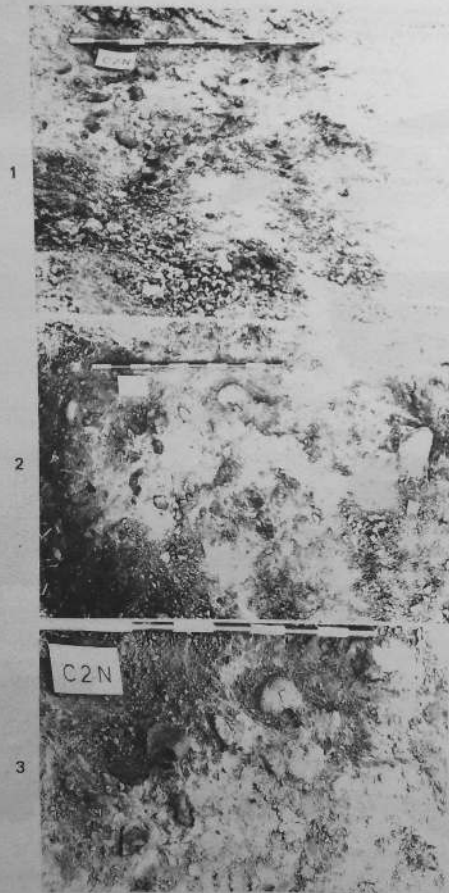


Figure 14 : cabane néolithique 2 à l'emplacement de la nécropole.



Figure 15 : les récipients en verre de Saint-Michel.

Figure 16 : une coupe en verre de la nécropole.

Figure 17 : vases en verre de la nécropole :
1, hydrie en verre de la tombe 72,
2, verre, peut-être lacrymatoire, de la tombe 68.

- 21 Un fond de plat en pâte rougeâtre.
31 Un pied de vase en pâte jaune.

HACHE.

Une hache (figure 18 — 1, numéro 12).

MONNAIE.

Une monnaie constantinienne. L'état de conservation de cette pièce aussi bien au droit qu'au revers (figure 79 B, numéro 10) permet tout juste de l'attribuer à Constance II.

Revers : Soldat portant de sa lance un ennemi tombé aux pieds de son cheval : FEL TEMP REPARATIO. Lettres d'atelier disparues.

DATATION.

Nous ne croyons pas, qu'à Saint-Michel, pour les petits bronzes de l'époque constantinienne il faille admettre une longue durée de circulation entre le moment de la frappe et le moment du dépôt.

Cette monnaie, à elle seule, nous inclinerait à dater cette tombe du milieu du IV^eme siècle de notre ère (vers 350-360 ap. J. C.).

TOMBE 9.**ORIENTATION.**

A 1m. au Sud-Est de la tombe 07. Orientation : Est-Ouest, pieds au levant.

LE SQUELETTE.

La tombe a été sectionnée par le charriage. Il reste en place quelques fragments de crâne, toute la colonne vertébrale et quelques côtes. Quelques phalanges à hauteur du bassin. Le bras droit est à peu près intact mais il ne reste qu'un fragment d'humérus gauche brisé par le bras. Le scap de charrie est nettement visible à hauteur des vertèbres cervicales et du coude droit.

Cette tombe malgré la présence d'un ombre et d'une dalle près de la tête n'apporte rien du point de vue des coutumes funéraires.

MOBILIER.**MONNAIE.**

A 1m plus au Sud une monnaie isolée pourrait lui appartenir. Il s'agit d'un moy. en bronze dans un état de complète usure et percé d'un trou (figure 79 B, numéro 2). Peut-être le mort le portait-il autour du cou en guise de médaille.

DATATION.

D'après le relief de ce que l'on peut difficilement appeler un droit, il semble que cette monnaie date du second siècle de notre ère, vraisemblablement des Antonins. Contrairement à ce qui se passe pour les petits bronzes des III^eme et IV^eme siècles, les monnaies du second siècle ont circulé dans les Gaules au moins un siècle après leur date d'émission. Cette idée parfois controversée est inséparable. A Augers-En-Brie, par exemple, des fonds de cabanes scellés par un mètre d'épaisseur de débris de tegulae, d'imbriox et de fragments de torchis, fonds de cabanes datables de la fin du III^eme et du début du IV^eme siècle de notre ère, voient les as, dupondii et sesterces du I^{er}me siècle dans un état d'extrême usure, accompagner les PB allant des règnes des Trajans et de Claude II à ceux des fils de Constance.

Il en va de même, croyons-nous, à Saint-Michel. La datation de cette tombe, s'inscrit comme la plupart de celles des tombes du secteur, dans la seconde moitié du III^eme ou la première moitié du IV^eme siècle. Et pourtant elle contenait un moyen bronze qui peut appartenir au second. C'est le même phénomène que nous avons connu, enfant, lorsque vers les années 1927 nous allions faire notre marché avec les dix et les cinq centimes en bronze frappés sous le second empire. Ou encore celui qu'ont connu nos parents payés en 1900 avec les monnaies d'or de Napoléon III. Les pièces de bronze du second siècle de notre ère de moyen et de large module ont circulé fort longtemps après leur date d'émission, que cette circulation soit locale ou tout simplement nationale. C'est ce qui expliquerait en particulier la rareté des émissions de bronze de large module dans la seconde moitié du troisième ou au début du quatrième siècle. On trouvait encore en circulation ce numéraire d'appoint.

TOMBE 10.**ORIENTATION.**

Sud-Ouest — Nord-Est, pieds au Nord-Est.

LA SEPULTURE.

A 90cm au Sud-Est des pieds du squelette de la tombe 04. Inhumation sous coffrage de tuiles à rebords, les crochets tournés vers l'intérieur. 3 tegulae de chaque côté du squelette. Rien à la tête ni aux pieds (figure 29, numéros 1 et 2).

LE SQUELETTE.

Une tegula posée à plat au fond de la tombe, supporte la tête et le thorax du

mort. La tête est inclinée vers la droite. L'humérus droit passe par-dessus le rebord de la tegula soutenant le thorax, et s'allonge entre le rebord de la tegula et les os du coffrage. Le bras gauche est replié sur la poitrine. La dentition indique un sujet jeune. Longueur du squelette : 1,52m.

MOBILIER.**CÉRAMIQUE.**

Une jatte cavée du type de la figure 10, numéro 8 au du type de la tombe 07 est posée à hauteur des fémurs (figure 29, numéro 1). Diamètre d'embouchure 17cm.

VERRE.

Près du genou droit, entre le genou et les tules, un vase en verre analogue à celui de la tombe 57 (figure 15 — 1, numéro 3).

FER.

1) A mi-hauteur du tibia gauche : objet en fer évoquant une paire de ciseaux, tige rectiligne et 2 anneaux.

2) A l'extérieur du sarcophage, à hauteur du pied du squelette, une hache tranchant vertical (figure 18 — 1, numéro 10) le talon en direction de la tête du squelette.

DATATION.

Deux éléments de datation : la jatte cavée, le récipient en verre. La jatte cavée, nous l'avons déjà vue, bien que pouvant être de datation plus tardive que celle du IV^eme siècle de notre ère. Quant au verre il paraît être une variante de forme 100 d'usage Conical beaker ou foot. Tous ces verres datent du IV^eme siècle, bien que certains paraissent avoir duré plus longtemps encore, ici il paraît s'agir d'un IV^eme siècle tardif.

TOMBE 11.**LE SQUELETTE.**

A l'intérieur de la Cabane 1 de la nécropole. C'est celle d'un enfant en bas âge. Le squelette s'est pratiquement dissous dans le sol. Cependant la tête, deux fémurs et la mâchoire inférieure intacte en place, ce qui suffit à déterminer l'orientation.

ORIENTATION.

Sud-Ouest — Nord-Est. Pieds au levant.

MOBILIER.**CÉRAMIQUE.**

A 50cm au Sud-Est de la mâchoire un plat rose à marli du type de la tombe 06, recouvrait un récipient tripode à anses de fer (figure 18 — 2).

VERRE.

A dix centimètres à droite de la mâchoire un récipient en verre de 5,5cm hauteur à col court mais se rapprochant par ses dimensions de la série des matras.

FER.

1) A côté du plat rose à marli, un outil de fer (figure 18 — 1 — 2) formant che d'un côté et poche de l'autre.

2) L'objet en fer, riposte à anses, est-il une lance ? Il ne présente aucune ouverture sur son pourtour. Nous avons également pensé à un bréle-parfum.

DATATION.

Quant à la datation de la tombe elle paraît fournie par le plat à marli en céramique type D de Lamboglia et vraisemblablement datable du IV^eme siècle de notre ère.

TOMBE 12.**LA SEPULTURE.**

Située à 1m environ au Sud de la tombe 05. Très dégradée (figure 30, numéros 1 et 2).

ORIENTATION.

Nord-Est — Sud-Ouest, les pieds au couchant. L'orientation de la partie supérieure du corps peut être suivie grâce à la coloration de la terre.

LE SQUELETTE.

Une clavule, un fragment d'humérus en place. La partie inférieure du squelette est mieux conservée. Fémurs et tibia sont visibles bien que les tibia s'écartent



Figure 18 : objets en fer de la nécropole de Saint-Michel :
1, hauteur 135 mm.

Figure 19 : objets en bronze et en fer de la nécropole de Saint-Michel :

- 1, poignard avec manche en os, provient sans doute de la sépulture dont la photo est jointe avec les poignards en place;
- 2, poignard avec manche en os, provient sans doute de la sépulture dont la photo est jointe avec les poignards en place;
- 3, poinçons en fer et coquille d'œuf se trouvant dans l'assiette indigène de T 67.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

Posés sur les pieds et entre les tibias, trois récipients :

- 1) Un *alab* indigène en céramique noire semblable à celui de la tombe 01 (figure 10, numéro 1), diamètre : 18cm, hauteur : 5, 5cm.
- 2) Une *cruchette* (figure 9, numéro 14) à engobe rouge et marron.
- 3) Un *gobelet à pied étroit* et à anse (figure 9, numéro 1), embouchure : 4cm, largeur du pied : 2, 8cm, hauteur : 10cm.

BRACELETS ET ANNEAUX.

- 1) A hauteur du poignet un fragment de bracelet en bronze portant des incrustations alternant d'un bord à l'autre, par groupes de trois (figure 22, numéro 3) et un fragment de bracelet en fer.
- 2) Légèrement au-dessus, groupe de phalanges. L'une d'elles porte encore 2 anneaux de bronze (figure 19 — 1, numéro 2).

MONNAIES.

A côté du pied droit une poignée de monnaie avait été déposée. Cette poignée de monnaies est bien visible sur la figure 30, numéros 1—2. Sur la figure 30, numéro 1, elles apparaissent à la droite du plat, sur la figure 30, numéro 2, à la gauche.

11 monnaies au total avaient été déposées aux pieds de la morte, car il semble bien que nous soyons en présence d'une défunte étant donné la présence de bagues et de bracelets. Voici le détail de ces 11 monnaies.

- 1) **D/ CONSTANTINOPOLIS.**
Buste de femme (Constantinople) à gauche avec casque lauré et manteau impérial, tenant un sceptre. Module : 2cm.
R/ Victoire, pied sur une poutre tenant un sceptre et la main gauche posée sur un bouclier.
SCONST (Atelier d'Arles. Frappée entre 330 et 335 ap. J.C.) (figure 79 A, numéro 1).
- 2) **D/ VRBS ROMA.**
La ville de Rome caquée et cuirassée, tournée vers la gauche.
R/ La louve à gauche, allaitant les jumeaux. Au-dessus, deux étoiles. A l'exergue : P. F. G.
(Atelier de Rome. Frappée de 330 à 335 ap. J.C.) (figure 79 A, numéro 2). Module : 1, 9cm.
- 3) **D/ VRBS ROMA.**
La ville de Rome caquée et cuirassée, tournée vers la gauche. Module : 1, 4cm.
R/ La louve à gauche allaitant les jumeaux. Au-dessus 2 étoiles, entre elles symboles de deux branches. Lettres d'exergue disparues.
(Atelier d'Arles (14). Frappée entre 330 et 335 ap. J.C.) (figure 79 A, numéro 3).
- 4) **D/ CONSTANTINVS MAX AVG.**
Buste de Constantin le Grand à droite.
R/ GLORIA EXERCITVS
Deux soldats. Entre eux, deux enseignes. A l'exergue : P. CONST.
(Atelier d'Arles. Frappée entre 330 et 335 ap. J.C.) (figure 79 A, numéro 4).
- 5) **D/ AVG.**
Constantin le Grand. Son buste à droite.
R/ GLORIA EXERCITVS
Deux soldats. Entre eux une bannière portant le chrisme. Les lettres d'exergue sont selon toute vraisemblance PCONST.
(Atelier d'Arles. Frappée de 335 à 337 ap. J.C.) (figure 79 A, numéro 5).
- 6) **D/ CONSTANTINVS IVN N C.**
Constantin II. Son buste à droite.
R/ GLORIA EXERCITVS
Deux soldats. Entre eux, deux enseignes. A l'exergue : PCONST.
(Atelier d'Arles. Frappée de 330 à 335 ap. J.C.) (figure 79 A, numéro 6).
- 7) **D/ IVNVS IVN.**
Constantin II. Son buste à droite.
R/ GLORIA EXERCITVS
Deux soldats. Entre eux, une enseigne.
(Atelier de Trèves. Frappée de 339 à 341 ap. J.C.) (figure 79 A, numéro 7).
- 8) **D/ IMP C.....**
Constantin II. Son buste à droite.
R/ GLORIA EXERCITVS
Deux soldats. Entre eux, une enseigne. A l'exergue : PCONST.
(Atelier d'Arles. Frappée de 337 à 341 ap. J.C.) (figure 79 A, numéro 8).
- 9) **D/ CONSTANTINVS N C.**

Constantin II. Son buste à droite.
R/ GLORIA EXERCITVS
Deux soldats. Entre eux, une bannière portant le chrisme. A l'exergue : P. CONST.
(Atelier d'Arles. Frappée de 335 à 337 ap. J.C.) (figure 79 A, numéro 5).

- 10) **D/ CONSTANTINVS AVG.**
Constantine II. Son buste à droite.
R/ GLORIA EXERCITVS
Deux soldats. Entre eux, une enseigne. A l'exergue : P. CONST.
(Atelier d'Arles. Frappée de 337 à 341 ap. J.C.) (figure 79 A, numéro 10).
- 11) **D/ IMP CONSTANS AVG.**
Constantin. Son buste à droite.
R/ GLORIA EXERCITVS
Deux soldats. Entre eux, une enseigne. A l'exergue : P. CONST.
(Atelier d'Arles. Frappée de 337 à 341 ap. J.C.) (figure 79 A, numéro 11).

On peut faire trois remarques à propos de ce petit lot de monnaies. La première concerne d'abord :

Ces 11 exemplaires réunissent toutes les valeurs impériales d'une époque, celle des deux capitales du monde romain Rome et Constantinople, celle du fondateur de la dynastie régnante et celle de ses trois fils, tous empereurs. On peut soutenir que c'est le hasard qui a présidé au choix de ces pièces. Mais, croyons, quant à nous, à une intention des parents du défunt. Fidélité à l'empire à la famille impériale, culte de l'empereur et protection du défunt par les empereurs divinisés, autant de croyances qui en ce début du VI^{ème} siècle nous paraissent réunies dans cette poignée de monnaies de Saint-Michel.

La seconde remarque porte sur la parfaite homogénéité de ce lot numismatique. Toutes ces monnaies ont été frappées dans un atelier de bronze et même dans un laps de temps beaucoup plus court. Le fait que Constantin II, Constantin et Constant soient saisis du titre d'Auguste sur certaines de ces pièces jusqu'à l'heure de l'inhumation, de notre tombe 12 la date du 9 décembre 337, les de leur élévation à l'empire était déjà déposée. Mais 4 monnaies seulement se déposent cette date. Ce qui revient à dire que la date du 9 décembre 337 n'a sans doute pas dépassé depuis un nombre d'années considérable. La monnaie numéro 7 n'aurait pas été frappée avant 339. Mais sa durée d'émission a été courte.

Deuxième remarque enfin : 9 monnaies sur 11 proviennent de l'atelier d'Arles ville ou d'Arles de Saint-Michel. De ce fait on ne saurait admettre un long laps de temps entre leur date d'émission et celle de leur circulation sur la butte mortuaire.

DATATION.
Pour toutes les raisons qui précèdent, nous pensons que l'inhumation de la tombe 12 a eu lieu aux alentours de 340 ap. J.C. Si cette date est déposée elle ne l'est que de fort peu.

La tombe 12 est sans doute la tombe de Saint-Michel que l'on peut dater le plus de précision. Et ceci est intéressant car par recoupement elle nous fournit une date précise pour son mobilier. Le gobelet à pied étroit et à anse (figure 9, numéro 1) appartient à la forme 1428 de la capitale chère de Nino Lamboglia. Il forme datée par lui du VI^{ème} siècle de l'ère chrétienne. A Saint-Michel il est bien que ce gobelet se trouvait dans la première moitié de ce siècle. Quant à la cruche (figure 9, numéro 14) si elle ne se rapproche pas trop de la forme 141 Lamboglia elle en constitue une variante. Même datation pour elle, ainsi que pour le plat noir que nous allons retrouver dans bien des tombes de cette nécropole.

TOMBE 13.
ORIENTATION.
Même orientation que la tombe 12 (figure 31, numéros 1 à 5).

LA SÉPULTURE.
Située à 1, 40m à l'Ouest de la tombe 12. Bien avant l'apparition du squelette, le contour de la tombe, terre brune sur fond clair de terre et de gravier est visible. Sa limite est ponctuée de clous. Nous sommes donc ici en présence d'une sépulture en pleine terre dans un renfoncement de bois mais quelques pierres à l'intérieur et au pied étaient peut-être les parois de la tombe. La tête est soutenue par un socle à l'intérieur de la sépulture, sur le pied.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.
1) Une *jatte carlinée* du type de la figure 10, numéro 8 ou encore du type de la tombe 01 (sur les tibias). Elle recouvre une coquille Saint-Jacques conservée dans une douille de plâtrée.
2) A gauche du pied gauche une *cruche à anse* (figure 31, numéro 5), figure 8, numéro 18; figure 11, numéro 9).

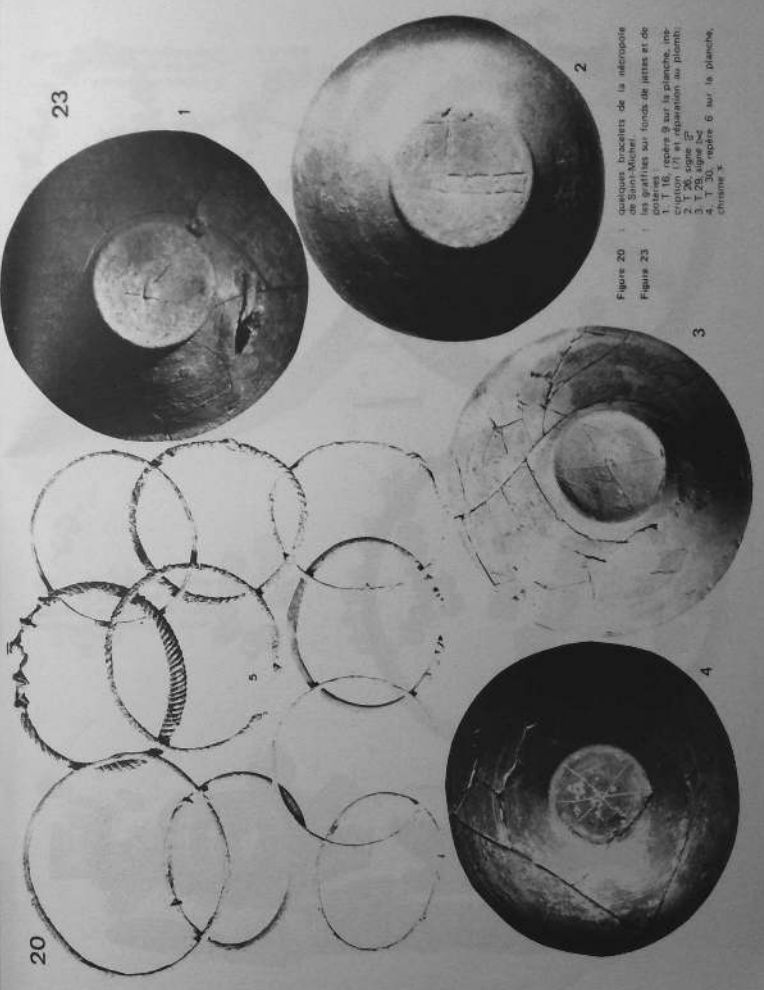


Figure 20 : quelques bracelets de la nécropole de Saint-Michel.
Figure 23 : quelques bracelets de la nécropole de Saint-Michel.
Figure 24 : quelques bracelets de la nécropole de Saint-Michel.

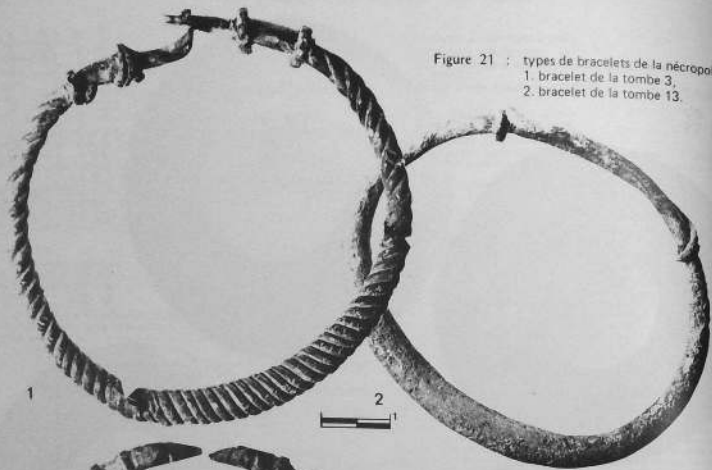


Figure 21 : types de bracelets de la nécropole :
1. bracelet de la tombe 3,
2. bracelet de la tombe 13.

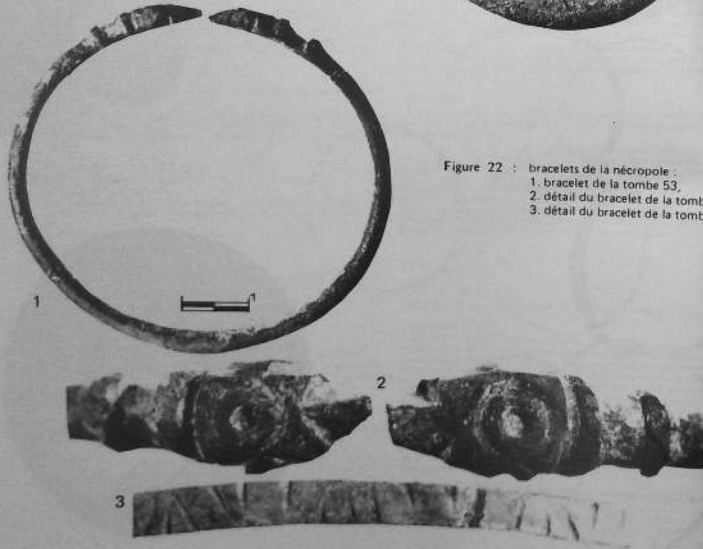


Figure 22 : bracelets de la nécropole :
1. bracelet de la tombe 53,
2. détail du bracelet de la tombe 53,
3. détail du bracelet de la tombe 12.

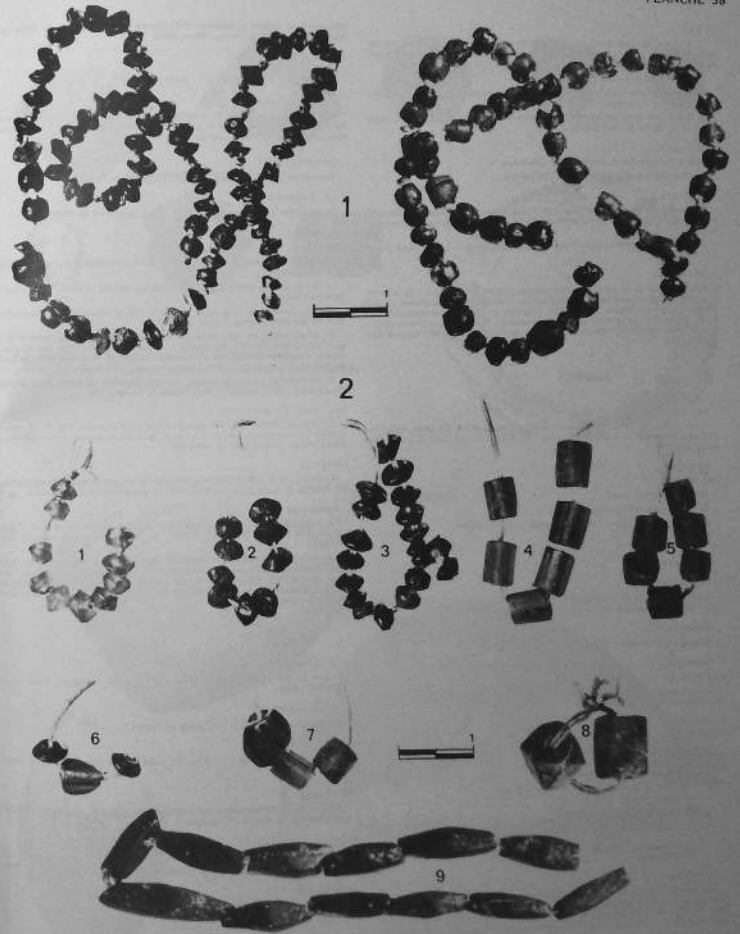


Figure 24 : perles et colliers de la nécropole de Saint Michel.

VERRE.

- 1) À droite du pied droit, un récipient en verre en miettes qui ne conserve sa forme que grâce à la terre qui le modifie vraisemblablement un verre à pied du type de notre figure 15, numéro 4). Hauteur : 15cm.
- 2) Autour du crâne, un collier de perles.
- 3) Près de l'oreille droite une perle côtiée en verre bleu (figure 24 - 2, numéro 7; figure 25 - 1, numéro 7).
- 4) D'autres en forme de prismes hexagonaux en verre vert (figure 24 - 2, numéros 4 et 7; figure 25, numéro 6).

COQUILLAGES.

- 1) Une coquille Saint Jacques (voir Céramique 1).
- 2) Une coquille de palourde (voir Céramique 1).

BRACELETS.

- 1) Un bracelet de bronze à l'avant bras droit (figure 31, numéro 4) figure 20, numéro 4 et figure 23, numéro 2). Il est à terminaisons spiralées, coulisant encore.
- 2) Trois bracelets de bronze à l'avant bras gauche, deux unis, un torsadé (figure 31, numéro 4).

DATATION.

Nous sommes ici en présence d'une tombe de femme. Le récipient en verre (1, pare 109 de l'ouvrage et figure) est datable du VI^eme siècle de notre ère. La jatte carénée également. Quant à la cruche, gagnière en a publié des exemplaires de types voisins (16) en provenance de la nécropole de Sals (Gard) et il les attribue à une seconde moitié du VI^eme siècle. Cette datation pourrait être retenue pour notre tombe 13.

TOMBE 14.

LA SEPULTURE.

A 1m à l'Est de la tombe 06, complètement bouleversée. En place, seulement quelques côtes mêlées à des phalanges ce qui prouve qu'une main au moins était sur la poitrine.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

Tensions de deux vases.

- 1) Un en pâte blanche jaunâtre.
- 2) Le second en sigillata chiara (engobe rouge-orangée).

TOMBE 15.

LA SEPULTURE.

A 1m au Sud-Est de la tombe 10. Très proche de la tombe 2). Presque entièrement détruite. Quelques débris de crâne et de fémur.

ORIENTATION.

Orientation probable : Ouest-Est, pieds au levant.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

Une coupe grise reconstituée : 12cm de diamètre d'embouchure, 7,5cm de hauteur (figure 10, numéro 7).

BRACELET.

Un fragment de bracelet en bronze.

MONNAIES.

1) Un sesterce de Marc Aurèle très usé.

2) À hauteur de la mâchoire un P.B. de Gallien.

SI GALLIENS AVG

Butte rasée de Gallien à droite.

RI LIBERO P CONS AVG J (figure 79 - B, numéro 3).

La combinaison des légendes du droit et du revers révèle l'atelier de Sicca (Mantingy, K.J.C., numéro 579).

DATATION.

La monnaie de Gallien a été frappée entre les années 260 et 268 ap. J.C. On peut admettre une circulation de plusieurs années avant sa date d'embourgeoisement à Saint-Michel. Cette tombe pourrait donc appartenir à un troisième quart du III^eme siècle de notre ère. La coupe, à elle seule, ne saurait apporter de datation. On

remarquera ici encore la présence d'un bronze de large module du III^eme siècle dans une tombe de la fin du III^eme siècle.

TOMBE 16 (figure 32, numéros 1-3).

LA SEPULTURE.

A 0,90m au Sud-Ouest de la tombe 04. Tombe en batière sous tegulae (trois tuiles de chaque côté). Rien à la tête car le charnussage a emporté ce coin de la sépulture arrachant même une partie du crâne.

ORIENTATION.

Orientation pratiquement Sud-Nord, les pieds au Nord.

LE SQUELETTE.

Le squelette à les bras repliés et les mains posées sur le bassin.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

Les quatre récipients de l'offrande funéraire étaient déposés sur les pieds (figure 32, numéro 2).

1) Grand plat en céramique rose orangé du type de la figure 10, numéro 9 (sigillata chiara C).

2) Jatte carénée du type de la tombe 01 (13cm de diamètre d'embouchure, 5cm de diamètre de pied, 7,5cm de haut).

3) Jatte carénée de type semblable à la précédente (figure 10, numéro 9) (figure 13, numéro 5). Elle est réparée à sa partie inférieure avec des agrafes et plomb. Diamètre d'ouverture : 18,3cm, hauteur : 9,5cm, diamètre de pied : 6,3cm. Sur le pied un gravillon en forme de croix (figure 23, numéro 1).

4) Une cruche à anse de couleur marron. Diamètre de pied : 4cm, diamètre d'ouverture : 5cm, hauteur : 9cm (figure 9, numéro 15).

COUTEAU ET POINCONS.

Un couteau (figure 18 - 1, numéro 6) et deux poinçons (figure 19, numéros 2) dont un avec manche en os, à hauteur de la jambe droite. Le couteau avait pointe dirigée vers la tête du squelette.

ANNEAUX.

À hauteur de la cheville droite 2 anneaux de bronze (bien visibles sur la figure 32, numéro 3) posés à plat et entre eux, en position verticale un anneau de

DATATION.

La cruchette à engobe marron paraît bien ressortir à la forme 14 de N. Lamboglia en terra sigillata «lucente». Datable du I^{er}me siècle sans plus de précision (17).

Les deux jattes carénées sont également du VI^eme siècle. Quant au plat (numéro 40 de Lamboglia : céramique sigillata chiara C) (18) il semble bien que les 110 autres récipients le datent également du VI^eme siècle et plus vraisemblablement jusqu'à l'apparition de la seconde moitié du III^eme siècle, d'une première moitié du I^{er}me siècle.

TOMBE 17.

LA SEPULTURE.

A 20m au Sud de la tombe 01 (figure 33). Coffrage en tegulae (trois tegulae de chaque côté).

ORIENTATION.

Sud-Ouest - Nord-Est. Les pieds au levant.

LE SQUELETTE.

Longueur du squelette : 1,57m. La main droite est posée sur le bassin.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

La main droite est recouverte par une écuelle indigène du type de la tombe 01 ou du type de la figure 10, numéro 1 renversée.

VERRE.

À côté de l'écuelle, plus à gauche, un verre à long col et à pied (figure 15, numéro 1). Hauteur : 12,1cm, largeur d'embouchure : 7cm, largeur du pied : 4cm.

DATATION.

VI^eme siècle de l'ère chrétienne.

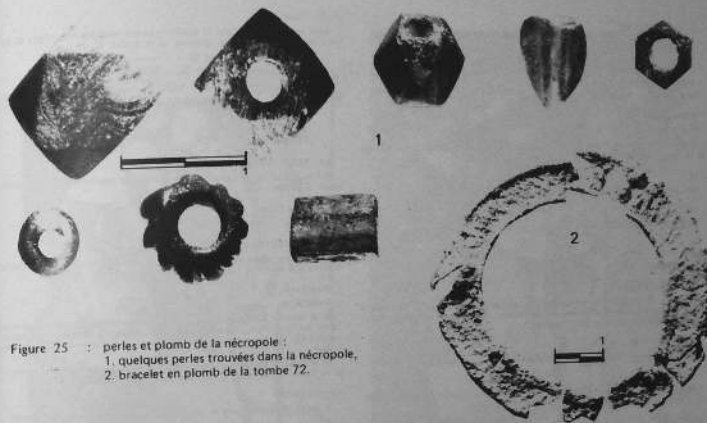


Figure 25 : perles et plomb de la nécropole :
1. quelques perles trouvées dans la nécropole,
2. bracelet en plomb de la tombe 72.

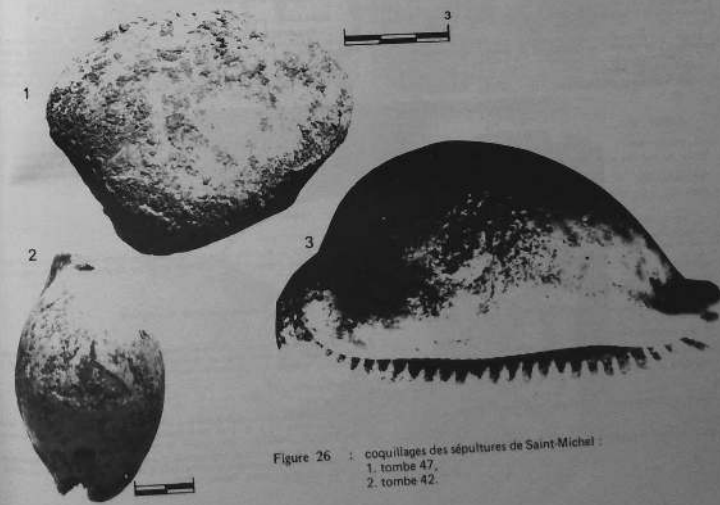


Figure 26 : coquillages des sépultures de Saint-Michel :
1. tombe 47,
2. tombe 42.

TOMBE 14.

LA SÉPULTURE.
A 60cm au Sud-Est de la précédente. Entièrement charnuée.

ORIENTATION.
Sud-Ouest — Nord-Est. Pieds au levant.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.
Quelques fragments d'une écuelle indigène du type de la tombe 01 ou du type de la figure 10, numéro 1.

SILEX.

Un grattoir sur lame de silex blond.

DATATION.

IV^eème siècle de notre ère.

TOMBE 19.

LA SÉPULTURE.
A 1,40m à l'Ouest de la tombe 17. Inhumation dans une sépulture en batière (figure 34). 4 tegulae de chaque côté (par erreur, le plan de la nécropole n'indique pour cette tombe que trois tegulae).

ORIENTATION.
Même orientation que celle de la tombe 17.

LE SQUELETTE.

Les ossements du thorax légèrement en contrebas par rapport à ceux du bassin. Sur la poitrine, phalanges de la main droite retombées.

MOBILIER.**CÉRAMIQUE.**

1) Un grand plat rouge-orangé à muril incliné, variante du type de la tombe 05. Forme 51 B de Lamboglia. Diamètre : 31,5cm, largeur du muril : 1,3cm, hauteur : 3,5cm.

2) Un petit pot indigène noir en pâte micacée de 10,3cm de hauteur à col court avec anses rattachées au col (figure 12, numéros 11-12).

DATATION.

IV^eème siècle, sans autre précision.

TOMBE 20.

LA SÉPULTURE.
A 1m au Sud-Est de la tombe 12. Très abîmée par le charnage.

ORIENTATION.
Nord-Est — Sud-Ouest. Pieds au Sud-Ouest.

LE SQUELETTE.

Ne restent en place que les os des jambes, ceux du bassin et le bras gauche replié sur la poitrine.

MOBILIER.

Grande funéraire à hauteur du bassin.

CÉRAMIQUE.

1) Écuelle grise indigène du type de la tombe 01 ou du type de la figure 10, numéros 1 à 3.

2) Une cuichette cassée au pied.

COUILLAGE.

Une valve de coque.

OS.

Contre la cheville gauche un poinçon avec manche en os.

ANNEAU.

Volant avec le poinçon, un anneau de bronze (visuel 71).

OUTILLAGE.

Dans les terres avoisinant la sépulture furent recueillis trois objets de fer pour nous attribués, mais sans certitude, à la tombe 20. Il s'agit :

- 1) Un petit marteau (figure 18 — 1, numéro 1).
- 2) Une truelle (figure 18 — 1, numéro 7).
- 3) Un instrument de maçon à ravalet les murailles (figure 18 — 1, numéro 9).

TOMBE 21.

LA SÉPULTURE.
A 1m au Sud de la tombe 10. Sous coffrage de tegulae (4 de chaque côté) les tegulae à la tête.

ORIENTATION.
Sud-Ouest — Nord-Est, pieds au levant.

LE SQUELETTE.

Le squelette repose sur la terre nue. Les bras sont posés sur le bassin (figure 2, numéro 1 à droite et figure 35, numéro 2).

MOBILIER.**CÉRAMIQUE.**

1) A hauteur des genoux une jarre en sigillée claire. Diamètre d'ouverture : 16cm, hauteur : 9cm, largeur de pied : 7cm (figure 10, numéros 15 et figure 11, numéro 8). Sur la carène un décor de frises d'oves renversés d'une largeur de 2,5cm.

2) Au pied du squelette un plat noir indigène du type de celui de la tombe 01, de la figure 10, numéros 1 à 3. Diamètre : 25cm, hauteur : 5cm.

COUILLAGE.

A droite de la tête, mais en dehors du coffrage, une valve de palourde.

CLOU.

Au dessous un gros clou de fer.

DATATION.

La jarre appartient à la forme 2/37 de Nino Lamboglia (19). Sa datation par chez est assez un peu incertaine. A Saint-Michel aucun doute n'est possible. Cette jarre qui porte les rangées d'oves inversés que l'on retrouve dans les décors de la céramique d'Argonne du IV^eème siècle, date indiscutablement de ce siècle. Elle voisine avec le plat indigène noir qui, l'on s'en souvient, apparaît en premier dans la tombe 12 de Saint-Michel aux alentours de 340 de notre ère.

TOMBE 22.

C'est une tombe d'enfant dans une amphore de couleur rougeâtre, dont un quart seulement ont été recueillis. Elle est totalement détruite par le charnage. On a recueilli : quelques côtes, quelques fragments du crâne et deux dents (figure 41 — 2).

TOMBE 23.

LA SÉPULTURE.
A 1,20m au Sud-Est de la tombe 20. Le squelette repose entre deux débris d'une au pied, l'autre à la tête, séparés par une distance de 1,64m (figure 20, numéros 1 et 2).

ORIENTATION.
Nord-Ouest — Sud-Est. Les pieds au couchant.

LE SQUELETTE.

La tête très abîmée est penchée sur la poitrine. Les bras sont croisés sur la poitrine. L'avant bras droit replié en direction de la tête. Les os sont très minces et semblent indiquer un squelette de femme ou d'adolescente.

MOBILIER.**CÉRAMIQUE.**

1) Sur le pied gauche deux gobelets à pieds étroits et anses (figure 9, numéros 6 et 9 et figure 36 — 1). L'un est à engobe marron, l'autre lie de vin. Le plus grand mesure : hauteur : 13cm, largeur de pied : 3,5cm.

2) Entre les tibias une écuelle carbolée à anses et décor virgulé à la barbotine (figure 10). Diamètre : 15cm, hauteur : 9cm.

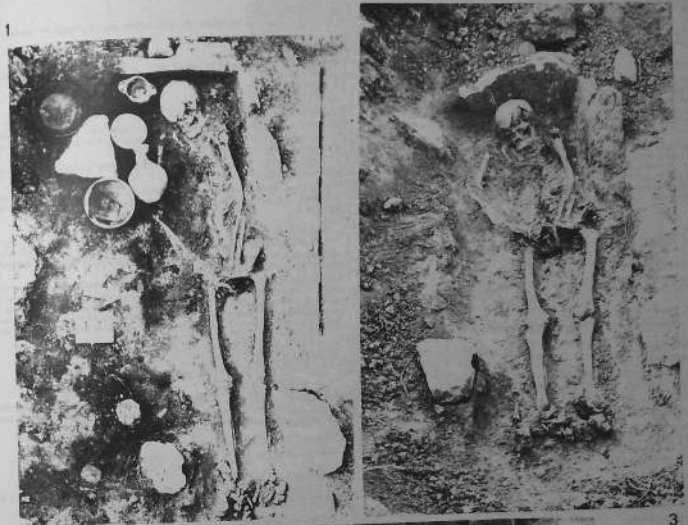


Figure 27, 1-2-3. Tombe 1.

COUPE EN FER.

Sur le tibia droit et à l'extérieur, coupe en fer avec anneau de suspension (figure 18 — 1, numéro 8).

BRACELET.

A l'avant-bras droit, un bracelet de fer.

DATATION.

Les gobelets à pied étroit dont un exemplaire figure dans la tombe 12 étaient en circulation en 340 ap. J.C. Ils existaient sans doute auparavant et ont duré au-delà du milieu du siècle mais à quelques décennies près ils datent la tasse carénée à décor à la barbotine et nous donnent une date avoisinant le milieu du IV^{ème} siècle pour la tombe 23 de Saint-Michel et pour la tombe de la villa du Clos de l'Armet.

D'ailleurs à la lumière des indications de Saint-Michel, on peut remarquer que nous avons donné pour une des nécropoles de l'Armet une datation un peu trop haute : fin du III^{ème} début du IV^{ème} siècle ap. J.C. La nécropole de l'Armet datée par les gobelets à pied étroits et à anses à engobe marron, orangé, ou lie de vin, datée également par la tasse à décor à la barbotine doit être référable à une première moitié du IV^{ème} siècle, peut-être même au milieu de ce même siècle.

TOMBE 24.

ORIENTATION.
Située à 1 m. au Sud de la tombe 13. Orientation : Sud-Ouest — Nord-Est. Les pieds au levant.

LE SQUELETTE.

Le squelette est fragile, les mains sont posées sur le bassin.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.
Sur le haut des jambes, un plat en céramique rouge-orangé (sigillée chiara). Diamètre : 32, 5 cm, hauteur : 5 cm (figure 10, numéro 19 et figure 13, numéro 5).

DATATION.

Nous sommes, avec cet unique récipient, ramenés à la forme 40 de Lamboglia (sigillée chiara C : fin du III^{ème} début du IV^{ème} siècle, selon cet auteur). Nous croyons qu'à Saint-Michel (cf. la tombe 16, cette forme caractérise plutôt une première moitié du IV^{ème} siècle).

TOMBE 25.**LA SÉPULTURE.**

Située à 0,75 m au Sud de la tombe 21 (figure 37, numéros 1-4). Assez profondément enfouie. Tombe en batière. Subsistent : la tuile de chevet et 7 tegulae à hauteur du crâne. Les crochets (figure 37, numéros 1-2) sont tournés vers l'intérieur.

ORIENTATION.

Semblable à celle de la tombe précédente.

LE SQUELETTE.

Les deux mains du squelette sont croisées sur le bassin. La colonne vertébrale est fortement arquée comme si on avait appuyé sur le buste pour le forcer à lever dans la sépulture.

MOBILIER.**CÉRAMIQUE.**

1) Une cruche (figure 8, numéro 9) retournée sur l'épaule droite (figure 37, numéro 2).

2) A hauteur du bassin une seconde cruche en pâte jaunâtre, découpée par le charriage (figure 8, numéro 10). Largeur de pied : 8 cm, hauteur subsistante : 12 cm.

COUPEAU.

Sous l'aisselle gauche, un couteau, la sole cassée, la pointe dirigée vers le haut du corps.

DATATION.

Elle ne peut être donnée que par la cruche intacte dont un type semblable (figure 8, numéro 5) figure dans la tombe 56 en compagnie de la jatte carénée de type figure 10, numéro 8, datable du IV^{ème} siècle. C'est donc, toujours sans plus de précision la date que nous retiendrons pour cette tombe.

TOMBE 26.**LA SÉPULTURE.**

A 2 m au Sud de la tombe 04. Inhumation sous coffrage de tegulae.

LE SQUELETTE.

Le squelette est inhumé en pleine terre. Les bras sont posés et croisés sur la poitrine.

MOBILIER.**CÉRAMIQUE.**

1) Sur le bras droit gobelet cylindro-troncconique noir à pied étroit et décorations (figure 9, numéro 22 et figure 12, numéro 7). Hauteur : 13, 3 cm. Largeur d'ouverture : 5, 8 cm, largeur de pied : 3, 5 cm.

2) Entre les fémurs, un plat indigène noir du type de la tombe 01 (figure 10, numéro 2). Diamètre : 21, 5 cm, hauteur : 5, 5 cm.

3) Contre la rotule droite : jatte carénée du type de la figure 10, numéro 8. Diamètre : 19, 7 cm. La jatte carénée porte sous le pied un graffiti (figure 22, numéro 2).

DATATION.

Le plat noir et la jatte carénée ont déjà été retrouvés ensemble, ailleurs. Par exemple dans la tombe 01. Nous avons vu que dans la tombe 12 ce plat noir est datable des alentours de 340 ap. J.C.

Quant au gobelet à dépression il apparaît déjà à la fin du second et au III^{ème} siècle de notre ère (21). Au IV^{ème} on le retrouve également avec des formes qui ne sont pas différentes (22). Toutefois certains exemplaires du IV^{ème} siècle (22) se rapprochent du nôtre et une première moitié de ce même siècle, voire son milieu, peuvent être envisagés, sans invraisemblance, pour la datation de cette tombe.

TOMBE 27.**LA SÉPULTURE.**

A 1, 20 m au Sud de la tombe 17. Très abîmée par le charriage. Coffrage en tegulae. Ici il y avait des tegulae, posées à plat sur le sol, disposées dans le sens de leur longueur, avec les crochets tournés vers l'intérieur (figure 38).

ORIENTATION.

Même orientation que la tombe 17. Les pieds au levant.

LE SQUELETTE.

Du squelette, restaient en place, le sommet de la calotte crânienne, et les deux fémurs ce qui suffit à donner l'orientation.

MOBILIER.**CÉRAMIQUE.**

Fragments d'un plat indigène du type de la tombe 01 (figure 10, numéros 1 à 3).

COQUILLAGE.

Coquille de palourde.

OUTILAGE.

Un outil de maçon formant piochon d'un côté et arrache-clous de l'autre. Le clou qui assujétissait le manche par écartement des fibres de bois est encore en place dans l'oeil de l'outil (figure 18, numéro 3), le fer de l'outil étant vu ici par en dessous.

DATATION.

Le plat noir peut dater l'ensemble du IV^{ème} siècle datation voisine des tombes 01 et 12.

TOMBE 28.**LA SÉPULTURE.**

A 0, 80 m au Sud-Est de la tombe 25. Coffrage sous tuiles. Tegulae du fond (cinq) sont encore en place, posées bout à bout dans le sens de leur largeur, en chets tournés cette fois vers le sol). Traces d'embrices sur les bords (figure 40, numéros 1-2). Sur les tegulae débris de la boîte crânienne et des tibias (figure 40, numéros 1-2).

ORIENTATION.

Même orientation que la tombe 25.

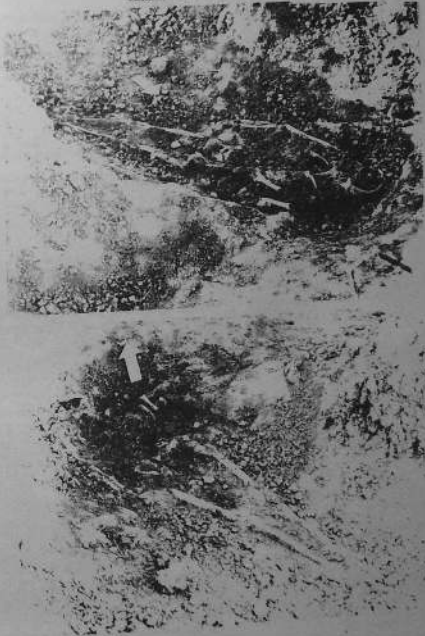
MOBILIER.

Figure 28, 1-2, 3. Tombe 4.

CÉRAMIQUE.

- 1) Un plat en sigillata chiara C (type 40) de Lambogia (figure 10, numéro 14) (24).
 2) Une cruche, à pâte jaune et enduit noir, de 15,5 cm de hauteur. L'anneau est cassé. L'épau est orné d'incisions verticales tracées avant cuisson. En deux points, deux traits obliques en X se croisant au milieu d'un trait vertical, suggèrent une épice de chrome. L'ensemble se présente ainsi : IIIII X III (figure 11, numéro 10).
 3) Une jarre carénée du type de la tombe 01 ou du type de la figure 10, numéro 8).

COQUILLAGE.

A hauteur des troisième et quatrième tegulae en partant de la tête, une coquille de palourde (figure 40, numéro 11, désignée par la flèche sur la figure).

VERRE.

Tout près des tuiles un petit vase en verre, du type dit lacrymatoire, col cassé. Hauteur subsistante : 5,5 cm. Figure 15 - 2, numéro 2.

DATATION.

On remarque dans cette tombe, la réunion du plat en sigillata chiara C, numéro 40 de Lambogia et de la jarre carénée du type de la tombe 01 tout comme dans la tombe 16. Nous relierions en conséquence pour cette tombe, la même datation que pour la tombe 16. Première moitié du IV^e siècle de notre ère.

TOMBE 29.

LA SÉPULTURE.
 A 50 cm au Sud de la tombe 21. Aucune trace de tegulae. Inhumation en pleine terre (figure 42, à droite).

ORIENTATION.
 Ouest-Est. Les pieds au levant.

LE SQUELETTE.

Les bras gauche est replié sur la poitrine. Le bras droit est replié également mais un peu plus haut. Le sac de la charque a broyé la crâne.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

A hauteur des rotules le charnage a brisé net deux vases de l'offrande funéraire (figure 43).

- 1) Un goblet cylindro-tronciforme à pied étroit et dépression. Il est en pâte jaunâtre, à engobe vert et maron. Un pavillage, par groupes de trois éléments décore les reliefs de la panse (figure 9, numéro 23). Hauteur : 15 cm, diamètre d'ouverture : 5 cm, diamètre de pied : 4 cm.
 2) Une jarre carénée du type de la tombe 01 (figure 10, numéro 8).

DATATION.

Ce mobilier est chronologiquement voisin de celui de la tombe 28. Pour cette raison nous la datons également d'un début du IV^e siècle.

TOMBE 28 (figure 42, à gauche).

LA SÉPULTURE.

A 50 cm au Sud de la tombe 29. Au niveau de la troisième, des tegulae se sont effondrées sur le squelette, crochant vers l'intérieur (figure 44, numéro 1). Nous sommes donc ici en présence d'un coffrage en tegulae.

ORIENTATION.

Sud-Ouest — Nord-Est. Les pieds au levant.

LE SQUELETTE.

Le squelette a les bras croisés sur le bassin.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

- 1) Près du genou droit, à l'extérieur, un vase gris à rebords rentrants (figure 10, numéro 8). Ouverture : 16,5 cm, hauteur : 9,5 cm. Sous le pied un griffon (figure 25, numéro 4).
 2) En partie recouvert par ce vase gris un petit plat rouge à fond strié circulaire ment et à bords rentrants (26) (figure 13, numéro 11).
 3) Derrière la tête, du côté droit, fond d'un petit vase à pâte orange.

COQUILLAGE.

A hauteur des tibias, mais toujours à l'extérieur, une valve de palourde (plaque de champ (figure 44, numéros 1 et 2).

CLOU.

Près du bassin, un clou.

DATATION.

Le vase gris se rapproche du type de Hatt, Planches XIII, numéro 8 et est sans référence à un IV^e siècle ap. J.C. Mais le petit plat à fond strié est datable d'après Lambogia d'un second ou d'un III^e siècle de notre ère. En rapprochant ces deux datations c'est à une fin du III^e siècle de notre ère, qu'il convenait d'attribuer cette sépulture.

TOMBE 31.

LA SÉPULTURE.

Située à 1 m au Sud-Est de la tombe 28. Aucune trace de tegulae. Il semble que nous soyons ici en présence d'une inhumation en pleine terre.

ORIENTATION.

Nord-Est — Sud-Ouest. Les pieds au couchant.

LE SQUELETTE.

Le squelette, entièrement disparu, ne se trouve qu'à sa trace brune dans la terre. Rien ne paraît avoir été bouleversé par le charnage. Un débris de femur à faible dimension a tout de même été récupéré. D'après les dimensions de la tombe, il s'agit du squelette d'un enfant.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

- 1) L'emplacement présumé du bassin, un plat en sigillata chiara D à bord incliné cf. figure 10, numéro 20 (figure 45). Diamètre : 29 cm, largeur de bord : 1,3 cm, hauteur : 2,5 cm.
 2) Sur ce plat en sigillata chiara un bol ans caréné (figure 10, numéro 16). Hauteur : 6,2 cm, largeur du pied : 4,2 cm, diamètre d'ouverture : 12 cm.
 3) Une petite cruche blanche à anses, avec un renflement de panse accolé fut recueillie à côté des vases. Hauteur : 12 cm, largeur d'ouverture : 5,5 cm, largeur de pied : 4,5 cm.

VERRE.

Au-dessus du plat en sigillata chiara et en direction de la tête plusieurs foyers en verre (dites lacrymatoires) furent retrouvées (figure 15 - 2, numéros 3-4). L'un d'elles est nettement visible sur la figure 45.

MONNAIE.

- 1) fut également retrouvé un antoninien de Dioclétien :
 DI IMP C VAL DIOCLETIANVS PP AVG
 Tête radiale à droite.
 R CONCORDIA MILITVM XS
 (Frisage à l'atelier de Cyzique entre 295 et 299 de l'ère chrétienne) (figure 79 B, numéros 7).

DATATION.

Le plat en sigillata chiara D de Lambogia peut être daté du IV^e siècle (20) mais la monnaie ne nous apporte-t-elle pas une précision supplémentaire ? Des monnaies, dans un état de conservation remarquable, à peu circulées. Même en supposant un laps de temps de plusieurs années pour la venue de Cyzique à Saint-Michel, elle décalerait l'enfouissement des toutes premières années du IV^e siècle de notre ère. Le plat à anses en sigillata chiara pourrait donc être réattribué à un début du IV^e siècle.

TOMBE 32.

LA SÉPULTURE.

A 90 cm au Sud-Est de la tombe 24. Inhumation dans un coffrage de plâtre et de pierres. Trois tegulae de chaque côté.

ORIENTATION.

Nord-Est — Sud-Ouest. Les pieds au couchant (figure 48, numéro 11).

LE SQUELETTE.

Le squelette repose sur la terre nue. A la tête et au pied une mince dalle en calcaire. Il s'agit vraisemblablement d'un squelette de femme. Les bras sont repliés sur la poitrine le bras droit plus haut que le bras gauche.

29

2

30

2

Figure 29, 1-2, Tombe 10,
 Figure 30, 1-2, Tombe 12, tombe aux onze monnaies (voir la figure 79 A).

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

- 1) Contre le tibia gauche un plat indigène (figure 46, numéro 3) du type de la figure 10, numéros 1 à 3).
- 2) Un peu plus bas, un gobélet à pied étroit et à anse, la partie supérieure arrachée (figure 8, numéro 4).
- 3) Un second gobélet à engobe rougeâtre, intact (figure 9, numéro 3). Hauteur : 10cm, diamètre d'ouverture : 5,4cm, diamètre de pied : 2,7cm.

BRACELETS.

- A l'avant bras gauche 2 bracelets en fer (figure 48, numéros 1-2 et figure 20, numéros 7-8).

DATATION.

Même datation que celle de la tombe 12, première moitié ou milieu du IV^{ème} siècle.

TOMBE 31.

LA SÉPULTURE.

A 70cm au Sud-Est de la tombe 32. Aucune trace de tegulae. Le squelette a été enfoui dans une fosse à même la terre. Aucune offrande funéraire.

ORIENTATION.

Légèrement Sud-Ouest — Nord-Est.

LE SQUELETTE.

Le squelette est couché sur le côté droit, les jambes un peu repliées, le genou gauche plus haut que le droit. Les deux bras sont pliés en avant de la poitrine comme dans un geste de prière, les mains sous le menton. Le sac a brisé le parietal gauche et une partie du crâne (figure 47, numéros 1-2-3-4).

REMARQUES.

Bien que privée de mobilier cette tombe ne nous paraît pas devoir être isolée de l'ensemble de la nécropole.

TOMBE 34.

LA SÉPULTURE.

A 50cm à l'Est de la tombe 26. Elle a été touchée par le charriage. Débris de tegulae, donc inhumation sous tuiles. Mais des clous épars n'indiqueraient-ils pas également la présence d'un cercueil ?

ORIENTATION.

Nord-Est — Sud-Ouest. Les pieds au couchant.

LE SQUELETTE.

En place, la base du crâne, la colonne vertébrale, les côtes, l'humérus gauche, des fragments du bassin, un fragment de radius, des fragments de tibiae.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

- 1) Une cruche à col étroit et à anses, engobe marron. Embouchure : 5,5cm, largeur de pied : 5,3cm, hauteur : 19,5cm.
- 2) Un plat indigène du type de la figure 10, numéros 1 à 3.
- 3) Une cruchette à engobe rougeâtre et perle arrondie (figure 8, numéro 6).

MONNAIES.

2 monnaies : l'une à hauteur du sternum, l'autre de la main gauche.

1) D. IMP CONSTANTINVS.....
Constantin le Grand. Sa tête tournée à droite.

RI SOLI INVICTO COMITI B I L I E
ARLA

Le soleil à gauche,
(Atelier d'Arles : 317-318 ap. J.C.) (figure 79 B, numéro 8).

2) D. VAL LIDIVIVS NOB CAES
Licinius fils. Sa tête tournée à droite.
RI IOVI CONSERVATORI T CA
(Atelier d'Arles : 318 ap. J.C.) (figure 79 B, numéro 9).

DATATION.

On remarquera l'étonnante convergence de dates d'émission des deux monnaies

de la tombe 34. Ces monnaies ont été, à notre avis, enfouies à Saint-Michel, peu après leur date d'émission. La date de 318 doit être dépassée de fort peu pour la datation de cette inhumation.

Le plat indigène du type de la figure 10, numéros 1 à 3) trouve donc ici confirmation de son usage dans la première moitié du IV^{ème} siècle.

TOMBE 35.

LA SÉPULTURE.

A 2m au Sud-Est de la tombe 30. Sur un plancher de dalles calcaires, tombe en bâtière (quatre tegulae de chaque côté. Les tuiles étaient cimentées à l'intérieur de la tombe car on a trouvé sur les tuiles des adhérences de mortier).

ORIENTATION.

Sud-Ouest — Nord-Est. Les pieds au Nord-Est.

LE SQUELETTE.

Le squelette : taille : 1,60m à les mains sur le bassin (figure 48).

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

Entre les deux genoux une urne de couleur rosée. Hauteur : 10cm, largeur de mari : 0,8cm, diamètre d'ouverture : 8,4cm, largeur de pied : 3cm. Dans cette urne, des ossements d'oiseau, restes du repas funéraire.

PERLES.

Deux perles l'une près de la tête, l'autre en stéatite, cylindrique, près de la bouche semblent traduire l'existence d'un collier.

BRACELET.

Contre l'urne, un bracelet de bronze (figure 20, numéro 1).

TOMBS 36 ET 37.

LA SÉPULTURE.

La tombe 36 est située à 60cm à l'Ouest de la tombe 19. Une tombe à orientation (tombe 37) a été pratiquement détruite par l'inhumation de la tombe 36. Certains os brûlés se retrouvaient encore sous le crâne du défunt.

ORIENTATION.

Elle est orientée Ouest-Est. Les pieds au levant.

LE SQUELETTE.

Le squelette de la tombe 36, taille 1,71m (figure 49, numéro 1) a été inhumé sous coffrage de tegulae mais sur la terre nue. Le bras gauche est replié sur le bassin, le bras droit sur le bas de la poitrine.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

- 1) Contre le genou droit une cruche à pâte orangée, ouverture contre la partie supérieure du tibia.
- 2) Au niveau du genou droit un plat en poterie commune du type de la figure 10, numéros 1 à 3, placé de champ.

COUTEAU ET POINÇONS.

- 1) Contre la partie inférieure du plat, un couteau pointe à l'Est.
- 2) Près du crâne, à sa droite, 2 nouveaux poinçons avec manche en os, disposés en croix (figure 49, numéro 2).

DATATION DE LA TOMBE 36.

Le plat du type de la figure 10, numéros 1 à 3, semble indiquer une première moitié du IV^{ème} siècle. Par ailleurs tout comme dans la tombe 16, le dépôt funéraire comprenait 2 poinçons et un couteau.

TOMBE 38.

LA SÉPULTURE.

A 3m au Sud-Ouest de la tombe 36. Bouleversée par le charriage.

ORIENTATION.

Ouest-Est. Les pieds au levant.

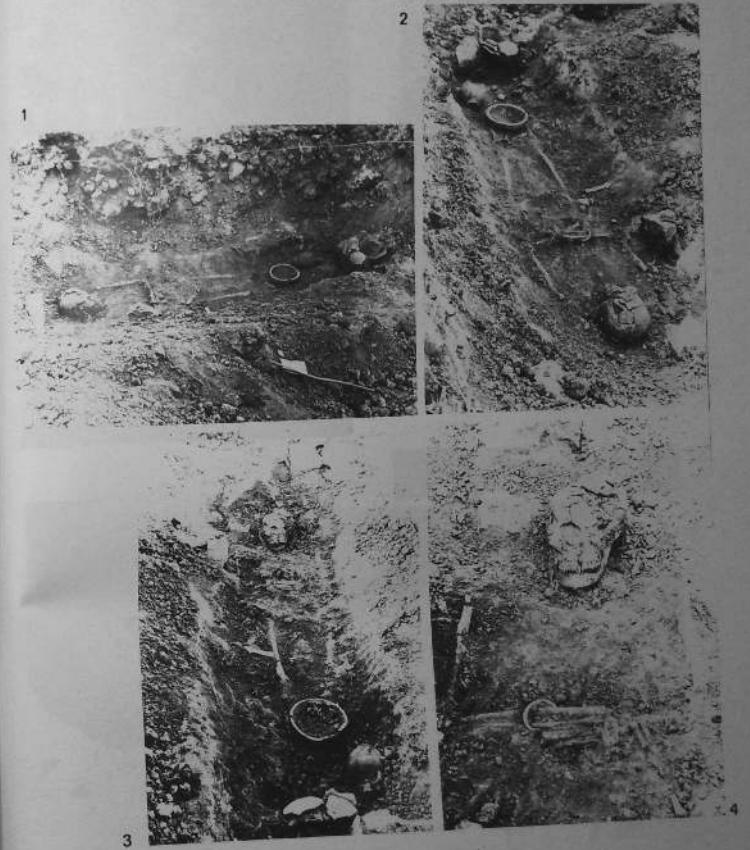


Figure 31, 1-2-3-4, Tombe 13.



Figure 31, 5, Tombe 13.
 Figure 32, 1-2-3, Tombe 16.
 Figure 33, Tombe 17.

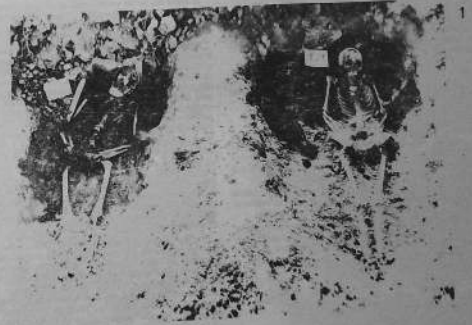


Figure 34, Tombe 19.
 Figure 35, 1-2, Tombe 21.

MOBILIER.

Mobilier recouvert :

CÉRAMIQUE.

Débris d'une cruche en terre blanc jaunâtre. Hauteur : 13cm, diamètre d'ouverture : 6cm, largeur du pied : 3, 5cm.

POINÇONS.

1) Un poinçon en fer de 9cm de longueur.

2) Un poinçon à manche en os. Partie du poinçon hors du manche : 6cm, longueur du manche : 4, 4cm.

BOUCLE DE CEINTURE.

Une boucle de bronze avec ardillon en fer (figure 19 - 1, numéro 8).

TOMBE 39.

Dans l'épaisseur du sol bien en place de la seconde cabane néolithique (cf. le plan de la nécropole) une safoite crémée. Contre cette cabote, un crâne de petit numéroté. Le sol de la cabane 2 de la nécropole (C 2 N), est, ici, parfaitement visible (terre battue sur galets) malgré les destructions opérées par le soc de la charrue qui a laissé quatre traces parallèles, encore bien visibles. Présence de torches.

Sommes nous ici en présence d'une sépulture préhistorique ou en présence sur un sol néolithique d'une occupation postérieure ? Étant donné la position du crâne, sous les galets et autres vestiges du sol de la cabane, il semble bien que ce soit la première solution qu'il faille accepter, et que nous nous trouvions en présence d'une inhumation préhistorique sous un sol de cabane.

TOMBE 40.

LA SÉPULTURE.
A 60cm au Sud-Est de la tombe 31. Ni tuiles ni clous. La tombe se présente exactement comme la tombe 33 (figure 50).

ORIENTATION.
Sud-Ouest - Nord-Est. Les pieds au levant.

LE SQUELETTE.

Le corps est dans la même position que celui de la tombe 33, couché sur le côté droit, avec cette fois comme une exagération dans la flexion des jambes. Les bras sont repliés et les mains au menton (figure 50).

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.
Au-dessus du genou gauche, un vase de La Graufesenque (Fig. 37) retourné. Il porte un décor de chaux fabriqués (angliers et chiens courants). Mais les figures sont malhabiles, épaissies (figure 10, numéro 10 et figure 13, numéro 9).

COUILLAGE.

Au-dessus du bras de La Graufesenque, presque à hauteur du coude gauche, une coque de palourde (figure 50).

DATATION.

Cette tombe paraît antérieure à celles de la nécropole à l'exception évidemment des tombes préhistoriques et peut-être de la tombe 33. Bien que le décor date de bol des alentours de 70 ap. J.C., sa facture malhabile, grossière pourrait nous incliner à une datation sensiblement plus tardive et nous entraînent vers une fin de ce premier siècle.

Les inhumations ne paraissent se généraliser que dans le cours du second siècle et cette tombe comme peut-être la tombe 33 était contemporaine des incinérations qu'un peu partout, dans le secteur, le charnage a bouleversés.

Fait curieux. Il semble que les inhumations voisines aient respecté cette tombe. On peut donc penser qu'à la fin du II^e siècle et au IV^e siècle de l'ère chrétienne on savait que des tombes du type 40 ou 33 se trouvaient là. Peut-être un signe extérieur, une stèle, les signalait-elles.

TOMBE 41.

LA SÉPULTURE.
A 80cm au Sud-Est de la tombe 34 (figure 51). Il s'agit d'un coffrage en tegulae de forme légèrement hexagonale.

ORIENTATION.
Sud-Ouest - Nord-Est. Les pieds au levant.

LE SQUELETTE.

Le squelette de 1, 61m, est posé sur la terre nue. Aucune tuile à la tête ou au pied. Simplement trois tegulae de chaque côté. Le charnage a emporté la face. Les bras sont posés sur la poitrine.

MOBILIER.**CÉRAMIQUE.**

1) Une jarre carénée du type de la tombe 01 ou du type de la figure 10, numéro 8 sur le haut de la poitrine.
2) Sur les tibias une cruche à panse allongée, la plus grande circonférence se retrouvant vers le bas. Elle est semblable au type de la tombe 47, type de la figure 8, numéro 13.

DATATION.

IV^e siècle de notre ère.

TOMBE 42 (figure 52, numéros 1-4).**LA SÉPULTURE.**

A 1, 20m au Sud de la tombe 27. Sarcophage en tegulae, avec débris d'imbriques, tuiles au chevet et au pied. Des traces d'incinération, charbons, ou brûlés, terre rubéfiée, cendres se rencontrent sur la partie supérieure de la tombe et sur son côté Nord.

ORIENTATION.

Ouest-Est. Les pieds au levant.

LE SQUELETTE.

Le squelette a les bras croisés sur la poitrine, la tête légèrement inclinée sur le côté gauche.

MOBILIER.**CÉRAMIQUE.**

1) A côté du crâne, parmi les débris de tegulae, en dépôt funéraire, une jarre carénée du type de la tombe 01 ou du type de la figure 10, numéro 8 (figure 52, numéro 1).

2) Au niveau du bassin, une cruche à une anse et un grand plat en céramique rouge orangé (sigillata chiara C de Lamboglia, forme 40). Diamètre : 36,5cm, hauteur : 5, 2cm.

COUILLAGE.

1) Sur le côté droit de la tête, une valve de palourde (figure 52, numéro 2).
2) Dans les terres environnantes un coquillage percé d'une double perforation. C'est un coquillage de sygné (figure 26, numéros 1 et 2).

DATATION.

Première moitié du IV^e siècle, en nous basant sur le fait que la forme 40 n'a été produite qu'à Lamboglia qui débute à la fin du second siècle et dure tout le III^e siècle certainement vu son existence prolongée au IV^e siècle. Les terres de Saint-Michel en fournissent à maintes reprises la preuve. Nous datons ce plat des premières décennies du IV^e siècle. Mais l'intérêt de cette tombe, qui ne sera d'ailleurs une tombe féminine, réside ailleurs. Le flanc Nord de la tombe a été creusé à une époque postérieure à l'inhumation. La tegula à la tête n'est plus en position verticale, mais soulevée et basculée. Les tegulae du côté Nord, soulevées également, ont basculé et sont retombées à plat sur le squelette.

On est arrivé sur la gauche du mort, à son contact. L'ordre primitif de la sépulture a été bouleversé mais sans intention de le détruire. Pres de la tête, côté Nord de la tombe, un foyer était encore en place. La cruche, le grand plat rouge à hauteur du bassin avaient été fracturés et les tessons repoussés contre le bord de la fosse en position verticale. Quelles conclusions tirer de toutes ces constatations ? A voir le soin avec lequel on a tenté de réparer les dégâts occasionnés à la sépulture on peut supposer que nous ne sommes pas ici en présence d'une violation intentionnelle mais plutôt d'une destruction partielle de la tombe avec traces d'incinération.

L'hypothèse d'une sépulture à incinération détruisant une sépulture à inhumation antérieure ne doit pas, à notre avis être retenue. Les traces de feu sont plutôt à mettre en rapport avec une cérémonie rituelle (repas funéraire - feu rituel). Peut-être cette cérémonie était-elle consécutive à la violation accidentelle de la sépulture. Édouard Salin (27) pense que les feux rituels allumés au-dessus des sépultures des morts sont des rites funéraires qui datent de la préhistoire et qui ont disparu de la Gaule, à l'heure de la romanisation, réapparaissent avec la cécité de l'empire romain et les grandes invasions.

TOMBE 43.**LA SÉPULTURE.**

A 1, 20m au Sud-Ouest de la tombe 19. C'est une des rares tombes de Saint-

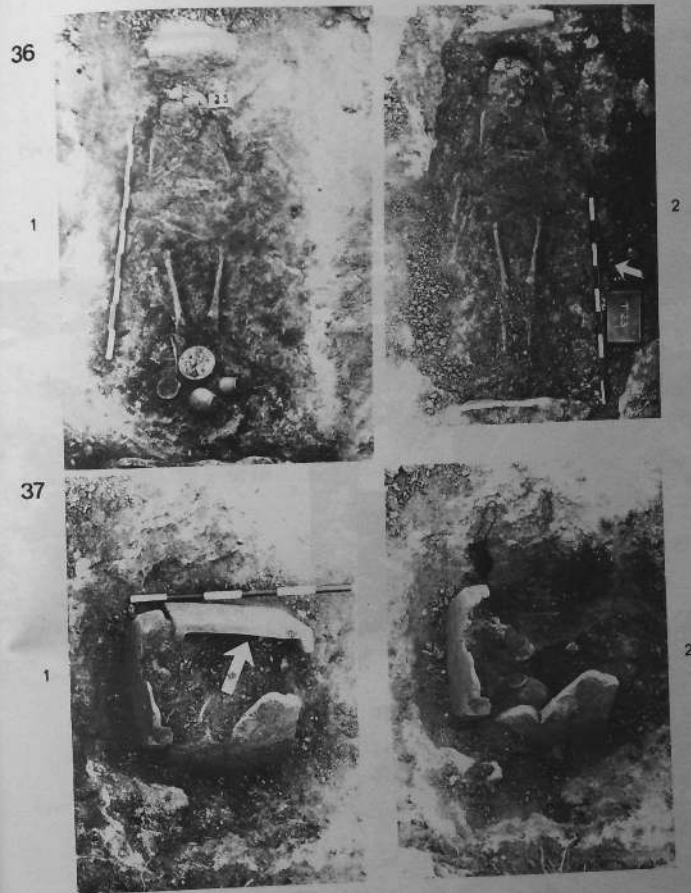


Figure 36, 1-2.

Tombe 23.

Figure 37, 1-2.

Tombe 25.



37



4



38

Figure 37, 3-4, Tombe 25.
 Figure 38, 1, Tombe 26.

38

Figure 38, 2-3-4, Tombe 26



2



4



3

Figure 39, Tombe 27.



39

Michel pratiquement intactes. Coffrage de tegulae. Une tegulae à la tête, cinq tegulae côté Nord, autant côté Sud, six tegulae au-dessus. Cinq tegulae sont posées crochets vers le haut. Une, l'avant dernière, crochets en bas. Le dépôt funéraire est situé côté Nord, en dehors du sarcophage (figure 53).

ORIENTATION.
Ouest-Est.

LE SOUQUETTE.

La souquette, taille : 1,63 m à la main droite sur la hanche droite, la main gauche sur le bassin.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

1) Un plat rouge-orangé à marli du type de la figure 10, numéro 20. Diamètre : 26 cm, hauteur : 3,5 cm, largeur du marli : 1,5 cm.
2) Une cruche à anse. Hauteur : 18,5 cm, largeur du pied : 6,5 cm, diamètre d'embouchure : 3,5 cm (figure 11, numéro 5 et figure 8, numéro 16).

VERRE.

Un verre fin à pied, du type de la figure 15, numéro 1.

MONNAIE.

Sur l'épaule gauche une monnaie :

D) DIVO CLAVDIO

Tête rade de Claude II à droite.

R) CONSECRATIO

Aigle tourné à droite (figure 79 B, numéro 6).

DATATION.

Cette monnaie de consécration daterait selon Mattingly des alentours de 273 ap. J.C. Sa présence à Saint-Michel est postérieure peut-être de quelques années à cette date, en tout cas pas de beaucoup.

Ce qui nous donnerait les toutes dernières décennies du III^e siècle pour cette sépulture et en particulier pour le plat rouge-orangé à marli (*sigillata chiara* D de Lamboglia, numéro 5 1 B). Même argument pour le verre à pied. Il semble donc que si certaines formes de la *sigillata chiara* du type D (en particulier la forme 40 de Lamboglia) se retrouvent à Saint-Michel au début du IV^e siècle, réciproquement certaines formes de la *sigillata chiara* de type D, voisines de la forme 51 de Lamboglia ont déjà commencé leur carrière à la fin du III^e siècle.

TOMBE 44.

LA SÉPULTURE.

A 2 m au Sud-Ouest de la tombe 43. Tombe en batière avec tegulae couchées dans le sens de la longueur, à tegulae de chaque côté. Une au chevet, une au pied (figure 54, numéro 1).

ORIENTATION.

Est-Ouest. Les pieds au couchant.

LE SOUQUETTE.

La souquette est posé sur un plancher de tegulae, trois dans le sens de la longueur, une dans le sens de la largeur (figure 54, numéros 2-3-4). Les bras sont posés sur la poitrine.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

A la base des tibias, au contact des chevilles, un plat en pâte rougeâtre, à rebords ourlés. Hauteur : 4 cm, diamètre d'ouverture : 18,5 cm, largeur du rebord : 2,7 cm (figure 54, numéro 4, cf. figure 13, numéro 12).

VERRE.

Sur le plat, minuscules débris de verre.

TOMBE 45.

A 1 m à l'Ouest de la tombe 38. Entièrement bouleversée par le charnu. Cette tombe avait été creusée dans le sol d'une cabane préhistorique. La terre cendreuse contenait plusieurs axes et tessons dont l'un portait un décor de pastillage. La tombe avait été bouleversée à plusieurs reprises par des défoncements. Le crâne (figure 55) était sectionné en deux. Furent également retrouvés la mâchoire inférieure, des fragments de clavicle et d'humérus, des phalanges. Récupérée également une moitié de bracelet. Cette information figure sous un coffrage de tegulae dont quelques débris ont été retrouvés.

TOMBE 46.

LA SÉPULTURE.

A 1,40 m au Sud de la tombe 44. Sarcophage sous tegulae, avec présence d'un briquet, bouleversé par le charnuage. Un morceau de mortier servant à jointer les tuiles a été retrouvé.

ORIENTATION.

Sud-Ouest — Nord-Est. Les pieds au levant.

LE SOUQUETTE.

Le souquette est très abîmé surtout la tête et le thorax. Le bras gauche est replié sur le bassin.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

1) A hauteur du genou gauche une petite urne. Hauteur : 9 cm, diamètre d'ouverture : 7 cm, diamètre de pied : 4,5 cm (figure 9, numéro 13).
2) Une jatte cannelée du type de la figure 10, numéro 8 (figure 56, numéro 2 recouvrant une cruche).

COQUILLAGE.

Au niveau du fémur gauche, une coquille de pecten (figure 56, numéros 1 et 2).

DATATION.

IV^e siècle de l'ère chrétienne. Notons que des traces de feu ont été relevées à proximité.

TOMBE 47 (figure 57).

LA SÉPULTURE.

A 2 m au Sud de la tombe 43. Sépulture en batière sous tegulae avec dalle à chevet et de pied.

ORIENTATION.

Sud-Ouest — Nord-Est. Les pieds au levant.

LE SOUQUETTE.

La souquette a la tête légèrement inclinée sur le côté gauche. Le bras droit est replié sur la poitrine, le bras gauche sur le bassin.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

1) A gauche du crâne un petit vase noir à 2 anses. Diamètre d'ouverture : 7 cm, diamètre de pied : 6 cm, hauteur : 12,5 cm (figure 9, numéro 28 et cf. figure 12, numéro 2).
2) Derrière la tête un plat indigène du type de la figure 10, numéros 1 & 3.

3) Une cruche à une anse (figure 8, numéro 13 et figure 11, numéro 2). Hauteur : 25,5 cm, diamètre d'ouverture : 6 cm, largeur du pied : 7 cm.

HACHE.

A l'extérieur de la tombe près de la tête, du côté Nord, une hache (figure 15-1, numéro 11).

DATATION.

D'après le plat, première moitié ou milieu du IV^e siècle ap. J.C.

TOMBE 48.

A 3 m au Sud-Ouest de la tombe 45 (figure 58). Incinération dans les débris d'une cruchette. Cendres et petits os brûlés. Un fond de lampe gris a été retrouvé.

TOMBE 49.

LA SÉPULTURE.

A 2,40 m au Sud de la tombe 46. Bouleversée par le charnuage.

ORIENTATION.

Quelques fragments de tibia et un fragment de crâne en place, ce qui donne l'orientation Ouest-Est.

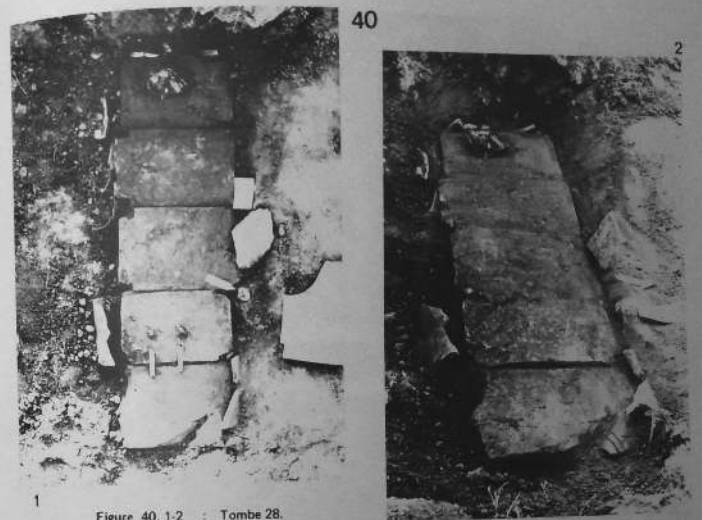


Figure 40, 1-2 : Tombe 28.

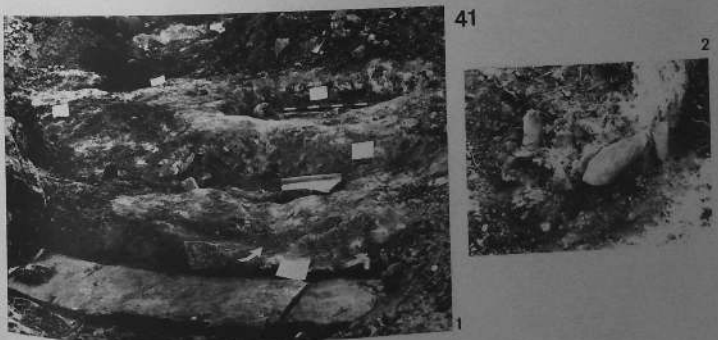


Figure 41, 1 : vue d'une partie de la nécropole.
2 : Tombe 22.

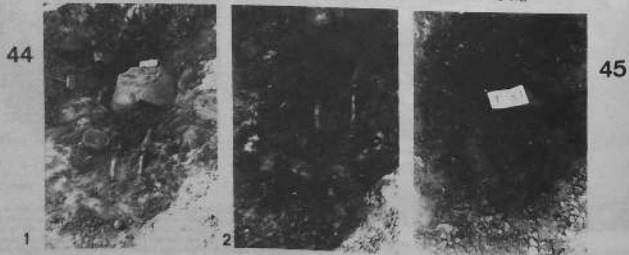
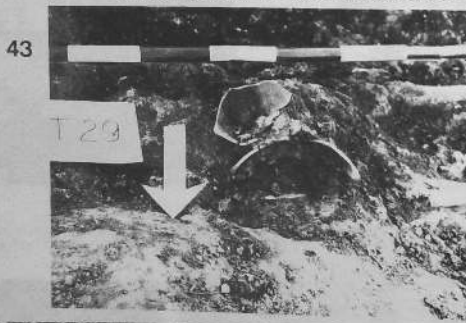


Figure 42, Tombes 29 et 30.

Figure 43 : détail de la tombe 29.

Figure 44, 1-2, Tombe 30.

Figure 45, Tombe 31.

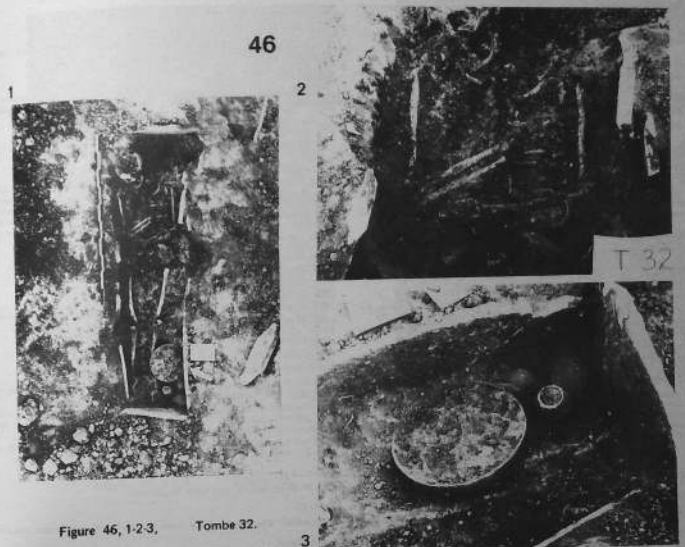


Figure 46, 1-2-3, Tombe 32.



Figure 47, 1, Tombe 33.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

- 1) Recueilli, un *plat* rouge-orangé. Diamètre d'ouverture : 17,3 cm, hauteur : 3,4 cm, largeur de fond : 13,5 cm.
- 2) Un *gobelet* caréné de 8 cm de hauteur en pâte jaune clair peu cuite (figure 12, numéro 13).

ANNEAU.

Un anneau de bronze.

COUILLAGE.

- 1) Une valve de palourde.
- 2) Une valve de cadulme.

TOMBE 50.

LA SEPULTURE.

A 80 cm au Sud-Ouest de la tombe 30. Il s'agit du squelette d'un enfant dans un sarcophage sous tuiles, en barières (figure 59, numéros 1 et 2).

ORIENTATION.
Nord-Est — Sud-Ouest. Les pieds au couchant.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

- 1) Sur les jambes : un *gobelet* à pied étroit et à 2 anses. Hauteur : 14 cm, diamètre d'ouverture : 5 cm, diamètre de pied : 4 cm (figure 9, numéro 20).
- 2) Une coupe à bords rentrants du type de la tombe 01 (figure 10, numéro 4). Hauteur : 7 cm, diamètre d'ouverture : 13,5 cm.
- 3) Un *gobelet* à pied étroit, à corps sphérique partie supérieure disparue. Paraît être un vase *cyllindro-sphérique* (figure 56, numéros 1 et 2).

DATATION.

Nous pouvons dater cette tombe par recouplement. La coupe à bords rentrants figurait dans la tombe 01 avec la jatte carénée datable du I^{er} siècle et le *plat* rouge-orangé dans le commencement en 340 ap. J.C. Il s'agit donc du *gobelet* à 2 anses du I^{er} siècle. Le vase à pied étroit qui paraît être un *gobelet cyllindro-sphérique* ne s'inscrit pas en faux contre une telle datation.

TOMBE 51.

LA SEPULTURE.

A 3 m au Sud-Ouest de la tombe 42. Nous sommes ici en présence d'un coffrage en pierre froide et en calcaire tendre dont 3 dalles subsistent encore dans la partie Nord de la sépulture (figure 60, numéros 1-2-3). C'est une sépulture à double inhumation.

ORIENTATION.

Sud-Ouest — Nord-Est. Les pieds au levant.

LES SQUELÈTES.

Un squelette d'enfant (0,75 m de taille) est posé sur un autre plus grand mais de taille malgré tout réduite (1,30 m jusqu'aux chevilles). S'agit-il d'une mère et de son enfant, ou plus vraisemblablement de deux frères morts dans le même accident ou au cours de la même épidémie ? Il est difficile de se prononcer.

MOBILIER.

Constatons en tout cas la double offrande funéraire :

- 1) L'une au pied du squelette du dessus :

CÉRAMIQUE.

- 1) Une soucoupe soulève le dé de vin. Diamètre : 8 cm, largeur de pied : 4,5 cm, hauteur : 3,7 cm (figure 10, numéro 17).
- 2) Un *gobelet* à pied étroit en engobe rougeâtre. Hauteur : 8 cm, diamètre d'ouverture : 8,7 cm, diamètre de pied : 3 cm (figure 9, numéro 12 et figure 12, numéro 6).

SILEX.

Près du *gobelet* à pied étroit, une lamelle chassénienne.

B) La seconde offrande funéraire est à gauche du crâne du plus grand des squelettes :

CÉRAMIQUE.

- 1) Une jatte carénée du type de la tombe 01 ou du type de la figure 10, numéro 8. Diamètre d'ouverture : 18 cm, hauteur : 8 cm, diamètre de pied : 5,5 cm.

- 2) Une cruche à une anse en pâte jaunâtre. Hauteur : 12,5 cm, largeur d'ouverture : 5 cm, largeur de pied : 4,5 cm (figure 9, numéro 8).

C) Au pied du plus grand des squelettes, sur le côté droit :

CÉRAMIQUE.

Débris d'une grande cruche, le col brisé. Largeur de pied : 10 cm, hauteur subsistante : 31 cm.

DATATION.

La jatte carénée du type de la figure 10, numéro 8 ainsi que le *gobelet* à pied étroit datent cette tombe d'un I^{er} siècle de notre ère, sans précision.

TOMBE 52 (figure 81, 1-2-3).

LA SEPULTURE.

Dans le prolongement Sud-Ouest de la tombe 50. C'est une tombe qui n'a livré aucun débris de tegulae. Par contre, présence de clous qui semblent avorter celle d'un cercueil. Ce serait donc une inhumation dans un cercueil et dans une fosse. La terre truffée de tessons, de débris d'os brûlés et de charbons paraît également indiquer qu'une sépulture à incinération a été détruite ici pour laisser place à cette sépulture à inhumation.

ORIENTATION.

Sud-Ouest — Nord-Est.

LE SQUELETTE.

Le bras droit est posé le long du corps, le bras gauche replié, la main touchant la tête (figure 81 - 1).

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

- 1) Un *plat* rouge-orangé du type de la tombe 05 mais à mari plus étroit (type de la figure 10, numéro 20).
- 2) Un *gobelet* à pied étroit cylindro-sphérique avec décor à la barbotine sur la panse (figure 9, numéro 21 et figure 12, numéro 8). Hauteur : 15,8 cm, diamètre d'ouverture : 8 cm, diamètre de pied : 4 cm.
- 3) Une cruche à une anse (figure 9, numéro 14 et figure 11, numéro 8). Hauteur : 21,8 cm.

COUILLAGE.

Sur le fémur gauche une valve de palourde.

EPINGLE.

Une moitié d'épingle en ivoire entre les deux fémurs près des rotules.

DATATION.

Le *gobelet* décoré à la barbotine existe déjà, quant à sa forme, à la fin à second et tout le I^{er} siècle ap. J.C. Mais nous avons ici également un *plat* en sigillée chère D de Lamboglia, *plat* qui ressort en principe à un I^{er} siècle de notre ère. Il faut donc admettre ou bien que dès la fin du I^{er} siècle adèle ou peut-être sigillée chère circulaire déjà, ou bien que le *gobelet* décoré à la barbotine a duré jusque dans les premières années du I^{er} siècle. Souvenons-nous de la tombe 41 ou un *plat* de type voisin figurait avec une monnaie de condensation de Cléopâtre des alentours de 273 ap. J.C. Ce fait nous inciterait à attribuer cette tombe à un fin du I^{er} siècle de notre ère.

TOMBE 53.

LA SEPULTURE.

A 1,40 m au Sud-Est de la tombe 47. Le coffrage en pierres est toujours en place (figure 62 - 1). Sur le côté droit et aux pieds du squelette le sarcophage (figure 62 - 1).

ORIENTATION.

Nord-Est — Sud-Ouest. Les pieds au couchant.

LE SQUELETTE.

Ce squelette vraisemblablement de femme a les mains croisées sur le haut du bassin. La pression des terres a brisé le crâne, inclinant le sommet vers le côté gauche de la sépulture. La mâchoire inférieure est restée en place (figure 62, numéros 1 et 2).

MOBILIER.

2



Figure 47, 2-3-4. Tombe 33.

3



47



4

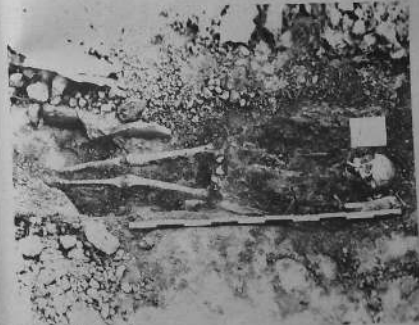


Figure 48, Tombe 35.



1

Figure 49, 1-2, Tombe 36.

49



2

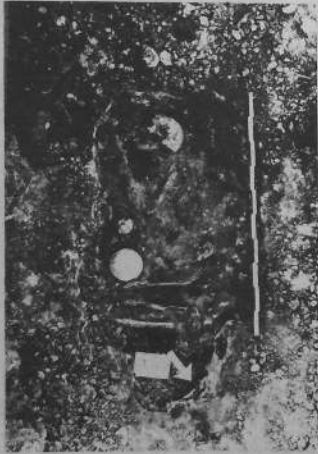


Figure 50, Tombe 40.

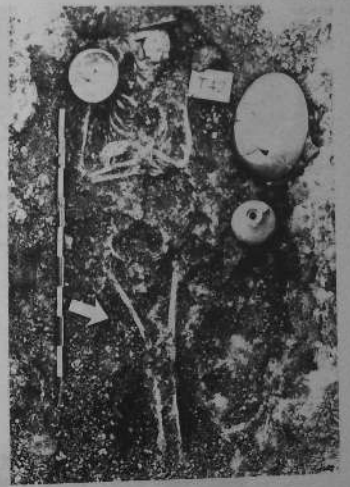


Figure 51, Tombe 41.



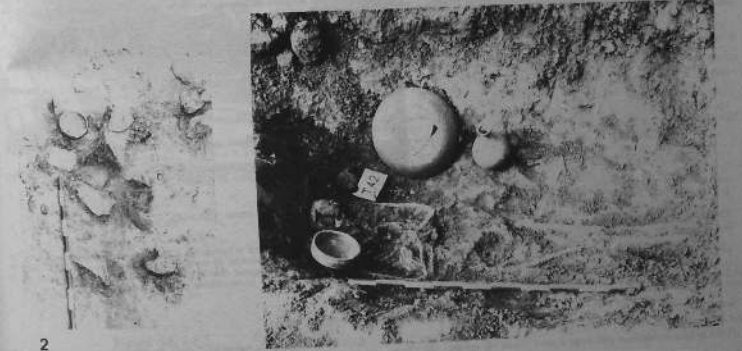
1

Figure 52, 1-2-3-4, Tombe 42.



4

3



2

CÉRAMIQUE.

Sur l'épau droite du squelette un petit gobelet à pied étroit et engobe rougêtré (figure 9, numéro 7).

POINÇON.

Au niveau du pied droit un poinçon en fer.

BRACELETS.

Autour du bras gauche deux bracelets en bronze, l'un de section cylindrique, l'autre de section plate terminé par des têtes serpentiformes (figure 20, numéro 9 et figure 22, numéros 1 et 2).

PERLES.

Autour du crâne, perles d'un collier :

1) Perles bi-tronconiques et cylindriques bleues et vertes (figure 24 — 2, numéro 3).
2) Une perle à 74 faces, bleue (figure 24 — 2, numéro 8 et figure 25 — 1, numéro 1).

Sur la figure 62, numéro 2 la perle à 14 faces apparaît à gauche du maxillaire inférieur. Les perles bleues bi-tronconiques au dessous.

DATATION.

D'après le gobelet à pied étroit (figure 9, numéro 7) cette tombe paraît dater du IV^e siècle de notre ère.

TOMBE 54.

LA SÉPULTURE.
A 80cm à l'Ouest de la tombe 53. Sépulture sous tegulae.

ORIENTATION.
Ouest-Est. Les pieds au levant.

LE SQUELETTE.

La tombe a souffert du charriage qui a sectionné le crâne du squelette emportant la face. Le tibia gauche a été également endommagé. Le bras gauche est placé le long du corps, le bras droit replié sur le bassin.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.
1) Au niveau des genoux une cruche rougeâtre (figure 8, numéro 26 et figure 63).

2) Au niveau des chevilles, les débris d'un plat du type de la tombe 01 ou de la figure 10, numéros 1 à 3. Diamètre d'ouverture : 30cm, largeur de base : 22cm.

COUVILLAGE.

Contre la cheville droite, une valve de palourde.

DATATION.

Ce même plat figure dans la tombe 12 datable des alentours de 340 ap. J.C. Donc 1^{re} moitié ou milieu du IV^e siècle de l'ère chrétienne.

TOMBE 55 (figure 54 — 1 et 2).

LA SÉPULTURE.
A 1, 20m au Sud-Est de la tombe 52. Inhumation en glaise terre.

ORIENTATION.
Sud-Ouest — Nord-Est. Les pieds au levant.

LE SQUELETTE.

Le squelette, la tête inclinée vers la droite, avait dans l'orbite droite un clou en provenance, peut-être, d'une caracole. Le bras droit repose le long du corps, le bras gauche est replié sur le bassin.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

1) Sur le haut du bassin un plat rouge à marli (figure 10, numéro 18). Hau-

teur : 4cm, diamètre d'ouverture, y compris les rebords : 23, 5cm, diamètre de pied : 12, 5cm.

2) Derrière la tête, à gauche, une jatte carinée du type de la tombe 01 ou de la figure 18, numéro 8, retournée.

VERRE.

Sous cette jatte carinée, une bouteille en verre à panse sphérique et à col évasé en trois de cône renversé. C'est ce type de bouteille qu'on appelle «*Flask with funnel mouth*» et qui appartient à la forme 104 A — 104 B de son ouvrage (20) «*The ordinary flask... appeared in the second half of the 3rd century and was very popular in the 4th.*»

DATATION.

Dans le relevé des trouvailles de la variété 104 B qui est celle de Saint-Michel (29), la fin du III^e siècle apparaît à égalité avec la première moitié du IV^e siècle et également la seconde moitié de ce même siècle. Ce ne sera donc pas le verre mais les céramiques qui nous donneront la datation de cette tombe.

Le plat rouge à marli (sigillata chiara D) de Lamboglia (forme 52) répertorié à un IV^e siècle se retrouve parfois également nous l'avons vu dans un III^e siècle terminal (tombe 43). La jatte carinée date à Saint-Michel du IV^e siècle de notre ère.

Nous inclinons à cause du plat rouge vers une première moitié du IV^e siècle pour la tombe 55.

TOMBE 56.

LA SÉPULTURE.

A 80cm au Sud de la tombe 55. Il s'agit d'une tombe d'enfant. Le crâne seul est resté en place (figure 65).

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

1) Sur le bas du corps une cruche à une anse (figure 8, numéro 5 et figure 11, numéro 3).

2) Une jatte carinée du type de la tombe 01 ou du type de la figure 10, numéro 8. Hauteur : 10cm, diamètre d'ouverture : 20cm.

DATATION.

IV^e siècle ap. J.C.

TOMBE 57.

LA SÉPULTURE.

A 1m au Sud de la tombe 54. Il s'agit d'une sépulture sous coffrage de tuiles dans lequel entraient les imbrices au même titre que les tegulae (figure 66, numéros 1 et 2).

ORIENTATION.

Sud-Ouest — Nord-Est.

LE SQUELETTE.

Un imbrex se voit encore à hauteur du fémur droit du squelette. Le squelette a la tête légèrement inclinée à droite, les mains croisées sur le bassin.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

1) Sur le tibia droit, un plat grossier du type de la tombe 01 ou de la figure 10, numéros 1 à 3. Diamètre d'ouverture : 23, 5cm, hauteur : 5cm.

2) Un vase de 13, 5cm de hauteur, 5cm de diamètre de pied, 6cm de diamètre d'ouverture (figure 9, numéro 25 et figure 12, numéro 14).

VERRE.

Un verre à pied peu décapé (figure 15 — 1, numéro 3).

DATATION.

Ce verre se rapproche de la forme 109 d'Imbs (economic beaker or footed). Le plus grand nombre des variétés de ce type de verre indique un IV^e siècle de notre ère (30). Le plat figurant dans la tombe 12 (340 ap. J.C.). Un milieu du IV^e siècle est une date vraisemblable pour cette tombe.

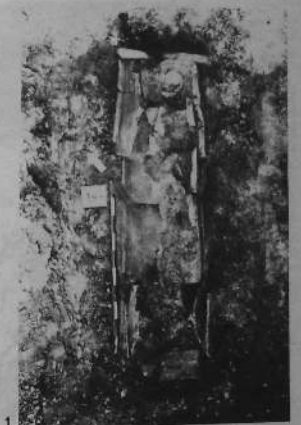
TOMBE 58.

Situé à 1m à l'Est de la tombe 57. Il s'agit d'une inhumation bouleversée par le charriage (sarcophages, os brûlés contenus dans une urne grise de petite dimension).



Figure 53,

Tombe 43.

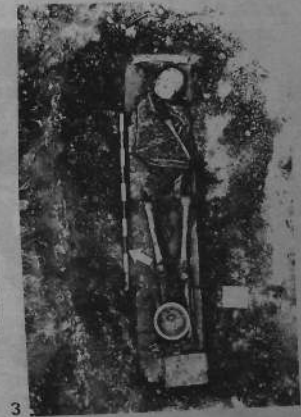


1



Figure 54, 1-2-3,

Tombe 44.



2



3

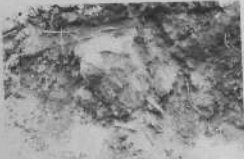
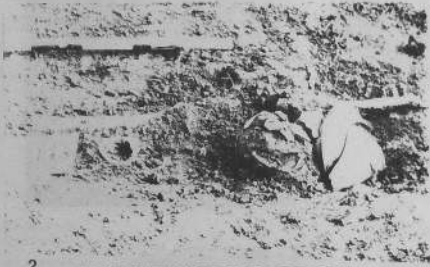


Figure 55, Tombe 45.



Figure 54, 4, Tombe 44.



2

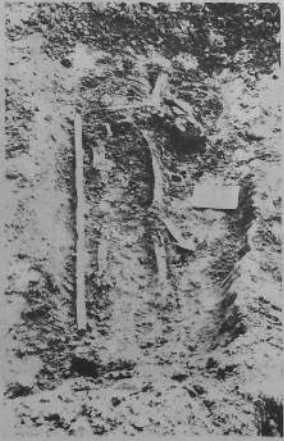


Figure 56, 1-2, Tombe 46.



Figure 57, Tombe 47.



Figure 58, Tombe 48.



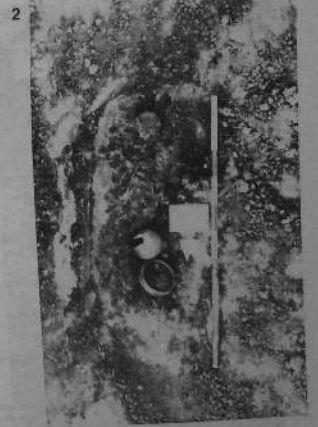
1

Figure 59, 1-2, Tombe 50.



1

Figure 60, 1-2, Tombe 51.



2



2

Cette incinération rappelle celle de la tombe 48.

TOMBE 59.

LA SÉPULTURE.
A 1m au Sud-Est de la tombe 58. C'est un squelette d'enfant dans une amphore en pâte rougeâtre dont plusieurs fragments ont été récupérés malgré les dégâts dus au charriage.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

1) À côté de l'amphore, une douille canéree du type de la tombe 01, ou du type de la figure 10, numéro 8. Diamètre d'ouverture : 20cm, hauteur : 10cm.
2) Une coupe à ouverture large et pied étroit. Hauteur : 10,5cm, diamètre d'ouverture : 8cm, diamètre de base : 3,5cm.

PERLES.

Quelques perles de couleur jaune (figure 24 — 2, numéro 1).

DATATION.

IV^eme siècle ap. J.C.

TOMBE 60 (figure 57).

LA SÉPULTURE.

A une quarantaine de centimètres à peine au Sud de la tombe à incinération 58. Aucune trace de tegulae. Le squelette a les bras croisés sur la poitrine. À gauche du bassin une offrande funéraire. La disposition de l'offrande funéraire sous charn le bassin du squelette et occupant avec ce dernier un large emplacement s'adapte mal à l'hypothèse d'une inhumation dans un cercueil de bois.

ORIENTATION.

Ouest-Est. Les pieds au levant.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

1) Une jatte canéree bleue jaunâtre.
2) Une autre jatte canéree grise, du type de la figure 10, numéro 8. La petite jatte canéree grise porte sur le rebord 12 traits verticaux.
3) Une coupe à une anse.
4) Un plat noir, du type de la figure 10, numéros 1 à 3. Hauteur : 4,5cm, diamètre : 17cm.

COUILLAGE.

Au-dessus du bassin, une valve de palourde.

CLOU.

Près du pied droit, un clou en fer.

DATATION.

Nous avons déjà constaté ces traits verticaux sur le mobilier funéraire d'une nécropole de Montefi, commune de Magasin (Hérault) (31). Ne s'agit-il pas ici d'une indication se rapportant à l'âge du défunt ? C'est en effet, d'après la taille, à une inhumation d'enfant que nous avons affaire ici. Par ailleurs, le mobilier date cette sépulture d'une première moitié du IV^eme siècle.

TOMBE 61.

LA SÉPULTURE.

A 1m au Nord-Est de la tombe 59. Une tombe d'enfant. Peut-être une fillette ?

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

1) Un plat rouge du type de la figure 10, numéro 20.
2) Une petite assiette couchée sur le côté et dont manque la partie supérieure.

DENTS ET PERLES.

À côté de la petite coupe, quelques molaires mêlées à un groupe de perles, certaines bleues (figure 24 — 2, numéro 2), d'autres noires (figure 24 — 2, numéro 9). Il semble qu'un menu fragment de fer servait de fermoir au collier.

DATATION.

D'après le plat, nous pouvons dater cette inhumation de la fin du III^eme ou du début du IV^eme siècle de notre ère.

TOMBE 62.

LA SÉPULTURE.

A 1,20m au Sud-Est de la tombe 23. Ni pierres ni tegulae (figure 66). Pour effectuer le dépôt funéraire on avait déposée les jambes soigneusement vers le nord.

ORIENTATION.

Est-Ouest. Les pieds au couchant.

LE SQUELETTE.

Le crâne a disparu et le sommet du squelette a beaucoup souffert du charriage. Le bras droit est replié, la main vers la bouche. Le bras gauche est posé sur le bassin.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

Un plat indigène du type de la figure 10, numéros 1 à 3, à hauteur du pied gauche. Hauteur : 5cm, diamètre d'ouverture : 14,5cm, diamètre de pied : 12cm.

VERRE.

Environ 10cm au dessus du pied gauche, des traces d'une bouteille en verre de section carrée ont été relevées.

PERLES.

Un collier de perles, bouleversé par le charriage a été en grande partie répertorié.

ANNEAUX.

8 anneaux de bronze parmi les phalanges (figure 19 — 1, numéros 1,3,4,5,6).

BRACELETS.

Au bras gauche, un bracelet brisé par le charriage, et dont le fermoir est resté engagé sous le radius et le cubitus.

CLOU.

Un clou a été retrouvé aux pieds du squelette.

DATATION.

La bouteille en verre de section carrée est trop détruite pour que l'on puisse juger de sa forme et de sa datation. Le plat à lui seul ne peut fournir qu'une datation vague, peut-être IV^eme siècle de l'ère chrétienne.

TOMBE 63.

LA SÉPULTURE.

A 1,60m au Sud-Est de la tombe 33. Coffrage de grosses pierres, certaines ont été retrouvées aux pieds du squelette et une à droite du genou droit.

ORIENTATION.

Nord-Est — Sud-Ouest. Les pieds au couchant.

LE SQUELETTE.

La tête est tournée vers la gauche. Le bras droit replié sur la poitrine, le bras gauche complètement replié, la main en direction de la tête (figure 69 — 1).

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

1) Sur les jambes (figure 69 — 1), une jatte à fond plat et rebord.
2) Un gobelet cylindro-sphérique de la forme 14/26 de Lamboglia (figure 8, numéro 2).

PERLES.

Autour du crâne 77 perles appartenant à un collier (figure 24 — 1, numéro 2).

BRACELETS.

À l'avant-bras gauche, quatre bracelets (figure 69 — 1 et figure 69 — 2). Un mors torsadé (figure 20, numéro 3), les 3 autres torsadés (figure 20, numéros 5-10).

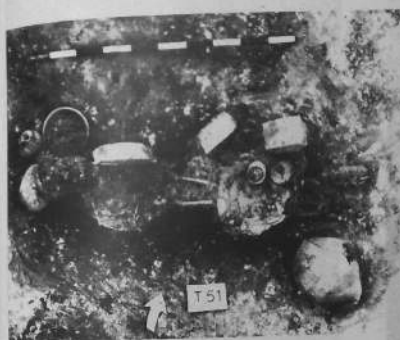


Figure 60, 3. Tombe 51.

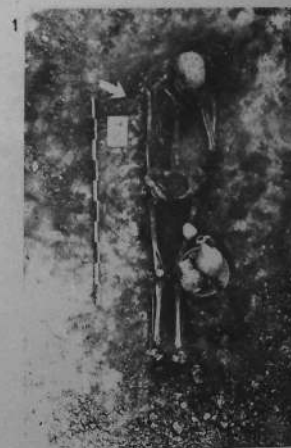
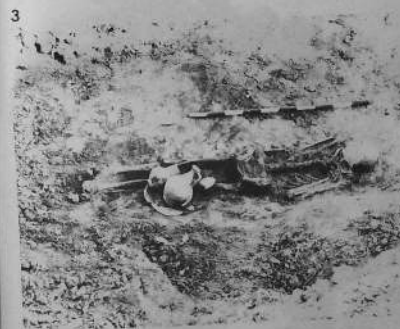


Figure 61, 1-2-3. Tombe 52.



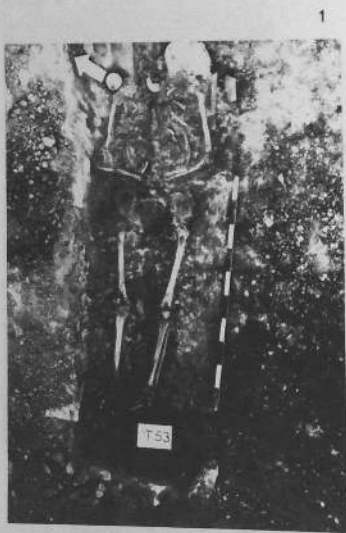


Figure 62, 1-2, Tombe 53.

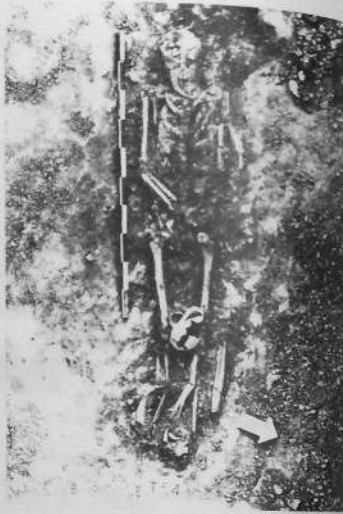
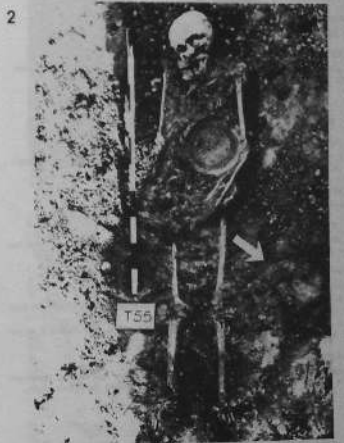


Figure 63, Tombe 54.



Figure 64, 1-2,



Tombe 55.



Figure 65, Tombe 56.



Figure 66, 1, Tombe 57.

COUILLAGE

Sur la cheville droite, une valve de palourde.

DATATION

La date à rebord n'est pas sans rappeler celui de la tombe 44. Le gobelet date de la tombe d'un IV^{ème} siècle sans précision.

TOMBE 64.

LA SÉPULTURE.
A 1,5m au Sud-Est de la tombe 60. Coffrage sous tegulae, trois de chaque côté. Rien n'a été retrouvé à la tête et aux pieds.

ORIENTATION.

Sud-Ouest — Nord-Est. Les pieds au levant.

LE SQUELETTE.

La tête est inclinée vers le côté droit. Les bras sont repliés sur la poitrine (figure 70).

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

1) A hauteur de la rotule gauche, un plat indigène posé sur le côté et du type de la figure 10, numéros 1 à 3.
2) A gauche du crâne et touchant la tulle, un pot gris à anse (figure 9, numéro 27 et figure 12, numéro 3).

DATATION.

La datation est difficile. Bien sur le seul plat grossier qui figurait également dans la tombe 12, elle peut être rapportée à un milieu du IV^{ème} siècle.

TOMBE 65 (figure 71).

LA SÉPULTURE.
A 2,40m au Sud-Est de la tombe 41. Très abîmée par le charriage qui a emporté le devant du crâne. Une pierre en calcaire dur, marquant le chevet de la tombe.

ORIENTATION.

Sud-Ouest — Nord-Est.

LE SQUELETTE.

Le bras droit repose le long du corps, le bras gauche est plié sur la poitrine.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

A droite de la rotule droite, l'offrande funéraire.
1) Un plat du type de la figure 10, numéros 1 à 3, contenant une croûte à une auge en pâte claire dans laquelle on a retrouvé quelques débris de repas funéraire.
2) Au-dessous, près de la cheville, une seconde croûte à auge sans calée par une pierre de 15cm.

BRAGUES.

A la main droite, deux bagues brisées.

DATATION.

La datation est difficile. La présence d'un plat du type de la tombe 12 laisse entrevoir une première moitié, voire le milieu du IV^{ème} siècle de notre ère.

TOMBE 66 (figure 72).

LA SÉPULTURE.
A 2,20m au Sud de la tombe 61. Coffrage de tegulae, trois de chaque côté. Crochets tantôt tournés vers l'extérieur, tantôt vers l'intérieur. La tegula de chevet tournée de l'extérieur par de grosses pierres. Les tegulae centrales sont non alignés sur le bassin. Au-dessus des pieds, à droite, des restes d'incinération avec des débris d'ossements brûlés. Des traces de charbon près de la tête. Il semble que cette incinération ait détruit, lors de son établissement, une tombe à incinération plus ancienne.

ORIENTATION.

Nord-Est — Sud-Ouest. Les pieds au couchant.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

Dans le coffrage de tegulae, à hauteur des pieds et du côté droit de la tombe, un fragment d'un plat indigène du type de la figure 10, numéros 1 à 3.

VERRE.

A côté des pieds, les restes d'un récipient de verre en miettes.

DATATION.

Les tombes 66 et 65 doivent être de datations voisines.

TOMBE 67 (figure 73).

LA SÉPULTURE.

A 60cm à l'Ouest de la tombe 65. Coffrage de pierres dont deux subsistent encore à hauteur des genoux. Une autre à hauteur de la cheville droite. Une tegula au pied.

ORIENTATION.

Est-Ouest.

LE SQUELETTE.

Le squelette a le crâne incliné sur le côté gauche, les mains croisées sur le bassin.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

1) A gauche de la cheville gauche, un plat indigène du type de la tombe 64 ou de la figure 10, numéros 1 à 3. Il contenait des fragments de coquille d'œuf et un zoinpon en fer (figure 18 — 1, numéro 5).
2) Un gobelet à pied étroit et à anse de la forme 14/26 de Lamboglia l'asson pignati. Le gobelet reposait sur la cheville gauche.

POINÇON.

Un poinçon en fer (voir Céramique 1).

DATATION.

Ces 2 récipients (plat et gobelet) se trouvaient également dans la tombe 1209 bis des alentours de 340 ap. J.C. La première moitié du IV^{ème} siècle ou le milieu de ce siècle paraissent des dates plausibles pour la tombe 67.

TOMBE 68 (figure 74).

LA SÉPULTURE.

A 80cm au Sud de la tombe 67. Dans un coffrage de grosses pierres.

ORIENTATION.

Sud-Ouest — Nord-Est.

LE SQUELETTE.

Squelette d'enfant presque entièrement disparu. Subsistent, toujours en place, un fragment de la calotte crânienne, un fragment de la mâchoire supérieure.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

1) Au pied du squelette un plat indigène à rebords du type de la tombe 63.
2) Comme dans la tombe 63 le plat avoisinait les débris d'un gobelet cylindro-sphérique.

VERRE.

Près de la tête, un verre ovoïde, les débris moulés par la terre, peut-être un *incensatorium* (figure 17, numéro 2).

DATATION.

Nous datons donc cette tombe, comme la tombe 63, d'un IV^{ème} siècle sans précision.

TOMBE 69 (figure 75).

LA SÉPULTURE.

Située à 1,20m au Sud de la tombe 67. Aucune trace de tegulae ou de pierre. Les bras du squelette sont posés sur la poitrine.



Figure 66, 2. Tombe 67.



Figure 67. Tombe 60.



Figure 68. Tombe 62.

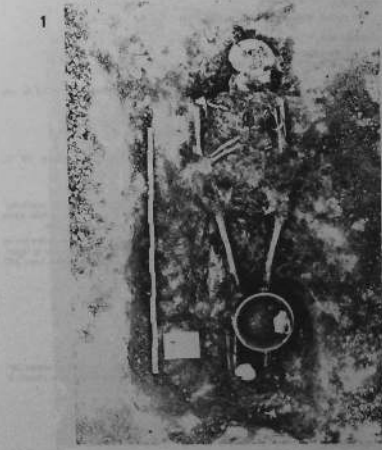


Figure 69, 1. Tombe 63.

ORIENTATION.

Sud-ouest — Nord-Est.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

- 1) Au pied du squelette, un gobelet cylindro-sphérique à pied étroit (type 14/26 de Lamboglia).
- 2) Un plat rouge à marli du type de la figure 10, numéro 20.
- 3) Deux cruches à une anse (figure 8, numéros 2 et 15 et figure 11, numéros 6 et 7).

VERRE.

Sur le côté droit du crâne, un verre à pied (figure 15 — 1, numéro 2).

DATATION.

Première moitié du IV^{ème} siècle ap. J.C.

TOMBE 70 (figure 76 — 1, 2, 3).

LA SÉPULTURE.

A 1, 20m au Sud-Est de la tombe 64. C'est une inhumation dans une amphore sèche et embossée dans le fond d'une autre amphore. Reconstitution figure 76, numéro 3. Hauteur totale : 1,20m. Cette amphore était peut-être protégée sur toute une rangée de grosses pierres situées à l'Ouest de son ouverture (figure 76, numéro 1). L'offrande funéraire se situe près du col de l'amphore (figure 76, numéro 1).

ORIENTATION.

Sud-Ouest — Nord-Est, la pointe au Nord-Est.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

- 1) Un plat indigène du type de la figure 10, numéros 1 à 3.
- 2) Une cruche à une anse (figure 9, numéro 18 et figure 78 — 2).
- 3) A l'intérieur du plat une coupelle canelée renversée (figure 76 — 2).

COLLIER.

Un collier (figure 24 — 1, numéro 1).

MONNAIES.

- 1) D^r Légende disparue. Tête radiée de Claude le Gothique à droite.
R^v : AVG
Personnage féminin portant une corne d'abondance (figure 79 B, numéro 5).
- 2) D^r Légende disparue. Tête radiée de Claude II le Gothique à droite.
R^v : VIRTUS AVG
Soldat à gauche tenant un rameau et une lance (figure 79 B, numéro 4).

DATATION.

Ces monnaies de Claude II dont les dates d'émission ne sauraient être postérieures au mois d'avril 270 circulaient encore vraisemblablement plusieurs années après la mort de Claude II le Gothique. Elles sont déjà légèrement usées. Elles peuvent dater la tombe d'un dernier quart du III^{ème} siècle de notre ère et nous prouvent la longue durée de circulation du plat indigène du type de la figure 10, numéros 1 à 3, qui figure encore dans la tombe 12 de Saint-Michel (vers 340 ap. J.C.).

TOMBE 71.

LA SÉPULTURE.

A 40cm à l'Ouest de l'embouchure de l'amphore (tombe 70). Elle est située par delà la rangée de grosses pierres qui pouvaient tout aussi bien servir de chevet à cette nouvelle tombe. C'est une tombe d'enfant.

ORIENTATION.

La tombe est orientée vraisemblablement Est-Ouest.

MOBILIER.

Un vase canelé gris.

TOMBE 72.

LA SÉPULTURE.

A 80cm au Sud de la tombe 60. Aucune trace de tegulae sur les côtés, mais un fragment de dolium sert de dalle de chevet (figure 77, numéro 1). C'est un dolium en pâte rouge et dégraisant de calcaire d'une épaisseur de 4cm. Une tegula au pied de la tombe.

ORIENTATION.

Sud-Ouest — Nord-Est.

LE SQUELETTE.

Le squelette à le bras droit posé sur la poitrine, le gauche repose le long du corps.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

- 1) Sur les tibias du squelette, un grand plat rouge à marli du type de la figure 10, numéro 18 (figure 77 — 1, 2, 3).
- 2) Une cruche à une anse, l'ouverture en direction de la rotule droite.
- 3) A gauche de l'hydrie en verre, une cruche à bec zébré (figure 77 — 1, 2, 3 et figure 12, numéro 9).

VERRE.

- 1) Un verre à pied (figure 15 — 1, numéro 4) posé sur la poitrine, l'ouverture en direction de l'avant bras droit.
- 2) Sur les tibias, une hydrie en verre (figure 77 — 1, 2, 3 et figure 15 — 2, numéros 1 et figure 17, numéro 1).

COUILLAGE.

A droite de ce mobilier, une valve de palourde.

ANNEAU.

Sur le fémur droit, un anneau en plomb très oxydé (figure 77 — 1, 2 et figure 25 — 2). En examinant à la loupe cet anneau, il semble que l'on distingue certains caractères en relief. Mais ce n'est peut-être qu'une illusion, due à l'oxydation.

DATATION.

La jatte en verre à anses que nous avons appelée hydrie, est une variante du type mérovingien. Cet auteur écrit (32) : « This variety was very popular in the north of Gaul. Mais ilings date cette hydrie de la fin du premier siècle de notre ère ou début du second. On ne saurait retremir ces dates pour la tombe 72 de notre ère. Le verre à pied date de la fin du III^{ème} ou du début du IV^{ème} siècle de notre ère. Même datation pour le plat rouge à marli. Quant à la cruche à bec zébré il se trouve des variantes avec un col déglacé, au I^{er} siècle (33). C'est nos raisonnements pour cette tombe mais elle prouve que dans le domaine de la verrerie, si l'hydrie en verre ne dépassait pas le début du III^{ème} siècle, il y aurait pu du début du IV^{ème} car nous ne croyons guère à l'hypothèse de familles miettes dans les tombes des verres conservés depuis 200 ans au moins.

TOMBE 73.

A 2m au Sud-Est de la tombe 49. Entièrement bouleversée par le charriage. On n'a pu en recueillir que quelques ossements.

TOMBE 74.

LA SÉPULTURE. A 2m au Sud-Ouest de la tombe 57. Presque totalement détruite par le charriage.

ORIENTATION.

Est-Ouest. Les pieds au couchant.

LE SQUELETTE.

Il s'agit d'un sujet de grande taille. Sont restés en place quelques os du tibia, ceux de bassin, une partie de l'humérus droit, de la clavicule droite, quelques vertébrales dorsales et une partie du crâne.

MOBILIER.

CÉRAMIQUE.

- 1) Au niveau des genoux, un plat du type de la figure 10, numéros 1 à 3.

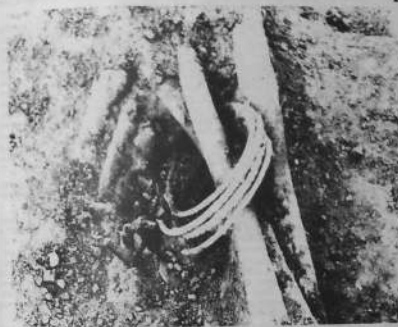


Figure 69,2 Tombe 63.



Figure 70, Tombe 64.

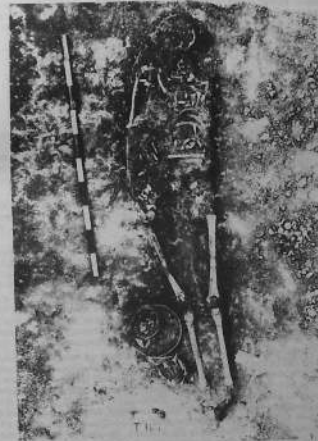


Figure 71, Tombe 65.



Figure 72, Tombe 66.

2) Près de la cheville gauche, un vase à pied étroit (figure 9, numéro 8) du type 14/26 de Lamboglia.

DATATION.

IVème siècle de l'ère chrétienne.

TOMBE 75.

LA SÉPULTURE.

A 1m au Sud-Sud-Ouest de la tombe 72. Aucune architecture apparente. Bouleversée par le charriage dans la région de la tête. Les bras du squelette sont croisés sur la poitrine. L'offrande funéraire semblait être à la tête.

ORIENTATION.

Sud-Ouest - Nord-Est.

MOBILIER.

L'offrande funéraire comprenant au moins un plat du type de la figure 10, numéros 1 à 3, dont plusieurs débris ont été retrouvés (figure 78).

TOMBE 75.

Elle se situe à 50cm au Nord de la tombe 75 (figure 78 - 1 et 2). C'était une sépulture dans une amphore rouge ambrée par le charriage. Il restait quelques débris de l'amphore dont la pâte était identique à celle de la tombe 70. Une partie cassée, mais encore en place, surmonte le niveau préhistorique, car les tombes 75 et 76 ont été creusées à l'intérieur d'une cabane néolithique dont il reste quelques galets et une partie assez importante de foyer (Point 3 d'occupation préhistorique). La terre battue et robbilée s'était durcie et formait à cet endroit une véritable croûte.

Une lamelle en silex blond, une plaquette de sphaères treuchées, plusieurs silex néolithiques, une mâchoire de lapin et une de petite ruminant attestent la présence de cette cabane dont il reste encore une vingtaine de centimètres bien en place sous la tombe 75 (figure 78 - 2).

TOMBE 76.

A 1,20m à l'Ouest de la tombe 73. Presque entièrement détruite par le charriage. Un crâne et quelques oses en place donnent l'orientation (Est-Ouest).

Nous n'avons pas dégagé d'autres tombes et il semble qu'il n'y en ait plus guère dans le secteur. Peut-être en trouverait-on quelques unes encore dans la portion Sud du terrain entre l'emplacement de notre fouille et le parc de M. Bon (ici la photographie aérienne - figure 21) mais il ne semble plus y en avoir à l'Est et au Nord de la vigne là où le charriage s'attaquant à des couches arables moins profondes qu'à hauteur de la nécropole n'a rien remontré.

REMARQUES SUR LA NECROPOLÉ.

En résumé cette nécropole à inhumations a partiellement détruit une nécropole à incinérations plus dispersée mais s'étendant sur une superficie beaucoup plus vaste surtout en direction de l'Ouest. Ces incinérations correspondent à l'habitat de Saint-Michel des Iers et IVème siècles de l'ère chrétienne, habitat qui Henri Prades avait décrit au cours de sa fouille préliminaire et dont il avait récolté plusieurs témoins. Habitat beaucoup moins important, beaucoup moins dense que celui qui devait se retrouver au IIIème et IVème siècle au même endroit. Ce terrain a donc connu des modes de sépultures divers, certains même séparés par de longues années de temps. Nous pensons en particulier aux sépultures néolithiques dont nous avons retrouvé au moins un exemple en place (C 2 N) et qui étaient selon toute vraisemblance des inhumations sous le sol des cabanes.

Revenons maintenant en revue les diverses constatations que nous permet la Nécropole de Saint-Michel. Sur le choix de son emplacement et sur son nom tout d'abord. Son emplacement répond aux normes des nécropoles de basse époque, telles que Salin nous les présente (24). Il paraît il est vrai des cimetières néolithiques mais rien ne nous autorise à penser qu'il n'en était pas de même pour les nécropoles du IVème siècle.

«Le site typique nous dit-il était le versant, situé au midi d'une colline calcaire voisine d'un ruisseau et d'un vieux chemin». Description qui s'applique admirablement au site de Saint-Michel. La nécropole s'étend bien à mi-pente d'une colline calcaire. Cette colline domine le Laz et elle se situe en bordure Est du chemin pédestre le plus vieux de la région (celui de Lattes à Sestariou).

D'autre part, la nécropole surplombe au Sud un chemin dont nous allons parler et qui est peut-être presque aussi vieux que le précédent. Celui de Saint-Michel à Lattes par le carrefour de la Croix de Pomesargues, le Mas Rouge et Soriech.

«Les sépultures les plus anciennes» continue Salin apparaissent en général vers le milieu de la colline. Elles montent vers le sommet dont elles couvrent souvent une partie, plus rarement elles sont creusées au pied.

A Saint-Michel la nécropole est à mi-pente. Si les sépultures les plus récentes sont situées en direction du sommet on peut considérer que la fouille de la mi-pente a pratiquement écorné la nécropole car le sommet de la colline paraît être de toute inhumation. Arrêtons-nous maintenant devant le nom de cette colline, Saint-Michel. Sur l'emplacement des vieux cimetières, à l'heure de la christianisation des campagnes aux VIème, VIIème, VIIIème siècles ap. J.C. il existait des chapelles. Dans une note de son ouvrage (25), Edouard Salin signale que Mabilley (Anval, Bened., tome VII) et avant lui Pierre le Vénérable (De Miraculis, II, 27) ont constaté dans quelques cimetières l'existence de chapelles consacrées à Saint-Michel l'Archange, chargé de peupler les âmes avant leur jugement. Ici le fait est consacré le souvenir probable d'une chapelle construite à une date indéterminée, peut-être des siècles après l'abandon du cimetière pour placer le champ des morts sous le protection de celui qui jouait à la fois un rôle de juge (Léonard d'Amiel et d'Orme).

Salin nous dit qu'il s'agit là d'une tradition très ancienne, sans doute païenne. Saint-Michel remplaçant pour les chrétiens le génie de la mort, le Morsure arcaïque levé peint dans l'Antiquité à la porte des tombeaux.

Les instructions de cette chapelle, si elles existent encore, doivent se trouver dans les parages immédiats de la nécropole. Peut-être sur la crête, dans la partie supérieure du terrain, au-delà de la vigne, à un endroit où, selon les fantômes du quartier, les cultures, chaque été, accusent des dénivellations et des variations au lieu et à décaler le cas échéant, cette chapelle qui n'était peut-être qu'un oratoire de faible superficie mais qui constituait de toute évidence un document archéologique de premier ordre, parce que monument religieux le plus ancien de Mabilley. Autre caractéristique encore : la Nécropole de la butte bordait un habitat gallo-romain important.

Il n'est qu'à regarder la photo aérienne (figure 2) pour se rendre compte que si le quadrilatère qui se laisse deviner à l'angle Sud-Ouest du terrain, à hauteur de la lettre B, constitue l'habitat gallo-romain de l'actuelle croix Saint-Michel, la nécropole était presque en bordure de cet habitat.

De fait est caractéristique également de certaines nécropoles gallo-romaines (26). D'autre part le fait qu'à Saint-Michel, on semble avoir inhumé avec ou sans interruption depuis la période néolithique, confirme le propos de G. Goux, cité par Salin (37) : «Le mort appelle le mort».

Il existe des terrains à vocation de nécropole, depuis les temps les plus reculés. Saint-Michel en est un. Considérons maintenant le plan de la nécropole et la disposition des tombes (figure 3). Il s'agit d'un cimetière où l'ordre des rangées n'est pas respecté et où l'irrégularité est de règle. Ce sont, d'après Salin, les cimetières où l'influence gallo-romaine demeure maîtresse (38).

ORIENTATION DES SÉPULTURES.

Certaines sépultures sont orientées les pieds au levant. Il s'agit des tombes : 1, 3, 15, 17, 18, 19, 21, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 36, 38, 42, 46, 47, 49, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 60, 64, 69, 68, 69, 72, 73, 75. Soit 34 sépultures au total.

D'autres sont orientées, les pieds au couchant. Il s'agit des tombes : 12, 13, 20, 23, 31, 32, 33, 34, 40, 41, 44, 53, 62, 63, 66, 67, 71, 74, 76. Soit 19 sépultures au total.

Les 20 dernières sépultures ne sont pas orientables avec certitude soit parce que les amphores, soit parce qu'il s'agit d'incinérations, ou d'inhumations dans des urnes. Il s'agit des tombes : 2, 3, 5, 6, 7, 8, 11, 14, 22, 39, 43, 45, 48, 50, 58, 59, 61, 70, 75.

Les orientations Ouest-Est prédominent donc et si nous en établissons le pourcentage, sans tenir compte des décimales, nous verrions que pour les 57 sépultures orientables il est de l'ordre de 59%. Les sépultures Est-Ouest, pieds au couchant, atteignent 33% de l'ensemble. Les sépultures Nord-Sud ou Sud-Nord, 7%

occupent cette position (sans les inhumations Ouest-Est, que peu d'entre elles offrent un débordement vers le Nord c'est-à-dire occupent la position Sud-décalage vers le Sud et se présentent selon l'orientation Nord-Est - Sud-Ouest). Ce décalage d'angle qui se constate dans de nombreux cimetières de la Gaule (39) s'explique à en croire Salin si l'on admet que les fossoyeurs qui se sont levés le matin avant de creuser les tombes regardaient avant la coutume locale, si toutes les tombes avaient été creusées au soleil couchant. En effet, si les fossoyeurs voulaient disposer la mort face au couchant, ils disposaient le pied de la tombe opposé au Nord-Est. Dans le cas contraire, les pieds au levant, ils creusaient le pied de la tombe dans le prolongement du soleil couchant au Sud-Ouest, un pied dans la direction opposée au Nord-Est. Ceci suppose étant donné la direction affectée au soleil couchant (Sud-Ouest) que le plupart des décès se produisaient au cours de la mauvaise saison (automne ou hiver).

Pouvons-nous adopter de telles conclusions ? Il ne semble pas.



Figure 73, Tombe 67.



Figure 74, Tombe 68.



Figure 75, Tombe 69.

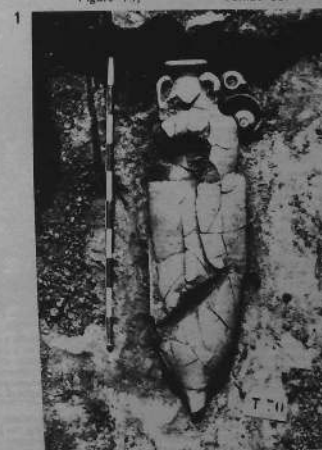


Figure 76, 1, Tombe 70.

LA LONGEVITÉ

Même si l'âge moyen de la vie vraisemblablement inférieur au IV^e siècle de notre ère à ce qu'il est aujourd'hui, en l'absence de son importance au facteur vieillissement, qui elle-même n'importe quelle saison et si le facteur maladie ne vient prédominer, la maladie agissant principalement au cours des mauvaises saisons, trop de facteurs de mort (accidents, épidémies) paraissent négligés dans cette hypothèse pour que nous puissions lui ajouter foi.

Nous nous contenterons donc de constater ce décalage des sépultures vers le Nord-Est et vers le Sud-Ouest, sans en tirer de conclusions particulières. Disons simplement que les inhumations Est-Ouest dominent dans la partie Est de la nécropole et que les inhumations Nord au levant, sont par contre les plus nombreuses au Nord, au centre et au Sud.

LES INHUMATIONS

Passons maintenant à l'architecture des tombes. Ici, règne la plus totale liberté. On peut même dire qu'à Saint-Michel les tombes d'architecture rigoureusement identiques ne représentent qu'une minorité. À côté de l'incinération classique dans une urne, voici les principaux types d'inhumations.

- 1) Inhumation sous coffrage de tuiles, de forme rectangulaire, la terre nue sous le mort (tombe 21, 26).
- 2) Inhumation sous coffrage de tuiles, de forme hexagonale (tombe 41).
- 3) Inhumation sous coffrage de tuiles, le mort étendu sur un lit de tuiles (tombe 27-28).
- 4) Inhumation sous coffrage de tuiles. La tuile de fond supportant uniquement la tête et le haut du corps (tombe 10).
- 5) Inhumation en bûche (tombe 16, 18).
- 6) Inhumation sous coffrage de tuiles avec apparition de dalles à la tête et aux pieds (tombe 32).
- 7) Inhumation sous coffrage de grosses pierres ou de grosses dalles (tombe 51, 63, 67).
- 8) Inhumation sous coffrage de tegulae étayé par des pierres (tombe 86).
- 9) Inhumation en pleine terre avec de gros morceaux de dolium à la tête et aux pieds (tombe 72).
- 10) Inhumation en pleine terre, dans un cercueil de bois (tombe 52).
- 11) Inhumation dans un coffrage de pierres et dans un cercueil de bois (tombe 1, 4).
- 12) Inhumation en pleine terre, sans traces de cercueil (tombe 29, 62).
- 13) Inhumation dans des amphores scellées (tombe 70).

Arrivé à ce point de l'énumération on est presque tenté d'écrire : etc., etc. En effet, chacun des types précités peut se subdiviser en plusieurs autres types. Par exemple on peut établir des subdivisions dans les sépultures sous coffrages de tuiles selon qu'il s'agit de leur composition, des tegulae, ou des combinaisons de tegulae et d'imbrices, ou encore selon que les tegulae sont cémentées ou pas. On voit donc la complexité de l'architecture des sépultures à Saint-Michel. Bien sûr, nous ne pouvons pas nous limiter, dire par exemple que des inhumations dans des cercueils de bois sous coffrages de pierres sont improbables. Mais comment expliquer alors le mystère de la tombe 1 ou à l'intérieur d'un coffrage de pierres incinérateur, plusieurs ossements ont été retrouvés. Un os magique passe encore. Mais plusieurs ossements ?

De même dans la tombe 4, où le cercueil est incinérateur. C'est le coffrage en pierres qui est plus douteux. Mais comment alors expliquer les fragments de dalles retrouvés sur et tout autour du squelette ? Sûre ? Enclaves de pierres délimitant la tombe ? Le recouvrement des dispositions des deux tombes justifie au contraire cette nouvelle variété de sépulture, et nous la conservons dans notre relevé.

Nous ne pouvons pas ailleurs entièrement saccager, tout au moins ce qui concerne Saint-Michel au tableau synoptique établi par Sylvain Gagnière (1961). Cet archéologue en effet admet pour la basse vallée du Rhône et pour la période qui nous intéresse, uniquement 2 types de tombes. Son premier type qui correspond à notre coffrage de tegulae et son deuxième type qui correspond à nos sépultures en pleine terre, sans cercueil ou dans des cercueils de bois.

Mais les tombes en tegulae du type dit en bûche (son troisième type), et les tombes en coffrage de dalles (son quatrième type) sont rapportés par lui à une date beaucoup plus récente pendant du V^e au VI^e siècle ap. J.C.

Nous ne constatons pas cela à Saint-Michel. Les 4 types de sépultures y sont contemporains. Ils ont tous (nous le verrons lors de l'étude du matériel) le même type de matériel funéraire partiel. Les tombes en bûche en particulier contiennent un matériel semblable aux trois autres types de tombes. Et elles contiennent chaque fois, contrairement à ce que semble indiquer Gagnière pour la basse vallée du Rhône, un matériel funéraire. Il est vrai qu'il reconnaît des exceptions à sa règle. Il cite Luchaire, Carlet et Sotiaux (181).

On peut de son chronologique nous ne saurions établir, à Saint-Michel, un décalage entre la tombe sous tuiles en coffrage et la tombe en bûche. Par plus ou moins les deux autres formes de tombes de Gagnière (l'une en V^e siècle, l'autre en VI^e siècle), nous passons contemporains à Saint-Michel, dans le courant

du IV^e siècle. La plupart de ces tombes se touchent. Une moyenne de 1 m sépare chaque tombe de sa voisine, mais quelquefois la distance est encore moindre, 80 ou 100 cm à peine. Nous avons déjà dit que certaines devaient offrir un relief extérieur. En effet nous avons pu constater qu'on les avait soigneusement bûchées lors d'inhumations plus récentes. Peut-être une stèle en pierre témoignait-elle de leur présence ?

POSITION DES CORPS

À l'intérieur des sépultures la position des morts est également variée. La plupart sont couchés sur le dos mais nous observons aussi des inhumations en position repliée. Ces inhumations de type néolithique, que l'on retrouve également à l'âge du Bronze semblent témoigner d'un retour à des modes ancestraux de sépulture. Elles se caractérisent, en général, par la rareté (tombe 40) ou l'absence (tombe 30) de mobilier funéraire et comptent parmi les tombes les plus anciennes de Saint-Michel. Nous n'attribuons pas une signification particulière à la position des bras des squelettes par rapport au reste du corps. La distinction classique entre le long du corps = coutumes païennes, mains croisées sur la poitrine = population chrétienne, ne nous semble guère pouvoir être appliquée ici.

Un squelette avait vraisemblablement les deux bras le long du corps (tombe 6) mais si la plupart des défunts ont les bras croisés sur la poitrine (tombe 6, 23, 26, 41, 44, 60, 64) ou sur le bassin (tombe 35, 43, 45, 53, 57) certains ont les bras déposés à différentes hauteurs (tombe 35, 47, 52). Et dans bien des cas un bras est déposé sur la poitrine ou sur le bassin l'autre étant allongé le long du corps (tombe 10, 52, 54, 55, 65, 72). Par conséquent il semble bien que le reploiement des bras réponde à des questions de commodité : nécessité par exemple faire entrer un corps dans un coffrage exigu, plutôt qu'il ne manifeste des convictions religieuses précises.

Excusez nous d'une déficience bien involontaire de cette publication : l'absence de relevé de taille de la plupart des squelettes. On sait que la taille est un facteur de détermination des sexes. Nous fiant à certains étudiants de la Faculté de Médecine qui devaient effectuer ce relevé de façon précise et complète, nous avons vu notre attente déçue et l'ordre du propriétaire de combler rapidement nos feuilles nous ayant surpris il nous a été impossible de l'établir nous-mêmes.

SEXE

Nous avons pour certaines tombes, des éléments du mobilier qui ne laissent aucun doute sur le sexe de la personne inhumée. On conviendra que haches et poinçons appartiennent à des tombes masculines, bracelets et colliers à des tombes de femme.

Quant aux enfants leur taille suffit à les identifier. Nous admettrons d'autre part que les squelettes inhumés dans des jarres sont des squelettes d'enfants. Ce qui donnerait en définitive :

Pour les tombes d'enfants : tombes 6, 11, 22, 31, 51, 56, 59, 60, 61 une fille et 58, 70 une fille et 71.

Pour les tombes de femmes : tombes 3 (bracelet), 4 (bracelet), 12 (bracelet), 13 (bracelet), 15 (bracelet), 23 (bracelet), 32 (bracelet), 35 (collier et bracelet), 45 (bracelet), 52 (épingle enivoire), 53 (bracelet et collier), 59 (perles), 81 (perle), 82 (bracelet et collier), 83 (bracelet et perles), 72 (bracelet).

Les anneaux de bronze ne sont pas à rapporter forcément à des tombes de femmes. Hommes et femmes pouvaient également en porter, aux doigts et ces anneaux d'autant plus vite que si dans certaines tombes les anneaux sont associés à des éléments de parure indubitablement féminine (tombe 12 dans d'autres ils sont associés à des poinçons de fer, outils qui ne paraissent pas particuliers aux sépultures de femmes, tombe 16, par exemple).

Poinçons, haches, outils de travail en fer ne laissent guère subsister de doute sur la nature des tombes qui les renferment. Peuvent être considérées comme tombes masculines : tombe 2 (poinçon), 8 (hache), 10 (hache), 16 (couteau), 25 (couteau), 27 (poinçon), 36 (couteau), 37 (couteau), 38 (poinçon-burin), 47 (hache) auxquelles il convient d'ajouter la tombe 20 qui contenait entre autres outils un poinçon en fer.

Les inhumations masculines ou féminines seraient finalement en nombre à peu près égal, mais les inhumations d'enfants dépasseraient sensiblement celles de chaque sexe adulte.

Si les femmes ont été inhumées avec leurs parures, les hommes ont été ensevelis avec leurs outils de travail lors des haches n'indiquent en rien une population guerrière. Dans certains cas les outils rencontrés indiquent la profession du mort, nous met en présence d'un menuisier.

LE CULTE

Le problème important et difficile à résoudre est celui des cultes et surtout de supposer. Tout d'abord le problème des incinérations et des traces de feu à proximité ou au-dessus des tombes à inhumation.



Figure 76, 2-3.

Tombe 70 (longueur totale 120 cm.).



Figure 77, 1.

Tombe 72.

étaient près dans la région de Montpellier que sous le règne de Louis XV. L'époque des Constantins a été une époque de paix et de prospérité pour les Gaulois. Certes la mortalité peut varier considérablement en fonction des années (par exemple : épidémie en fonction du climat) mais Saint-Michel n'est pas Lattes et sauf plus malheur que celui des colémines) mais Saint-Michel n'est pas Lattes et sauf événements exceptionnels, que nous ne soupçonner pas rien n'autorisait à croire que les conditions de vie autour de cette vaste aire ont été plus mauvaises au IV^e siècle que trois siècles plus tard.

Or si nous vérifions la liste des communes ayant compté un mort au cours de l'année 1744 nous notons les noms et les chiffres de population suivants : Gascar (41 habitants), Saint-Sève (80 habitants), Cazevielle (78 habitants), Lauzet (100 habitants), Agouès (100 habitants), Valhugues (100 habitants), Angelières (196 habitants), soit une moyenne de 1 mort pour 96 habitants. Si nous appliquons la même barème à Saint-Michel c'est à une population de 80 à 100 personnes qu'il faut nous arrêter.

Ces chiffres n'excluent en rien la population d'un grand domaine agricole, avec de nombreux cultivateurs et de ses artisans et qui retrouverait une densité d'occupation non négligeable, sur les bons terrains de culture de la plaine viticole.

L'HABITAT.

Nous retrouvons à Saint-Michel la population d'un village agricole et de ses dépendances, c'est-à-dire de ses alentours immédiats. Mais de ses alentours immédiats seulement car n'oublions pas qu'au bas de la butte de Saint-Michel de l'autre côté de la départementale 172, un lieu-dit a conservé le nom de Baumes qui désigne manifestement à cet endroit d'autres sépultures. Toujours plus au Sud, à 200m de là, le lieu-dit la Cavaliade a livré de nouvelles sépultures en particulier la sépulture THODOTO (50) (figure 83).

Toutes ces sépultures dénotent des habitats proches dont le quartier d'ailleurs porte des traces jusqu'à ce carrefour de la Croix de Pomesargues. Un vieux centre de population de la région montpelliéraine, selon Barthélémy. Puis à partir du carrefour les habitats antiques suivent la route qui s'inscrit en direction du Mas Rouge, de Soriech et de Lattes (cf. figures 80 - 81 - 82). Nous suivons ici un chemin presque aussi vieux que celui qui borda le Laz de Sextantio à Saint-Michel, presque aussi vieux que celui qui continue le préfixe de Salin-Michel à Lattes en suivant le fleuve. Lorsque on parle de salin antique de Lattes au Point Juvénal c'est au chemin des bords du Laz que l'on songe, mais on néglige tout l'autre, ponctué par des trouvailles archéologiques dans les alentours du Mas Rouge et du domaine de Soriech qui furent découvertes voici quelques années d'autres sépultures du Bas Empire. Cette densité de population le long de la route : Saint-Michel, les Baumes, la Croix de Pomesargues, la Cavaliade, le Mas Rouge, Soriech, Lattes apporte-t-elle quelque enseignement sur le passé de la région montpelliéraine ? Nous le croyons. Ce serait le moment de revenir aux auteurs qui ont traité des origines de Montpellier. Tout, en effet, ne font pas déborder Montpellier à l'endroit où nous l'avons vu tout à l'heure, croître et se développer sur la rive droite du Laz, entre les deux collines. Certains même, pensant que l'emplacement entre les deux collines n'était pas idéal définitivement que plusieurs siècles après un endroit voisin, situé plus au Sud-Est, Albert Fabre dans son histoire de Montpellier écrit ceci : « Certains prétendent qu'à l'origine la ville était placée sur les bords du Laz non loin du port Juvénal ». Et s'agissait l'histoire qui rapporte ce fait, nous dit-il elle bougeait avant du port Juvénal aurait été nommé Agathopolis. Thomas (52) rapporte les mêmes propos et nous parle également de l'histoire qui rapporte ce fait. « L'histoire qui rapporte ce fait ne peut être que Germain (53).

D'ailleurs dans le domaine des origines de Montpellier, bien des renseignements proviennent de Germain et bien des historiens se contentent de le copier. Nous trouvons le même renseignement chez Germain, mais lui ne parle plus de l'histoire qui rapporte ce fait. Il ne peut donc s'agir de lui-même. Au milieu du XIX^e siècle, Germain a donc ajouté cette idée que Montpellier serait sur les bords du Laz dans le quartier du port Juvénal. Et il nous donne le nom de cette agglomération : Agathopolis, sans nous dire de quel il tient ce renseignement.

Germain est un historien trop sérieux pour que nous soyons tentés de lui valoir dans ce propos un exemple des bifurcations qui fleurissent au siècle dernier dans les ouvrages de certains érudits locaux.

D'autant plus que nous possédons aujourd'hui des moyens de recoupement qui faisaient défaut à cet historien. Que le quartier de Saint-Michel à la Croix de Pomesargues soit un des plus vieux lieux d'habitat du grand Montpellier les données de l'archéologie actuelle ne permettent plus d'en douter. La densité d'occupation de ce quartier est également évidente. Peut-être au III^e siècle, IV^e siècle de notre ère avait-il l'importance d'un village ?

Reste le nom qui est bizarre : Agathopolis. Son habilement à la grecque ne manque pas de surprendre : il rappelle le nom d'Agde. Pourquoi cette agglomération aurait-elle porté un pareil nom ?

Revenons à la carte (figures 80 - 81). De Saint-Michel, la route bordée d'habitats file sur le Mas Rouge, Soriech et Lattes. Lorsque nous sommes à Saint-Michel, aux Baumes, à La Cavaliade, nous nous trouvons à 3km environ à vol d'oiseau de Lattes. Il n'est plus besoin de préciser le port de Lattes. Disons simplement que dans l'antiquité pré-romaine il fut le port le plus important du golfe du Lion entre Marseille et Agde.

Il était encore florissant au second siècle de notre ère. Puis son importance déclinait brusquement dans les premières années du III^e siècle pour disparaître complètement au cours de ce même III^e siècle. Nous en avons analysé ailleurs les raisons. Disons simplement que l'envasement progressif du port découragea les habitants qui privés des ressources, d'abord du commerce, ensuite de la pêche, furent obligés de chercher ailleurs. Or il est curieux de constater qu'à environ 3km de Lattes, un lieu comme Saint-Michel, faiblement peuplé au I^{er} siècle de notre ère prend subitement de l'importance à la fin du III^e siècle et au IV^e siècle de notre ère même où Lattes disparaît. Recruté d'immigrants venus du vieux port de siècle de notre ère la population du port de Lattes. Ou alla-t-elle ? Trouvons dans la région des confirmations au phénomène constaté à Saint-Michel, à savoir une augmentation de la densité de la population, à partir de 250 ap. J.C.

Il semble que oui et en particulier à Soriech. Situé au sud du port de Lattes le domaine de Soriech a livré de nombreux témoignages de basse époque. Au-delà d'ailleurs le long de la vieille route qui va de Soriech au carrefour de Pomesargues par le Mas Rouge, les datations sont plus précises. Et comment pouvons-nous en être autrement ? En archéologie nous sommes encore à attendre les découvertes fortuites des cultivateurs et les révélations des bulldoziers. Tant que l'archéologie n'obtient pas de plans directs, tant qu'elle ne sera pas mise au service de la vérification des hypothèses historiques, elle restera, elle demeurera le domaine du détail pittoresque et du hasard parfois heureux. Ici l'important sera de constater si le quartier du Mas Rouge dont nous savons qu'il était occupé dans l'antiquité, présente une densité d'occupation plus grande à l'heure de la decadence romaine que dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

Seules des fouilles généralisées dans ce secteur pourraient nous renseigner (54). Par contre au-delà du carrefour de Pomesargues, dans le quartier des Baumes les témoignages du Bas Empire paraissent nombreux. Quant à Saint-Michel, point n'est besoin d'en faire la preuve. La question qui se pose désormais est la suivante. Une partie de la population de Lattes n'a-t-elle pas, dans le courant du III^e siècle émigré plus au Nord en quête de terres nouvelles et de meilleures conditions de vie ?

N'a-t-elle pas émigré en particulier dans le quartier de Saint-Michel, ce quartier des bords du Laz qui devait s'appeler plus tard le quartier du port Juvénal ? C'est ce qui expliquerait la brusque densité d'occupation du secteur à partir du III^e siècle, densité que nous retrouvons aussi bien dans les fouilles de l'habitat de la colline que dans celles de sa nécropole.

Quant au nom d'Agathopolis, s'il a vraiment été donné à cette agglomération, ne traduirait-il pas le souvenir d'une agglomération plus antique et toute proche, celle d'où venaient les nouveaux colons, et qui commença huit siècles durant à entourer le bassin de la Méditerranée et en particulier avec la Grande Grèce ?

La tradition populaire, car Germain n'a pu directement ou indirectement tenir son renseignement que de tradition populaire, ne se souvient-elle pas, en baptisant ainsi le quartier de Saint-Michel, de ceux qui l'occupèrent jadis et dont certains venaient d'une ville voisine au passé mystérieux, dont on se souvient vaguement qu'il avait été grand. Ce nom grec de *Agathopolis*, ne conserve-t-il pas le souvenir d'une belle aventure, celle des populations littorales de la région montpelliéraine en relation d'affaires durant des siècles avec le monde grec ? Ne serait-ce pas les habitants du port antique de l'étang du Mûlain qui ont peuplé Saint-Michel de la même manière qu'ils s'étaient égrenés tout au long de la vieille route de Saint-Sauveur au bord du Laz par Soriech et le Mas Rouge à l'heure de la decadence de Lattes ?

Saint-Michel et son quartier se peuplent à l'heure où Lattes se dépeuple : c'est un fait. Or la question : le berceau de Montpellier ne serait-il pas en définitive Lattes ? Montpellier ne se serait-il pas peuplé, lentement, par le Sud ? Lattes, port de Montpellier, antérieur-nous dire depuis toujours. Plus peut-être qu'on ne le pense et bien antérieurement au moyen-âge, en tout cas. Et lorsque dans une dernière étape la population du quartier de Saint-Michel franchit le Laz, quatre ou cinq siècles plus tard, pour se répartir sur la rive droite et s'agglomérer entre les deux collines, c'est tout simplement parce que les conditions de la vie économique du secteur avaient changé (55).

Nous ne venons que de développer une hypothèse. A notre connaissance elle n'a jamais été formulée.

Pourrait la vox populi être là, qui, dans ses souvenirs, ne se trompe pas. Nous en avons vu récemment un bel exemple : elle disait qu'autour des bâtiments de la ferme de Saint-Sauveur, à Lattes, se trouvait une ville enfouie, la ville de Perles, qu'elle-même appelle le château de Perles. Et elle avait raison. Elle désignait ainsi à la fois le château des seigneurs de Montpellier et la courtes Lattes de l'éponyme de Revenne. Elle nous dit maintenant qu'au bord du Laz, dans le quartier du Port Juvénal, au croisement de deux vieilles routes venant toutes deux de Lattes, à 3km du port antique du Golfe du Lion, se trouve le vieux Montpellier qui a porté le nom d'Agathopolis.

Restons là. Faisons confiance. Péguy aurait été ému par cette voix de mémoire des peuples. Même s'il l'entendait dans un tout autre sens que nous, nous ne pourrions que souscrire à son propos. Dans notre quête du passé nous le retrouvons porteur, réalisateur toujours, même si pour reprendre l'expression du poète, elle est enfouie là, depuis où ne sait quand ni pourquoi.

NOTE ADDITIONNELLE.

Contrairement à ce que nous écrivions un peu plus haut, il ne semble pas que Germain soit l'auteur du renseignement Montpellier-Agathopolis. Le mieux est de citer textuellement le passage de l'histoire de la commune de Montpellier (in « Histoire d'autres enclos », note 2) ou Germain rapporte ce fait : « L'histoire qui rapporte ce fait, nous dit-il elle bougeait avant du port Juvénal aurait été nommé Agathopolis. Thomas (52) rapporte les mêmes propos et nous parle également de l'histoire qui rapporte ce fait. « L'histoire qui rapporte ce fait ne peut être que Germain (53).



Figure 79 A, 1 à 11 : monnaies de la nécropole (les onze monnaies de la tombe 12; voir la figure 30).

de l'invasion de la rivière, soit des incursions de l'ennemi, les habitants se seraient ensuite retirés vers le monticule situé en face (version moderne pluri). La ville ainsi transformée, aurait alors échappé, contre le nom de Montpellier qu'elle porte au jourd'hui, le nom d'Agathopolis ou vice versa dans la plaine. Et Germain de conclure : « Mais tout cela, nous n'avons pas besoin de le dire, ne saurait être pris au sérieux ».

Ce sont donc les auteurs de cette étymologie malicieuse, qui ont fourni à Germain, le renseignement capital qu'il n'a pas su exploiter, parce qu'il n'en possédait pas, comme nous, la clef, c'est-à-dire, les preuves archéologiques.

La voie papiale avait donc conservé et transmis, au III^e des siècles, le souvenir de cette agglomération antique du quartier du Fort Juvenal, que beaucoup d'historiens de Montpellier ont méconnu ou négligé.

NOTES

- (1) « Le grain de millet ».
- (2) J. B. Thomas, *Montpellier - Vue cavalière sur du siècle d'histoire*, 1938.
- (3) Salin, XIX, p. 17-20.
- (4) Trouvée en 1914. Elle était assise à 50cm de profondeur, à côté d'une urne et de débris d'ossements. Elle est gravée sur une dalle plate, dans un évidement rectangulaire que surmonte un bassin en forme de triangle, orné d'une rose en son milieu. On y lit : D M PAVLVS ET CALCITRVS FVLTVS D N MARCVS MATER IA, villegagnat, inscriptions romaines de Castelmau, in *Revue Historique du diocèse de Montpellier*, Sixième année, Août-Septembre 1914.
- (5) Pour la bibliographie de la station, cf. J. Audoubert, *La station du Moulin de Sauret*, in *RHP*, 1958, p. 467.
- (6) « Dans la carrière de sable, avoisinant le Mas de Jaucerand, très beaux débris de poteries de la période de transition du Néolithique au Bronze (Archives de la Ville de Montpellier Inventaire et documents) ».
- (7) N. Lamboglia, *Nouveaux observations sulla « Terra sigillata charesa »* (Tigi A et B), in *Revue Études Ligures*, XXIV^e année, p. 217.
- (8) Mallou, *Palaéographe romaine*, Madrid 1952, p. 40.
- (9) Pour toutes les remarques sur l'architecture des tombes, cf. Séverin Gagnière, *Les sépultures à inhumation du III^e au XI^e siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône (Essai de chronologie typologique)*, in *Cahiers Rhodaniens XII*, 1965, p. 53-110.
- (10) C. Isopé, *Romeur glazé from dated finds*, p. 141.
- (11) Séverin Gagnière, *op. cit.*
- (12) J. Hatt, *Aspects sur l'évolution de la céramique gallo-romaine*, in *R.E.A.*, tome LI, 1949.
- (13) N. Lamboglia, *Notes complémentaires sobre « Terra sigillata »*, in *R.E.L.*, XXVI, p. 274, tome E A - E B, Et *Nouveaux observations sulla « Terra sigillata charesa »*, in *R.E.L.*, XXX, p. 145-212, p. 194, forme 51 A.
- (14) Nos lectures ont été confirmées et pour certains complétées à et complétées par M. Casan, Conservateur au British Museum, auquel nous adressons nos meilleurs remerciements.
- (15) N. Lamboglia, *Nouveaux observations sulla « Terra sigillata charesa »*, p. 175.
- (16) S. Gagnière, *Les sépultures à inhumation du III^e au XI^e siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône*, p. 57, figure 13 et p. 58, figure 14.
- (17) N. Lamboglia, *Nouveaux observations sulla « Terra sigillata charesa »*, p. 165 et p. 174-175.
- (18) N. Lamboglia, *op. cit.*, p. 147-149.
- (19) N. Lamboglia, *op. cit.*, p. 170 et 171.
- (20) René Majurel et Henri Prades, *La ville gallo-romaine du Clos de l'Armet (Castellau-Léon, Hérault)*, in *Opus*, tome 19, 1967, p. 67-83 et figure 18, numéro 4.

- (21) Hatt, *op. cit.*, Pl. XII, numéro 8.
- (22) Hatt, *op. cit.*, Pl. XIII, numéro 11. G. Chenet, *La céramique gallo-romaine d'Alsace du III^e au VI^e siècle*, Mâcon 1941, Pl. XVII.
- (23) G. Chenet, *op. cit.*, Pl. XIX, 339 C.
- (24) N. Lamboglia, *op. cit.*, p. 147-149.
- (25) N. Lamboglia, *Nouveaux observations sulla « Terra sigillata charesa »*, Tigi A et B, in *R.E.L.*, XXX, p. 257-295. Combinaison du 10 A pour le fond et du 10 B pour le versant.
- (26) N. Lamboglia, *Nouveaux observations sulla « Terra sigillata charesa »*, in *R.E.L.*, XXX, p. 186-189, forme 51, p. 194-195.
- (27) Édouard Salin, *La civilisation mérovingienne*, tome II, p. 200-210.
- (28) Isopé, *op. cit.*, p. 122-125.
- (29) Isopé, *op. cit.*, p. 124-125.
- (30) Isopé, *op. cit.*, p. 126-130.
- (31) René Majurel, *Une nécropole de l'oppidum de Montol, in Opus XV*, 1963, Planche 55.
- (32) Isopé, *op. cit.*, p. 83.
- (33) Chenet, *op. cit.*, planche XXI - 348-348 A - 348, figure 41, 15 012 - 72 712. Hatt, *op. cit.*, Pl. XIII, numéro 21. Ceci paraît montrer uniquement que les bords de nos coupants sur les cratères du III^e siècle de notre ère.
- (34) Édouard Salin, *La civilisation mérovingienne*, II, p. 12.
- (35) Édouard Salin, *op. cit.*, II, p. 13, note 2.
- (36) Salin, *op. cit.*, II, p. 18-19.
- (37) Salin, *op. cit.*, II, p. 20.
- (38) Salin, *op. cit.*, II, p. 195.
- (39) Salin, *op. cit.*, p. 192-193.
- (40) Séverin Gagnière, *Les sépultures à inhumation dans la basse vallée du Rhône*, in *Cahiers Rhodaniens XII*, p. 109.
- (41) S. Gagnière, *op. cit.*, p. 108.
- (42) Édouard Salin, *op. cit.*, p. 209-210.
- (43) Édouard Salin, *op. cit.*, p. 208.
- (44) René Majurel et Henri Prades, *op. cit.*, p. 84.
- (45) Édouard Salin, *op. cit.*, IV, p. 73-74.
- (46) Dupré Espérandieu, *Revue des Monnaies*, 1926, numéro 7, p. 240-242. Salin, *op. cit.*, p. 74.
- (47) Salin, *op. cit.*, IV, p. 102, 105-106.
- (48) Sur la valeur des monnaies 3 et 4 en particulier, cf. Salin, *op. cit.*, IV, p. 118-121.
- (49) J. Bouchette, *Archives de la ville de Montpellier. Inventaires et documents*, III, p. 593-611.
- (50) T. ODMITIO THIODOTO.
- (51) Albert Fabre, *Histoire de Montpellier*, 1857, p. 36.
- (52) Eugène Thomas, *Montpellier*, 1857, p. 6.
- (53) Alexandre Charles Germain, *Histoire de la Commune de Montpellier*, 1851, Introduction V.
- (54) Des renseignements précis nous apprennent qu'à plusieurs reprises des vestiges d'origine gallo-romaine ont été retrouvés autour du Mas Rouge. Mais de tels renseignements ne peuvent être bien entendus qu'un intérêt relatif. Ne pas confondre d'autre part le Mas Rouge dans le quartier de la Chapelle et le Mas Rouge, situé au sud, en bordure de l'étang de Mijon, qui lui-même, a fourni de nombreux vestiges d'époque gallo-romaine et que nous nous proposons, prochainement, d'étudier.
- (55) L'hypothèse de nouvelle circulation et de l'afflux des pèlerins représentant alors toute la valeur.



Figure 79 B, 1 à 7 : monnaies de la nécropole.

MOBILIER DES SÉPULTURES DE SAINT-MICHEL (VERRES — PERLES — BRONZE — FER — COUILLAGES)

	Figures	N°	Sépultures
	24 — 1	1	Tombe 70
	24 — 1	2	Tombe 63
	24 — 2	1	Tombe 59
	24 — 2	2	Tombe 61 (jaunes)
	24 — 2	3	Tombe 53 (bleues une verte)
	24 — 2	4	Tombe 13 (bleues)
	24 — 2	5	Tombe 13 (vertes)
	24 — 2	6	Tombe 13 (bleues)
	24 — 2	7	Tombe 13 lune verte entre deux bleues
	24 — 2	8	Tombe 53 (bleues)
	24 — 2	9	Tombe 61 (noires)
Perles et colliers			
	26 — 1	1	Tombe 47
	26 — 1	2	Tombe 42
	26 — 2		Tombe 42
Coquillages			
	20 — 1	1	Tombe 35
	20 — 2	2	Tombe 3
	20 — 3	3	Tombe 63
	20 — 4	4	Tombe 13
	20 — 5	5	Tombe 63
	20 — 6	6	Tombe 14
	20 — 7	7	Tombe 32
	20 — 8	8	Tombe 32
	20 — 9	9	Tombe 53
	20 — 10	10	Tombe 63
	21 — 1	1	Tombe 3
	21 — 2	2	Tombe 13
	22 — 1	1	Tombe 53
	22 — 2	2	Tombe 53
	22 — 3	3	Tombe 12
Bracelets			
	18 — 1	1	Tombe 20
	18 — 1	2	Tombe 11
	18 — 1	3	Tombe 27
	18 — 1	4	Tombe 36
	18 — 1	5	Tombe 36
	18 — 1	6	Tombe 16
	18 — 1	7	Tombe 23
	18 — 1	8	Tombe 23
	18 — 1	9	Tombe 20
	18 — 1	10	Tombe 10
	18 — 1	11	Tombe 47
	18 — 1	12	Tombe 8
Fer et Bronze			
	19 — 1	1	Tombe 11
	19 — 2	2	Tombe 16
	19 — 3	3	Tombe 87
	19 — 4	4	Tombe 7
	19 — 5	5	Tombe 62
	19 — 6	6	Tombe 12
	19 — 7	7	Tombe 62
	19 — 8	8	Tombe 62
	19 — 9	9	Tombe 62
	19 — 10	10	Tombe 62
	19 — 11	11	Tombe 4
	19 — 12	12	Tombe 4
	19 — 13	13	Tombe 38
	15 — 1	1	Tombe 17
	15 — 1	2	Tombe 69
	15 — 1	3	Tombe 57
	15 — 1	4	Tombe 22
	15 — 2	1	Tombe 72
	15 — 2	2	Tombe 31
	15 — 2	3	Tombe 31
	15 — 2	4	Tombe 1
	15 — 2	5	Tombe 1
	16 — 1	1	Tombe 1
	16 — 2	2	Tombe 1
	17 — 1	1	Tombe 72
	17 — 2	2	Tombe 66
Verres			



Figure 79 B, 8-9-10 : monnaies de la nécropole (suite).



Figure 83 : la stèle de T. Domitio Theodoto.



Figure 82 : Vue d'ensemble des habitats antiques de Sextantio à Lattes sur le plan figuré de L. Guiraud.

NOTES DE CERAMOLOGIE ANTIQUE

Planches 71-83

VII. LA CERAMIQUE SIGILLÉE ORNÉE DE FRÉJUS.

RÉSUMÉ. Fréjus est un des rares sites du littoral méditerranéen ayant fourni des séries de céramiques sigillées suffisamment accessibles et importantes capables de homogénéiser leur histoire. Ce catalogue des plus importantes tessons trouvés y ayant été recueillis complète celui des marqués publié antérieurement. Il a pu être réalisé lorsque les réserves du Musée de Fréjus sont parvenues au Musée des Antiquités Nationales, à Saint-Germain-en-Laye. Il confirme sur le plan chronologique, ce qui avait déjà été constaté : occupation depuis le début du règne d'Auguste jusqu'à la fin du règne d'Hadrien. Dès lors, on peut admettre une déshérence du site au profit de ceux du littoral de Nord-Ouest de la Gaule ce qui va être suivi de ce que nous savons des intérêts économiques de l'empire romain à cette époque.

Lors de la publication des marqués sur céramique sigillée du Musée de Fréjus (FRÉJUS), nous avons signalé que la série chronologique qui en résultait était confirmée par l'étude parallèle des fragments ornés de même origine. Leur publication nous paraît intéressante à plusieurs points de vue :

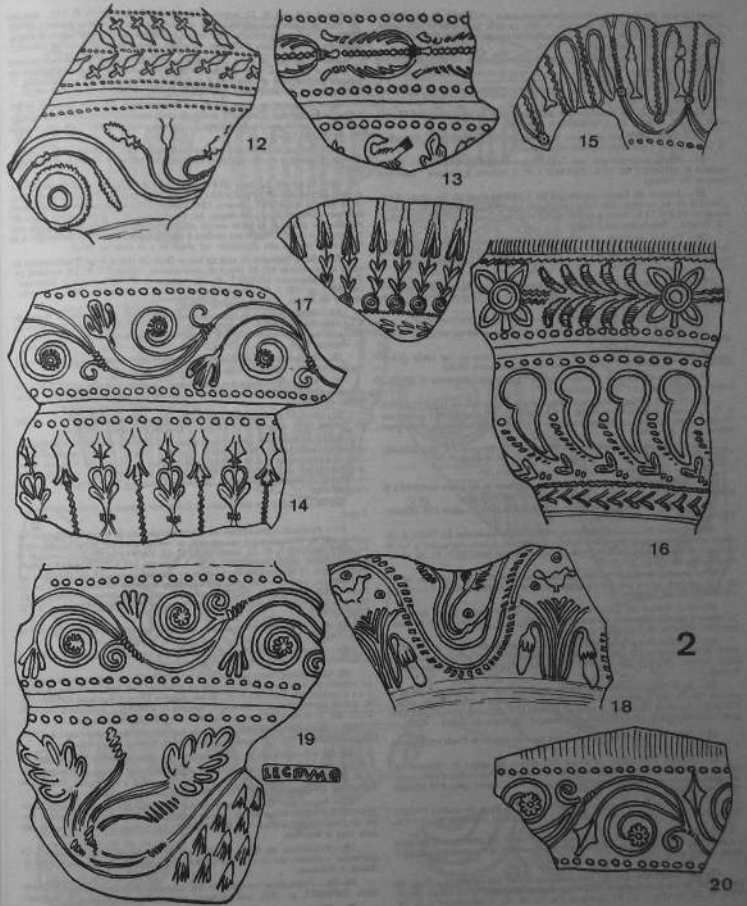
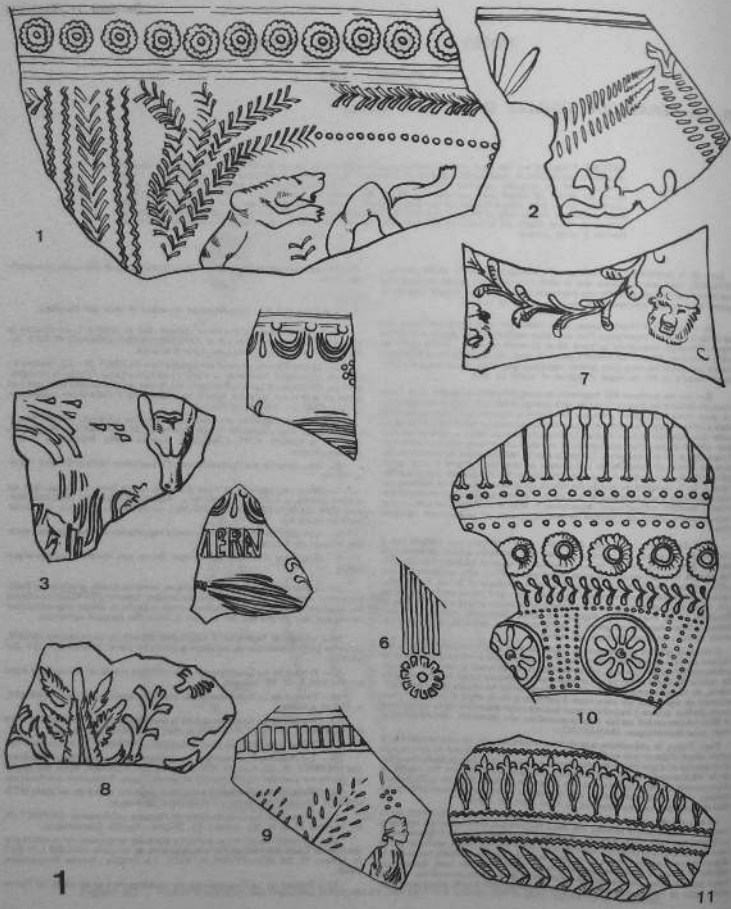
- A.— Sur le plan chronologique, cette céramique nous donne une bonne idée de ce qu'a été l'importance d'un site côtier méditerranéen depuis le début du règne d'Auguste (rapports qui entre 29 et 31 avant notre ère). Celui-ci avait créé cette forteresse, dénommée *Navalis Caesaris Augusti*, où, selon Tacite et Pline l'aîné, furent conduites les trois cent cinquante captures, puis après, lors de la bataille d'Actium jusqu'à la fin du règne d'Hadrien et même au-delà.
 - B.— Sur les quelques 450 fragments de vases différents du Musée, dont il convient de déduire les fragments signalés déjà publiés (FRÉJUS), nous avons sélectionné, pour chaque catégorie, ceux qui minimisent la reproduction. Ils nous éclairent donc bien sur l'importance de la conservation en vaseille de ce site lors de sa période d'occupation la plus intense. Leur signification va même au-delà si l'on veut bien admettre que cette conservation est, dans une certaine mesure, fonction de l'importance de la population. Or, la courbe représentative du nombre de tessons de Fréjus en fonction de leur époque de fabrication (figure 1) n'est qu'un pâle reflet de l'occupation humaine du site, neanmoins elle possède une valeur certaine si on la compare au silence des textes. Cette valeur est mise en évidence par la comparaison d'une telle courbe avec celles d'autres sites disposant de séries céramiques sigillées suffisamment importantes et dont la confrontation avec ce que nous pouvons savoir de l'histoire de leur occupation est relativement significative.
 - C.— Cette série constituera également, nous l'espérons, une contribution à l'étude de l'évolution des circuits commerciaux des divers ateliers de céramique sigillée. A plusieurs reprises, on a pu regretter de ne point toujours disposer pour celles connues en Grande-Bretagne, Allemagne, Belgique et Suisse. Fréjus nous apporte un matériel suffisamment important pour qu'il puisse servir de point de repère. Nous constatons ici, soit dit en passant l'absence presque à tous les sites de Provence ou de Narbonne disposant de séries céramiques, accessibles ou publiées, suffisamment importantes la rapide disparition, dès la fin du règne d'Hadrien de tous les produits de Gaule Centrale sont totalement absentes des régions du littoral méditerranéen. Plutôt que de conclure à une persistance de la production d'ateliers comme La Graufesenque ou de Banassac au cours de la fin du siècle de notre ère, ce qui impliquerait une absence totale, durant près d'un siècle, de renouvellement des motifs de décoration sur les moules, il faut compter l'absence de signatures sur vases liés à partir de la fin du règne d'Hadrien. Nous nous permettrons d'avancer l'hypothèse selon laquelle cette disparition de la sigillée dans le Midi méditerranéen est liée à des phénomènes non seulement démographiques mais aussi économiques (BANASSAC).
- Pour Fréjus, le phénomène auquel nous faisons allusion est incontestable et à cette raison s'ajoute une explication d'ordre militaire : le maintien au Forum Julii d'un arsenal et d'une flotte devaient lui être à partir du moment où toutes les côtes de la Méditerranée occidentale soumises à la domination romaine. Par contre, le déplacement de cette force navale vers les régions du Nord-Ouest de la Gaule était devenu, sous le règne d'Hadrien, une nécessité d'attente plus indiscutable qu'au Grand Empire un renforcement du littoral avait été réalisé.

La situation des communications maritimes sur la Manche et l'accès direct, par la mer, aux divers points fortifiés des côtes britanniques contribuèrent un argument suffisamment clair. Bien entendu, les installations désertées de Fréjus subsistent et, mais une population locale resta sur place. Son existence, éprouvée par le départ des marins, est attestée par la découverte de céramiques moins riches que la sigillée et datables d'époques postérieures au règne d'Hadrien mais, numériquement parlant, nous sommes loin de l'abondance des époques antérieures. Il s'agit donc, pour la Fréjus antique, d'une situation comparable à celle, actuellement de

Toulon, éprouvée par le déplacement de la flotte française désormais concentrée sur Brest.

CATALOGUE (Les Numéros renvoient à ceux des Planches).

- 1-2.— Céramique d'importation italique. Sur le numéro 1, on constate la présence d'une uve employée par M. PERENNUS CERDO (OGWALD, Pl. XXX, numéro 10). Le vase est datable du règne d'Auguste.
 - 3.— La tête d'animal en relief est signalée dans HERMET (Pl. 122, numéro 3, vase de provenance incertaine. Il s'agit d'une forme Diag. 11 qui n'a probablement pas été réalisée à La Graufesenque). Ici, le tesson est trop petit pour que l'on puisse en déterminer la forme, mais il est probable qu'il s'agit d'une importation italique (Origine : thermes de Fréjus).
 - 4-5.— Deux fragments provenant du même vase (Origine : fouilles Roussin-Maurin, 1928), avec estampille intradécrotable de M. PERENNUS, des ateliers d'Arrezzo et Cincelli (DIXE-COMFORT, numéro 1248). Production d'époque augustéenne.
 - 6.— Non identifié, mais probablement d'importation italique (Chignin : fouilles 1934).
 - 7.— Décor non identifié. Il s'agit d'un vase (cat. Diag. 29, comportant sur le fond interne la marque in Arula de C. PANNIVS PISANVS (FRÉJUS, Marqués, DIXE-COMFORT, numéro 1358-296), portant sigille de ce début du premier siècle de notre ère.
 - 8.— Non identifié, mais probablement d'importation italique (Origine : peut-être thermes de Fréjus).
 - 9.— Céramique d'importation italique. Décor non identifié. Époque augustéenne.
- (On s'arrête la liste des produits italiques, ornés au moule, provenant d'Italie. Il convient cependant de rappeler que des fouilles récentes (FEVRIER) ont fourni des quantités importantes de documents céramiques ou argiles augmentant par conséquent leur proportion par rapport à celles des époques suivantes).
- 10.— Le bas du tesson est à rapprocher d'une forme employée par NIGER, potier de La Graufesenque du troisième quart du I^{er} siècle (KNORR I, Pl. 61, OF NIGRI).
 - 11.— Produit de La Graufesenque de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère (HERMET, Pl. 50, numéro 29).
 - 12.— Produit de La Graufesenque du troisième quart du I^{er} siècle (HERMET, p. 182 et suivantes).
 - 13.— Produit de La Graufesenque de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère (KNORR I, Pl. 78 A, NARRIS & HULL, Pl. XXII, numéro 27).
 - 14.— Même remarque que pour le précédent (HERMET, Pl. 58, numéro 18).
 - 15.— Les polissoirs sont ceux que l'on retrouve sur un motif de La Graufesenque (HERMET, Pl. 22, numéro 20) mais, ici, sans le polissoir. Leur motif original en alternance avec des motifs locaux et grométriques. Production pré-flavienne.
 - 16.— Produit de Gaule méridionale de la première moitié du I^{er} siècle (JETT-LINGER, numéro 101. Origine : Praetorium de Fréjus).
 - 17.— Produit de La Graufesenque de l'époque pré-flavienne (HERMET, Pl. 61, numéro 21 et Pl. 50, numéro 25. Origine : fouilles Roussin-Maurin).
 - 18.— Le motif floral stylisé en forme d'abacure se retrouve sur plusieurs produits de Gaule méridionale du troisième tiers du I^{er} siècle (KNORR I, Pl. 83 E et numéro 11. DE SCHAETZEN, Pl. XVIII, 1 b. Origine : fouilles Roussin-Maurin, 1929).
 - 19.— Produit de La Graufesenque du troisième tiers du I^{er} siècle, au I^{er} degré, pour la Fréjus antique, d'une situation comparable à celle, actuellement de



trouve l'emploi des mêmes poinçons (feuille polylobée : HERMET, Pl. 10, numéro 4; *procur* : HERMET, Pl. 37, numéros 7-10). Le fond interne de ce vase cariné comporte l'attribution du *procur* employé ce moule : LEGITIMO (FREJUS, Marquet). (Origine : Praetorium de Fréjus).

20. — Produit de La Graufesenque du troisième quart du I^{er} siècle (HAWKES & HULL, Pl. XXXII, numéro 3).

21. — Même remarque que pour le précédent (HAWKES & HULL, Pl. XXVI, numéro 21).

22. — Produit de La Graufesenque au second tiers du I^{er} siècle. LETTLINGER, Pl. 42, numéro 89. LAMBOGLIA, Fig. 59.

23. — Même remarque que pour le précédent (LETTLINGER, Pl. 43, numéro 113). (Origine : Praetorium de Fréjus).

24. — Même remarque que pour le précédent (HAWKES & HULL, Pl. XXIII, numéro 8. KNORR I, Pl. 76 E. OSWALD I, Pl. 1, numéro 8. Origine : peut-être thermes de Fréjus).

25. — Produit de Gaule méridionale du troisième quart du I^{er} siècle (coloration entre les lignes : KNORR II, Fig. V, numéros 15 et 16. La frise est reprise sur un vase hémisphérique Drag. 37, mais à quelques années plus tard : KNORR II, Pl. XIX, numéro 1).

27. — Produit de La Graufesenque du troisième quart du I^{er} siècle (poinçons à décor métallés : HERMET, Pl. 42, numéros 20-29. Origine : Praetorium de Fréjus).

28. — Même remarque que pour le précédent.

29. — Produit de Gaule méridionale du troisième quart du I^{er} siècle (HERMET, Pl. 27, numéro 48).

30. — Produit de Gaule méridionale du second tiers du I^{er} siècle (KARNITSCH, Pl. 2, numéro 4. Origine : fouilles Roquemaure, 1930).

31. — Motifs végétaux de l'estime fin de l'époque pré-flavienne à La Graufesenque (HERMET, Pl. 182 et suivantes).

32. — Produit de Gaule méridionale du troisième quart du I^{er} siècle (KNORR II, Pl. 1, numéro 7. KNORR I, Pl. 68 A. KARNITSCH, Pl. 6, numéro 4 qui signale l'emploi. Suite époque légèrement postérieure, sur vase hémisphérique, d'un décor analogue, Pl. 6, numéro 5).

33. — Produit de Gaule méridionale des années 70-80 après J.C. (DE SCHAEFTZEN, Pl. XVIII, numéro 1. Origine : Praetorium de Fréjus).

34-35. — Même remarque que pour le numéro 31.

36. — Produit de Gaule méridionale du second tiers du I^{er} siècle (HAWKES & HULL, Pl. XXXII, numéro 3. Origine : thermes de Fréjus).

37. — Produit de Gaule méridionale du second tiers du I^{er} siècle (DE SCHAEFTZEN, Pl. VI, numéros 1, 4, 6).

38. — Produit de Gaule méridionale, réalisé avant les années 60. Décor à rimons sur paroi carinée avec introduction d'éléments animaliers marquant le fin de l'époque de vascelliers des ateliers de La Graufesenque (HERMET, Pl. 26, numéros 52-56, 65-73).

39. — Produit de Gaule méridionale de la période allant du milieu du I^{er} siècle à la période ayant précédé l'époque flavienne (KARNITSCH, Pl. 3, numéro 5. HERMET, Pl. 84, numéro 3).

40-41. — Produit de Gaule méridionale de même époque que le précédent (l'oiseau à gauche regardant en arrière est OSWALD II, numéro 2280. Origine : peut-être thermes de Fréjus).

42. — Produit de La Graufesenque de la période 40-80 après J.C. (HERMET, Pl. 49, numéros 18-20). Vase signé, par le potier ayant utilisé ce moule, sur fond interne : FELICIS MAVI FREDJIS, Marquet. Origine : peut-être thermes de Fréjus).

43. — Style des producteurs de moules des ateliers de Gaule méridionale de la période 60-75 (LETTLINGER, Pl. 44, numéro 121. Oiseau à droite, corps effilé. KNORR I, Textbild 13. Oiseau à gauche : OSWALD II, numéros 2247-2249. Origine : Château d'eau de Fréjus, fouilles Bernard, Numéro du Musée : 4380).

44. — Décor non identifié, mais produit dans un atelier de Gaule méridionale à l'époque pré-flavienne.

45. — Produit d'un atelier de Gaule méridionale du début de l'époque flavienne. Notez, sur ce vase cariné Drag. 29, la présence inhabituelle d'oves, systématiquement réalisés sur vases hémisphériques Drag. 37. (Origine : peut-être thermes de Fréjus).

46. — Produit de Gaule méridionale du troisième quart du I^{er} siècle (KNORR I, Pl. 21, 5. CELADUS, HAWKES & HULL, Pl. XXXIII, numéros 12 et 13 a).

(Tous les vases correspondants aux numéros 10-46 proviennent de vases carinés Drag. 29 dont la production cesse pratiquement et brutalement aux alentours de 75 après J.C.).

47-48. — Même avis que sur ces productions, sur bol cylindrique Drag. 30 connus en La Graufesenque durant des siècles de Claude et de Néron (HERMET, Pl. 72, numéros 1, Pl. 69, numéros 2 et 11, Pl. 73, numéros 4 et 9, Pl. 76,

numéros 2, 3, 5 et 6, Pl. 77, numéros 7 et 13, Pl. 78, numéros 13, Pl. 117, numéro 16, tous probablement fabriqués par le producteur de moules et potier LUPVIVS OSWALD III, en fait un potier qui aurait pu exercer au cours du règne de Vespasien, ce qui nous semble discutable car aucun des éléments sur lesquels il cite ne réapparaît).

49. — Fragment de Drag. 30 réalisé à La Graufesenque au cours du second tiers du I^{er} siècle. La façon de placer le chien verticalement, l'absence à partir de laquelle part un filer en forme de S au bout duquel sont placés trois rosettes, l'oe également, s'y retrouvent (HERMET, Pl. 74, numéro 5 et p. 130-1).

50. — Fragment de Drag. 30 de La Graufesenque, fabriqué entre 70 et 80. L'ove, les gradateurs, l'animal à droite, le *simili-sautour*, dont il subsiste un fragment sur la partie gauche du tesson, s'y notent en effet (HERMET, Pl. 78, numéro 15, Pl. 33, p. 130-1).

51. — Tesson de technique pré-flavienne réalisé dans un atelier de Gaule méridionale. L'oiseau à droite regardant en arrière est dérivé de OSWALD II, numéro 2247).

52. — Fragment de Drag. 30 à décor très fin. Production de La Graufesenque et de la période 40-80 (DE SCHAEFTZEN, Pl. XXII, numéro 25. Personnage féminin à gauche : HERMET, numéro 124. OSWALD II, numéros 924-6). Découvert au Praetorium de Fréjus, ce tesson est remarquable par le présence des traces de mortier à la chaux et au sable encore adhérent indiquant son remplissage dans une construction qui fut forcément réalisée à une date postérieure non seulement à sa fabrication mais à son utilisation sur place et à sa mise au rebut.

53. — Beau fragment de vase de forme Drag. 30 réalisé à La Graufesenque au cours de la période 40-70 (haut du *simili-sautour* : HERMET, Pl. 69, numéro 14. Ove : probablement HERMET, Pl. 75, numéro 3. Pl. 76, numéro 2. Oiseau : HERMET, p. 130). Réalisé à gauche : OSWALD II, numéro 2260 c. Origine : thermes de Fréjus, fouilles 1933-1935).

54. — Beau fragment de tige type HERMET, Pl. 94) sans doute fabriquée à La Graufesenque durant le dernier tiers du I^{er} siècle, sinon par GERMANVS au moins par un de ses contemporains. L'homme à droite, ici incomplet est OSWALD II, numéro 70 A.

55. — Production de la période Flavienne—Trajan des ateliers de Gaule méridionale. Le petit personnage est OSWALD II, numéro 977.

56. — Même chronologie que le précédent. La génie à gauche est OSWALD II, numéros 430 A-435 B. A comparer avec KNORR I, Textbild 13. Origine : Plate-forme de Fréjus.

57. — Produit de Gaule méridionale du dernier tiers du I^{er} siècle. Le *procur* est OSWALD II, numéro 1802. Origine : fouilles Roquemaure.

58. — La conception générale du décor est celle des producteurs de moules des ateliers méridionaux de la période Flavienne—Trajan : s'étant approchés chez le même producteur de poinçons/matrices que BRAGILLVS (OGAM, Note de Céramologie Antique IV, BRAGILLVS), à comparer à KARNITSCH, Pl. 14, numéro 1. Le sanglier à gauche est OSWALD II, numéro 1672. Origine : fouilles Roquemaure.

59-60. — Production des ateliers de Gaule méridionale de la période Flavienne—Trajan.

61. — Production des ateliers de Gaule méridionale du début de l'époque flavienne car les trois animaux réunis ainsi se retrouvent chez le potier qui signe FELICIS KNORR I, Pl. 32, numéros 1011-12. KNORR II, Pl. 1, numéros 4) et sur vase cariné Drag. 29 (KNORR I, Pl. 1, numéros 1 et 3. DE SCHAEFTZEN, Pl. VII, numéro 12 et page 50). La signature est moins apparente en rétrograde sur ce tesson est, bien entendu, celle du moule et non celle du potier. Elle a été lue SASSONIS (KNORR III, Pl. IV, numéros 1 et 1 A) mais, indistincte ici, il faut les lectures restées possibles (OGAM, Note de Céramologie Antique VI, C. CIND SENOV...).

62-63. — Productions des ateliers de Gaule méridionale de la période Flavienne—Trajan.

64. — Même remarque que pour le numéro 58. Le fove romaine est OSWALD II, numéro 849. Origine : fouilles Roquemaure.

65-66. — Même remarque que pour le numéro 58, sur le plan chronologique. Le numéro 65 concerne cette fois le site de BRAGILLVS qui l'on trouve à la fois à La Graufesenque (HERMET, Pl. 35 bis, numéro 27) et à Banassac (OSWALD I, Pl. XXII, numéros 4 et 5, Pl. XXIV, numéro 3. KNORR I, Textbild 5. BANASSAC). Sur le numéro 66, voir : HERMET, Pl. 35 bis, numéro 191.

67. — Style des productions de Gaule méridionale du premier tiers du I^{er} siècle (HERMET, Pl. 100, numéro 191. Origine : fouilles Roquemaure).

68-69. — Productions de Gaule méridionale de la période Flavienne—Hadrien.

70-71. — Productions de la Gaule méridionale de la période Flavienne—Hadrien. Motif : OSWALD II, Pl. XC, dans les variantes J à M. Origine : thermes de Fréjus (ce qui réapparaît l'emploi du motif).

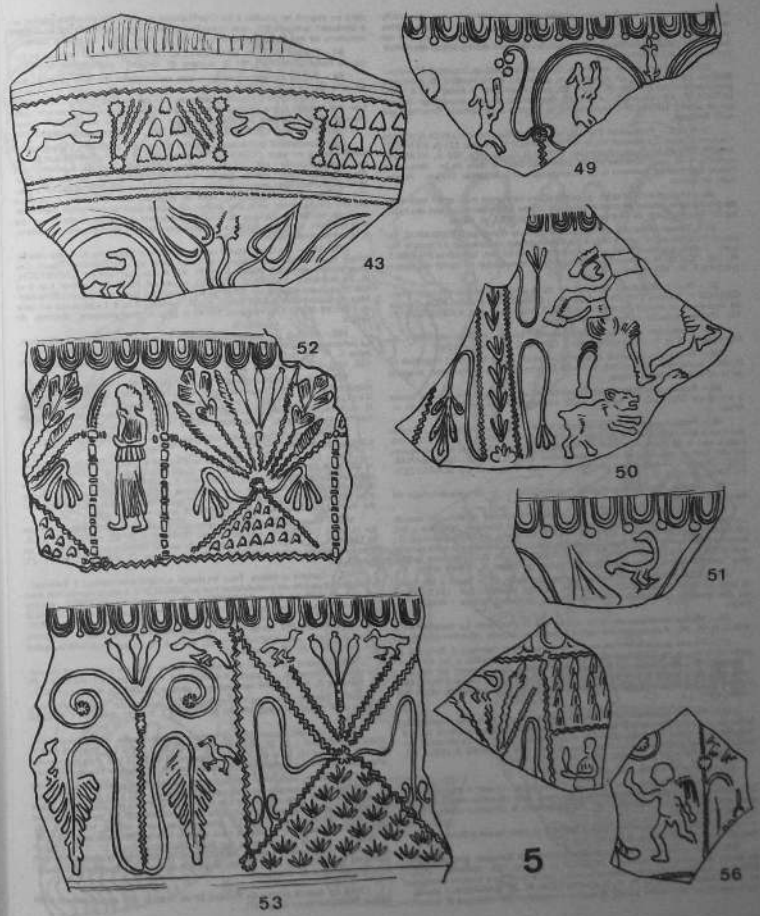
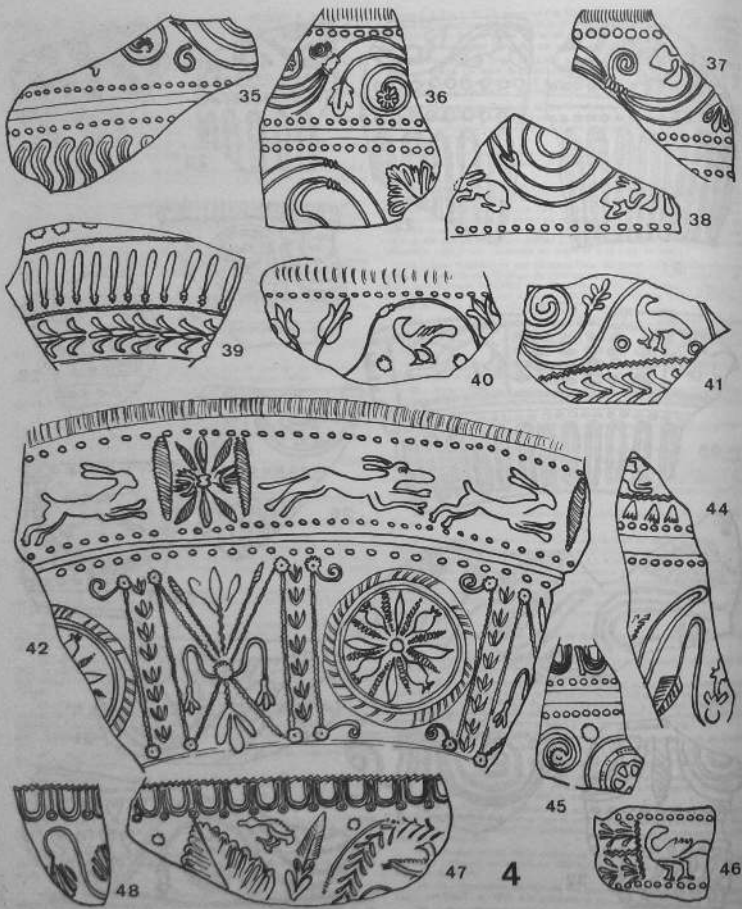
72. — Production du premier tiers du I^{er} siècle des ateliers méridionaux (HERMET, Pl. 82). L'ave est du type de celle dite de BRAGILLVS (OGAM, Note de Céramologie Antique IV, BANASSAC). Des poinçons se retrouvent à peu près tous à Banassac.

73. — Production de Gaule méridionale de la période Flavienne—Trajan. Le gradateur s'élevant sur le côté est OSWALD II, numéros 1020-1022. Il se retrouve à Banassac.

74-75. — Production méridionale des quarante premières années du II^e siècle (HERMET, p. 187). Les poinçons se retrouvent également à Banassac.

76. — Même remarque que pour le numéro 58. Les remarques de KAR





NITSCH, pl. 13, numéro 2 restent valables avec cette restriction que les motifs se retrouvent aussi à Banassac. L'explication de l'emploi simultané des mêmes motifs à La Graufesenque et à Banassac (ainsi qu'à Montans d'ailleurs) est fournie par l'approvisionnement des moulistes des trois ateliers auprès des mêmes fournisseurs de motifs.

77-78. Produits des ateliers de Gaule méridionale de la période Flaviens-Hadrien. Le numéro 77 est plus récent, semble-t-il que le numéro 78, provenant probablement des thermes de Fréjus. On pourra comparer le numéro 77 à KARNITSCH, pl. 18, numéro 5. Les poissons représentant un petit personnage flanqué sur un aileron : OSWALD II, numéro 646. Le numéro 78 est un poisson à Banassac.

79 A et B. Production d'un des ateliers de Gaule méridionale de la période Flaviens-Hadrien. La Minerve est le motif OSWALD II, numéro 131 A, HERMET, numéro 274 et la Diane chasseresse OSWALD II, numéro 103 A, HERMET, numéros 5-6, mais tous ces motifs sont aussi bien, le reste de la décoration étant également communs à La Graufesenque et à Banassac. Origine : *Prætorium* de Fréjus.

80. Non identifié d'après les publications existantes mais motif répété sur des productions gauloises des premiers tiers du II^e siècle recueillies lors des fouilles du Touring Club de France à Banassac entre 1961 et 1964.

81. Tesson provenant d'un moule sans doute réalisé par GERMANVS potier et mouliste qui a livré à la fois La Graufesenque et Banassac à l'époque Flaviens-Hadrien. Les deux faces superposées de brèves lui sont familières (HERMET, pl. 100-102) ainsi d'ailleurs que ces motifs de remplissage en forme de grappe (HERMET, pl. 100, numéro 18).

82. Motifs des ateliers méridionaux de la période Flaviens-Hadrien (HERMET, pl. 87, numéros 8 et 5. Diane chasseresse : OSWALD II, numéro 104).

84. Production probable à partir d'un moule de GERMANVS (KNORR II, pl. XIII, numéros 7-9) employé, soit à La Graufesenque soit à Banassac, au cours de la période Flaviens-Hadrien.

85. Produit méridional, des 40 premières années du II^e siècle. L'oiseau à droite est OSWALD II, numéro 228, connu dans les ateliers gaulois et romains.

86. Probablement réalisé à Banassac à partir d'un moule fabriqué par celui qui l'on a pris l'habitude de désigner sous le nom de NATALIS et qui a travaillé jusque vers la fin du règne d'Hadrien. Tous les poissons et figurant ont été recueillis sur des tessons recueillis au cours des fouilles du T.C.F. 1961-1964 (BANASSAC). Origine : probablement thermes de Fréjus. Voir aussi DE SCHAETZEN, pl. XXIX, numéro 2.

87. Mêmes remarques que pour le précédent. L'ovale est caractéristique de Banassac (BANASSAC).

88. Produit de Gaule méridionale, plus certainement de Banassac que de La Graufesenque où tous les poissons employés pour fabriquer le moule y ont été recueillis lors des fouilles T.C.F. 1961-1964. Le cerf à droite est OSWALD II, numéro 1745 (jeune). Pour l'oiseau, voir BANASSAC. On comparera le style général avec ETTLINGER, pl. 45, numéro 148 et KNORR II, pl. XXV, numéro 5. Origine : probablement thermes de Fréjus, réalisés au début du II^e siècle.

89. Produits de La Graufesenque ou de Banassac, où le motif a été repéré dans les deux cas (OSWALD II, numéro 1493 et fouilles T.C.F. 1961-1964) sur des produits de l'époque Flaviens-Hadrien. Origine probable : thermes de Fréjus.

90. Mêmes remarques et même origine que le précédent. Le motif est OSWALD II, pl. XC. A également été repéré à Banassac. Origine : thermes de Fréjus.

91. Tesson provenant d'un moule très certainement fabriqué à Banassac à partir d'un moule de GERMANVS qui est celui dont le spécialiste y fut les vases à légendes, dits épigraphiques. On note en effet très fréquemment sur ces derniers vases ce motif en forme de fût, imprimé trois fois et réunis à leur base, comme ci. Origine : probablement thermes de Fréjus. Vase daté du début du II^e siècle.

92. Produit également caractéristique des deux ateliers, réalisé et gale du début du II^e siècle ou, tous les poissons y observent, phénomène dû au fait que l'auteur d'un moule mouliste du motif, et à côté lui, à l'achat de poissons au puis du même producteur. Pour le style général voir HAWKES & HULL, pl. XXVIII, numéro 22 et KARNITSCH, pl. 14, numéro 1.

93. Même remarque que pour le numéro 91.

94. Produit méridional du début du II^e siècle. Le cerf à droite est OSWALD II, numéro 1738, fréquent aussi à Banassac, avec ces petits motifs de remplissage s'observant sur KNORR II, pl. XXII, numéro 8. Origine probable : thermes de Fréjus.

95. Poisson non répertorié dans OSWALD II, mais repéré à Banassac. Produit de la période Flaviens-Hadrien.

96. Vase provenant d'un moule caractéristique de Banassac, non seulement en raison des poissons (Minerve / OSWALD II, numéro 126. Danseur : OSWALD II, numéro 646) mais aussi, et surtout, parce que l'on y observe cette over de GERMANVS (MOREL, pl. 1-3, KARNITSCH, pl. 23, BANASSAC) absolument spécifique de l'atelier gaulois. Il convient cependant de noter que M. Baisan,

dont on connaît les fouilles à La Graufesenque au cours des dernières années, en a découvert quelques très rares exemplaires, phénomène explicable par les ateliers communs de moulistes à l'extrême fin du I^{er} et au début du II^e siècle.

97. Produit gale de GERMANVS où l'on note son motif habituel en forme de caducée (MOREL, pl. 3, numéro 6). Origine : piste forme de Fréjus.

98. Tesson correspondant à un vase certainement d'origine gauloise. L'ovale est celle que nous avons déjà signalée à propos du tesson numéro 72. Tous les poissons ont d'ailleurs été notés à Banassac lors des fouilles T.C.F. 1961-1964, bien que certains soient également connus à La Graufesenque (par exemple, personnage à droite portant une grappe de raisin : OSWALD II, numéro 597. Diane à gauche : variante de OSWALD II, numéro 104). Datation comparable.

99. Conclusions comparables à celles du numéro précédent (personnage à gauche tenant un lapin : OSWALD II, numéro 602 de La Graufesenque et Banassac. Oiseau à droite : JACOBS, pl. VI, ainsi d'ailleurs que l'oiseau à gauche, tous deux des deux mêmes ateliers. Diane à droite : OSWALD II, numéro 406. Personnage à droite avec grappe de raisin : OSWALD II, numéro 597. Danseur à gauche : OSWALD II, numéro 646. Tous ces poissons étant communs à ces deux ateliers, on compare, seule une analyse de la pâte pourrait permettre historiquement de décider de l'origine du vase. Pratiquement, toutefois, la chose est des plus aléatoires. Les argiles des deux ateliers correspondant, géologiquement parlant, à la même stratigraphie.

100-101. Ces deux tessons ont probablement appartenu au même vase la briqué dans un atelier méridional au cours de la période Flaviens-Hadrien. Les deux personnages sont OSWALD II, pl. XC. A que l'on note sur KARNITSCH, pl. 22, numéro 6. KNORR II, pl. XXV, numéro 4, pl. XXVI, numéros 1 et 5 et que nous avons observé sur des produits recueillis à Banassac. Les tortillons latéraux du sautoir sont KARNITSCH, pl. 21, numéros 2 et 4. La godaillade est celle de KNORR II, pl. XXI, numéros 1, 5 et 6. Origine : probablement thermes de Fréjus.

102. Produit des ateliers méridionaux de même époque que le précédent. Le personnage à gauche est OSWALD II, numéro 883 (KARNITSCH, pl. 16, numéro 5, pl. 24, numéro 9. KNORR II, pl. XVIII, numéro 1. HERMET, numéro 133, note à Banassac).

103. Même chronologie que les deux précédents. L'oiseau est HERMET, numéro 230. Les deux dauphins sont OSWALD II, numéro 2388 (KNORR II, pl. XVIII, numéro 3. KNORR I, p. 27, Textbild 13). Le cerf à droite est OSWALD II, numéro 1738 (KARNITSCH, pl. 26, numéro 8). Nous avons observé tous ces motifs, sans exception, à Banassac. Origine : château d'eau de Fréjus.

104. Même chronologie que ci-dessus. En plus du même sautoir, note l'ovale connu à Banassac (BANASSAC).

105. Comme ci-dessus. On y remarque une Victoire : OSWALD II, numéro 808 B (KARNITSCH, pl. 19, numéro 6, pl. 21, numéro 9). Sautoir avec grappes latérales (KARNITSCH, pl. 20, numéro 2. KNORR I, pl. 53, numéro 131 et motif supérieur en forme de fût (KNORR I, Textbild 12 A 1). Partie gauche d'un personnage qui doit être OSWALD II, numéro 602. Tous ces poissons ont été notés à Banassac. Origine : Villeneuve, à proximité de Fréjus.

106. Toujours dans la même série que ci-dessus. Note : Victoire connue sur numéro 105. Touffe d'herbe stylisée (KNORR I, pl. 53, numéro 14. KARNITSCH, pl. 19 et 20). Partie supérieure du sautoir obtenue avec les poissons : en forme de grappe stylisée (KNORR I, pl. 16, numéro 12. KARNITSCH, pl. 21, numéro 9).

107. Comme ci-dessus. Tous les motifs suivants sont connus à Banassac : le Caducée à gauche est probablement ce qu'OSWALD II, a voulu représenter sous son numéro 508 (en fait : KARNITSCH, pl. 12, numéro 1. HERMET, numéro 287). Le bar du personnage féminin drapé, à droite, est probablement OSWALD II, numéro 136. Le petit personnage cambré et dressé, à gauche, est OSWALD II, numéro 846 (HERMET, numéro 421). Les deux motifs de remplissage : composé être KNORR I, pl. 25, numéro 29. La godaillade inférieure doit être KNORR I, pl. 25, numéro 32.

108. Produit méridional de la période Trajan-Hadrien comportant des motifs connus à Banassac : arature : KARNITSCH, pl. 21, numéro 1. HERMET, pl. 88, numéros 5, 9-12. Petit personnage à gauche : OSWALD II, numéro 977.

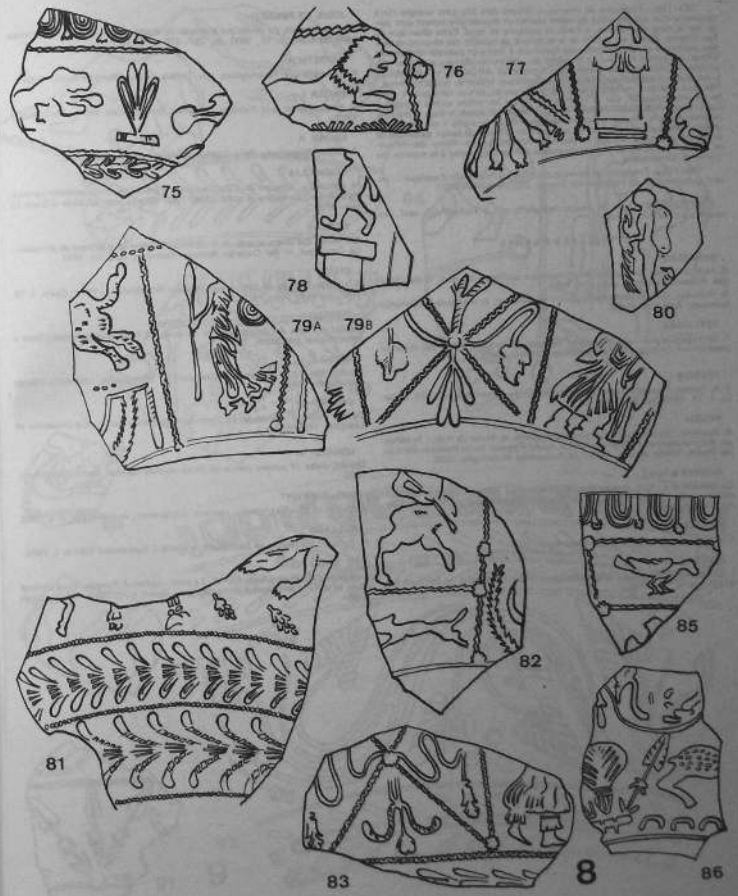
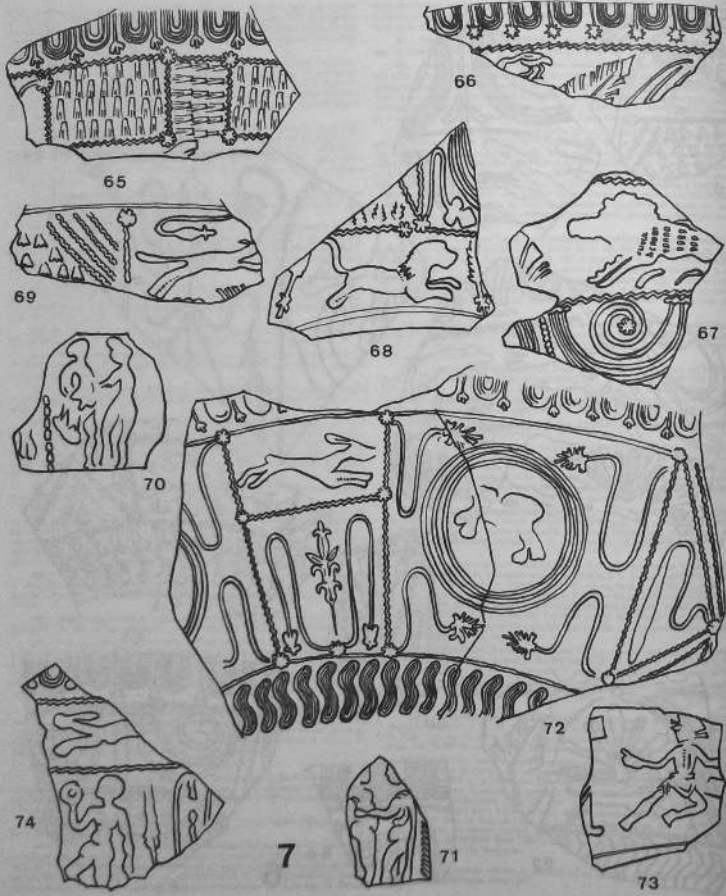
109. Produit méridional de la période Trajan-Hadrien. Comparer à ceux, dans le style de GERMANVS, décrits par HERMET, pl. 100, numéro 11. KNORR I, pl. 95 C.

110. Fragment comportant la marque intradécroductive du mouliste GERMANVS (KNORR I, pl. 35, numéros 80, 36 C, 38 D, 39 S, T, U, V, W. HERMET, pl. 100, numéros 18, 18 et 20, pl. 101, numéros 31 et 37). L'oiseau n'est pas signalé chez GERMANVS par HERMET. Fabrication de la période Flaviens-Hadrien.

111. Tesson, avec l'ovale que nous avons signalé à propos du tesson numéro 72, comportant la marque intradécroductive rétrograde SEVER du mouliste SEVERUS (KNORR I, ne mentionne pas celui-ci dans la liste des auteurs de Gaule méridionale ayant fabriqué des produits moulistes. OSWALD II, ne le signale pas sur forme hémisphérique Drag. 37, ainsi qu'il en est le cas ci. HERMET (pp. 207-209) le classe dans la liste de ceux qui ont fabriqué des vases ornés de motifs mais non dans la liste de ceux qui firent des formes Drag. 37. Il nous paraît donc possible, en tenant compte de ce tesson, de prolonger légèrement la date d'activité de SEVERUS dont OSWALD II, dit qu'il ne dut travailler que jusqu'à la fin du règne de Vespasien.

(Tous les tessons décrits du numéro 55 au numéro 111 appartiennent à des formes hémisphériques Drag. 37.)





112-115. — Fragments de céramique réalisés dans une pâte orangée claire recouverte d'un engobe satiné de même couleur et décorée directement sans passer par le canal d'un moule, à l'aide de poinçons en relief. Cette céramique du Bas-Empire, dérivée sur le plan de la technique de cuisson, des céramiques sigillées esclaves et siliennes (présentes également à Fréjus en quantités relativement faibles) qui prirent le relief de la sigillée des ateliers méridionaux après leur disparition (OGAM, *Notes de Céramologie Antique VI, ARDACHVS et ARDARIVS*), a été dotée d'appellations diverses : wisigothique, africaine, paléochrétienne... Elle peut aussi être réalisée, ce qui n'est pas le cas ici, en une terre grise à engobe de même couleur. Sur le plan chronologique on notera qu'elle apparaît à Saint-Blaise (ROLLAND), site pré-romain abandonné durant le Haut-Empire et caractérisé par le fait que la sigillée classique moulée ou signée y est totalement absente: réoccupé au Bas-Empire, cet oppidum a fourni de beaux spécimens de ce type de céramique exposés au Musée des Alpilles, à Saint-Rémy-de-Provence. Elle est contemporaine de la céramique d'Argonne décorée à la molette des Wisèmes et Vèmes siècles.

116-119. — Fragments de céramique sigillée claire à reliefs d'applique dont probablement de l'époque des Sévères (JODIN & PONSICH).

ATTENTION : Tous les tessons reproduits sont à l'échelle 1:1, sauf les numéros 118 et 119 (2:1).

BIBLIOGRAPHIE

- BANASSAC :**
B. Hofmann, *Essai de datation de la céramique sigillée de Banassac*, in *Rei Cretariae Romanae fautorum*, Acta VII, 1965.
B. Hofmann, *Oves et marques de potiers de Banassac*, in *Rei Cretariae Romanae fautorum*, Acta VIII, 1966.
- ETTLINGER :**
E. Ettliger, *Die Keramik der Augsther Thermen, Ausgrabung 1927-38*, in *Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, Band VI, 1949.
- FEVRIER :**
P.-A. Février, *Fouilles à la croix de la médaille méridionale du Forum Julii en 1955*, in *Gallia*, t. 14, 1956, pp. 35-53.
- FREJUS :**
B. Hofmann, *Les estampilles sur céramique sigillée du Musée de Fréjus*, in *Mémoires d'Archéologie et d'Épigraphie offerts à André Pagnoul*, Ecole Pratique des Hautes Études, VIème section, Centre de Recherches Historiques, 1966.
- HANKES & HULL :**
Ch. Hankes et E. Hull, *Carniolodunum. First Report on the Excavations at Colchester 1920-1939*, in *Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London*, 1947.
- HERMET :**
F. Hermet, *La Graufesenque (Condatomago)*, 1934.
- JACOBS :**
J. Jacobs, *Signillatafunde aus einem römischen Keller zu Bregenz*, in *Jahrbuch für Lit. Kunde*, t. VI, 1912.

JODIN ET PONSICH :

Jodin et Ponsich, *La céramique estampée du Maroc romain*, in *Bulletin d'Archéologie Marocaine*, t. IV, 1960, pp. 287-318.

KARITSCH :

P. Karitsch, *Die Reliefsigillata von Ovilava (Welt, Oberösterreich)*, 1959.

KNORR I :

R. Knorr, *Töpfer und Fabriken verzierter Terra-sigillata des 1. Jahrhunderts*, 1919.

KNORR II :

R. Knorr, *Südgalische Terra-sigillata-Gefäße von Rotzweil*, 1912.

LAMBOGLIA :

N. Lamboglia, *Gli scavi di Albinum e la cronologia della ceramica romana. Parte prima - campagne di scavo 1938-1940*, Istituto Internazionale di Studi Liguri, 1960.

MOREL :

Ch. Morel, *Les divers aspects de la céramique à décor épigraphique de Banassac-La Canourgue*, in *Rei Cretariae Romanae fautorum*, Acta III, 1961.

OGAM :

B. Hofmann, *Notes de Céramologie Antique IV*, BIRAGILLVS, in *Ogam*, t. 19, 1967, numéros 113-114.

OSWALD :

Oswald et Price, *An Introduction to the study of Terra-sigillata treated from a chronological standpoint*, 1920.

OSWALD I :

Oswald, *The Terra-sigillata (Samian ware) of Margidunum*, University College Nottingham 1948.

OSWALD II :

Oswald, *Index of figure-types on Terra-sigillata (Samian ware)*, The University of Liverpool 1936-1937.

OSWALD III :

Oswald, *Index of potter's stamps on Terra-sigillata (Samian ware)*, Margidunum 1931.

OXE-COMFORT :

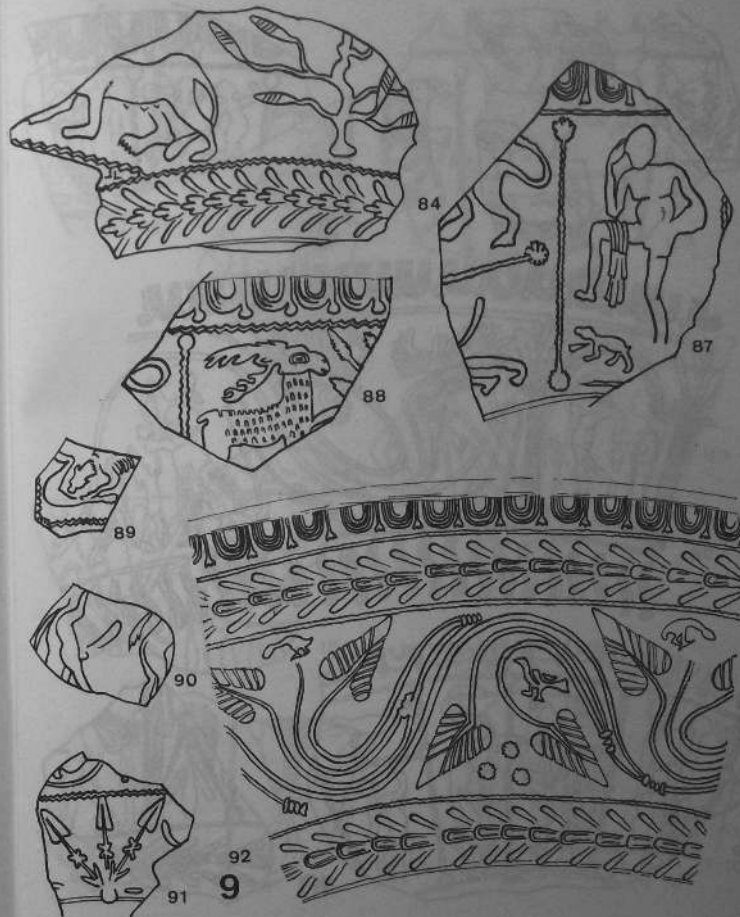
A. Oxé et H. Comfort, *Corpus Vasorum Antiquarum*, in *Antiquitas*, t. 4, 1968.

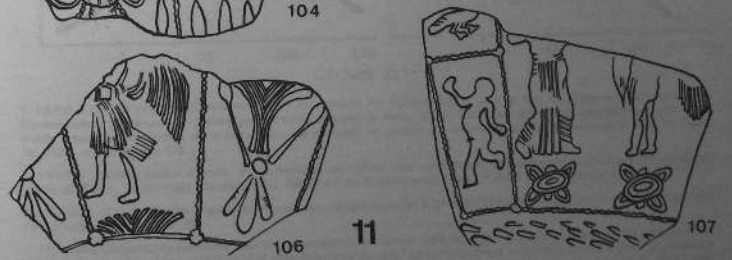
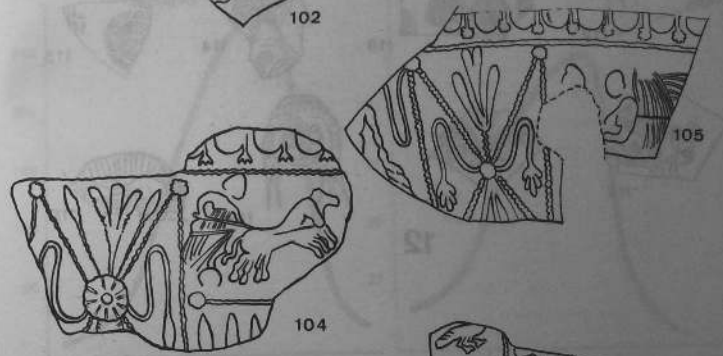
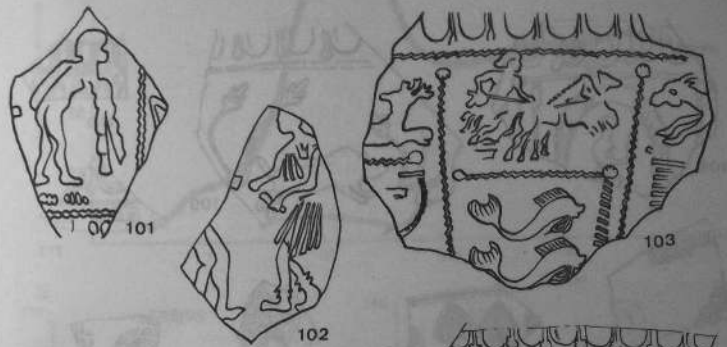
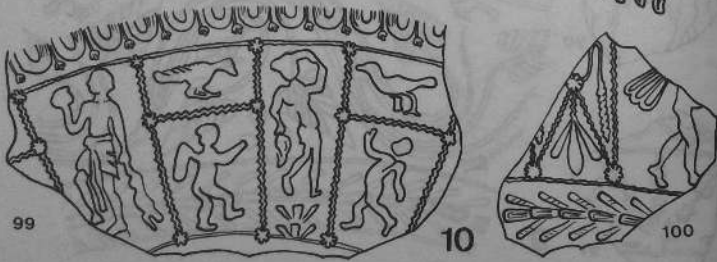
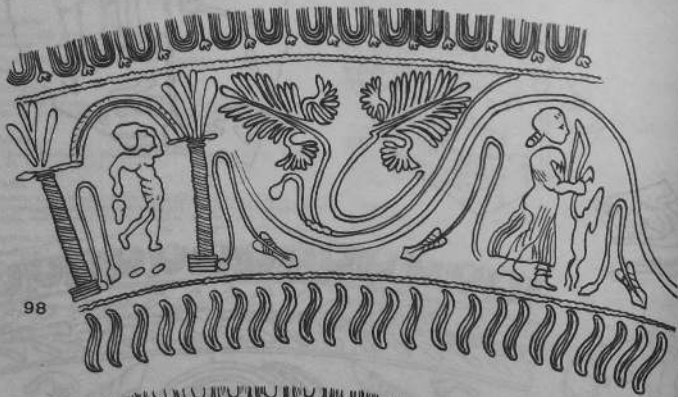
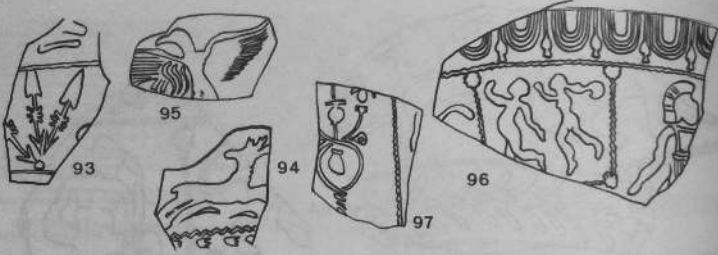
ROLLAND :

H. Rolland, *Les fouilles de Saint-Blaise*, in *Gallia* 3, supplément 1951 et 7, 1956.

DE SCHAETZEN :

R. de Schaetzen et M. Vanderhoeven, *La terra-sigillata de Tongres. I. La sigillata ornée*, in *Bulletin de l'Institut Archéologique Léopold*, t. 70, 1953-1954, pages 1-284.





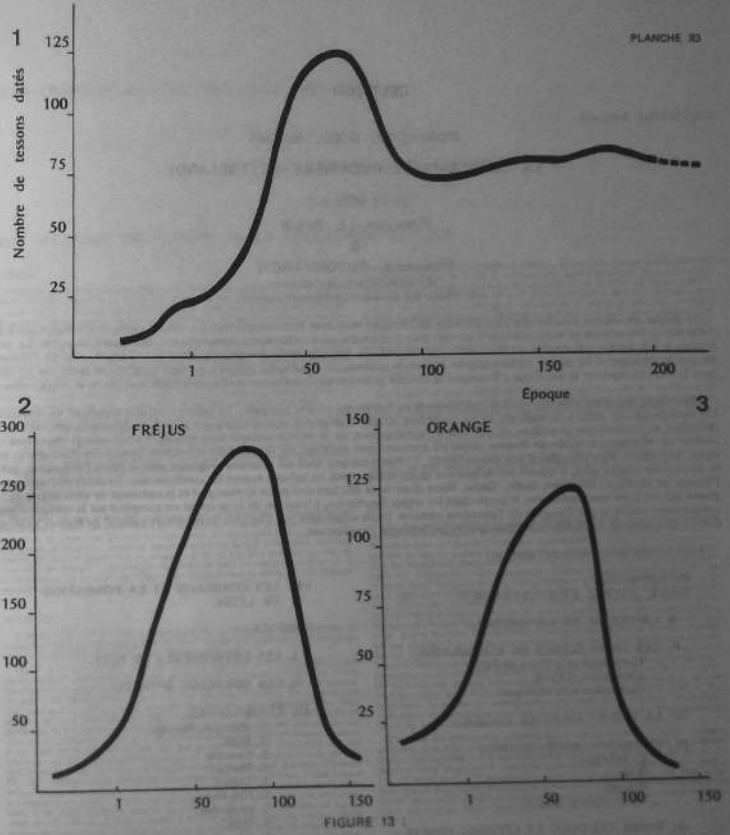
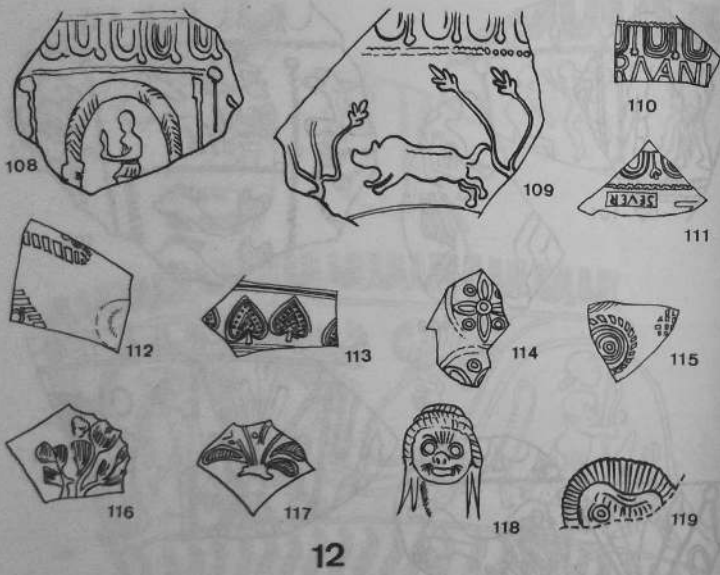


FIGURE 13 :

1. PARIS : Courbe établie uniquement d'après les marques sur sigillées datées dont le lieu de découverte est signalé (M. Durand-Lefebvre, *Marques de poteries gallo-romaines trouvées à Paris*, 1963). Pour leur répartition géographique voir notre article, *Essai d'interprétation de la répartition des marques de potiers sur céramique sigillée découvertes à Paris*, in *Opera* 18, 1966, numéros 105/106.

2. FREJUS : Courbe établie d'après : a) les marques sur sigillées (voir notre étude, *Les estampilles sur céramique sigillée du musée de Fréjus*, in *Mitteilungen Paganini*, Paris 1966), b) les tessons ornés faisant l'objet de la présente étude.

3. ORANGE : Courbe établie d'après les marques sur sigillées trouvées à Orange (Dumas, *Mémoires sur la céramique antique dans la vallée du Rhône*, 1879).

On notera l'importante diminution de la consommation en sigillée dans les sites méridionaux dès la fin du premier et du début du II^{ème} siècle, alors qu'à Paris elle reste constante au-delà. Aucun document céramique trouvé à Paris et datable à partir du début du III^{ème} siècle n'ayant fait l'objet de publications à ce jour, il est impossible pour l'instant, de apprécier les fluctuations de consommations durant le Bas-Empire.

MORRIGAN, BODB, MACHA
LA SOUVERAINETÉ GUERRIÈRE DE L'IRLANDE

par
Françoise LE ROUX
&

Christian-J. GUYONVARCH
Maître-Assistant de Celtique
à l'Université de Haute-Bretagne (RennesII).

Le dossier de «Mars» est l'un des plus difficiles de l'histoire religieuse indo-européenne. Le «Mars» celte n'échappe pas à la difficulté et les auteurs se sont attachés à cerner, puis à résoudre, un problème qui, apparemment, demeurerait insoluble.

Disseminés, dispersés dans des sources peu connues ou fragmentairement analysées, les textes insulaires apportent les réponses, Les auteurs les ont classés et analysés. Ils en proposent un commentaire et une synthèse qui autorisent désormais une meilleure définition de la «fonction guerrière» et, par voie de conséquence, de la société celte tout entière.

Voici la table des matières de l'ouvrage :

INTRODUCTION :
DIEUX, GUERRE ET SOUVERAINETÉ.

I. LA DÈSSE DE LA GUERRE.

II. LES TROIS ÉCHÈCS DE CÚCHULAINN :
Cúchulainn et la Pierre de Fà,
Cúchulainn et Fand,
Cúchulainn et la Morrigan.

III. LA MÓRRIGAN ET LE DAGDA.

IV. MÓRRIGAN, BODB, MACHA :
La Morrigan,
Bodb,
Nemain,
Macha triple et unique.

V. THÈME CELTIQUE ET LÉGENDE OSSÈTE.

VI. L'ANÉCDOTE ROMAINE DE MARCUS
VALERIUS CORVUS.

Un ouvrage de VIII et 192 pages (et tableaux), format grand in-8 sur papier de 80 g, sous couverture cartonnée de 250 g; impression en corps Univers 11.

Table with 2 columns: Prix, France 45 F., Étranger 55 F.

à verser au CCP RENNES 293-68 U au nom de M. Pierre LE ROUX, Boîte Postale 574, 2, rue Léonard-de-Vinci, 35007 RENNES CEDEX; compte bancaire 19-249-13145 Banque de Bretagne RENNES.

Bernard HOFMANN

NOTES DE CÉRAMOLOGIE ANTIQUE

Planches 84-86

VIII. MARQUES DE POTIERS DE LA COLLECTION PLOCQUE.

ACVRIQ.

Présentés dans la Collection Plocque, au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, ces marques semblent bien être celles d'un potier de Lezoux. Cette circulation, signalée par Oswald, sous tant au M.A.N. qu'au Musée de Lezoux, ce qui confirmerait une telle affectation d'autant plus que ce nom ne semble pas avoir été retrouvé dans d'autres ateliers.

A la liste des sites donnée par Oswald, il convient d'ajouter une marque ACVRIQ, dont nous n'avons pu relever la graphie, mais que l'on peut observer dans les Collections du Musée de Nîmes (Ailier). Ce potier paraît avoir aussi été producteur de moules car on connaît de lui un fragment de vase trouvé à York.

La chronologie donnée dans Central Gaulish Pottery 140-170 ap. J.C., donc différente de celle donnée dans l'Index of Oswald (Tragan—Hadrien), est basée sur le décor utilisé pour la collection de ce moule dont l'emprunte nous reste connue sous le nom de York. Elle paraît moins contestable que la datation d'Oswald, basée sur une diffusion géographique et quelques formes de vases dont aucune n'est bien typique de la période antonine.

ADIECTVS.

Seule une marque incomplète que nous avons relevée au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye (Collection Plocque) peut justifier l'attribution de ce potier, par Oswald dans son Index, à l'atelier de Lezoux. Quant à sa période de production, antonine, toujours selon cet auteur irlandais, seconde moitié du second siècle) rien ne s'oppose à ce qu'elle soit adoptée du fait de l'absence de diffusion des produits de ce potier dans les régions Rhénanes ou, à cette époque, les produits de Rheinzabern empêchant la vente des fabrications locales contemporaines.

AESTIVVS.

Comme ADIECTVS, il paraît raisonnable de considérer ce potier comme un producteur lézouien de vases utilitaires. Les deux marques de la Collection Plocque au M.A.N. confirment donc bien l'attribution d'Oswald.

Quant à sa chronologie (Hadrien, période antonine, soit 120-130, ce qui paraît excessif comme durée de vie productive d'un individu) il convient d'être circonspect. L'auteur britannique a dû principalement se baser sur le fait qu'une marque a été découverte à Bavière avec une monnaie d'Hadrien. Or, nous savons que les monnaies ne sont pas des témoins chronologiques sûrs. L'état d'œuvre de cette monnaie n'est pas connu et il ne manque pas de pièces de ce genre qui furent retrouvées dans des strates fort bien datées par ailleurs, et qu'elles furent perdues jusqu'à plus de cent ans après leurs dates d'émission. Oswald a pu aussi tenir compte du fait que des produits signés d'AESTIVVS ont été retrouvés sur des sites drubiens (Aproicum, Augsburg, Pœtovio) ; il a dû redouter que les ateliers rhénans, lorsqu'ils fonctionnaient, empêchaient une telle diffusion. Or, la publication de Karwisch (Die Rheingefäße von Ovilava, 1959) nous a informés que des produits de la seconde moitié du IIème siècle fabriqués individuellement en Gaule Centrale ont pu intrinsèquement se glisser vers une telle direction. Il ne s'agit d'ailleurs dans le cas d'AESTIVVS que d'exceptions car sur un total de 62 marques connues, seules 4 ont été signalées dans ces régions. Autre preuve de l'activité de ce potier au cours de la seconde moitié du IIème siècle : deux marques ont été trouvées dans l'épave de Pan Rock, qui coula dans l'embouchure de la Tamise entre 170 et 180 de notre ère.

L. ADN. ADGN.

Nous sommes perplexes devant la présence d'une telle marque dans la Collection Plocque, au Musée des Antiquités Nationales. Certes, Oswald, dans son Index en fait bien un potier de «Gaule du Sud» mais on aimerait bien savoir lequel, Hermet, Mme Durand-Lefebvre n'ont rien relevé de tel à La Graufesenque et à Montans. Aucune marque approchant n'est connue à Banassac. Faut-il alors en faire un potier de Lezoux ?

Nous serions tentés de l'attribuer bien que la seule présence d'une marque dans la Collection Plocque soit insuffisante à notre avis pour le justifier, celle-ci comportant bien des éléments étrangers à l'atelier de Lezoux. De plus si l'on doit admettre la chronologie d'Oswald : Néron—Vespasien, on comprendrait justifié par une mar-

que sur tasse Rinterling B trouvée à Poitiers, un peu précieuse par conséquent, elle tombe précisément au cours de cette période durant laquelle H. Verlet considère qu'il y a eu un arrêt temporaire des productions à Lezoux. Ce hiatus entre la première et la seconde phase de production dans l'atelier de Gaule Centrale serait justifié par la présence, attestée par des fouilles récentes, de produits présentant toutes les caractéristiques des fabrications préhadriennes de Gaule méridionale (sol engobe brillant, pâte boueuse très fine, terres caractéristiques cuites éprouvées) qui aurait donc pu rencontrer cette marque à Lezoux même, sans pouvoir y reconnaître un produit importé.

ALAVCVS.

Son activité en pays avarien ne fait aucun doute. Son nom n'a pas été signalé dans d'autres ateliers que celui de Lezoux et la présence de cette marque dans la Collection Plocque au Musée des Antiquités Nationales confirme bien l'attribution à cette officine de ce producteur de vases très fins et polis. Rien ne s'oppose à ce qu'il n'ait été la fabrique de la diffusion géographique de ses marques (II au total sont notées par Oswald, dans son Index), à une période d'activité couvrant la seconde moitié du IIème siècle. Un paradoxe antique excluant, en effet, selon une tradition chère à l'auteur anglais, les royaumes d'Arvernes et de Trévans.

ALBINVS.

Bien que présente dans la Collection Plocque au M.A.N., il est permis d'écarter quelques doutes quant à la présence effective de ce potier à Lezoux, l'attribution d'Oswald étant uniquement basée sur la consultation du manuscrit Plocque (comportant la liste de potiers qu'il attribuait à Lezoux) actuellement à la Bibliothèque du Musée des Antiquités Nationales, au Château de Saint-Germain-en-Laye. Or, Dechanten (Vases romanesques ornés de la Gaule Romane, n. 248), qui plus, il fait tenir compte des probables prospectives en surface de Plocque sur des sites d'ateliers voisins de Lezoux. La preuve matérielle de ses productions au Marais-de-Vayres figure d'ailleurs sur plusieurs tessons de Saint-Germain-en-Laye, il sans compter les innombrables échanges entre fouilleurs, pratiqués naguère par lui-même à la fin du siècle dernier. C'est donc peut-être au Champs-Lary, lieu-dit de l'atelier de Toulon-sur-Ailier, qu'ALBINVS utilisa un moule pour Drag 37, hémisphérique, acheté à un moine de Lezoux, raison pour laquelle il appaît sur de très rares des marques supradécouvertes (non hémisphériques) de la terre des auteurs britanniques ; le vase de Toulon est signé de la sorte, son anneau en relief de Richborough (Central Gaulish Pottery, n. 223, note 2). Son tournage est caractéristique, le moule ALBINVS dont nous savons qu'il existait au cours de la seconde moitié du second siècle.

C'est une des raisons pour lesquelles la chronologie d'Oswald (Trajan—période antonine, bien large puisqu'elle recouvre en fait tout le second siècle, nous venons de voir être répétée sur la seconde moitié du IIème siècle plutôt que sur la première) ne peut cependant à expliquer la présence de quelques marques en Rhénanie à cette époque (Rheinzabern) y possédant un monnaie de 161. Mais en outre, il paraît certain que toutes ces marques soient bien rhénanes. Il s'agit en effet de produits signés par des homonymes d'ALBINVS des ateliers de Rheinzabern, Bockweiler, Westerdorf ou même de Gaule méridionale.

ALBVCIANVS.

Oswald attribue bien ce potier, qui ne fit pas de vases ornés, à Lezoux et y cite la découverte d'un vase Walters 79. La présence d'une autre marque dans la Collection Plocque, au Musée des Antiquités Nationales, confirmant donc de l'atelier de fabrication d'autant plus que, jusqu'ici, il n'a pas été signalé dans d'autres ateliers avares.

Quant à sa chronologie (Antonine, traduite : seconde moitié du IIème siècle) telle qu'elle nous est donnée par Oswald, elle semble bien attestée par un certain fait.

Trois marques d'ALBVCIANVS proviennent de cette époque de Pan Rock, vestige d'un naufrage ayant dû se produire vers 130-140 de notre ère. — On en retrouve sur deux vases de forme Walters 79, deux autres de forme Walters 80 et une sur forme 38-44, toutes caractéristiques de la seconde moitié

FIGURE 1.

- ACVRIO**
 1.- Lezoux (Musée).
 2.- Musée des Antiquités Nationales (Collection Picquet).
 3.- M.A.N. (Collection Picquet).
 4.- Paris (Dureau-Lafeyrie).
 5.- Londres et York (échelle : 1/2).
- ADIECTVS**
 6.- M.A.N. (Collection Picquet).
- AESTIVVS**
 7.- M.A.N. (Collection Picquet).
 8.- M.A.N. (Collection Picquet).
 9.- Colchester.
- L. ADY. ADGEN.**
 10.- M.A.N. (Collection Picquet).
- ALAVCVS**
 11.-12.- Paris.
 13.- M.A.N. (Collection Picquet).
 14.- Chantreau (Musée de Gouret).
- ALBINVS**
 15.- M.A.N. (Collection Picquet).
 16.-17.- Paris.
 18.-19.- Tongres (Vanderhoeven).
 20.- Resz (communication Pisafished).
 21.- Rheinzabern (Ludowici, Kat. IV).
 22.- La Graefesque (Hermet).
 23.- La Graefesque (Dichelerie, sur Drap. 30).
 24.- Entraix de Beaune (Habet, n° 32).
 25.- La Graefesque (Hermet).
 26.- Paris.
 27.- Reusz (Mary, Pl. 29/10).
 28.- Langres (Habet, n° 33).
 29.-30.- Rheinzabern (Ludowici, Kat. IV).
 31.- Neuz (Mary).
 32.- Bickwille.
 33.- Région N.-O. du Suffolk (Musée de Cambridge) (Echelle : 1/2).
 34.- Bouze (Drack, sur céramique indigène d'imitation).
- ALBVCIANVS**
 35.- Paris.
 36.-37.-38.- M.A.N. (Collection Picquet).
- ALBVCIVS**
 39.-40.- M.A.N. (Collection Picquet).
 41.- Magrant (Aube).
 42.- Soumeville (Marne).

- 43.-44.-45.- M.A.N. (Collection Picquet).
 46.- Colchester.
 47.- M.A.N. (Collection Picquet) et Margidunum (Dawald).
 48.-49.-50.- M.A.N. (Collection Picquet).
 51.- Schierheim (Lüner-Asholtz).
 52.- Leicester (K. Kenyon, Exc. at the Jewry Wall Site, 1948 (Ech. 1/2).
 53.-54.- Paris.
 55.- Lezoux (Dichelerie, d'après la Collection Picquet. Sur vase orné).
 56.- Wroxeter, Chesters, Caerwent (Echelle : 1/2).
- ANNVS**
 57.- Waasmunster (Belgique) (Thoen).
 58.- M.A.N. (Collection Picquet).
 59.- Carbridge (Echelle : 1/2).
 60.- Chantreau (Musée de Gouret).
 61.- Tongres (Vanderhoeven).
 62.-65.- Martres-de-Veyres (Tarrisse).
 66.- Tongres (Vanderhoeven).
- ANNVS**
 67.- Caernarvon (C.G.P., Echelle : 1/2) (Type I).
 68.- Lezoux (?) (C.G.P., Echelle : 1/2) (Type II).
 69.- Paris.
 70.- Harfleur (Fouilles du Mont Cabert, communication Lachastre).
 71.- M.A.N. (Collection Picquet).
- APRILIS**
 72.- M.A.N. (Collection Picquet).
 73.- Pont-des-Rames (Chenet et Gaudron).
- ASIATICVS**
 74.-76.- Paris.
 77.-78.- M.A.N. (Collection Picquet).
- ATILIANVS**
 79.-85.- Paris.
 86.- Entraix (Habet).
 87.- Lezoux (Dichelerie).
 88.-89.- M.A.N. (Collection Picquet).
 90.-91.- Aulun.
 92.- M.A.N. (Collection Picquet).
- ATTIVS**
 93.- Lezoux (Musée).
 94.- M.A.N. (Collection Picquet).
 95.- Martres-de-Veyres (Tarrisse).
 96.- Paris.
 97.- Tongres (Vanderhoeven).
 98.- Elewyt (Pays-Bas).
- ATTIVS**
 99.-100.- M.A.N. (Collection Picquet).
 101.- Montans.



FIGURE 2.

ATTILVS (suite)
 102 - Mantana.
 103 - Paris.
 104 - Tongres.
 106 - Reims.
 108 - Rheinzabern (Ludowic, Kar., IV).
 107-110 - Rheinzabern (Ludowic, Kar., VI).

AVITVS
 111 - Martres-de-Veyres (Terriss, Qnam).
 112 - Martres-de-Veyres (Terriss, Gallie).
 113 - M.A.N. (Collection Piquet).
 114 - Rottweil (Knorr, Rottweil).
 115 - Rottweil (Knorr, Rottweil).
 118-117 - Tongres.
 118 - Wasmunster.
 119 - Lezoux (C.G.P., Echelle : 1/ 2).
 120-121 - Paris.
 122-123 - Tongres.
 124 - Le Mans (Cordonnier).
 125-126 - Itzenweiler (Fomer).
 130-139 - Rheinzabern (Ludowic, Kar. IV et III).
 140 - Rottburg (Knorr, 1910).
 141 - Rottburg (Knorr, 1910).
 142 - Eschenlehof.
 143 - Valkenburg (Glasbergen).
 144 - Kempten.

BELINCCVS
 145-146 - Martres-de-Veyres.
 147-148 - M.A.N. (Collection Piquet).
 149 - Tongres.
 150 - Reims.
 151 - M.A.N. (Collection Piquet).
 152 - Rottweil (Knorr, 1907).
 153-155 - Autun.
 156-157 - Tongres.
 158 - Leicester (K. Kenyon) (Echelle : 1/ 2).
 159 - Schiltheim.
 160-162 - Autun.

BIRANTVS
 163-164 - M.A.N. (Collection Piquet).
 165 - Autun.
 166 - Paris.
 167 - Mayence (Musée, selon C.G.P., Echelle : 1/ 2).

BONOXVS
 168-169 - M.A.N. (Collection Piquet) (Voir n° 171).
 170 - Tongres (Vanderhoeven); Neus (Schönberger et Simon, 1906).

171 - Le Mans (Cordonnier); Carntarr (Knorr, Fundbr. Schwaben, 1909).
 172-174 - M.A.N. (Collection Piquet).
 175 - Poitiers (Bonsargent).
 176-177 - Paris.
 178 - Le Mans.
 179 - M.A.N. (Collection Piquet).
 180 - Langres.
 181 - M.A.N. (Collection Piquet).
 182 - Paris.
 183 - Colchester.
 184 - Autun.
 185-186 - Tongres.
 187 - Planz (C.G.P., Fig. 48, p. 272, Echelle : 1/ 2).
 188 - Blickweiler.

BRACI
 189 - M.A.N. (Collection Piquet).
 190 - Vertault.
 191 - Orléans (Echelle : 2/ 3).

BVCCVS
 192 - M.A.N. (Collection Piquet).
 193 - Schiltheim.
 194 - Leicester (K. Kenyon, Echelle : 1/ 2).
 195 - Orléans (Echelle : 2/ 3).

BVCCVS, BVCCVS
 196 - M.A.N. (Collection Piquet).
 197-199 - Tongres.
 200 - Rottweil (Knorr, 1907).

CACASVS
 201 - M.A.N. (Collection Piquet).
 202 - Le Mans (Messen).

CAMPANVS
 203-204 - M.A.N. (Collection Piquet).
 205 - Troyes.
 206 - Montans.

CANTOSSA
 207 - M.A.N. (Collection Piquet).

CARA vs GARA
 208 - M.A.N. (Collection Piquet).

CARANTINVS
 209-210 - M.A.N. (Collection Piquet).
 211 - Paris.
 212 - Alize-Sainte-Reine.

102	AVITVSEEC	131	OBILL	162	BORILVS	188
103	AVITVSEEC	132	BIRANTVS	163	BRACI	189
104	AVITVSEEC	133	BIRANTVS	164	BRACI	190
105	AVITVSEEC	134	BIRANTVS	165	BRACI	191
106	AVITVSEEC	135	BIRANTVS	166	BRACI	192
107	AVITVSEEC	136	BIRANTVS	167	BIRANTVS	193
108	AVITVSEEC	137	BIRANTVS	168	BIRANTVS	194
109	AVITVSEEC	138	BIRANTVS	169	BIRANTVS	195
110	AVITVSEEC	139	BIRANTVS	170	BIRANTVS	196
111	AVITVSEEC	140	BIRANTVS	171	BIRANTVS	197
112	AVITVSEEC	141	BIRANTVS	172	BIRANTVS	198
113	AVITVSEEC	142	BIRANTVS	173	BIRANTVS	199
114	AVITVSEEC	143	BIRANTVS	174	BIRANTVS	200
115	AVITVSEEC	144	BIRANTVS	175	BIRANTVS	201
116	AVITVSEEC	145	BIRANTVS	176	BIRANTVS	202
117	AVITVSEEC	146	BIRANTVS	177	BIRANTVS	203
118	AVITVSEEC	147	BIRANTVS	178	BIRANTVS	204
119	AVITVSEEC	148	BIRANTVS	179	BIRANTVS	205
120	AVITVSEEC	149	BIRANTVS	180	BIRANTVS	206
121	AVITVSEEC	150	BIRANTVS	181	BIRANTVS	207
122	AVITVSEEC	151	BIRANTVS	182	BIRANTVS	208
123	AVITVSEEC	152	BIRANTVS	183	BIRANTVS	209
124	AVITVSEEC	153	BIRANTVS	184	BIRANTVS	210
125	AVITVSEEC	154	BIRANTVS	185	BIRANTVS	211
126	AVITVSEEC	155	BIRANTVS	186	BIRANTVS	212
127	AVITVSEEC	156	BIRANTVS	187	BIRANTVS	212
128	AVITVSEEC	157	BIRANTVS			
129	AVITVSEEC	158	BIRANTVS			
130	AVITVSEEC	159	BIRANTVS			
		160	BIRANTVS			
		161	BIRANTVS			

plusieurs découvertes de marques de ce potier qui n'a fait jamais de vases moulés, aux Martres-de-Veyre, qu'Oswald ne mentionne aucune découverte de marqués à Lezoux, bien qu'il en fasse un potier de cet atelier. Évidemment, une fois de plus, la fiabilité des documents de la Collection Plique est toute relative. D'ailleurs, certains tessons de cette Collection comportent parfois une inscription, à l'encre violente très décolorée, où l'on distingue encore une note d'origine non équivoque : « Les Martres ». En communiquant les marques de ce potier que nous avons retrouvées dans cette Collection au Musée des Antiquités Nationales, nous restons surpris qu'Oswald, bien qu'il ait reconnu l'existence de l'atelier des Martres-de-Veyre et y ait noté la découverte d'une marque, n'ait point procédé à une attribution correcte. Son regret des attributions faites par le Dr. Plique à l'atelier de Lezoux, dans son Catalogue manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Germain-en-Laye, en est une autre preuve.

Sa période d'activité serait, selon Oswald : Trajan - Antonin, soit pratiquement tout le II^e siècle, ce qui nous paraît bien imprécis. Or, ce potier a livré sur plusieurs sites (Reaseltat, Cannstatt, Neckarburken, Mayence, Saalburg, Nassenfels) donc à une époque durant laquelle, s'il avait fonctionné, les ateliers de Rheinzabern auraient empêché l'arrivée de ses produits. Il a également fabriqué d'assez nombreuses formes Drag. 27 et Terrisse ainsi que des exemplaires d'Inodes d'Oswald ; assamplite approuvée principalement sur tasses bilobées Drag. 27. Cette forme, on la sait, fut en vogue jusqu'au milieu du II^e siècle. Certes, il a bien fabriqué une forme Walters 79, répandue de la seconde moitié du II^e siècle, ce qui coïnciderait avec la découverte d'une marque dans les strates de la seconde occupation de Neustadt (142-185). Cet ensemble de constatations permet donc d'avancer, avec plus de vraisemblance, une période d'activité qui couvrirait le second tiers du II^e siècle. Nous ne savons donc pas si l'Ino romain potier *Kills of Colchester*, 1963, tableau, p. 891 lorsqu'il en localise l'activité durant les règnes de Trajan et Hadrien à propos d'une marque rétrogravée de Colchester. On notera cependant la relative abondance des livraisons de ce potier autour de Marché où près de 48 de ses marques furent retrouvées contre 56 sur le continent.

BIRANTVS.

Selon l'Index d'Oswald, ce fabricant de moules et de vases, aurait travaillé à Lezoux et à Lezoux. Pour ce qui est de l'atelier aversin, rien ne paraît s'opposer à une telle attribution. En effet, l'auteur britannique, se basant d'ailleurs sur Déchelette (Vases Céramiques ornés de la Gaule romaine, p. 256), y indique la découverte d'un moule avec graffiti rétrogravé (celui nous paraît bien étrangement à moins que ce moule n'ait été obtenu par surmoulage d'un vase comportant un graffiti à l'intérieur...). Le fait qu'il fut producteur de moules est également attesté par une série de vases comportant l'impression d'une marque, apparemment prévue pour marquer habituellement des fonds de vases unit, provenant d'un moule pour Drag. 37 (C.G.P., p. 96).

Pour ce qui est des vases unit, Oswald n'en citait pas la découverte à Lezoux. Les deux marques différentes de la Collection Plique du Musée des Antiquités Nationales, jointes au fait que le nom de BIRANTVS n'est pas cité dans les autres ateliers aversins, militent en faveur d'une attribution à Lezoux.

Quant à l'activité éventuelle d'un homonyme à Lezoux, selon Oswald, il n'est guère possible de contrôler une telle hypothèse. Les publications antérieures ont relayé les documents importés aux documents de l'atelier lui-même, tout au plus superficiellement ailleurs et la récente étude consacrée à cette officine (L. Leraut, La céramique sigillée de Lezoux, 1960) ne traite que des décrets et non des marques.

Quant à la période d'activité du potier Mésolin, nous ne pouvons nous ranger qu'à la suggestion de Stanfield et Simpson (C.G.P., p. 172) qui proposent : 126-150 ap. J.-C. décalée par rapport à celle d'Oswald : Trajan - Hadrien.

BONOVVS.

Non traité par Stanfield et Simpson bien qu'Oswald signale une marque de ce potier sur une forme hémisphérique (xbow), donc un Drag. 37, trouvée à Corbridge, BONOVVS semble bien avoir survécu à Lezoux, car :

— son nom est absent, jusqu'ici, dans les autres ateliers de Gaule Centrale et même d'ailleurs;

— présent dans la Collection Plique, au Musée des Antiquités Nationales, composée, malgré les réserves que l'on peut faire à son sujet, d'une majorité de produits découverts à Lezoux. Il s'agit du seul atelier possible pour lui.

Quant à la période d'activité, faite d'éléments nouveaux depuis la publication de l'Index d'Oswald, il convient d'accepter la chronologie avancée : Trajan - Hadrien.

BORILLVS.

Selon Oswald, deux potiers auraient porté ce nom :

L'un à Lezoux où sa présence est non seulement attestée par des découvertes de vases unit marqués par lui mais aussi par des fragments de moule, notés par Déchelette. Son activité comme potier et producteur de moules y est donc presque certaine. On notera cependant l'habitude qui paraît avoir été de ses moules mais en position infradécorative. Il n'est donc pas étonnant que les vases ornés dont on pourrait lui attribuer la paternité, au décor soient très peu connus ; l'empreinte de

ses marques disparaissant lors de l'opération de fixation du pied sur l'hémisphère déimoulé.

— L'autre à Bieckweiler. En fait, c'est surtout un certain BORIVS qui a travaillé dans l'atelier aversin. Néanmoins, une estampille se lisant BORILLVS (la lettre L n'est pas redoublée) y a bien été retrouvée (Knorr et Sprater, Die westfälischen Sigillate-Töpfereien von Bieckweiler und Eschweilerhof, 1927, p. 108). Qu'Oswald attribue une marque de Cannstatt au potier de cet atelier n'a aucun sens de surprenant, bien qu'il nous avertisse une telle lecture soit à revoir, mais ce qui l'est plus c'est qu'il ait pu envisager une exportation aversine à Bieckweiler ; à cette époque la suprématie des produits mésolins en Grande-Bretagne était telle qu'une opération de ce genre ne pouvait être que très exceptionnellement déimoulée.

La période d'activité du BORILLVS de Lezoux, telle qu'elle a été établie par Oswald (Trajan-Antonin) donc trop large, a été révisée par Stanfield et Simpson dans des limites plus exactes : 150-180, paraissant bien confirmée par :

— Le décor d'un tesson de Pfalz (C.G.P., fig. 480) comportant presque certainement l'empreinte d'une marque intradécouverte sur moule (Déchelette signale mais sans le reproduire, un moule signé ce qui indique bien que BORILLVS fabriqua ce genre d'articles) ; ce décor présente d'étranges analogies avec le style des moules de CIVIVMVS. Ces deux producteurs travaillaient donc dans le style du moment, probablement imposé par des producteurs de peignons climats à ces deux localités.

— Le fait que sur 14 marques de BORILLVS sur Drag. 33, quatre soient parvenues en Écosse : à Baldmully (3 ex.) et à Carnelon, forins du Mur d'Antonin, récupéré à partir de 142.

— La présence de ses marques sur des formes Walters 79/80, caractéristiques de la seconde moitié du II^e siècle.

— La découverte de produits signés de BORILLVS dans les strates de la seconde période d'occupation de Neustadt.

BRACI.

La présence d'une telle marque dans la Collection Plique est à signaler. Bien qu'elle soit incomplète, il semble bien que le nom y soit abrégé. Le seul nom qui, dans l'Index d'Oswald, s'en rapprocherait est celui de BRACILLVS, que l'on suppose avoir travaillé en Gaule du Nord-Est. Toutefois la dernière lettre semble être plus proche d'un L que d'un S.

BRICCVS.

Ce potier n'a pas été traité par Stanfield et Simpson, car le seul document cité signé de lui que l'on connaisse est ce moule, non publié, comportant un graffiti et uniquement signalé par Déchelette qui l'a observé dans la Collection Plique (Vases Céramiques ornés de la Gaule romaine, p. 256). Le fait que cette signature à Lubri, une marque de ce potier introduit un élément de doute quant à son activité réelle à Lezoux, car, tout comme ci-dessus, le fond de vase unit que nous avons noté à Saint-Germain-en-Laye appartient lui aussi à la Collection Plique.

Quant à la chronologie : Hadrien - Antonin, un peu trop large à notre avis, elle nous paraît pouvoir être raccourcie à la période : 150-170, uniquement par le fait qu'il a fabriqué des formes Drag. 27 d'une part et une forme Walters 80. Sa diffusion géographique ne semble pas s'opposer à une telle date d'activité, bien que ses exportations en Grande-Bretagne ne soient pas très nombreuses.

BVCCIVS, BVCCVS.

Oswald groupe sous la même rubrique toutes les marques correspondant à ces noms, qui seraient été ceux d'un potier qui aurait donc exercé depuis le début du règne de Trajan jusqu'à la fin de la période antonine et qui aurait déplacé le siège de ses activités de Lezoux à Rheinzabern, en passant par La Madeleine. Cette présentation des choses n'est guère satisfaisante car pour arriver à un tel résultat, notre homme aurait dû vivre trop longtemps. Nous admettons fort bien qu'en l'absence des affranchis on pu continuer à utiliser le nom du maître disparu mais en Gaule, où il n'a jamais été observé l'emploi d'inscriptions dans ce métier, la chose paraît peu vraisemblable. D'autre part, dans le cas d'associations de potiers (ceci attesté en Argentine, par exemple) chacun tenait à faire apparaître son nom. Tout au plus peut-on admettre le cas de potiers de la même famille, père et fils (encore faudrait-il apporter la preuve d'une telle filiation) ou celui d'homonymes.

Soulignons aussi qu'Oswald ne cite aucune découverte de marques à Lezoux alors qu'il en mentionne trois à Moulins, ville à la proximité immédiate de laquelle se trouve l'atelier, non étudié pratiquement d'ailleurs, de Toulon-sur-Ailier. Par ailleurs ce qui militerait en faveur de deux homonymes, l'un en Gaule Centrale, l'autre à Rheinzabern, c'est que l'on n'a signalé dans ce dernier que la graphie BVCCIO FECTI. Quant à La Madeleine, seule la graphie BVCCVS y est mentionnée.

Sur le plan chronologique et si nous limitons notre étude à celle des marques ou le nom de BVCCIVS apparaît nettement, on peut limiter son activité à la première moitié du II^e siècle. En effet, leur diffusion ne va pas au-delà du Mur d'Antonin, on les trouve fréquemment sur Drag. 27 (typique jusqu'au milieu du II^e siècle) et des exemplaires ont été trouvés en Germanie moyenne (à Mayence, Bingen, Heddernheim) donc à une époque durant laquelle Rheinzabern ne pouvait encore déborder de ces régions la pénétration des produits aversins.

Figure 3

CARANTINVS (suite),		213
213.- Lezoux (Musée de Roanne, Collection Déchelette),		214
214.- Lezoux (Musée de Leyde, Echelle : 1/2, sur moule),		215
215.- Corbridge (C.G.P.),		216
216.- Bavai.		
CARATILLVS		217
217.- M.A.N. (Collection Plique),		218
218.- Autun,		219
219.- Leicester (K. Kenyon, Echelle : 1/2),		
220.- Bavai (Darche, Pro Nervia, IV, 1928).		
CARVSSA		220
221.- M.A.N. (Collection Plique),		221
222.- Paris,		222
CASSIGNETVS		223
223.- M.A.N. (Collection Plique),		223
CASVRIVS		224
224.- M.A.N. (Collection Plique),		225
225.- Le Mans (Cordonnier),		226
226.- M.A.N. (Collection Plique),		227
227.- Saintes (Dangibaud, Epigraphic santone, 1891),		227
228.- Bavai (Darche, op. cit.),		228
229.- Colchester,		228
230.- Tac-Corsium (R.C.R.F. Acta, IX),		229
231.- Chesters (C.G.P., Echelle : 1/2),		229
232.- Corbridge (C.G.P., Echelle : 1/2),		230
233.- Naples (C.G.P., Echelle : 1/2),		230
234.- Corbridge (C.G.P., Echelle : 1/2).		230
CATVLLVS		231
231.- Martres-de-Veyre (Terrisse, Gallia),		232
232.- M.A.N. (Collection Plique),		233
233.- Tac-Gorsium (R.C.R.F. Acta IX),		234
234.- Mittelbronn (Lutz, in Gallia XVII/1, 1959).		

Figure 3

LES ROYAUMES CELTIQUES

par
Myles DILLON & Nora K. CHADWICK,
édition augmentée d'un chapitre sur

La Gaule dans le monde celtique

par
Christian-J. GUYONVARCH & Françoise LE ROUX,
traduit de l'anglais et des textes originaux irlandais et gallois

par
Christian-J. GUYONVARCH,
Maître-Assistant de Celtique à l'Université de Haute-Bretagne (Rennes II).

La civilisation des Celtes, difficile à dégager des légendes, est le refuge des pseudo-historiens de la tradition. Ils s'en donnent à cœur joie et attribuent aux Celtes tout ce dont leur cause a besoin.

Les *Royaumes Celtiques*, ici présentés, se dessinent avec fermeté, au-dessus de la mêlée des légendes, des déformations et des rêveries. Cette enquête magistrale sur l'histoire et la culture des Celtes couvre l'ensemble de la période qui va des origines préhistoriques à l'invasion de la Bretagne par les hommes du Nord. Les peuples insulaires, Irlandais et Gallois, sont décrits à travers toutes les aventures de leur histoire : leur émergence des brumes, l'expansion de brillants royaumes, puis la défaite et la domination étrangère.

De la mer du Nord à la Caspienne, le génie particulier des Celtes s'est manifesté, non seulement par des expéditions guerrières, mais par la religion, la littérature et les arts. Cette civilisation commence seulement à se révéler dans son authenticité, avec ses caractères à la fois épique et mystique, qui l'élèvent au rang des grandes civilisations classiques.

Ce livre condense trente années de recherche. Il présente une abondante et incomparable illustration d'œuvres qui sont encore très peu connues. Il réalise la première synthèse à la fois historique, artistique et littéraire sur les Celtes, d'où il ressort qu'ils n'ont pas besoin de légendes imaginaires pour manifester leur valeur.

L'intérêt de la synthèse, dans laquelle s'insère le chapitre additionnel sur la Gaule, est aussi de montrer l'étroitesse des liens qui unissaient, à l'aube de l'histoire, les Celtes des Îles et ceux du Continent. Les guerriers irlandais ont le même tempérament fougueux et la même turbulence, le même idéal chevaleresque que l'aristocratie gauloise; les druides ont la même importance sociale et religieuse. Le droit, la langue, la religion, la structure sociale sont à peu près identiques de part et d'autre de la Manche. Les cours irlandaises et galloises du haut moyen-âge, leurs poètes raffinés et subtils, la brillante et universelle culture, à la fois classique et celtique, des monastères de l'île des Saints, sont peut-être une image approchée de ce que la Gaule aurait produit, sur une plus grande échelle, si elle était restée indépendante. Sans la conquête romaine le monde occidental aurait été différent; il n'est pas dit que notre civilisation en aurait été amoindrie et nous saurions encore le gaulois. Mais il y a eu Jules César d'abord, les invasions germaniques ensuite et les accidents de l'histoire sont irréparables...

Le texte français est la traduction, approuvée par les auteurs, d'une seconde version anglaise, entièrement revue et corrigée, qui complète et améliore en de nombreux points la première édition parue en 1967.

452 pages, 105 illustrations, 7 cartes, Éditions Fayard, Paris 1974.
(deuxième édition, Fayard, Paris 1978).

LISTE DES TOMES DISPONIBLES :

OGAM — TRADITION CELTIQUE :

X,	1958,	440 pages,	89 planches,	156 figures	150 F
XI,	1959,	499 pages,	84 planches,	190 figures	150 F
XII,	1960,	585 pages,	95 planches,	204 figures	150 F
XIII,	1961,	680 pages,	115 planches,	230 figures	150 F
XIV,	1962,	664 pages,	156 planches,	258 figures	150 F
XV,	1963,	578 pages,	106 planches,	210 figures	150 F
XVI,	1964,	488 pages,	106 planches,	176 figures	150 F
XVII,	1965,	432 pages,	104 planches,	176 figures	150 F
XVIII,	1965,	528 pages,	136 planches,	233 figures	150 F
XIX,	1967,	528 pages,	121 planches,	195 figures	150 F
XX,	1968,	500 pages,	132 planches,	200 figures	150 F
XXI,	1969,	416 pages,	129 planches,	177 figures	100 F
XXII-XXV,	1970-1973,	288 pages,	98 planches,		

(Format 210 x 297).

CELTICUM, supplément à OGAM — TRADITION CELTIQUE :

III,	ACTES DU SECOND COLLOQUE INTERNATIONAL D'ETUDES GAULOISES, CELTIQUES ET PROTOCELTIQUES, Chateaubriant (Cher), 28-31 juillet 1961, Rennes 1962, VIII et 456 pages, 129 planches, 217 figures, 8 dépliant, 1 planche en couleur, in-8	50 F
V,	Rudolf Eiger & Christian-J. Guyonvarc'h, <i>Le système d'écriture de Rom (Daco-Slaves), son développement, sa langue et les autres gallo-celtiques. Les anthroponymes gaulois</i> , Rennes 1962, 40 pages, 8 planches, 2 dépliant, in-8	26 F
VI,	ACTES DU TROISIEME COLLOQUE INTERNATIONAL D'ETUDES GAULOISES, CELTIQUES ET PROTOCELTIQUES, Chateaubriant - Saint-Amand - Bourges, 27-30 juillet 1962, Rennes 1963, VIII et 456 pages, 108 planches, 200 figures, in-8	50 F
IX,	ACTES DES JOURNEES D'ETUDES GAULOISES, CELTIQUES ET PROTOCELTIQUES, Rennes, 27-30 juillet 1963, Rennes 1964, VIII et 338 pages, 132 planches, 172 figures, in-8	50 F
XI,	Christian-J. Guyonvarc'h, <i>Textes mythologiques celtiques</i> , Rennes 1975, XIV et 416 pages, in-8	50 F
XII,	ACTES DU QUATRIEME COLLOQUE INTERNATIONAL D'ETUDES GAULOISES, CELTIQUES ET PROTOCELTIQUES, Sarembourk (Allemagne), 4-8 septembre 1964, Rennes 1965, VII et 400 pages, 179 planches, 2 dépliant, 220 figures, in-8	50 F
XV,	Françoise Le Roux & Christian-J. Guyonvarc'h, <i>Les druides. 2e édition revue et augmentée</i> , Rennes 1976, 424 pages, in-8	50 F
XV,	ACTES DU CINQUIEME COLLOQUE INTERNATIONAL D'ETUDES GAULOISES, CELTIQUES ET PROTOCELTIQUES, Amiens (Somme), 28-30 août 1965, Rennes 1966, VIII et 400 pages, 118 planches, 2 dépliant, 218 figures, in-8	50 F
XVI,	Zbiche et Mémoires (Algérie, Tunisie, Gaule, Guyonvarc'h, Le Roux), Rennes 1967, 206 pages, 30 planches, 105 figures, in-8	50 F
XVIII,	ACTES DU SIXIEME COLLOQUE INTERNATIONAL D'ETUDES GAULOISES, CELTIQUES ET PROTOCELTIQUES, Châlons-sur-Marne (Marne), 16-20 juillet 1967, volume I, Rennes 1978, 344 pages, 114 planches, 57 figures, 1 dépliant, 160 figures, in-8	50 F
XX,	Roland Coquerel, <i>Les découvertes archéologiques de Tardet (Haute-Provence)</i> , Rennes 1968, 72 pages, 22 planches, 64 figures, 1 dépliant, in-8	25 F
XXII,	Christian-J. Guyonvarc'h, <i>Le CELTIQUE de Jean Leclercq, docteur de lettres Celtes, Travaux 1935, premier volume préliminaire et d'une introduction sur le druidisme de XVe siècle</i> , Rennes 1977, CLIV et 230 pages, in-4	210 F
XXIV,	Françoise Le Roux & Christian-J. Guyonvarc'h, <i>La civilisation celtique</i> , Rennes 1979, 166 pages, 30 tableaux, in-12	15 F
XXV,	Françoise Le Roux & Christian-J. Guyonvarc'h, <i>Mémoires, Gauls, Mages - La civilisation gauloise de l'antiquité</i> , Rennes 1979, 200 pages, 10 tableaux, in-8	45 F
XXVII,	Christian-J. Guyonvarc'h, <i>Dictionnaire étymologique du français ancien, moyen et moderne (origine et histoire des mots)</i> , fascicules 1-6 (A-AMLEAL), Rennes 1973-1979, 92 et 460 pages, in-8	220 F

CCP RENNES 293 68 U au nom de M. Pierre LE ROUX, Boite Postale 574, 2, rue Lavoisier-de-Vieux, 35007 RENNES CEDEX.
Compte bancaire 19-249-13145, Banque de Bretagne, RENNES.
Autres envois à être effectués sans engagement préalable.

SOMMAIRE

Jean ARNAL et Jean MÉNAGER, <i>Quelques faciès marginaux des statues-menhirs</i> (Planches 1-2)	7
Paul AMBERT et M. GIUBERGIA, <i>Morphologie des dolmens du Minervois (Hérault)</i> (Planches 3-8)	11
Paul AMBERT, <i>Notes sur l'Age du Bronze en Minervois (Hérault)</i> (Planches 9-10)	23
Gérard CORDIER, <i>Vase polypode halstattien du tumulus des Turucoulous à Serres-Castet (Pyrénées-Atlantiques)</i> (Planches 12-13)	29
André MULLER, <i>Vieille-Toulouse. Puits funéraire gaulois numéro XI</i> (Planches 14-20)	33
R.P. André NOCHÉ, <i>De la notion d'oppidum dans les cités gauloises</i> (Planche 21)	45
René MAJUREL, Jean MÉNAGER et Henri PRADES, <i>L'habitat et la nécropole de Saint-Michel (commune de Montpellier. Les origines de Montpellier (Hérault))</i> (Planches 22-70)	49
Bernard HOFMANN, <i>Notes de Céramologie Antique :</i>	
VII. <i>La céramique sigillée ornée de Fréjus (Alpes-Maritimes)</i> (Planches 71-83)	125
VIII. <i>Marques de potiers de la Collection Plicque</i> (Planches 84-86)	143
Jacques GOURVEST, <i>Études de Céramologie III.</i>	
9. <i>Jattes carénées en terra nigra à Chateaufeuillant (Cher); travaux du tout-à-l'égout</i> (Figure 1, numéros 1 à 6);	
10. <i>Assiette Dragendorff 18 d'ATEPOMARVS à Vichy (Allier)</i> (Figure 1, numéro 7);	
11. <i>Assiette Walters 79 d'AETERNVS à Nérès (Allier)</i> (Figure 1, numéro 8);	
12. <i>Coupelles campaniformes Dragendorff 46 / Carle 15 de Nérès</i> (Figure 1, numéros 9 à 11);	
13. <i>Coupelle Dragendorff 46 / Ludovici, 13b de Chateaufeuillant</i> (Figure 1, numéro 12);	
14. <i>Poteries de la fin du IV^{ème} siècle ou du V^{ème} siècle à Nérès</i> (Figure 1, 13; Figure 2, numéros 14 à 21);	
15. <i>Jattes à col en terre grossière grise à Chateaufeuillant et à Nérès</i> (Figures 2 et 3, numéro 22, Figure 3, numéros 23 à 30, Figure 4, numéros 31-32);	
16. <i>Sigillée tardive à Nérès</i> (Figure 4, numéros 33 à 42); (Planches 87-90)	165
Roland LOMBARD, <i>Deux pièces protohistoriques du Massif Central</i> (Figures 1-2)	163
Louis RICHARD, <i>Le cerf en bronze d'Erquy (Côtes-du-Nord)</i> (Planche 91)	165
André SOUTOU, <i>La stèle de Substantion (addendum)</i> (Figure 1)	171
Jean-Louis VAYSETTES et René MAJUREL, <i>Un nouveau chenêt de Sextantion (commune de Castelnaud-le-Lez, Hérault)</i> (Planche 92)	173
Bernard M. HENRY, <i>La fronde chez les Celtes : les projectiles et leur utilisation</i>	175
Karel CASTELLIN, <i>Coiffures gauloises en Pannonie Septentrionale</i> (Planches 93-94)	179
Maurice ALIGER, <i>Les monnaies de Nîmes découvertes sur l'oppidum de Nages</i> (Planche 95)	185
Leopold VORREITER, <i>Les instruments de musique dans la numismatique celtique</i> (Planches 96-98)	189
B.G. SCOTT, <i>« Tribes » and « Tribalism » in Early Ireland</i>	197
Françoise LE ROUX, <i>Notes d'Histoire des Religions XX :</i>	
53. <i>Nouvelles recherches sur les druides;</i>	
54. <i>La place des Bardes dans la classe sacerdotale et dans la société celtique;</i>	
55. <i>Brigitte et Minerve : le problème d'interprétation d'un monument figuré;</i>	
56. <i>Deux questions relatives à Ogmios; l'origine grecque de la transmission insulaire;</i>	
57. <i>La tripartition indo-européenne a-t-elle des résurgences médiévales ?</i>	209
Enrico CAMPANILE, <i>L'étymologie du celtique *bard(h)os</i>	235
Christian-J. GUYONVARCH, <i>Notes d'Étymologie et de Lexicographie Gauloises et Celtiques XXIII :</i>	
160. <i>Irlandais Fraéich, gaulois VROICA «bruyère»;</i>	
161. <i>Irlandais cretem «foi», gallois credu, cornique cresy, breton krediñ «croire»; irlandais crábud, gallois crefydd «foi, dévotion»; irlandais cretar, gallois creir, breton kreir(ioù) «reliques»;</i>	
162. <i>Le pseudo-galate ΔΡΟΨΜΑΡΠΙ(Σ);</i>	
163. <i>Galate SINATOS et SINORIX, celtique continental SINATIS;</i>	
164. <i>Le surnom de Mars CICOLLUIS et l'Irlandais Cichol;</i>	
165. <i>Breton herberc'h «hébergement», herberc'hial(h) «héberger» : une méprise de lexicographe;</i>	
166. <i>Un terme du vocabulaire religieux antique et sa déchéance moderne : le nom du «barde» dans les langues celtiques : gaulois BARDOS, irlandais bård, gallois bardd, cornique barth, breton barzh;</i>	
167. <i>Remarques sur le nom de Thulé</i>	237
SOMMAIRE	3
AVIS AUX SOCIÉTAIRES	5